



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 058
Le mardi 26 avril 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 26 avril 2022

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

Conformément à l'article 83(2), je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Traduction]

LE COMMISSAIRE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le vice-président: Je dois déposer, conformément au paragraphe 23(5) de la Loi sur le vérificateur général, les rapports du printemps 2022 du commissaire à l'environnement et au développement durable.

[Français]

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, ces rapports sont réputés renvoyés en permanence au Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

* * *

[Traduction]

LA COMMISSAIRE À L'INFORMATION

Le vice-président: Je dois déposer, conformément aux paragraphes 39(1) et 40(1) de la Loi sur l'accès à l'information, un rapport spécial au Parlement de la commissaire à l'information.

[Français]

Conformément à l'article 108(3)h) du Règlement, ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

* * *

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, au nom de la vice-première ministre et ministre des Finances et conformément à l'article 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril et mettant en œuvre d'autres mesures.

M. Maninder Sidhu (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 32(2) du Règlement et à la politique actuelle sur le dépôt des traités au Parlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les traités intitulés « Protocole de 2000 sur la préparation, la lutte et la coopération contre les événements de pollution par des substances nocives et potentiellement dangereuses », signé à Londres le 15 mars 2000; « Actes du 24^e Congrès de l'Union postale des Amériques, de l'Espagne et du Portugal », signé à Willemstad le 21 octobre 2021; et « Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République française relatif à la fourniture de soutien logistique mutuel entre les Forces armées canadiennes et les Forces armées françaises », signé à Bruxelles le 16 février 2022.

* * *

• (1005)

[Français]

PÉTITIONS

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer une pétition de la part des électeurs de Chelmsford, dans le Grand Sudbury, une communauté située dans ma circonscription, Nickel Belt.

Ces citoyens canadiens demandent à la Chambre des communes d'adopter une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et d'environnement.

[Traduction]

Cette loi exigerait que les entreprises préviennent les impacts négatifs sur les droits de la personne et l'environnement tout au long de leurs opérations et chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le budget

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par les étudiants de l'école secondaire Holy Cross, dans ma circonscription, Saskatoon—Grasswood. Ils demandent à la Chambre des communes d'adopter une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et de l'environnement qui exigerait que les entreprises préviennent toute répercussion négative sur les droits de la personne ainsi que tout dommage environnemental dans l'ensemble de leurs activités et chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle exigerait que les entreprises fassent preuve de diligence raisonnable, et notamment qu'elles évaluent rigoureusement leur rôle éventuel dans des violations des droits de la personne ou des dommages environnementaux à l'étranger et qu'elles donnent accès à un mécanisme de recours en cas de préjudice.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DE LA MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 25 avril, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, c'est un privilège de me lever ce matin pour discuter du budget de 2022 et présenter le point de vue de mes électeurs de Kings—Hants. Je partagerai mon temps de parole avec mon honorable collègue d'Ottawa-Centre.

Le budget comporte de nombreuses initiatives. Puisque je ne dispose que de 10 minutes, mon discours sera axé sur trois domaines: les initiatives particulièrement importantes pour ma circonscription, Kings—Hants; l'importance de la croissance économique et de la prospérité, tout en restant prudent sur le plan financier; et les initiatives annoncées qui soutiennent notre sécurité énergétique et alimentaire.

Avant d'en dire davantage sur ces trois domaines, j'aimerais donner un aperçu du contexte, notamment au vu des deux dernières années passées avec la COVID-19.

[Traduction]

Nous sommes entrés dans cette pandémie avec le ratio dette nette-PIB le plus bas des pays du G7. Le chômage était à son plus bas niveau en 40 ans, et notre croissance économique dépassait le coût du service de notre dette. Il est parfois facile d'oublier cela, compte tenu des deux années que nous avons traversées.

Nous nous souvenons tous du 13 mars 2020. C'est un moment figé dans le temps. Je me souviens d'être arrivé chez moi après avoir pris un vol le jeudi soir à destination de Halifax. J'étais dans mon

bureau de circonscription le vendredi lorsque le premier ministre, et en fait la majeure partie du monde, a reconnu la gravité de la pandémie de COVID-19 et de ses répercussions sur notre santé et notre bien-être collectifs.

Nous avons le choix. Nous pouvions soit prendre des mesures pour soutenir les Canadiens et les entreprises après leur avoir demandé de prendre des précautions pour protéger notre santé collective, soit les laisser se débrouiller seuls. Nous avons fait le choix d'être là pour les Canadiens. Cela a eu un coût, il faut le reconnaître. Le gouvernement a dépensé beaucoup au cours des deux dernières années afin de protéger les Canadiens et de s'assurer de la mise en place d'un soutien financier.

Les résultats sont éloquentes. Nous avons récupéré 112 % des emplois d'avant la pandémie. Davantage de Canadiens occupent un emploi maintenant qu'avant la pandémie. Notre économie n'a pas seulement repris, elle est encore plus forte qu'avant la pandémie. Le taux de chômage est vraiment à un creux historique, car il n'a jamais été aussi bas depuis qu'on a commencé à le calculer en 1976.

Il s'agit là d'une dynamique intéressante. Je suis député d'une région rurale de la Nouvelle-Écosse, dans les Maritimes. Mon prédécesseur, M. Brison, ou n'importe quel autre député ayant représenté la région nous dirait que la principale préoccupation consistait généralement à trouver des emplois pour les habitants du coin afin qu'ils puissent rester dans la région, avec leur famille, et jouir des occasions qui se présentent. C'est maintenant l'inverse: il n'y a plus suffisamment de gens pour occuper les postes vacants dans nos petites entreprises afin qu'elles continuent de faire croître notre économie rurale.

Notre PIB a augmenté de 4,6 % l'an dernier, et l'avenir est prometteur. Il est toutefois important de reconnaître dès maintenant qu'il faut réduire les dépenses liées à la pandémie et faire attention à notre situation financière. Il y a deux semaines, j'ai été très heureux d'entendre la ministre des Finances et vice-première ministre dire que c'était important, que nous avions une cible budgétaire et que nous allions faire preuve de prudence sur le plan financier à l'avenir.

Ce budget montre que notre ratio dette-PIB devrait baisser au cours des cinq prochaines années. De manière générale, il est vrai que cela se manifesterait différemment selon les diverses régions du pays, y compris dans ma circonscription, mais il incombe aux Canadiens de bien gérer leurs finances, et ces derniers s'attendent à ce que le gouvernement en fasse tout autant. Je suis convaincu que ce budget pave la voie au retour à l'équilibre budgétaire après toutes les mesures que nous avons dû prendre pour soutenir la population au cours des deux dernières années.

J'aimerais comparer le bilan du gouvernement à celui des conservateurs. En 2009, lors de la récession économique mondiale, je venais à peine de terminer mes études secondaires. À cette époque, le gouvernement conservateur de Harper avait tardé à réagir à la situation. Il avait tardé à mettre en place les mesures nécessaires pour stimuler notre économie, et les conséquences économiques se sont fait sentir pendant cinq ou six ans. En fait, il a fallu attendre bien après 2015 pour que notre économie retrouve la vigueur que nous lui connaissions.

Le budget

• (1010)

J'ai écouté les propos de certains députés conservateurs, surtout ceux qui étaient présents à la Chambre lors de la 43^e législature — et aussi d'autres qui sont là depuis le début de cette législature — qui ont laissé entendre que le gouvernement en faisait trop. J'aimerais comparer notre bilan en matière de croissance économique, surtout les aspects financiers, à leur bilan en 2008. Dans l'ensemble, je pense que les Canadiens considèrent que les mesures que nous mettons de l'avant sont extrêmement importantes.

[Français]

Je vais maintenant parler des initiatives pour Kings—Hants.

Lorsque j'ai fait du porte-à-porte lors de la campagne électorale de 2019, de nombreux propriétaires des communautés rurales craignaient de ne pas pouvoir vendre leur maison.

La pandémie a mis en évidence l'importance de la qualité de vie, et nos communautés en Nouvelle-Écosse sont un excellent endroit pour se sentir chez soi. Nous avons accueilli des milliers de Canadiens de partout au pays.

[Traduction]

En fait, dans ma circonscription, Kings—Hants, la valeur des maisons a augmenté de 40 %. Ce phénomène est bien sûr préoccupant du point de vue de l'abordabilité mais, comme je viens de le dire, en 2019, des propriétaires craignaient de ne pas réussir à vendre leur maison et des gens voulaient vivre dans nos collectivités. La Nouvelle-Écosse est en plein essor à l'heure actuelle. Nous devons nous en réjouir tout en faisant de notre mieux pour soutenir les personnes qui souhaitent vivre dans notre province, tout comme celles qui souhaitent vivre ailleurs au Canada, en fait, car ce défi dépasse les frontières de la Nouvelle-Écosse: il touche l'ensemble du pays.

Il y a deux semaines, dans son discours sur le budget, la ministre des Finances a affirmé que nous serions là pour les gens, un point qui m'apparaît important. Nous nous concentrerons sur le logement en tant que facteur de croissance économique pour veiller à ce que les gens aient un endroit où vivre. La ministre a aussi reconnu d'emblée que ce dossier ne relève pas exclusivement du gouvernement du Canada. Nous ne pouvons pas le régler seuls: nous avons besoin de partenaires. La ministre l'a reconnu, et il m'apparaît important de le rappeler aujourd'hui.

Je compte parmi les députés les plus jeunes de la Chambre. Certains de mes amis et d'anciens camarades de classe ont beaucoup de difficulté à trouver une maison dans les circonstances actuelles. C'est pourquoi nous avons présenté le fonds pour accélérer la construction de logements, un projet de 4 milliards de dollars qui vise, en partenariat avec les municipalités, à accélérer les procédures administratives et la planification municipale afin de favoriser la collaboration entre les municipalités et le secteur privé et offrir les logements dont on a besoin. Il nous faut 3,5 millions de maisons d'ici 2031. En moyenne, on entame la construction de 200 000 maisons par année. Il y a donc un écart à combler. Le gouvernement prend l'initiative en y affectant des fonds, mais, encore une fois, les municipalités et le secteur privé devront être de la partie.

De plus, un montant de 1,5 milliard de dollars ira à l'Initiative pour la création rapide de logements. Ce programme a pour objectif d'accélérer le processus d'approbation de construction de logement au pays. Le programme a contribué à la construction d'environ

40 logements dans Kings—Hants seulement. Je sais que le programme a permis la construction de 4 000 ou 5 000 logements au pays, mais je n'ai pas les chiffres exacts devant moi en ce moment. Il est important que ce programme se poursuive.

Nous allons interdire les achats au moyen de capitaux étrangers pendant deux ans. Évidemment, nous n'allons pas interdire cette activité aux personnes qui déménagent dans notre pays pour y faire des études. L'interdiction vise les personnes qui veulent simplement acheter des logements à titre d'actifs spéculatifs. Nous allons nous assurer que ce n'est pas possible.

Nous allons mettre en place le compte d'épargne pour l'achat d'une première propriété. Pour l'utiliser, quelqu'un peut prendre 8 000 \$ par année, déduire ce montant de son revenu, et le placer dans un compte d'épargne jusqu'à un maximum de 40 000 \$. Ces économies peuvent ensuite être retirées libres d'impôt et affectées à l'achat d'une habitation. Je sais que cette mesure sera extrêmement importante pour les Canadiens partout au pays, et je pense notamment aux gens de mon âge qui essaient d'acheter une maison ces temps-ci.

Ce sont là de bonnes initiatives, mais revenons-en à l'offre. Nous avons besoin d'une plus grande offre, et nous proposons des initiatives. Nous nous concentrons aussi sur les logements sociaux et coopératifs. J'estime que le gouvernement du Canada ne s'est pas toujours intéressé à ce milieu autant qu'il l'aurait dû. Nous avons décidé de nous y mettre.

Je vais maintenant souligner deux autres détails pour terminer.

Pour ce qui est de la gestion de l'offre, nous sommes là pour nous assurer d'indemniser les agriculteurs de Kings—Hants. En effet, nous avons signalé à l'industrie vinicole que nous mettrions en place un programme pour représenter ses intérêts. La ministre de l'Agriculture travaille avec ses homologues provinciaux dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture. Ce programme sera très important, tout comme le programme qui vise spécifiquement les travailleurs agricoles.

J'aurais aimé avoir plus de temps, mais j'ai hâte de répondre aux questions et peut-être de revenir sur certains éléments que je n'ai pas mentionnés à mes collègues.

• (1015)

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, mon collègue a parlé de logement.

Dans le budget, on dit vouloir aider les villes à accélérer la construction de logements et les aider en ce qui concerne les questions de zonage. Les villes étant une création provinciale, il va alors falloir négocier avec Québec. Voilà donc un problème.

À la suite du lancement en 2017 de la Stratégie nationale sur le logement, qu'on a négociée avec Québec, il a fallu attendre trois ans pour que de l'argent soit dépensé pour du logement au Québec. Pendant ce temps, des milliards de dollars se dépensaient à Toronto et à Vancouver. Pour eux, cela allait super bien.

Ma grande peur est que cela prenne encore autant de temps.

N'aurait-il pas été plus simple d'envoyer un chèque directement à Québec, afin que ceux qui connaissent les besoins sur le terrain puissent gérer les problèmes des municipalités?

Le budget

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je veux remercier mon collègue de sa question.

Pendant la dernière législature, dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, près de 40 % des fonds ont été octroyés au Québec. Nous avons un partenariat solide avec le gouvernement du Québec pour présenter et fournir des logements au Québec. J'ai confiance que ce partenariat va continuer dans le futur.

[Traduction]

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député d'en face de son discours éloquent. Je suis heureux de siéger avec lui au comité de l'agriculture.

Il a parlé du vin de la Nouvelle-Écosse. Or, je l'informe que j'ai terminé un de nos projets communs hier soir en savourant les dernières gorgées d'une très bonne bouteille de vin de la Nouvelle-Écosse.

Il n'a pas eu l'occasion de terminer ses observations sur la question de l'agriculture dans le budget. Pourrait-il nous fournir ses commentaires sur le séchage du grain et le chauffage des granges? Pourrait-il faire quelques observations sur cet aspect du budget et sur nos travaux au comité?

M. Kody Blois: Madame la Présidente, j'ai effectivement offert au député d'en face une excellente bouteille de vin de la Nouvelle-Écosse et je suis heureux qu'elle lui ait plu.

Je souhaite parler de certaines initiatives que je n'ai pas eu l'occasion d'aborder. Le gouvernement triple le financement destiné à l'agriculture et aux technologies propres, ce qui s'avérera très important pour les agriculteurs d'un océan à l'autre. Nous travaillons aussi à l'élaboration de solutions d'action à la ferme pour le climat. Je crois que le montant avoisine les 400 millions de dollars. Au total, il y a presque 1 milliard de dollars pour le secteur agricole. Cela permettra d'améliorer les choses dans ma circonscription, Kings—Hants, de même qu'à l'échelle du pays.

Pour l'industrie vinicole, le budget de 2021 prévoyait 101 millions de dollars. J'aimerais m'associer au gouvernement et à la ministre des Finances pour prolonger quelque peu l'échéancier dans les jours à venir, afin de pouvoir continuer à produire du vin canadien de première qualité.

En ce qui concerne le séchage du grain, le projet de loi C-8 comporte des initiatives importantes, dont presque 100 millions de dollars pour les agriculteurs des provinces assujetties au filet de sécurité. J'espère que le député d'en face convaincra ses collègues conservateurs d'appuyer ce projet de loi pour nous permettre d'améliorer les choses pour les agriculteurs canadiens partout au pays.

• (1020)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir pour moi d'écouter mes collègues à la Chambre des communes.

Nous savons que la crise du logement dure depuis des décennies. Elle a commencé lorsque le gouvernement libéral de Paul Martin a mis fin au Programme national de l'habitation. Dans son premier mandat, le gouvernement libéral n'a construit et n'a commencé à construire que 14 000 logements abordables, alors que nous avions besoin de centaines de milliers de logements au pays.

Grâce à la contribution du NPD au budget actuel, nous avons finalement le type d'investissements voulus pour bâtir ces centaines de milliers de logements et s'attaquer réellement à la crise du loge-

ment qui afflige tant de gens, dont les habitants de ma circonscription de New Westminster—Burnaby.

Ma question est très simple: pourquoi a-t-il fallu l'intervention du NPD et la pression exercée par le député de Burnaby-Sud pour que le gouvernement libéral s'attaque enfin à la crise du logement?

M. Kody Blois: Madame la Présidente, les initiatives que nous proposons figuraient déjà dans notre plateforme lors de la campagne électorale de 2021. Le député de l'opposition a parlé de certaines décisions prises par un gouvernement antérieur, qui avait décidé de ne pas investir dans le logement, mais le gouvernement actuel passe à l'action et s'assure que les initiatives figurent dans le budget.

La même chose se produit avec les services de garde. Le sujet est sur la table depuis longtemps. Le gouvernement a pris les choses en main et a élaboré un programme qui a trouvé preneur dans tout le pays. Dans le même esprit, nous travaillerons avec tous les parlementaires à la Chambre pour construire des logements afin que tous les Canadiens aient un toit sur la tête.

M. Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Madame la Présidente, merci de me donner l'occasion de prendre la parole. Je suis heureux d'intervenir après mon collègue de Kings—Hants. Je viens de remarquer que nous portons des cravates presque identiques aujourd'hui, alors je suis heureux qu'il ait reçu mon message texte ce matin.

Je suis très heureux d'intervenir au sujet du budget et de ce qu'il signifie pour les Canadiens, notamment mes concitoyens ici, dans Ottawa-Centre.

Avant d'entamer une discussion sur ce que contient le budget, je pense qu'il est très important de reconnaître que nous sommes toujours en pleine pandémie mondiale. Nous savons que la vie a été très difficile au cours des deux dernières années à cause de cette pandémie. Comme nombre de mes concitoyens, je n'ai pas vu venir l'énorme changement dans la vie qu'a provoqué cette urgence de santé publique.

Alors que la pandémie continuait à chambouler nos vies, la situation était à ce point dramatique que les gouvernements au Canada et partout dans le monde ont dû prendre des mesures immédiates pour protéger leurs citoyens contre ce virus envahisseur qui, dans les cas les plus graves, peut causer la mort.

Pour cette raison, les gouvernements au Canada, les provinces et les territoires, et partout dans le monde ont agi pour contribuer à assurer notre sécurité en confinant initialement toute la société. C'était sans précédent. Mon collègue de Kings—Hants a parlé du début de la pandémie en mars 2020 et de la gravité de la situation. Je sais que les souvenirs s'estompent avec le temps, mais je pense que nous n'oublierons pas que, pendant une très longue période, on nous a demandé de rester à la maison, de ne pas aller au travail, de ne pas prendre le transport en commun et de nous isoler des membres de notre famille. Tous se rappelleront peut-être les bulles que nous avons dû créer pour nous protéger mutuellement.

Par conséquent, toutes les activités économiques ont dû être interrompues. Nous pouvons parler d'une récession artificielle parce que l'économie, comme nous nous en souviendrons, était en pleine croissance et fonctionnait à plein régime avant ces mesures. Le taux de chômage était extrêmement bas et le PIB était élevé, mais nous avons dû tout fermer simplement pour protéger tout le monde.

Le budget

Le gouvernement ne s'est pas arrêté là. Il a dû assurer la survie de toutes les personnes ayant perdu leur emploi, ce qui est arrivé à de nombreux Canadiens. Le taux de chômage a grimpé à environ 13 ou 14 % parce que nous avons demandé aux gens de rester chez eux pour se protéger. Le gouvernement a investi des milliards de dollars dans ses fonctionnaires.

Des dépenses sans précédent ont été effectuées. Ce fait est souvent oublié. Le gouvernement a engagé ces dépenses pour que les Canadiens, nos concitoyens, puissent se nourrir et subvenir aux besoins de leur famille, ainsi que pour aider nos entreprises à survivre à la récession causée par la pandémie. Il ne fait absolument aucun doute que tous ces efforts ont coûté cher. Le gouvernement a dû dépenser des centaines de milliards de dollars, mais c'est un investissement qui s'imposait. Je crois que tous les députés y étaient favorables parce que nous agissions ainsi pour aider les citoyens, les familles et les entrepreneurs du pays.

Maintenant, nous sommes en période de reprise. Nous contrôlons bien mieux la pandémie. Les vaccins ont permis de sauver la vie de Canadiens. Ces derniers devraient être très fiers qu'un si grand nombre d'entre eux soient entièrement vaccinés. En effet, plus de 80 % de Canadiens sont doublement vaccinés, et près de 60 % ont maintenant aussi reçu leurs doses de rappel.

• (1025)

Je le répète, notre gouvernement a dépensé des milliards de dollars pour se procurer ces vaccins afin que nous puissions protéger les Canadiens. Le résultat est là: les gens ont retrouvé du travail et la croissance économique a repris. Le taux d'emploi est plus élevé qu'avant la pandémie. Le taux de chômage avoisine les 5 %, ce qui représente une amélioration. Notre plus grande difficulté est que nous ne trouvons pas assez de personnes pour travailler dans nos entreprises. Toutes les mesures de soutien nous ont aidés à traverser la pandémie et ont permis aux Canadiens de retrouver leur situation d'avant — ou une situation encore meilleure — et c'est exactement ce que nous constatons.

Ce budget reflète le contexte actuel. Il pose la question de savoir quel type d'économie nous allons reconstruire après cette pandémie. Nous proposons plusieurs choses dans ce budget. Pour commencer, nous mettons fin aux mesures de soutien liées à la pandémie. Nous savions que ces mesures étaient temporaires. Elles visaient à aider les gens et les entreprises à traverser la pandémie. Nous allons donc progressivement mettre fin à la plupart de ces mesures, ce qui permettra de réduire considérablement les dépenses du gouvernement. Ce que nous souhaitons véritablement faire maintenant, c'est investir dans la reprise économique post-pandémie.

Je vais prendre le temps de parler de la façon dont nous allons nous y prendre pour atteindre nos objectifs tout en maîtrisant notre dette et notre déficit. Comme nous pouvons le constater, le budget vise ce triple objectif, car nous reconnaissons que nous devons faire preuve de prudence sur le plan financier en nous assurant de mettre un terme à l'ensemble des emprunts que nous avons dû contracter et des investissements que nous avons dû faire pour les Canadiens. Ce faisant, nous veillerons également à juguler notre dette et notre déficit.

Pour ce qui est d'investir dans la reprise économique post-pandémie, nous prenons un certain nombre de mesures très importantes. À titre de député d'Ottawa-Centre, je parle en connaissance de cause. J'ai pu observer la façon dont toutes les mesures que nous avons prises ont aidé mes concitoyens, qu'il s'agisse du soutien au

revenu d'emploi ou de l'aide au loyer pour les petites entreprises. Je me suis entretenu avec des propriétaires de petites entreprises et des particuliers qui m'ont expliqué qu'ils ont ainsi pu tenir le coup durant la pandémie et réintégrer le marché du travail.

Cela dit, nous nous penchons sur les problèmes en matière d'abordabilité. Évidemment, le plus important est le logement abordable. Il faut construire plus de logements abordables et faire en sorte que l'accession à la propriété soit possible. Ces dernières semaines, j'ai visité des logements abordables de ma circonscription au Centre de santé communautaire Carlington. Au centre-ville, à l'angle de la rue Rochester et de l'avenue Gladstone, 140 nouvelles habitations sont en chantier et les familles ont commencé à y emménager. Il s'agit de l'un des plus importants projets résidentiels passifs réalisés grâce à l'aide du gouvernement du Canada pour que des particuliers et des familles puissent trouver un logement.

Dans le cadre du budget, nous investissons dans les soins dentaires. Certains diront peut-être que c'est le fruit d'une entente entre le Parti libéral et le NPD. Quoi qu'il en soit, c'est une mesure positive. C'est exactement ainsi que les Canadiens nous demandent toujours de collaborer pour concrétiser les bonnes idées. Je suis content que nous créions un régime de soins dentaires pour les Canadiens à revenu moyen ou faible en collaboration avec le Nouveau Parti démocratique.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone est extrêmement importante pour les citoyens de ma circonscription et pour moi. En fait, mon espoir est que nous atteignons une économie sans émission nette de carbone. Dans le cadre du plan de réduction des émissions, nous prenons des mesures concrètes pour investir dans le transport en commun. Chez moi, à Ottawa, nous prolongeons le réseau de train léger, qui fonctionne à l'électricité, et nous faisons l'acquisition d'autobus électriques pour encourager les gens à délaisser leur véhicule. Nous réalisons des progrès dans la transition vers la faible émission de carbone.

Je constate que mon temps de parole achève. Or, je pourrais parler de tant d'autres mesures favorisant la relance postpandémique qui non seulement aideront les Canadiens, mais qui rendront également l'économie plus résiliente alors qu'elle effectue une transition vers un environnement exempt de combustibles fossiles. Cela permettra aux Canadiens de survivre et de prospérer et fera du Canada une puissance économique mondiale.

• (1030)

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, au début de son intervention, mon collègue a parlé de la robustesse de l'économie canadienne à la veille de la pandémie, puis il a mentionné que le budget allait assurer le contrôle de la dette et du déficit. J'aimerais que le député dise si c'était une bonne idée pour le gouvernement d'ajouter 112 milliards de dollars à la dette avant le début de la pandémie et qu'il explique en quoi le budget permettra de contrôler la dette actuelle, compte tenu des commentaires du directeur parlementaire du budget, qui a dit que les fonds de relance n'étaient pas nécessaires et que le budget ne présentait pas l'ensemble des autres mesures promises.

M. Yasir Naqvi: Madame la Présidente, depuis que nous formons le gouvernement, nous investissons dans les Canadiens. Ici même, dans ma région, comme je l'ai dit, nous avons vu des investissements considérables dans les logements abordables. Dans le passé, sous le gouvernement conservateur précédent, le fédéral ne faisait absolument rien dans le secteur de la construction de logements abordables.

Le budget

D'ailleurs, j'ai eu l'honneur d'être député provincial en Ontario et, à l'époque, nous travaillions en étroite collaboration avec les municipalités et nous aurions tellement voulu que le gouvernement fédéral soit présent pour que nous puissions réellement nous attaquer au problème de l'itinérance chronique. C'est le genre d'investissements que le gouvernement actuel réalise.

Un autre exemple est l'Allocation canadienne pour enfants, qui vise à sortir des enfants de la pauvreté. Toutes ces mesures nous ont aidés à traverser la pandémie. Il est maintenant temps de travailler à de nouveaux plans de relance pour l'après-pandémie.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, dans le discours de mon collègue, j'ai entendu quelque chose que j'entends souvent: les Canadiens veulent qu'on travaille ensemble.

Mon collègue faisait référence à l'entente qu'il y a avec le NPD, mais je tiens à lui dire qu'il y a des Canadiens qui souhaitent une hausse des transferts en santé. C'est le cas de l'ensemble des provinces. Le Conseil de la fédération exige une hausse des transferts en santé.

Nous avons mobilisé l'ensemble des associations de médecins, que ce soit des médecins spécialistes ou omnipraticiens. Nous avons mobilisé également l'ensemble des grandes centrales syndicales qui ont des employés dans le secteur de la santé au Québec. Ils disent tous la même chose: il faut une hausse des transferts en santé.

Si mon collègue veut travailler pour les Canadiens, pourquoi n'y a-t-il absolument rien dans ce budget sur la hausse des transferts en santé?

[Traduction]

M. Yasir Naqvi: Madame la Présidente, nous reconnaissons tous que la santé est une responsabilité très importante qui relève à la fois du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Depuis la mise en place du régime universel de soins de santé, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux travaillent en très étroite collaboration pour servir la population de l'ensemble du pays.

D'ailleurs, pendant la situation d'urgence sanitaire causée par la pandémie, les deux ordres de gouvernement, ainsi que les municipalités, qui doivent fournir les services de santé publique, ont uni leurs efforts pour veiller à ce qu'on dispose des ressources nécessaires pour aider les Canadiens à traverser la pandémie. Des ressources supplémentaires ont été fournies pour les hôpitaux, les lits aux soins intensifs et les établissements de soins de longue durée. Nous pouvons évidemment faire mieux. Nous devons en faire davantage, mais nous allons continuer de travailler en collaboration avec les provinces et les municipalités.

• (1035)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, je tiens à mentionner que la circonscription du secrétaire parlementaire, tout comme la mienne, a été touchée par les barrages illégaux qui ont exercé des pressions supplémentaires sur les entreprises. Dans ma région, la municipalité accuse encore un manque à gagner de plusieurs millions de dollars à cause des mesures qu'on a dû prendre pour répondre à l'obstruction illégale de la circulation. Les jeunes, les personnes handicapées et les personnes qui se situent au bas de l'échelle de l'emploi ont également subi des pertes.

Le secrétaire parlementaire s'engage-t-il à dédommager la ville de Windsor après les barrages illégaux qui ont coûté des milliards de dollars au pays, et qui coûtent encore des millions à l'échelle locale, en particulier dans l'une des régions les plus éprouvées au Canada.

M. Yasir Naqvi: Madame la Présidente, je suis d'accord avec le député: les barrages et le siège illégal ont porté un dur coup à nos villes respectives et à leur économie. Je me réjouis vraiment de voir que, dans le cas d'Ottawa et de Windsor, le gouvernement fédéral a fait des investissements pour aider les petites entreprises locales à se remettre d'une partie des pertes encourues lors du siège. Nous devons veiller à ce que ce genre de situation ne se reproduise jamais et aider les villes d'Ottawa et de Windsor ainsi que les citoyens, les familles et les petites entreprises qui s'y trouvent à prospérer de nouveau.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de partager mon temps de parole avec mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie.

C'est un grand privilège d'intervenir à la Chambre pour appuyer le présent budget. D'entrée de jeu, je tiens à dire qu'aucun budget n'est parfait. Tout exercice budgétaire propose de très nombreuses dispositions auxquelles il est possible de souscrire et, bien sûr, de nombreuses autres qui suscitent le désaccord. Le présent budget ne diffère pas à cet égard, et le NPD continuera d'exercer des pressions pour faire inclure dans le budget les politiques progressistes que nous avons jusqu'ici préconisées et qui à notre connaissance sont indispensables pour les Canadiens.

Cependant, je prends la parole aujourd'hui pour appuyer ce budget, aussi imparfait soit-il, pour quelques raisons essentielles. En tant que porte-parole du Nouveau Parti démocratique du Canada en matière de santé, j'ai le privilège unique de pouvoir perpétuer la tradition des grands porte-parole en matière de santé qui m'ont précédé, en remontant jusqu'à Tommy Douglas, qui est considéré comme le père du régime universel d'assurance-maladie dans ce pays. Après avoir examiné ce budget, je pense que ses parties les plus cruciales, et la raison pour laquelle tous les collègues dans cette enceinte devraient appuyer ce budget de façon non partisane au nom de leurs concitoyens, sont les éléments historiques qu'il contient et qui amélioreraient la santé des Canadiens. Je vais me concentrer sur deux de ces éléments: les soins dentaires et l'assurance-médicaments.

Tous les Canadiens savent qu'il y a un an, les libéraux de cette Chambre ont voté contre les soins dentaires pour les Canadiens. Un an plus tard, nous sommes en situation de gouvernement minoritaire et, grâce au travail acharné de 25 députés néo-démocrates et du Nouveau Parti démocratique du Canada, le présent budget prévoit un financement de 5,3 milliards de dollars sur cinq ans et de 1,7 milliard de dollars par année par la suite pour un programme de soins dentaires à l'intention des millions de familles qui n'ont pas d'assurance privée dans ce pays, qui n'ont pas accès aux soins dentaires et dont le revenu annuel est de 90 000 \$ ou moins, sans aucuns frais pour les personnes dont le revenu annuel est de 70 000 \$ ou moins.

Le budget

Ce budget prévoit des fonds pour offrir immédiatement, en 2022, des soins dentaires aux enfants de moins de 12 ans, puis l'année prochaine, en 2023, à tous les enfants de moins de 18 ans, aux personnes âgées et aux personnes handicapées. En 2025, la mise en œuvre serait complète pour toutes les personnes qui répondent au critère de revenu. Cela signifie que 6,5 millions de Canadiens, au moins, auront accès à des soins dentaires élémentaires au cours des 36 prochains mois grâce à ce budget.

J'aimerais m'étendre un instant sur les soins dentaires. Je crois que tout le monde sait intuitivement, sans être médecin ni un professionnel de la santé, que les soins dentaires sont un élément essentiel de la santé globale. En fait, il est inconcevable que nous ayons un régime public de soins de santé qui couvre tout notre corps, mais exclut une partie de notre bouche, à partir des amygdales. C'est non seulement illogique, mais aussi ridicule sur le plan médical. Une mauvaise santé buccodentaire est liée à d'autres problèmes de santé graves, notamment des problèmes cardiaques, des complications liées au diabète et même un faible taux de natalité et des naissances prématurées chez les femmes. Une mauvaise santé buccodentaire peut même tuer.

Les Canadiens sont fiers, et je crois bien que cela concerne les députés de toutes les allégeances politiques, d'avoir un régime public de soins de santé, ce qui signifie que tout le monde, quels que soient sa situation sociale et son revenu, a accès à des soins de santé primaires. Ce n'est toutefois pas le cas pour les soins dentaires, qui relèvent plutôt d'un régime d'accès privé à deux paliers, ce qui est contraire à la façon de concevoir les soins de santé dans ce pays.

Je dois également souligner que cela ne se limite pas à la santé physique. Les personnes ayant une mauvaise santé bucco-dentaire ou de mauvaises dents souffrent également d'énormes problèmes de santé mentale. Tous les partis de cette assemblée ont accordé une grande importance à la santé mentale. Je tiens à féliciter mes collègues, même ceux du Parti conservateur, qui ont soulevé le sujet d'un certain nombre de lacunes importantes dans notre système de santé public sur le plan de la santé mentale. Hier encore, un député conservateur s'est levé à la Chambre pour lancer un appel enflammé en faveur de la mise en place d'une ligne téléphonique de prévention du suicide dans ce pays. La santé mentale des personnes à qui il manque des dents de devant, des personnes qui vivent avec des douleurs chroniques et des personnes âgées qui n'ont plus de dents dans la bouche et ne peuvent pas se payer des prothèses dentaires a une incidence énorme sur l'estime de soi et le bien-être mental. Nous devrions nous en préoccuper autant que de toute autre question de santé mentale.

• (1040)

Il y a, bien sûr, des répercussions économiques. Les personnes qui ont de mauvaises dents voient leurs aspirations professionnelles interrompues. Les députés peuvent imaginer l'entretien d'embauche d'un candidat qui se présente et à qui il manque des dents de devant. Nous portons des jugements sur les gens, et les gens sont gênés par l'état de leurs dents parce qu'elles sont sur leur visage. C'est ce que nous présentons au monde. Je pense qu'il est grand temps que nous offrions l'accès à des soins dentaires à tous les Canadiens pour des raisons économiques, physiques, mentales et émotionnelles.

Étonnamment, les soins dentaires ont toujours été destinés à faire partie de notre système de santé public. Dans les années 1960, la commission Hall a recommandé que les soins dentaires fassent partie de notre système de santé public, et la seule raison pour laquelle

cette recommandation n'a pas été mise en œuvre à l'époque n'était pas le coût, mais le fait que l'on estimait que le Canada n'avait pas suffisamment de dentistes pour fournir les services. Ce n'est plus le cas. Quelle est la réalité aujourd'hui? C'est que 35 % des Canadiens, soit environ 13 millions de Canadiens, n'ont accès à aucune assurance dentaire, et c'est une sous-estimation du problème, car beaucoup d'autres ont une couverture insuffisante, de qualité inférieure ou sporadique, avec des frais élevés, des limites annuelles ou des franchises élevées.

Ce budget, grâce à notre travail, vise à remédier à ce problème. Les néo-démocrates croient passionnément et avec ferveur à l'accès universel aux soins de santé publics. Nous considérons donc ce budget comme un pas vers notre objectif ultime, soit l'accès universel aux soins dentaires pour tous les Canadiens, peu importe le poids de leur portefeuille, par l'entremise de notre système de santé public, comme pour toute autre intervention médicale, qu'il s'agisse d'une jambe cassée, d'une chirurgie cardiaque ou d'une opération de la cataracte. Une dent cassée ou un problème de santé bucco-dentaire ne devrait pas être différent.

J'aimerais mentionner brièvement quelques-uns des éléments clés qui doivent faire partie d'un régime de soins dentaires. Nous devons créer un régime offrant une bonne gamme de services, comparable à tout régime normal actuellement en place pour les Canadiens, y compris les régimes dont nous disposons en tant que députés. Je veux voir un barème d'honoraires approprié, afin que tous les professionnels dentaires qui fournissent ces services soient rémunérés équitablement pour leur temps et leur compétence. Nous tenons à ce que tous les professionnels dentaires participent à la création de ce plan, non seulement les dentistes, mais aussi les hygiénistes dentaires, les assistants dentaires, les denturologistes et les thérapeutes dentaires. Nous voulons construire un système fondé sur la prévention de la carie et des maladies bucco-dentaires parce qu'en fin de compte, cela permettra d'économiser de l'argent.

À l'heure actuelle, nous nous leurrions si nous croyons qu'ignorer ce problème est économiquement intelligent, car les Canadiens se présentent chaque jour, en nombre record, dans les salles d'urgence de toutes les provinces et de tous les territoires du pays pour des problèmes dentaires. En fait, on me dit que la première raison pour laquelle les enfants se présentent aux urgences dans ce pays est une mauvaise santé bucco-dentaire.

J'aimerais parler brièvement de l'assurance-médicaments, car ce budget comprend également des mesures, sous la pression des néo-démocrates, visant à mettre en place une assurance-médicaments nationale et universelle. Ce budget prévoit l'obligation de déposer une loi sur l'assurance-médicaments d'ici la fin de l'année prochaine et de charger l'Agence canadienne des médicaments d'élaborer une liste nationale des médicaments assurés, deux des mesures recommandées dans le rapport Hoskins qui font partie de ce que réclame depuis longtemps le NPD.

Le budget

Les néo-démocrates croient qu'une couverture publique complète des médicaments devrait être en place pour tous les Canadiens le plus rapidement possible. Chaque année, comme pour les soins dentaires, des millions de Canadiens sont contraints de se passer de leurs médicaments sur ordonnance, simplement parce qu'ils ne peuvent pas se les payer. Encore une fois, il existe des soins de santé à deux vitesses dans ce pays. Si les gens sont riches, ils peuvent se procurer des médicaments; s'ils sont pauvres, ils ne le peuvent pas. C'est contraire aux valeurs canadiennes. Un Canadien sur cinq, soit sept millions et demi de citoyens, n'a pas d'assurance pour les médicaments sur ordonnance ou a une assurance inadéquate, et, paradoxalement, les prix que paient les Canadiens sont parmi les plus élevés au monde pour les médicaments sur ordonnance.

En vertu de l'entente conclue entre les néo-démocrates et les libéraux, nous visons à corriger cette situation. Nous le ferons en obligeant le dépôt d'un projet de loi, en créant un formulaire national pour les médicaments essentiels et en créant un programme d'achat en vrac, afin que nous puissions commencer à économiser de l'argent.

Je voudrais terminer en disant que l'assurance-médicaments permet d'économiser de l'argent. Elle permettrait au pays d'économiser 5 milliards de dollars par année; elle permettrait aux entreprises d'économiser 16,6 milliards de dollars par année; les familles verraient leurs frais de médicaments réduits de 6,4 milliards de dollars; les économies annuelles seraient de 750 \$ pour l'entreprise moyenne et de 350 \$ pour les familles. C'est une question de bon sens économique. J'exhorte tous mes collègues à appuyer ce budget.

• (1045)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député de son intervention aujourd'hui.

Au début de son discours, le député a parlé du désir du NPD de travailler avec le gouvernement afin de faire avancer certaines de ses priorités. En effet, je dirais que, dans un Parlement minoritaire, c'est exactement ce que les partis de cette Chambre devraient faire. Je pense que les députés du NPD ont saisi l'occasion de faire avancer certains de leurs propres objectifs, et c'est conforme à cela. Ils cherchent à défendre l'intérêt des Canadiens, au lieu de se contenter d'essayer de marquer des points politiques faciles en critiquant le gouvernement à chaque occasion. Toutefois, comme le député l'a indiqué dans son discours, il continuera à demander des comptes au gouvernement lorsque son parti et lui le jugeront bon.

Je me demande si le député pourrait nous dire s'il voit ou non, dans cette occasion que les députés néo-démocrates se sont donnée, la possibilité de faire véritablement avancer les choses pour les Canadiens.

M. Don Davies: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question à la fois très perspicace et légitime.

La dernière fois que le Canada a eu deux gouvernements minoritaires d'affilée où les libéraux étaient au pouvoir et le NPD détenait les clés d'un équilibre du pouvoir, nous avons obtenu le régime d'assurance-maladie, la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. C'était en 1965. Il me semble que si nous demandions aujourd'hui aux Canadiens ce dont ils sont le plus fiers en tant que Canadiens, ils répondraient que c'est de notre système de santé public qui a été créé par des partis travaillant de concert,

dans ce cas, dans les années 1960, par les libéraux et les néo-démocrates.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Nous avons eu deux gouvernements minoritaires de suite, avec les libéraux au pouvoir et le NPD qui détient les clés d'un équilibre du pouvoir. Nous utilisons ce pouvoir, de ce côté-ci de la Chambre, pour travailler de manière constructive pour les Canadiens afin de mettre en place des programmes qui montrent que le Parlement fonctionne.

Je dirai pour conclure que, par définition, les situations de gouvernement minoritaire obligent les partis à travailler ensemble. Rien ne se fait s'ils ne cherchent pas de terrain d'entente, et c'est ce que les néo-démocrates font pendant cette législature. Je me réjouis à l'idée de travailler ensemble pour le bien des Canadiens.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Vancouver Kingsway de son discours.

En ce moment, je suis fascinée d'entendre parler le NPD, entre autres, de programme de soins dentaires, surtout que les libéraux disent que c'est leur façon d'aider les aînés.

J'aimerais aller plus loin parce que le NPD a voté en faveur de la motion du Bloc québécois qui reconnaissait, l'an dernier, que les aînés étaient déjà défavorisés et qu'il fallait augmenter la pension de la Sécurité de vieillesse.

Qu'ont fait les néo-démocrates de cette position-là? Ont-ils renié leur position pour défendre davantage les aînés? Dans ce budget libéral-NPD, il n'y a absolument rien du tout pour aider les aînés.

• (1050)

[Traduction]

M. Don Davies: Madame la Présidente, je peux dire à ma collègue que je suis député depuis 14 ans et que je ne sais combien d'aînés n'ayant pas accès à des soins dentaires sont venus à mon bureau. J'ai reçu à mon bureau des aînés qui n'avaient pas de dents. La députée peut-elle imaginer l'impact sur la nutrition et sur la santé buccodentaire lorsqu'une personne n'a plus de dents?

Ce budget prévoit que l'an prochain, tous les aînés ayant un revenu annuel inférieur à 70 000 \$ et n'ayant pas d'assurance dentaire, autrement dit presque tous les aînés de ce pays, auront accès à un régime public de soins dentaires.

La députée a demandé ce qu'il y a dans le budget pour les aînés. Eh bien, je répondrai qu'il prévoit la plus forte expansion du régime public de soins de santé en un demi-siècle et que tous les aînés du pays, y compris au Québec, auront droit à des soins dentaires. La députée devrait y être favorable ou expliquer aux aînés du Québec pourquoi elle va se prononcer contre le projet de loi qui leur permettrait d'obtenir des soins dentaires. Je la mets au défi de demander aux aînés du Québec ce qu'ils en pensent.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, je commencerai par remercier le député de Vancouver Kingsway de défendre le régime public de soins de santé, dont l'assurance-médicaments et l'assurance dentaire sont deux exemples.

Le budget

Ma question concerne l'entente de soutien et de confiance que les néo-démocrates ont signée avec le parti au pouvoir et qui mentionne un plan pour mettre fin progressivement aux subventions aux combustibles fossiles. Cependant, nous savons que ce budget propose aussi un nouvel investissement de 7,1 milliards de dollars dans une nouvelle subvention pour le captage et le stockage du carbone. Voici ma question au député: est-ce que cela le préoccupe?

M. Don Davies: Madame la Présidente, en un mot: oui. Je partage les préoccupations de mon collègue au sujet de la crise climatique. Comme je l'ai dit au début de mon discours, nous ne souscrivons pas à tout ce que contient ce budget, et nous n'avons pas non plus pu obtenir la réalisation de toutes les priorités des néo-démocrates dans l'entente de soutien sans participation. Nous avons négocié du mieux que nous pouvions.

Je pense que nous devons faire beaucoup plus, et de manière beaucoup plus urgente, pour prendre au sérieux la crise climatique. Cela inclut l'élimination progressive et immédiate de toutes les subventions aux combustibles fossiles, ainsi que la transition immédiate vers des formes d'énergie durables. Nous ne pouvons plus attendre, et je partage la passion du député et son sentiment d'urgence à l'égard de la santé de notre planète. Nous devons pousser le gouvernement à aller beaucoup plus loin, beaucoup plus vite.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, cela me fait extrêmement plaisir de participer à cette discussion, à ce débat très important. Je tiens à souligner l'excellent discours de mon prédécesseur, le député de Vancouver Kingsway, qui a vraiment présenté la vision progressiste et humaniste des gains concrets que le NPD veut obtenir pour les gens, pour les citoyens et les citoyennes, pour les locataires, pour les aînés, pour les personnes en difficulté et les personnes démunies.

Quoique imparfait, ce budget contient des choses intéressantes et je vais en parler. Il y a des éléments que le NPD a réussi à obtenir et d'autres qu'il n'a pas encore eus, mais sur lesquels il va continuer à travailler.

Cela découle aussi du fait que les Québécois et les Canadiens ont renvoyé un gouvernement minoritaire au Parlement à Ottawa, avec à peu près la même proportion de députés qu'avant pour chaque parti. Les électeurs nous ont dit de travailler ensemble et de trouver des solutions, un peu comme Jack Layton nous le disait à l'époque. D'ailleurs, notre slogan de 2011 était « Travaillons ensemble ». Au NPD, nous avons donc utilisé notre rapport de force, le fait que nous détenons la balance du pouvoir, pour négocier avec ce gouvernement minoritaire et faire des gains et des progrès.

Je vais revenir moi aussi sur le gain très concret qu'est l'accès à des soins dentaires. C'est une percée majeure. Au NPD, nous avons toujours été très fiers d'être l'instigateur de notre système de santé public, universel et gratuit. Ce système doit toujours être amélioré, certes, et on s'entend évidemment sur le fait que les transferts aux provinces doivent être bonifiés.

Le système présente une situation absurde où certaines parties du corps sont assurées par le régime public, contrairement à d'autres parties. Par exemple, mon cœur est assuré, mes poumons sont assurés, mais pas mes dents ni mes yeux. C'est comme si le corps humain était un casse-tête dont certains morceaux sont assurés, mais pas d'autres. Les soins dentaires, c'est un morceau majeur.

Lors de la dernière campagne électorale, quand je faisais du porte-à-porte et que je parlais aux gens de Rosemont—La Petite-

Patrie, de Montréal et du Québec en général, les gens étaient très contents et très réceptifs à cette proposition du NPD d'offrir des soins dentaires accessibles et gratuits aux gens gagnant moins de 90 000 \$ par année.

Je pense que ce budget offre un plan de match clair. Dès cette année, les enfants de moins de 12 ans auront accès à des soins dentaires gratuits. À partir de l'année prochaine, ce sera au tour des adolescents, des personnes aînées de 65 ans et plus et des personnes en situation de handicap. À la troisième année du plan, ce sera au tour de l'ensemble des ménages, des familles et des individus qui gagnent moins de 90 000 \$ par année. C'est donc un tiers des gens qui vont avoir accès à des soins dentaires, alors qu'ils n'en ont pas actuellement.

On sait l'impact considérable que cela a sur la vie des gens, et particulièrement sur leurs portefeuilles, parce que cela coûte vraiment extrêmement cher. Si les gens doivent payer de leur poche et qu'ils n'en sont pas capables, ils ne se feront pas nettoyer les dents ni soigner, alors qu'ils le devraient.

Je pense que cela a des conséquences sur l'estime de soi, sur la vie personnelle et sur la vie professionnelle, quand cela en vient au choix des carrières. La qualité des soins dentaires est donc une question de classes sociales et je suis très fier de voir que le NPD, parti de l'opposition, a fait inscrire ce dossier dans le budget et que cela va donner des résultats concrets aux gens.

Il n'est pas question ici de créer un programme fédéral avec des cliniques dentaires fédérales et des dentistes fédéraux. Il s'agit plutôt d'une assurance qui va rembourser les factures des gens admissibles à ce programme. Les factures seront donc payées par le gouvernement et non par les citoyens de leur poche, ce qui fera économiser des milliers de dollars par année à des familles au Québec et partout au Canada.

Je suis aussi très content que nous ayons un plan de match par rapport à l'assurance-médicaments. Les premières étapes du rapport Hoskins seront mises en œuvre par l'entremise d'un projet de loi qui doit être déposé l'année prochaine. Ce serait une avancée majeure.

Nous payons nos médicaments beaucoup trop cher. Cela a des effets négatifs sur les travailleurs et les travailleuses, sur les entreprises et sur le gouvernement. Une assurance-médicaments publique universelle, évidemment négociée avec les provinces, constituerait une percée qui serait bénéfique pour tout le monde. Cela est demandé par la société civile québécoise, par l'Union des consommateurs du Québec, par la FTQ, par la CSN et par la CSQ.

Au NPD, nous pensons que cela peut se faire en offrant au Québec un droit de retrait avec pleine compensation financière. Cependant, nous avons l'impression que les avantages seraient tellement grands que ce serait très intéressant pour tout le monde en fin de compte, tant pour les travailleurs que pour les employeurs.

Le budget

• (1055)

On voit que le coût des assurances complémentaires est faramineux. Il monte en flèche depuis des années. Il y a des travailleurs qui doivent souscrire à ces régimes d'assurance complémentaire avec leur emploi. Notamment, j'ai rencontré des gens qui travaillent à temps partiel dans des épicerias à Montréal et 25 % de leur salaire sert à payer ces assurances d'entreprise, ces assurances complémentaires. Donc, avoir une assurance-médicaments publique universelle pourrait représenter pratiquement 25 % d'augmentation de salaire pour les gens qui travaillent à temps partiel, notamment dans des épicerias.

Un autre gain majeur que nous avons obtenu dans ce budget, c'est une redéfinition du terme « logement abordable ». Sous les libéraux, le logement abordable à Montréal pouvait être de 2 225 \$ par mois selon les règles de la SCHL. C'est complètement absurde et déconnecté de la réalité. Nous avons négocié une revue de cette définition pour que cela ne dépasse pas 80 % du prix moyen du logement dans une municipalité. Pour les Montréalais et les Montréalaises, cela veut dire 730 \$ par mois pour un logement abordable. C'est toute une différence. Nous venons de faire baisser d'environ 1 500 \$ le prix d'un logement considéré abordable dans les projets de la SCHL, mais nous faisons aussi passer le pourcentage de logements abordables obligatoires de 20 à 40 % dans les projets. Alors, je suis particulièrement fier de cela. L'accès à la propriété et le fait d'être capable de payer son loyer sont une grande préoccupation pour les gens. Encore une fois, lors des dernières élections, les gens nous ont beaucoup parlé de santé et de logement. Il y a une grave crise du logement à Montréal depuis des années et au Québec aussi en général. Nous devons être fiers de ce gain.

Là où le budget est insuffisant, c'est en ce qui concerne l'environnement et la crise climatique. Nous aurions aimé voir beaucoup plus d'ambitions et d'actions de la part du gouvernement libéral. On coupe une petite subvention aux compagnies pétrolières, mais on en crée une nouvelle qui est considérable avec ce crédit d'impôt pour la captation du carbone, qui est une technologie inefficace. C'est une espèce de baguette magique technologique qui ne permettra pas de réduire considérablement nos émissions de gaz à effet de serre. Là-dessus, le manque de résultats concrets des libéraux est flagrant. Leur plan d'action de réduction des gaz à effet de serre n'est pas suffisant pour l'instant. On nous parlait d'une cible entre 40 et 45 % de réduction. Premièrement, cela ne répond pas aux exigences du GIEC établies à au moins 50 %, ce qui était la plateforme du NPD. Dans la fourchette de 40 à 45 % de réduction, on prend la plus petite valeur, c'est-à-dire 40 %. Ensuite, pour le secteur pétrolier, c'est 31 % de réduction. Donc, on fait un cadeau au secteur pétrolier alors que c'est celui, entre autres, qui devrait faire le plus d'efforts avec le secteur des transports.

Dernièrement, j'ai été un peu abasourdi. On a appris que, pour la première fois depuis que les libéraux sont au pouvoir, les émissions de gaz à effet de serre au Canada avaient diminué, mais c'est pour l'année 2020. En 2020, l'économie était arrêtée à cause de la pandémie mondiale. Donc, ils se réjouissent du fait que cela a baissé alors qu'ils n'ont rien à voir là-dedans et que l'économie était à un niveau presque nul. Il n'y avait plus de camions et d'automobiles dans les rues, il n'y avait plus de transport et il n'y avait plus de production. Ce n'est pas comme cela que nous allons réussir à remplir nos obligations internationales et à donner un futur plus rassurant et enviable à nos enfants et à nos petits-enfants. Ce n'est pas avec des décisions comme le projet d'exploitation de Bay du Nord qui, heureusement, n'est pas dans le budget; c'est un arrêté ministériel. Ce

n'est pas avec une décision comme le projet d'exploitation de Bay du Nord qu'on va aller dans la bonne direction alors qu'on va, encore une fois, augmenter la production pétrolière au pays dans le cadre d'un projet absolument irresponsable. Oui, l'extraction de ce type de pétrole est moins polluante que les sables bitumineux, nous en convenons, mais on n'a pas diminué les sables bitumineux non plus de l'autre côté. Ce pétrole produit 85 % de sa pollution lorsqu'il est brûlé, lorsqu'il est consommé. Donc, s'il est consommé à l'étranger parce que nous l'avons exporté, il ne fait pas partie de notre bilan, ce qui est complètement irréaliste, anti-scientifique et hypocrite alors qu'il devrait être considéré et compté parce que c'est nous qui avons décidé de faire cette extraction.

Nous sommes extrêmement déçus des mesures climatiques et environnementales dans le budget libéral. Nous avons réussi à faire des gains pour les gens, mais nous continuerons à travailler fort sur certains enjeux, dont l'environnement.

• (1100)

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, je suis heureuse de pouvoir demander au député s'il a eu l'occasion de se rendre en Saskatchewan, à Estevan, et d'entendre directement ceux qui ont fait un travail extraordinaire pour créer les technologies de captage et de stockage du carbone dans notre province.

De plus, voit-il un intérêt dans le fait que des mines de charbon sont en cours d'exploitation partout dans le monde et qu'elles ont besoin de notre technologie, et que ce serait peut-être une façon extraordinaire pour nous d'agir de façon positive pour le climat mondial?

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

J'ai effectivement déjà eu l'occasion d'aller en Saskatchewan. Je n'ai pas rencontré ces travailleurs dont elle a parlé, mais j'ai rencontré beaucoup de travailleurs et de travailleuses qui étaient préoccupés par leur avenir et qui voulaient continuer à avoir un bon emploi pour être capables de payer leur maison et les études de leurs enfants.

C'est pour cette raison que l'idée d'une transition équitable est si importante pour le NPD. Je pense que les technologies comme la captation du carbone reportent le problème à plus tard et ne sont pas très efficaces. Il faut une transition énergétique dans le cadre de laquelle on va donner de la formation professionnelle à ces familles, à ces travailleurs et à ces travailleuses afin qu'ils puissent continuer à travailler dans la dignité, mais avec des énergies propres et renouvelables. Je pense qu'il existe un potentiel incroyable en Saskatchewan qui attend simplement d'être développé.

Le budget

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, la Banque de l'infrastructure du Canada offre des possibilités d'investissements en capital, et l'un des aspects importants des investissements en capital est d'assurer une transition écologique. Un bon exemple de cela se trouve à Brampton, où des autobus à zéro émission seront mis en service à la suite d'ententes entre la ville de Brampton et la Banque de l'infrastructure du Canada. Je me demande si mon collègue pourrait nous faire part de ses réflexions sur le rôle positif que pourrait avoir la Banque de l'infrastructure du Canada sur les investissements nécessaires à la transition écologique.

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

La Banque de l'infrastructure du Canada, au NPD, nous l'appelons la « banque de privatisation », parce qu'elle est vraiment régie par une logique de marché où les investisseurs obtiennent des garanties de rendement et de profits. Les projets vont donc d'abord et avant tout être choisis dans une perspective de rendement, et non en fonction de leur utilité publique.

C'est sur ce plan que nous éprouvons des difficultés, au NPD. Nous voudrions voir la Banque de l'infrastructure du Canada devenir réellement une banque publique qui sert les intérêts publics, non pas une banque qui offre des rendements garantis à des investisseurs privés. Dans ce dernier cas, les choix qu'on fera ne serviront pas nécessairement la transition énergétique ou le bien-être de la population en général. Ils serviront simplement celui des actionnaires.

● (1105)

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, il y a deux choses dans la vie: les belles paroles et les actions concrètes. Dans son discours, le député de Rosemont—La Petite-Patrie a dénoncé l'inaction climatique du gouvernement. Or, hier, nous avons voté sur un sous-amendement qui demandait des actions concrètes.

Dans son discours, mon collègue a dit que le NPD avait fait beaucoup de gains pour les aînés. Les pensions de vieillesse n'ont cependant pas été augmentées à partir de 65 ans.

Pourtant, dans le sous-amendement sur lequel nous avons voté hier, nous proposons cela. Nous proposons également d'augmenter les transferts en santé vers le Québec, ce sur quoi le député prétend être d'accord la plupart du temps, sans oublier que nous voulions des actions concrètes.

Nous avons maintenant droit à un discours qui met en avant que le NPD est bon, qu'il a une alliance, qu'il est content et qu'il fait des gains. Or concrètement, les gens de sa formation politique ont voté hier contre les citoyens du Québec et contre les aînés.

J'aimerais qu'il m'explique le vote des néo-démocrates. En effet, lorsqu'on parle de balance du pouvoir, je pense qu'une occasion en or a été ratée hier.

M. Alexandre Boulerice: Madame la Présidente, cela me fait plaisir de répondre à mon collègue. Je suis très fier d'avoir obtenu des gains concrets pour les Québécois et les Québécoises.

Nous avons obtenu des gains pour les soins dentaires pour les personnes les plus pauvres et pour la classe moyenne. Nous avons obtenu des gains pour les locataires qui en arrachent et pour les Québécois qui ont de la difficulté à payer leur loyer. Nous avons obtenu des gains pour les travailleurs qui paient trop cher leurs médicaments. Nous avons obtenu des gains pour une fiscalité beaucoup plus équitable. Les soins dentaires sont importants pour les aînés.

Je suis capable de dire tout ce que le NPD a obtenu. Qu'a obtenu le Bloc québécois, quant à lui?

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, j'avais initialement prévu de parler pendant 20 minutes, mais j'ai ensuite entendu dire que le député de Richmond Hill avait des éléments très importants à apporter au débat, alors je partagerai mon temps de parole avec lui aujourd'hui. J'ai hâte d'entendre son discours.

Je commencerai par dire que je suis très heureux que le gouvernement ait pu conclure une entente de soutien sans participation avec le NPD pour les prochains budgets qui seront présentés à la Chambre. Je pense qu'il est bon d'avoir la capacité de travailler avec d'autres partis politiques sur les questions importantes pour les Canadiens.

Je dis cela parce que, très souvent, ce que nous entendons, notamment de la part des députés d'en face, ne sont que critiques excessives et commentaires hyperpartisans. Ces députés-là préfèrent pointer des personnes du doigt plutôt que d'essayer de travailler pour atteindre les objectifs des Canadiens. Nous avons donc conclu une entente de soutien sans participation.

Les députés conservateurs me chahutent déjà là-dessus, et je ne peux m'empêcher de me rappeler que, plus tôt dans le débat, le député de Miramichi-Grand Lake a critiqué cette entente de soutien sans participation. Il a dit, et je vais paraphraser parce que je n'ai pas la citation exacte, que les Canadiens n'ont pas voté pour cela, qu'ils n'ont pas voté pour une entente entre le NPD et les libéraux comme celle-ci et qu'ils ne voulaient rien savoir de tout cela. Il a été extrêmement critique à ce sujet.

Cependant, les députés veulent-ils entendre quelque chose? Par le plus ironique des hasards, alors que l'hypocrisie suinte ici avec ce commentaire, ce même député, le député de Miramichi-Grand Lake, était membre du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick.

Lorsqu'ils n'ont pas formé le gouvernement en 2018, ce député et ses collègues ont choisi de conclure une entente de soutien sans participation avec, écoutez bien, le parti populiste de droite, l'Alliance des gens. Pendant 18 mois, ce député a participé à une entente de soutien sans participation, à l'échelon provincial, au Nouveau-Brunswick, et pourtant il a eu le culot et l'audace de se lever à la Chambre et d'insister sur le fait que les Canadiens n'ont pas voté pour l'entente conclue entre le NPD et les libéraux.

Je pense que l'hypocrisie des députés d'en face est absolument remarquable, et nous le constatons à tous les coups, mais ils continuent de me chahuter maintenant.

Le budget

Je ne veux pas me laisser entraîner à parler uniquement du député de Miramichi-Grand Lake, mais la bonne nouvelle, c'est que je parlerai aussi du Nouveau-Brunswick dans mon discours, car il a mentionné le fait que le Nouveau-Brunswick n'a pas beaucoup de bornes de recharge.

Eh bien, j'ai de bonnes nouvelles pour lui en ce qui concerne les véhicules écologiques. Le gouvernement investit 1,7 milliard de dollars sur cinq ans en vue de prolonger le programme Incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission jusqu'en mars 2025...

Des voix: Oh, oh!

• (1110)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre.

Il y a beaucoup de chahut de la part de l'opposition. Je leur demanderais simplement de garder leurs réflexions pour eux, ou de les écrire s'ils ont peur de les oublier, car il y aura une période de questions et d'observations, et ce sera le moment d'exprimer leurs préoccupations ou leur opinion.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je vois que j'ai mis le député de Miramichi—Grand Lake dans tous ses états. C'est à cause, certainement, de l'hypocrisie que j'ai révélée il y a quelques instants seulement.

Néanmoins, nous investissons dans ces bornes de recharge partout au pays. En fait, le gouvernement fédéral a déjà contribué à l'installation de plus de 1 500 bornes de recharge dans tout le pays. Plus tard cette année, le Parti libéral tiendra la réunion de son caucus national à St. Andrews by-the-Sea, au Nouveau-Brunswick. Ma femme et moi assisterons à ce congrès et nous conduirons notre voiture électrique de Kingston, en Ontario, à St. Andrews by-the-Sea, au Nouveau-Brunswick.

J'ai hâte de donner au député une mise à jour complète des divers postes de recharge où nous nous serons arrêtés en cours de route, y compris ceux du Nouveau-Brunswick, afin qu'il puisse constater la valeur d'un véhicule électrique et la possibilité de se déplacer librement d'un bout à l'autre du pays avec un véhicule électrique. Plus tard, peut-être à l'automne, j'aurai l'occasion d'informer le député du succès de notre voyage et de lui dire si ma femme et moi sommes revenus en un seul morceau.

J'aimerais également aborder une autre partie, très importante, de ce budget.

M. Jake Stewart: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je suis flatté que le discours du budget du député porte entièrement sur moi. J'adore ce genre de promotion, mais le discours du budget est censé porter sur le budget. Aussi fier que je sois de recevoir son appui répétitif, ce que j'apprécie, vraiment...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): C'est une question de débat. Le député sait très bien qu'il y a beaucoup de latitude dans le débat, et le secrétaire parlementaire parle de ce qui est dans le budget.

Il y a également eu du chahut, et des gens ont parlé pendant que le député prononçait son discours. Si les députés ont peur d'oublier ce qu'ils veulent demander et qu'ils ne sont pas en mesure de l'écrire parce qu'ils n'ont pas de papier, je suis sûre que les pages se feraient un plaisir de leur apporter un bloc-notes et un stylo.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'appuie de tout cœur la province du Nouveau-Brunswick. J'ai hâte que plus de

150 députés libéraux se rendent dans la province du député, dans moins de six mois. Ce sera certainement une excellente occasion de visiter et de voir les choses incroyables que sa province a à offrir, et je m'en réjouis. Il est un peu exagéré de dire que je l'appuie ou que je soutiens sa politique, comme il l'a laissé entendre. Ce n'est certainement pas le cas.

Je veux revenir à ce dont je parlais à propos des véhicules électriques. Ce n'est pas la première fois que j'en parle dans cette assemblée, et je suis très encouragé de voir non seulement ce budget contribuer aux véhicules électriques utilisés à des fins personnelles, mais aussi les changements et les ajouts précis au budget qui iront aux véhicules à émission zéro de poids moyen et lourd. C'est là que nous avons beaucoup de travail à faire.

À mon avis, sur le marché des véhicules électriques, en ce qui concerne les petits véhicules utilisés par les particuliers et les familles, nous avons atteint le point de non-retour. Ces véhicules seront très nombreux d'ici quelques années. Les gens les utiliseront dans tout le pays, cela ne fait aucun doute. Ce sur quoi nous devons vraiment nous concentrer, ce sont les véhicules moyens et lourds. C'est pourquoi je suis très heureux de voir que ce budget prévoit une allocation de fonds particulière pour le lancement de nouveaux programmes d'initiative d'achat pour ces véhicules. En particulier, un peu plus d'un demi-milliard de dollars et 33,8 millions de dollars sur cinq ans sont alloués à Transports Canada pour qu'il travaille avec les provinces, comme le Nouveau-Brunswick, et les territoires à l'élaboration et à l'harmonisation des règlements ainsi qu'à la réalisation d'essais de sécurité pour les grands routiers zéro émission.

Dans notre économie, il y a tellement de gros véhicules qui circulent continuellement sur toutes les grandes routes pour transporter des marchandises et des services, non seulement au Canada, mais aussi avec notre principal partenaire commercial au sud, les États-Unis. À mon avis, nous devons vraiment nous concentrer sur la mise en place de mesures incitatives appropriées pour faire en sorte que ces véhicules puissent atteindre l'objectif ultime de carboneutralité, et même améliorer l'efficacité des émissions d'ici là.

En ce qui concerne les véhicules électriques, je suis très heureux de voir les augmentations que nous avons constatées au cours des dernières années de la part du gouvernement actuel ainsi que les investissements du gouvernement fédéral, malgré le fait que les gouvernements provinciaux de tout le pays leur tournent le dos. Il y a trois ans et demi, Doug Ford retirait les bornes de recharge des gares GO, si je me souviens bien. Aujourd'hui, alors qu'il se prépare à une élection dans un peu plus d'un mois, il parle d'installer de nouvelles bornes de recharge dans toute la province de l'Ontario, comme si cela n'était pas entièrement motivé par un programme politique. Même Doug Ford, apparemment, a commencé à comprendre que l'avenir est dans l'électricité et dans l'électrification du réseau.

Nous pouvons être à l'avant-garde, comme ce gouvernement tente de le faire, ou nous pouvons courir après par la suite parce que nous étions déterminés à présumer que la seule forme d'énergie provient des combustibles fossiles, comme les conservateurs voudraient que nous le fassions.

Le budget

Je suis très heureux de voir l'approche que ce gouvernement adopte à l'égard des véhicules électriques, en particulier. J'ai hâte de prouver à mon collègue de Miramichi—Grand Lake, au Nouveau-Brunswick, que je peux conduire de ma ville à sa province et vice-versa à l'électricité, et je prévois lui fournir un rapport complet à ce sujet en septembre.

• (1115)

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Madame la Présidente, le député parle d'un programme politique. C'est intéressant parce que j'ai un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-250, dont la deuxième lecture aura lieu demain. Ô surprise, c'est la deuxième fois que les libéraux reprennent mon projet de loi d'initiative parlementaire dans le budget. Il s'agit forcément d'un programme politique. Il n'y a même pas d'argent en jeu. Cette mesure n'aurait jamais dû figurer dans le projet de loi d'exécution du budget, mais elle s'y trouve.

Pourquoi mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-250, figure-t-il dans le projet de loi d'exécution du budget? Est-ce parce qu'il s'agit d'un programme politique du gouvernement libéral?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, cela ressemble à une dispute entre mes enfants qui ont trois et cinq ans. Le député est-il contrarié parce que le gouvernement dit que c'est une bonne idée, peu importe s'il l'avait déjà en veilleuse ou s'il l'a véritablement prise du député, comme il le laisse entendre? Quoi qu'il en soit, pourquoi est-il si contrarié que le gouvernement aille de l'avant avec une idée qui lui tient à cœur? N'est-ce pas la raison d'être de cet endroit?

Il dit que cela fait partie d'un programme politique. En quoi est-ce un programme que d'être d'accord avec quelqu'un? Un programme politique c'est, au contraire, de dire: « Comment quelqu'un ose-t-il prendre mon idée? C'était mon idée. » Que se passe-t-il ici? Le député est sincèrement contrarié en ce moment parce que nous allons de l'avant avec quelque chose qui lui tient à cœur. Ce n'est pas ainsi que cet endroit est censé fonctionner.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, il est quand même rigolo d'entendre le député de Kingston et les Îles s'évertuer à dire que tout le monde est partisan sauf lui et qu'il est la seule personne qui n'est pas partisane dans la Chambre.

J'aimerais simplement lui faire remarquer que c'est l'ensemble des premiers ministres des provinces et l'ensemble des intervenants du secteur de la santé au Québec, les grandes centrales syndicales et les associations de médecins qui ont demandé une hausse des transferts en santé, pas un parti politique spécifique. Je ne sais pas s'ils sont partisans selon le député.

Je suis à deux doigts de voir le député de Kingston et les Îles faire la même chose que le ministre du Patrimoine canadien et dire que nous cherchons la chicane quand nous disons l'inverse du gouvernement. J'aimerais bien que mon collègue m'explique cela.

• (1120)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je n'ai jamais dit que tout le monde est partisan ici. En fait, je n'ai même pas mentionné le Bloc dans mon discours. J'ai parlé du NPD et j'ai parlé des conservateurs. Je suis désolé si le Bloc se sent un peu délaissé en ce moment. Je rappellerai au député que les transferts en matière

de soins de santé ont augmenté au cours des dernières années. En fait, un supplément de 2 milliards de dollars a été versé cette année afin d'aider à combler les retards pour les interventions chirurgicales.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, comme je l'ai dit dans mon discours, et je crois que mon collègue en a parlé un peu, l'une des pièces maîtresses de ce budget est la création d'un programme de soins dentaires qui aidera six millions et demi de Canadiens à avoir accès à des soins buccaux primaires. Je sais que les conservateurs s'opposent au budget et, en fait, aux soins dentaires. Je n'ai pas entendu de remarques positives de la part du Bloc québécois à ce sujet.

Mon collègue peut-il dire à la Chambre ce qu'il pense des soins dentaires et si ses électeurs peuvent bénéficier d'un programme qui aiderait les personnes ayant un revenu annuel inférieur à 90 000 \$ à obtenir des soins dentaires?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je pense que les soins dentaires étaient la suite logique des soins de santé. Je crois qu'il est grand temps de les mettre en place.

Je sais que les soins dentaires tiennent particulièrement à cœur au député. Il en a déjà parlé. J'aimerais préciser ici qu'à mon avis, la Chambre doit être un lieu pour s'unir et proposer des idées dans l'intérêt des Canadiens, et non pour déterminer à qui revient le mérite de ces idées.

Comme les députés l'ont entendu dans mon discours, je m'intéresse vivement aux véhicules électriques, à l'électrification de notre parc automobile et à tout ce qui peut nous permettre d'atteindre la carboneutralité. Le député tient beaucoup aux soins dentaires. Le député conservateur qui m'a posé une question accorde une grande importance à son projet de loi d'initiative parlementaire, qui fait apparemment partie du budget.

Je pense que nous devrions tous être très satisfaits de savoir que des idées peuvent venir de tous les partis et de constater que nous pouvons travailler ensemble pour les Canadiens, au lieu d'essayer d'obtenir des victoires politiques.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer le Budget 2022: Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable.

Parlons enfin du budget. En quoi consiste-t-il? Il est devenu évident que la prudence financière et la croissance économique sont deux thèmes majeurs de ce plan, et il y a une raison claire à cela. Grâce à une approche prudente et judicieuse, ce budget reconnaît et aborde les plus grandes préoccupations des Canadiens en s'appuyant sur quatre piliers: le logement, la protection du climat, l'abordabilité ainsi que l'emploi et la croissance.

Avant de me lancer dans mon discours sur le budget, je tiens à souligner que l'approche globale du budget à l'égard de ces préoccupations n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat de nombreuses consultations, de séances de rétroaction communautaire, d'assemblées publiques, de courriels, d'appels téléphoniques et plus encore. Je tiens donc à remercier tous ceux qui ont participé au processus d'élaboration de ce budget. Je tiens tout particulièrement à exprimer ma gratitude à mes concitoyens de Richmond Hill, car ils ont pris le temps de participer à ce processus en assistant à mes cinq conseils communautaires ou en communiquant avec mon bureau pour nous faire part de leurs préoccupations.

Le budget

J'aimerais commencer par esquisser le contexte de la prudence financière de ce budget.

Tout au long de la pandémie de COVID-19 et pendant les confinements, les ralentissements économiques et plus encore, le gouvernement fédéral a rapidement et efficacement déployé ses principaux programmes de soutien financier qui ont aidé à maintenir à flot les entreprises, les travailleurs et les familles. Nous avons connu une reprise de 115 % des emplois depuis avril 2020, plus de trois millions d'emplois ont été créés depuis les pires moments de la COVID-19, et le taux de chômage a diminué pour atteindre 5,3 %. Ce taux est plus bas qu'il ne l'était avant la pandémie, et plus bas qu'il ne l'a été depuis 1976. Nous avons cherché à assurer la sécurité et la stabilité financière des Canadiens, et c'est toujours le cas aujourd'hui, mais nous savons que nous devons adopter une approche différente de celle qui était nécessaire pendant la pandémie. Essentiellement, le budget de 2022 présente un plan financier prudent pour réduire les déficits, abaisser le ratio dette-PIB et tendre vers un budget presque équilibré d'ici cinq ans.

Maintenant, nous devons porter notre attention sur la croissance d'une économie qui est toujours en reprise, mais nous savons que nous ne pouvons pas renforcer l'économie sans penser d'abord à l'abordabilité. C'est pourquoi ce budget continue de souligner notre investissement dans des services de garde d'enfants abordables, tout en prévoyant l'engagement de nouvelles dépenses pour le logement abordable et les soins dentaires.

Les principaux piliers de ce budget peuvent être détaillés encore davantage.

Les mesures relatives au logement portent sur la construction et l'offre, l'épargne et l'interdiction des investissements étrangers.

Le pilier du climat prévoit des investissements dans les véhicules à émission zéro, l'électricité propre, les océans et l'eau douce, et les technologies propres.

Dans le cadre du pilier de l'emploi et de la croissance, nous aidons les petites entreprises à bénéficier de réductions d'impôt, nous établissons le Fonds de croissance du Canada et nous nous attachons à soutenir les gens de métier dans tout le pays.

Enfin, l'abordabilité joue un rôle pour tous ces piliers, mais les investissements particuliers à cet égard se manifestent plus explicitement dans les services de garde d'enfants et les soins dentaires.

Je vais me concentrer sur le logement, un sujet qui me tient à cœur, car je sais que c'est ce qui aura probablement le plus grand impact direct sur les Canadiens et les habitants de ma circonscription.

Le budget de 2022 vise le logement abordable en augmentant l'offre et en rendant les propriétés plus accessibles pour les acheteurs, surtout les jeunes et les acheteurs d'une première maison dont le rêve d'accession à la propriété est menacé par la hausse continue des prix.

Sur le plan de l'offre, nous nous sommes engagés à doubler le nombre de logements construits sur une période de 10 ans. Cet engagement se concrétisera de plusieurs façons, notamment avec le lancement d'un nouveau fonds pour accélérer la construction de logements. Les 4 milliards de dollars investis dans ce fonds serviront à créer 100 000 nouveaux logements au cours des cinq prochaines années.

Afin d'accélérer encore plus la construction de logements, nous investissons également 200 millions de dollars dans le Fonds d'innovation pour le logement abordable, qui encouragera le recours à des techniques de construction innovantes dans le secteur du logement abordable. En fait, ce fonds versera 100 millions de dollars pour aider les organismes à but non lucratif, les coopératives, les promoteurs et les entreprises de location avec option d'achat à construire de nouveaux logements à louer avec option d'achat, et fera du logement abordable une réalité pour nos collectivités.

• (1125)

Nous reconnaissons aussi que l'augmentation de l'offre n'est pas toujours efficace si elle ne s'accompagne pas d'une exécution rapide et opportune. Les populations vulnérables qui ont un besoin urgent de logements abordables n'ont tout simplement pas l'option d'attendre des années pour que l'offre augmente. Grâce aux efforts inlassables de fournisseurs d'aide au logement de ma circonscription, comme Blue Door, Home on the Hill, Yellow Brick House, le refuge pour femmes Sandgate et bien d'autres, des services sont en place pour combler les besoins de logement de groupes vulnérables, mais nous devons faire plus pour alléger le fardeau qui pèse sur leurs épaules.

Voilà pourquoi le gouvernement a lancé l'Initiative pour la création rapide de logements, dans le but de fournir rapidement des logements abordables aux personnes vulnérables. Le budget de 2022 met en évidence notre investissement de 1,5 milliard de dollars dans cette initiative qui créera au moins 6 000 logements abordables supplémentaires dans tout le pays. Le budget propose aussi de devancer un financement de 2,9 milliards de dollars, selon la comptabilité de caisse, dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, ce qui accélérera la création d'un maximum de 4 300 logements et la réparation d'un maximum de 17 800 logements pour les Canadiens qui en ont le plus besoin.

Tout cela se traduira par des contributions plus généreuses, des approbations plus rapides et un processus global plus rapide et efficace qui améliorera l'accessibilité à des logements abordables, et ce, dans de meilleurs délais.

Parlons maintenant de nos futurs acheteurs de maison: les acheteurs d'une première propriété et les jeunes qui vont économiser pour trouver un endroit qui deviendra leur foyer. Dans ma circonscription, Richmond Hill, le coût d'acquisition d'une maison n'a jamais été aussi élevé. Les acheteurs d'une première maison doivent maintenant prendre la difficile décision de rester chez eux, dans une communauté qu'ils connaissent et qu'ils aiment, ou de déménager plus loin pour s'offrir un logement qui répond à leurs besoins.

Le gouvernement fédéral est conscient de ces problèmes. Voilà pourquoi nous proposons une série de nouvelles mesures, à commencer par le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété. Grâce à ce compte, nous offrons aux acheteurs potentiels de moins de 40 ans la possibilité d'épargner jusqu'à 40 000 \$. Cela pourrait représenter une aide d'environ 725 millions de dollars sur cinq ans pour les Canadiens qui essaient d'économiser leur argent; ils n'auraient aucun impôt à payer sur les cotisations et sur les retraits. Nous allons aussi doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation, qui passera à 10 000 \$, soit un soutien direct pouvant atteindre 1 500 \$ pour les acheteurs d'une habitation. Ce montant n'est pas négligeable pour les jeunes: chaque sou destiné à leur maison est important.

Le budget

Fournir du soutien financier n'est pas le seul moyen de s'attaquer à la hausse des coûts. Nous devons prendre des mesures préventives qui protégeront les acheteurs et les locataires. Grâce à l'engagement pris dans le budget de 2022 d'interdire l'investissement étranger dans le logement et d'élaborer une charte des droits des acheteurs de propriété, nous nous attaquerons au problème des entreprises commerciales étrangères qui utilisent des propriétés au Canada à des fins non résidentielles, par exemple pour y immobiliser leur argent, et nous proposerons aussi un plan national pour mettre fin au système des offres à l'aveugle.

Il y a également une autre composante en matière de logement et c'est quelque chose que nous voyons assez souvent à Richmond Hill. Le concept des maisons multigénérationnelles est très important pour ma collectivité, car les familles préfèrent rester ensemble et se sentir unies dans leur maison et près de leurs proches. L'instauration, dans ce budget, du Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles permet de verser jusqu'à 7 500 \$ aux familles qui souhaitent construire dans leur maison un logement secondaire pour une personne âgée ou un adulte en situation de handicap. Cela donnera plus d'argent à ces familles afin qu'elles puissent s'offrir plus d'espace pour vivre ensemble.

En conclusion, tous ces investissements sont ciblés, responsables, prudents financièrement, bons pour la croissance économique et visent à offrir à plus de Canadiens un endroit sûr et abordable comme chez-soi. Il s'agit d'un plan vraiment responsable et adapté, et j'espère que tous les députés se joindront à moi pour l'appuyer, car il est nécessaire pour bâtir un Canada plus abordable et plus résilient.

• (1130)

Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Madame la Présidente, j'ai une question. Le député pourrait peut-être m'aider à comprendre. J'ai travaillé dans le secteur des prêts hypothécaires avant d'être députée. À la page 51 du budget, les libéraux donnent un exemple du fonctionnement du compte d'épargne libre d'impôt pour les acheteurs d'une première propriété.

J'ai fait le calcul. J'ai regardé tout ce qui est possible aujourd'hui et ce qui sera possible en 2027. En date d'aujourd'hui, ce plan permettra à des particuliers d'acheter une maison valant au plus 355 000 \$. Dans ma circonscription, King-Vaughan, où le prix moyen a augmenté de 142 %, ce n'est pas assez. Si nous regardons les projections, en 2027, ce compte d'épargne libre d'impôt, auquel les particuliers pourront contribuer jusqu'à 40 000 \$, permettra d'acheter une maison valant au plus 500 000 \$. Nous ne pouvons plus trouver de maisons à 500 000 \$ aujourd'hui, alors comment allons-nous en trouver en 2027?

Pouvez-vous me l'expliquer? J'aimerais bien comprendre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je ne pourrais pas vous l'expliquer, mais je suis sûre que le député de Richmond Hill le pourra.

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, c'est une excellente question à laquelle j'ai réfléchi avec mes enfants autour d'un repas alors que nous cherchions comment faire en sorte qu'ils puissent se payer une maison.

Cela fait partie d'un casse-tête plus grand et cela comprend notre partenariat avec le gouvernement du Canada pour l'achat d'une première propriété, ce qui signifie, si la députée s'en souvient, qu'un particulier obtiendra de 5 à 10 % de la mise de fonds, selon

la catégorie de maison qu'il achète. Il y a aussi le compte d'épargne libre d'impôt et l'utilisation des REER.

Plusieurs programmes ont été mis sur pied pour garantir que les acheteurs d'une première maison, surtout les jeunes, ont l'argent nécessaire pour faire une mise de fonds, car nous savons qu'après la mise de fonds, très peu de Canadiens ne parviennent pas à rembourser leur hypothèque. Une combinaison de ces éléments permettrait à une personne d'être en mesure d'acheter sa première maison.

• (1135)

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, dans sa présentation, notre collègue d'en face a parlé d'écoresponsabilité. Il a parlé de transition énergétique également, en disant que le budget mettait les bases pour aller dans ce sens.

Toutefois, comment se fait-il que le soutien aux énergies fossile se chiffre encore en milliards de dollars?

Je comprends qu'on parle d'une transition. Évidemment, le but n'est pas de mettre fin à cela demain matin et de mettre les gens qui travaillent dans le secteur à la porte. La question n'est pas là, mais il faut un plan pour dire que dans un certain nombre d'années, il n'y aura plus d'argent dans le secteur des énergies fossiles.

Comment se fait-il qu'on n'ait pas le début d'un commencement de désengagement financier là-dedans?

[Traduction]

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, il y a toujours eu un plan. Celui-ci consiste à garantir que l'économie et l'environnement vont de pair. Nous devons nous assurer non seulement de protéger les emplois de ceux qui travaillent dans le secteur de l'énergie, mais aussi d'offrir des programmes de transition pour le recyclage afin de donner aux gens la possibilité de passer à des secteurs beaucoup plus écologiques. Nous devons aussi nous assurer de capter le carbone. Voilà ce qui explique l'importante mesure d'encouragement destinée au secteur pétrolier et gazier pour garantir que nous captions le carbone et que nous produisons de l'énergie propre.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Qujannamiik, Uqaqtittiji.*

J'aimerais remercier le député de Richmond Hill d'avoir mis l'accent sur le logement. Comme je l'ai dit à maintes reprises, le logement des Autochtones est un enjeu majeur et un besoin criant dans bon nombre de nos communautés. J'ai eu le privilège de visiter une famille dans l'une des communautés de ma circonscription, à Kugluktuk. Treize personnes vivaient dans un logement de trois chambres à coucher.

Le député convient-il que tous les députés doivent faire mieux pour réclamer davantage de logements pour les Autochtones? Le gouvernement libéral s'engagera-t-il à faire plus que ce qu'il a promis? Je sais qu'il y a eu une augmentation de 4,3 milliards de dollars, mais ce n'est pas suffisant pour combler les besoins des Autochtones en matière de logement.

M. Majid Jowhari: Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée de reconnaître l'investissement de 4,3 milliards de dollars prévu pour la communauté autochtone. Je pense comme elle que nous devons faire mieux, et nous continuerons à le faire. Je continue d'agir en ce sens tout comme le reste de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre.

Le budget

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole pour participer au débat sur le budget de 2022. Je crois qu'il s'agit du cinquième budget dont j'ai pu débattre depuis mon arrivée à la Chambre.

Il semble qu'il s'agisse d'un autre cas où le gouvernement libéral dit: « Si vous ne réussissez pas du premier coup, essayez et essayez encore. » Il reproduit des budgets précédents en y ajoutant beaucoup de dépenses et en grossissant la dette, mais avec un résultat médiocre. Je pense que, dans le cas du gouvernement, le dicton devrait être plutôt: « Au cas où vous ne réussiriez pas, dépensez et dépensez encore. »

J'aimerais me pencher sur trois éléments majeurs du budget d'aujourd'hui. Le premier est le logement. Il n'est pas étonnant que je tienne à parler du logement, un sujet qui n'est abordé que très peu dans le budget.

Nous savons qu'il y a une crise des prix du logement au Canada, une crise d'abordabilité, et je veux lire quelques citations du ministre du Logement. En février, il y a deux mois à peine, il a déclaré: « Nous avons assuré le logement de 1,1 million de Canadiens depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel [...] Nous avons construit plus de 480 000 logements par l'entremise des divers programmes de la Stratégie nationale sur le logement. » Deux mois plus tard, juste le mois dernier, il a dit que le gouvernement avait dépensé 72 milliards de dollars et avait logé 2 millions de personnes. En deux mois, selon ce qu'il a affirmé à la Chambre, nous sommes passés de 1,1 million de Canadiens logés à 2 millions. Cela représente 900 000 Canadiens de plus logés en deux mois seulement. Malheureusement, ce n'est pas vrai.

Voici les faits, et ils viennent du directeur parlementaire du budget. Ce n'est pas moi ni les commentateurs politiques qui inventons cette information. Elle vient du directeur parlementaire du budget. Dans tout le pays, nous savons que le prix moyen des maisons a doublé depuis 2015. Le directeur parlementaire du budget a déclaré que le financement des programmes de logement destinés à aider les ménages à faible revenu a en fait diminué de 15 % en termes de pouvoir d'achat sous le gouvernement actuel.

Le gouvernement va nous dire de regarder tout l'argent qu'il a dépensé. Il a dépensé tous ces milliards, mais nous savons qu'il y a un problème d'inflation. Nous savons aussi qu'il y a un problème d'accessibilité au logement, compte tenu de la hausse des prix. Le directeur parlementaire du budget a lui-même déclaré que la somme investie par le gouvernement, en dollars réels, est en baisse de 15 %. Il a aussi déclaré que depuis 2015, le nombre de logements pour ménage à faible revenu de la Société canadienne d'hypothèques et de logement a reculé de 42 % dans le cas des habitations qui ont reçu une aide financière. Je le répète, pas plus tard qu'en avril, le ministre du Logement a déclaré que deux millions de Canadiens ont été logés, soit 900 000 de plus, miraculeusement, que deux mois plus tôt. Or voici que le directeur parlementaire du budget constate une diminution de 42 %.

Le directeur parlementaire du budget affirme en outre que le fait que la Société canadienne d'hypothèques et de logement privilégie les contributions en capital plutôt que l'aide à l'abordabilité, comme l'aide au loyer, signifie que les Canadiens ne bénéficient que d'une aide à court terme limitée. De plus, il affirme que même si ces contributions en capital sont étalées dans le temps, même à long terme, la baisse réelle des loyers pour les Canadiens est très faible et ne vaut peut-être pas l'investissement. Il affirme aussi qu'il y a autant de Canadiens vivant dans des logements vulnérables

aujourd'hui qu'en 2015, après l'investissement de 30 à 72 milliards de dollars. Il est difficile de dire combien, car le ministre du Logement cite des chiffres différents chaque fois qu'il prend la parole. Il est question de 30 milliards de dollars à un moment donné, puis de 72 milliards de dollars. Disons qu'il s'agit d'une dépense minimale de 30 milliards de dollars. Qu'avons-nous obtenu en retour? Nous avons autant de Canadiens vivant dans des logements vulnérables qu'en 2015. À Edmonton, l'itinérance a doublé en réalité au cours des deux dernières années sous le gouvernement.

Je veux en venir au deuxième élément: la croissance et l'économie. Qu'avons-nous obtenu en contrepartie d'une dette de 1,4 billion de dollars, de centaines de milliards de dettes supplémentaires contractées par le gouvernement? La ministre des Finances intervient à la Chambre, comme elle l'a fait hier, pour déclarer que nous avons la plus forte croissance du PIB selon le FMI. Eh bien, selon le FMI, selon des chiffres qui proviennent directement du site Web du FMI, en 2021, l'année où la ministre affirme que nous étions en tête du classement, nous étions en fait au cinquième rang du G7 pour la croissance. Nous sommes au deuxième rang en 2022. En 2023, le FMI prévoit que nous serons en dessous de la moyenne des économies avancées en matière de croissance. Pensons-y. En 2021, nous étions au cinquième rang du G7 après une augmentation de 67 % du prix du pétrole. Notre économie est en plein essor grâce au prix du pétrole et nous sommes toujours au cinquième rang. En 2022, il y a eu une autre augmentation de 12 % du prix du pétrole, mais nous ne sommes toujours pas en tête du G7.

● (1140)

L'OCDE a publié un rapport intitulé « The Long Game ». Selon ce rapport, le Canada aura l'économie avancée la moins performante de 2030 à 2060. À sa lecture, lorsque j'ai constaté que nous serions les pires de 2030 à 2060, j'ai espéré que nous serions peut-être en meilleure posture entre 2022 et 2030. J'ai tourné la page et j'ai appris qu'en réalité, de 2020 à 2030, l'économie canadienne sera encore une fois la moins performante de l'OCDE. C'est l'OCDE qui le dit, pas moi. Ce sont des chiffres réels de l'OCDE. Dans ce même rapport, l'OCDE parle de productivité. Le Canada va connaître l'une des pires améliorations de la productivité au sein de l'OCDE.

Le budget s'intitule en partie « Un plan pour faire croître notre économie ». Cela nous ramène à mon commentaire sur le gouvernement: « Si on ne réussit pas du premier coup, il faut essayer et essayer encore ». Les libéraux essaient depuis des années et des années et dépensent de plus en plus et qu'obtenons-nous en retour? Nous obtenons ce qui, selon l'OCDE, sera l'économie la moins performante de l'OCDE. La Turquie, la Grèce et les pays du deuxième monde auront tous une croissance économique supérieure à celle du Canada.

Je vais passer à l'environnement. Voici une citation du ministre de l'Environnement datant du 31 janvier dernier: « Je voudrais lui rappeler qu'au cours des dernières années, notre gouvernement a déployé plus de 100 mesures et investi 100 milliards de dollars dans la lutte contre les changements climatiques ». En quoi consistent ces 100 mesures déployées par le gouvernement et ces 100 milliards de dollars, selon ce que le ministre de l'Environnement prétend? Statistique Canada et la Bibliothèque du Parlement rapportent que les émissions de gaz à effet de serre ont en fait augmenté chaque année sous le gouvernement libéral. Par conséquent, 100 milliards de dollars de l'argent des contribuables sont dépensés, et il y a 100 nouveaux règlements et programmes, mais nous obtenons des émissions de gaz à effet de serre plus élevées. Je me demande où nous en serions si le gouvernement n'avait rien fait. Je pense que nous serions en bien meilleure posture.

J'aimerais revenir sur une autre affirmation, de la ministre des Finances. En plus de dire que nous avons l'économie qui croît le plus rapidement au sein du G7, elle parle de la croissance de notre PIB, qui serait la plus élevée du G7. Elle oublie toutefois de dire qu'il ne s'agit pas de ce que nous appelons la croissance réelle du PIB, c'est-à-dire la croissance réelle ajustée pour l'inflation. Lorsque l'on soustrait du PIB l'inflation incontrôlée, nous reculons beaucoup au classement du G7. Nous ne sommes pas au sommet, contrairement à ce que les libéraux prétendent. Les chiffres de l'OCDE, ajustés pour l'inflation, révèlent que nous arrivons au cinquième rang du G7 pour la croissance économique.

Nous avons entendu aujourd'hui des affirmations au sujet du ratio de la dette par rapport au PIB. Nous avons remarqué que les libéraux parlent toujours de « dette nette par rapport au PIB » ou simplement de « dette-PIB ». Ils ne parlent pas de ratio de la dette brute au PIB. Les députés savent-ils pourquoi? Quand on prend la dette réelle ou la dette brute, nous ne sommes pas les meilleurs, ni les deuxièmes, ni les troisièmes du G7. En fait, nous occupons le quatrième rang. Quand on regarde les pays développés de l'OCDE, nous nous classons neuvièmes sur 38 pour ce qui est du pire ratio de la dette par rapport au PIB.

Quelle est la différence entre ce que les libéraux affirment et la vérité, la réalité? Dans la dette nette, ils incluent 500 milliards de dollars en actifs du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Ils ne comptent pas le passif et tout l'argent mis de côté par nos parents, nous-mêmes et nos grands-parents. Ils n'incluent pas ce passif, mais ils incluent l'argent qu'ils ont mis de côté. Le gouvernement ne compte donc pas toutes les sommes mises de côté pour quelqu'un demain, l'an prochain ou dans 10 ans lorsqu'il affirme que nous sommes dans une excellente situation financière. Les autres pays de l'OCDE n'inscrivent pas comme nous le montant net. L'affirmation est donc fautive. Il est regrettable que le gouvernement continue d'induire les Canadiens en erreur sur notre dette désastreuse, qui est très lourde et qu'il faudra bien rembourser un jour, espérons-le.

Nous avons de toute évidence un problème dans notre pays. Nous avons une population vieillissante, pas de croissance en perspective et un déficit abyssal. Le Canada mérite mieux, et c'est pourquoi je n'appuierai pas le budget de 2022.

• (1145)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, quiconque écoute le député d'en face risque d'être bien

Le budget

vite très déprimé. Je ne pense pas que les Canadiens aient besoin de s'inquiéter autant que le député essaie de le faire croire.

Il est facile de déformer les chiffres. Je me permets donc de vous donner quelques vrais chiffres sur l'emploi. L'emploi est important et, aujourd'hui, notre taux de chômage est au plus bas. Il faut remonter à des générations pour en trouver un qui soit inférieur. Il me semble que nous sommes à 5,5 % environ. Il y a des lustres que nous n'avons pas connu pareil taux de chômage.

Quand on parle de l'inflation, dont il est beaucoup question ici, il importe de reconnaître qu'il y a une situation mondiale, qu'il s'agisse de la pandémie ou de la guerre menée par la Russie. Le taux d'inflation est plus élevé aux États-Unis. Il est plus élevé aussi, en moyenne, dans les pays de l'Union européenne.

Que pense le député de ces deux statistiques?

M. Kelly McCauley: Madame la Présidente, le député oublie de mentionner quelque chose, ce qui est typique des libéraux. Ils affirment quelque chose en déformant sciemment la réalité. Ils disent que nous avons le plus faible taux de chômage jamais enregistré, mais notre taux de chômage est supérieur de 60 % environ à celui des États-Unis. Les États-Unis ont tous ces problèmes démographiques et raciaux, et pourtant, notre taux de chômage ici, malgré des dépenses massives, est supérieur de 60 % au leur. Il est aussi plus élevé que celui de l'Angleterre et celui du Japon. Certes, il est meilleur qu'il y a peut-être un an ou deux, mais quand nous le comparons à celui de pays semblables, il est très, très élevé. Le député d'en face devrait se montrer plus franc quand il avance de tels chiffres.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je suis assez d'accord avec mon collègue quand il dénonce l'incohérence des chiffres en logements du gouvernement libéral.

Dans le budget même, il y a un aveu de défaite concernant la crise du logement. Il y a un aveu que le gouvernement n'y arrivera pas. On dit qu'il faut construire 3,5 millions de logements d'ici 2031. Je ne sais pas d'où les libéraux ont sorti ce chiffre de 3,5 millions, mais c'est celui qui est indiqué.

Le gouvernement dit que l'on construit actuellement 100 000 logements, et qu'il va doubler cela. Ce chiffre de 100 000 logements n'est pas vrai. Cela n'existe pas. Le Conseil national du logement a dit qu'on en avait construit 35 000 depuis 2017. Admettons que cela soit vrai et qu'on en ait construit 100 000. Dans le budget, le gouvernement se propose d'en construire 200 000. Cependant, 200 000 par année dans les dix prochaines années, cela fait juste 2 millions de logements.

Le gouvernement dit qu'on a besoin de 3,5 millions de logements, mais on n'y arrivera pas. Il y a comme un aveu d'échec là-dedans.

J'aimerais savoir ce que mon collègue en pense.

Le budget

• (1150)

[Traduction]

M. Kelly McCauley: Madame la Présidente, je suis d'accord avec le député, et il s'agit de désinformation de la part du gouvernement. En février, le ministre du Logement a déclaré que le gouvernement aura permis de loger 1,2 million de Canadiens. Deux mois plus tard, ce sont 2 millions de Canadiens. Un jour, il est question de 32 milliards de dollars dépensés, et le lendemain, ce sont 70 milliards de dollars.

En réalité, nous avons une pénurie de logements. Au cours des six dernières années, soit depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir, nous avons construit moins de maisons que n'importe quel autre pays comparable du G7. Ce que fait le gouvernement ne fonctionne pas. Il doit changer de stratégie. Il devrait nous écouter, écouter les députés du Bloc et ceux du NPD. Ce que fait le gouvernement ne fonctionne pas, et il doit changer de cap afin d'aider les Canadiens, et non de servir ses intérêts politiques.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, je comprends que le député d'Edmonton-Ouest soit très préoccupé par la dette et par l'augmentation du coût du logement dans sa collectivité, comme dans la mienne.

Ma question concerne son degré d'ouverture lorsqu'il est question de s'attaquer à la revente précipitée de propriétés et à la spéculation du point de vue des nouvelles sources de recettes, qu'il s'agisse d'augmenter une taxe sur les logements vacants ou de réduire les exemptions pour gains en capital pour la deuxième, la troisième et la quatrième propriété. Que pense-t-il de ces moyens supplémentaires de réduire la spéculation sur le marché et d'augmenter les recettes pour construire plus de logements abordables?

M. Kelly McCauley: Madame la Présidente, je respecte la question du député et je vois où il veut en venir. La réalité est qu'il y a une pénurie au Canada et que des taxes n'y remédieront pas. La taxe sur la valeur nette des propriétés sur laquelle les libéraux continuent apparemment de financer des études ne réglera pas le problème. La solution est dans l'offre de logements.

Le gouvernement doit cesser de s'en mêler. Il faut augmenter l'offre. Nous le voyons dans les pays comparables du G7 qui ont une offre appropriée. Contrairement à nous, ils n'ont pas de crise du logement, de crise de l'abordabilité. Le mieux que nous puissions faire, c'est de faire en sorte que le gouvernement ne s'en mêle pas et de construire plus de maisons.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Madame la Présidente, les budgets sont importants. Ils sont au cœur du travail parlementaire. C'est un véritable honneur de pouvoir prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet du budget de 2022. Pour beaucoup d'entre nous, nouveaux parlementaires, il s'agit de la première mesure législative importante que nous sommes chargés d'examiner. On ne peut sous-estimer l'importance de cette tâche que les Canadiens nous ont confiée.

Chaque jour, de nombreux habitants de Hastings—Lennox and Addington appellent à mon bureau et m'envoient des courriels pour me dire à quel point ils ont du mal à joindre les deux bouts. La semaine dernière, mon bureau a reçu des centaines de formulaires de commentaires dans lesquels mes concitoyens indiquaient que le coût de la vie et l'abordabilité constituaient leur principale préoccupation. Le coût du panier d'épicerie, de l'essence, du chauffage résidentiel et de tout le reste a augmenté. Il est de mon devoir, en tant

que députée, de donner une voix à ces personnes dans cette enceinte.

En ce qui concerne les dépenses générales, le gouvernement libéral laisse entendre que les annonces faites dans le cadre du budget aideront à contrer l'inflation et à rendre le logement plus abordable. À mon avis, la poursuite de cette approche libérale nous replongera dans une crise d'une ampleur supérieure à celle de la crise du début des années 1980, découlant de l'ajout constant de nouveaux programmes de dépenses permanents avec de l'argent emprunté.

Comme l'a souligné l'auteur d'un article que j'ai lu récemment, seule une petite partie de notre dette nationale est refinancée chaque année, de sorte que nous ne serons pas touchés d'un seul coup. Toutefois, année après année, les coûts du service de la dette augmenteront et la capacité de financer nos programmes essentiels diminuera, sauf si on augmente les impôts considérablement pour couvrir les coûts croissants du service de la dette et des programmes.

La fonction fondamentale de notre Parlement a été et demeure le contrôle des dépenses de fonds publics.

Il y a des décennies, les parlementaires, ainsi que les parlements eux-mêmes, ont lutté longuement et âprement pour arracher cette autorité des mains des dirigeants impériaux et des gouverneurs. Leurs actions se prêtent à notre marque typiquement canadienne de gouvernement responsable.

Dans son ouvrage important intitulé *The Public Purse*, qui sert de source pour notre plus récent manuel sur la procédure et les usages, Norman Ward décrit comme suit la lutte de nos législatures naissantes d'avant la Confédération en ce qui concerne la surveillance:

Par conséquent, en principe, le premier objectif qu'une assemblée cherchait habituellement à atteindre était de rendre l'exécutif au moins partiellement dépendant de l'assemblée pour ses revenus; le deuxième objectif était de le rendre totalement dépendant; et le troisième objectif, qui est également le plus sophistiqué, était d'exiger une sorte de reddition de comptes publique détaillée et systématique une fois les dépenses faites.

En 1838, lord Durham a été envoyé par le modèle des Parlements pour enquêter sur ce qui avait provoqué les rébellions qui s'étaient produites l'année précédente dans le Haut-Canada et le Bas-Canada. Selon son rapport, une des nombreuses causes concernait les relations entre les assemblées et le pouvoir exécutif.

Dans son rapport, qui a eu une énorme influence, lord Durham a écrit ceci:

L'assemblée après avoir obtenu l'entier contrôle des revenus publics, se trouvait encore privée de toute voix dans le choix ou même la désignation des personnes dans lesquelles elle avait confiance pour l'administration des affaires.

Il a ajouté ceci:

Il est difficile de concevoir quelle aurait été la théorie gouvernementale de ceux qui s'imaginent que dans aucune colonie d'Angleterre un corps portant le nom et le caractère d'une assemblée représentative, pouvait être privé d'aucun des pouvoirs qui, dans l'opinion des Anglais, sont inhérents à une Législature populaire.

Il est question ici de deux principes du contrôle parlementaire des finances. Premièrement, l'exécutif ne devrait bénéficier d'aucun revenu qui ne lui a pas été accordé ou sanctionné par le Parlement. Deuxièmement, l'exécutif ne devrait engager aucune dépense qui n'a pas été approuvée par le Parlement, d'une façon approuvée par le Parlement.

Le budget

Je ne suis pas en train de dire que la présente législature est incapable de procéder à un examen. Je sais qu'elle en a le pouvoir, mais je crois qu'au cours des dernières années nous n'avons pas exercé cette autorité aussi efficacement et adéquatement, en particulier en ce qui concerne le troisième point de M. Ward concernant ce qui est devenu le budget principal des dépenses, et que les Canadiens en paient maintenant le prix.

• (1155)

Nous n'avons qu'à examiner ce budget-ci pour avoir la preuve concrète des conséquences des mesures législatives rédigées à la hâte, surtout dans le cas des budgets. Bien caché dans l'annexe 3 du budget, à la cinquième avant-dernière page, on peut lire ce qui suit:

Dans le budget de 2022, le gouvernement propose de modifier la Loi sur la sécurité de la vieillesse afin de préciser que le paiement ponctuel versé en août 2021 aux aînés de 75 ans sera exclu du calcul du revenu aux fins du Supplément de revenu garanti et des allocations. Cette modification corrige une erreur de renvoi attribuable à l'adoption de la Loi n° 1 d'exécution du budget de 2021.

D'où la question suivante: quelle est cette erreur?

Aux articles 266 et 268 de la Loi n° 1 d'exécution du budget de 2021, qui devaient prévoir que le paiement unique de 500 \$ versé aux aînés dans le besoin âgés de 75 ans ou plus était non imposable, les libéraux ont cité le mauvais article de la loi. Au lieu de citer l'article 275, c'est-à-dire celui qui prescrivait la création de ce paiement unique, ils ont cité l'article 276, qui n'a rien à voir avec les aînés. Cet article fait plutôt référence à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. Par conséquent, à l'heure actuelle, des aînés découvrent, avec désespoir, qu'aux termes de la loi, ce versement de 500 \$ est considéré comme un revenu. Non seulement ils doivent inscrire ce montant dans leur déclaration de revenus, mais cela affectera également la révision du calcul — qui aura lieu en juillet — des prestations auxquelles ils ont droit. Autrement dit, le gouvernement a créé et enchâssé dans la loi un autre recouvrement potentiel des prestations.

La prudence impose de souligner que, la dernière fois, le temps alloué à l'étude du budget a été limité. Autrement dit le gouvernement, avec l'appui du NPD, a limité la durée des débats que nous pouvions avoir sur le budget. Nous aurions pu constater cette erreur pendant ces débats et épargner aux aînés le stress d'une autre récupération potentielle.

J'aimerais souligner que le même groupe d'aînés, ceux de 75 ans et plus, a reçu le mauvais feuillet T4 en raison d'une erreur d'impression. Comme c'est commode que les personnes qui étaient assujetties à une prestation limitée par l'âge que tout le monde croyait non imposable, y compris, j'imagine, l'Agence du revenu du Canada et Emploi et Développement social Canada, aient reçu des T4 mal imprimés. Nous découvrons maintenant qu'en vertu de la loi, la prestation est imposable. Voilà pourquoi mon collègue de Miramichi—Grand Lake et moi-même avons demandé au gouvernement de reporter la date de production des déclarations des personnes âgées.

Le budget de cette année offre aux aînés très peu de motifs de réjouissances. Sur les 56,6 milliards de dollars de nouvelles dépenses prévues jusqu'en 2027, une somme dérisoire de 20 millions de dollars a été affectée au soutien de nos aînés. Pour mettre cette somme en perspective, elle représente 0,04 % des dépenses annoncées au cours des cinq prochaines années. Rien n'est prévu pour aider les aidants en titre et les autres, rien pour aider les établissements de soins de longue durée et rien pour atténuer l'augmentation du coût de la vie à laquelle ils sont tous confrontés. Les aînés à faible reve-

nu ont besoin d'aide aujourd'hui et ils n'ont pas les moyens d'attendre.

Pour en revenir à mon point initial, notre travail ici est de faire un examen minutieux. Notre travail ici est le fondement même d'un gouvernement responsable. Lorsque nous ne pouvons pas faire notre travail, les Canadiens en souffrent. Seulement dans le dossier dont je m'occupe, nous l'avons constaté avec la récupération du Supplément de revenu garanti, avec les retards des T4 et maintenant avec le paiement unique. Ce sont toutes des choses qui auraient pu être évitées si nous avions pris le temps de bien faire notre travail. Je reconnais à la ministre des Aînés le mérite d'avoir pris des mesures lorsque ces problèmes ont été portés à son attention, mais le fait est que nous n'aurions jamais dû en arriver là.

Enfin, j'aimerais aborder le caractère parfaitement absurde du processus relatif au Budget principal des dépenses dans le cadre du processus budgétaire, ainsi que la nécessité pour le Conseil du Trésor et le ministère des Finances de travailler à la préparation de ces documents main dans la main. Cependant, comme mon temps est compté, je conclurai en laissant aux députés une autre citation récente tirée du rapport de 2019 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, intitulé « Améliorer la transparence et le contrôle parlementaire des plans de dépenses du gouvernement ». Le rapport cite Scott Brison, qui est d'avis que « le rôle le plus important [des] parlementaires qui représentent les Canadiens [...] est d'assurer la surveillance des dépenses gouvernementales ».

J'exhorte toutes les personnes ici présentes à tenir compte des paroles de l'ancien président du Conseil du Trésor, qui était libéral, et à laisser les parlementaires faire leur travail de manière approfondie et efficace, car les Canadiens ne peuvent pas se permettre que nous agissions autrement.

• (1200)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, au départ, je pensais poser une question sur les personnes âgées, mais je vais m'en abstenir. Les changements ont bel et bien été apportés, en bonne partie, et le budget y met un point final. Nous avons beaucoup appuyé les aînés canadiens au fil des ans, depuis le début.

Ma question, plus précisément, porte sur la perspective historique de la députée en ce qui concerne la responsabilité de la Chambre. En tant que parlementaire depuis 30 ans, je dirais que l'un des aspects de l'importance de la responsabilisation et de la transparence est l'examen de nos règles. Il s'agit du Règlement de la Chambre. C'est ce qui régit la façon dont nous menons nos travaux quotidiens.

Par exemple, si nous devons, à Dieu ne plaise, nous pencher sur la modernisation de la Chambre et du Règlement, ainsi que sur bon nombre des préoccupations que la députée d'en face reconnaît comme étant importantes — ce que je crois aussi personnellement —, celle-ci ne conviendrait-elle pas qu'il est temps que la Chambre des communes envisage de moderniser son Règlement afin d'assurer une transparence et une responsabilisation continues, peu importe qui est au pouvoir?

Le budget

Mme Shelby Kramp-Neuman: Madame la Présidente, je commencerai par dire qu'il nous incombe à tous de faire preuve de respect envers cet endroit, de respect envers mes collègues de toutes les allégeances. Il est crucial de voir à l'application régulière de la loi, ainsi qu'à l'évaluation et à la critique de certains passages et mesures législatives. À mon avis, l'examen des dépenses publiques est fondamental, et le Parlement a l'obligation d'y procéder. C'est notre responsabilité en tant que personnes et que parlementaires, et c'est une responsabilité à laquelle nous ne pouvons jamais renoncer, surtout lorsqu'il s'agit d'une entente de soutien sans participation.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue, avec qui je partage des dossiers liés à la condition féminine et aux aînés. Nous avons souvent l'occasion d'avoir des échanges.

Elle a évidemment parlé des aînés. On oublie aussi parfois que la Sécurité de la vieillesse remet de l'argent dans les poches et contribue au pouvoir d'achat des aînés, qui sont effectivement très appauvris et qui l'étaient même avant la pandémie.

La question de la santé est tout aussi cruciale pour prendre soin des aînés. Ma collègue a justement nommé les besoins des aînés et l'importance de hausser les transferts en santé jusqu'à 35 %, comme le demandent le Québec et les provinces. C'est essentiel, c'est crucial. Les aînés le demandent.

La santé n'est pas qu'une question de champ de compétence. Le Québec et les provinces ont les compétences pour prendre soin des aînés, mais ils ont besoin de moyens financiers. Il est important de marteler ce message.

Son parti s'engage-t-il à soutenir la demande de hausser jusqu'à 35 % les transferts en santé de manière récurrente et prévisible?

• (1205)

[Traduction]

Mme Shelby Kramp-Neuman: Madame la Présidente, il faut reconnaître que lorsque les personnes âgées arrivent à cette étape de leur vie, que ce soit dans leur propre maison pour vieillir chez elles, dans un établissement de soins de longue durée ou dans la maison de leurs enfants, elles y passeront le reste de leur vie. C'est leur espace. C'est leur cercle social et leur cercle de loisirs.

Lorsqu'il s'agit des personnes âgées, il semble que le gouvernement actuel a l'habitude de faire un pas en avant et deux pas en arrière. Je suis ravie du bilan du gouvernement conservateur en ce qui concerne les aînés. Je pense qu'il est vraiment important et prudent de notre part, en tant que parlementaires, d'assurer leurs arrières, pour paraphraser le gouvernement libéral. Si les libéraux veulent assurer les arrières des aînés, ils doivent agir.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Madame la Présidente, c'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'écoute les interventions de ma collègue dans cette enceinte. Je la remercie sincèrement, elle et sa famille, des services qu'elle rend à tous les Canadiens.

J'ai deux questions à poser. La première concerne cette effroyable décennie sous le règne de Harper pendant laquelle, selon le directeur parlementaire du budget, le Canada a perdu plus de 25 milliards de dollars chaque année au profit des paradis fiscaux à l'étranger. Cela représente un quart de billion de dollars. Est-elle prête à reconnaître que le gouvernement Harper a contribué à l'aug-

mentation de notre dette nationale en signant un grand nombre d'accords fiscaux pour permettre aux plus fortunés de mettre leur argent à l'abri à l'étranger?

Deuxièmement, s'agissant d'un régime de soins dentaires pour les personnes âgées, plus de 29 000 résidents de la circonscription de Hastings—Lennox and Addington bénéficieraient du régime proposé par le NPD. Est-elle prête à reconnaître qu'un régime de soins dentaires est important pour les personnes âgées et, à vrai dire, pour tous les Canadiens, et qu'il contribuerait à améliorer leur qualité de vie?

Mme Shelby Kramp-Neuman: Madame la Présidente, je remercie le député de saluer la contribution de ma famille. Nous avons célébré le départ à la retraite de mon père la semaine dernière, et ce fut un moment très agréable.

Pour répondre à cette question, je dirai que mon collègue a omis de mentionner le bilan positif du gouvernement de Stephen Harper et tout ce qu'il a mis en place pour les personnes âgées.

S'agissant plus particulièrement de l'assurance-médicaments et du régime de soins dentaires, je crois que le diable est dans les détails. J'aimerais bien me tromper, mais...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. La députée de Humber River—Black Creek a la parole.

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravie d'être de retour ici et de vous revoir dans cette fonction. J'espère que tout le monde s'est bien reposé avant de se remettre au travail.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du budget de cette année, mais je compte partager mon temps de parole avec la députée de Mississauga—Streetsville, qui est députée depuis peu de temps mais qui fait des choses extraordinaires et avec laquelle il est très agréable de travailler.

Il y a quelques semaines, lorsque le gouvernement libéral a annoncé qu'il avait signé une entente de soutien avec le Nouveau Parti démocratique, cela m'a inquiétée et je ne m'en suis pas cachée. Je suis toujours prête à venir en aide non seulement aux Canadiens mais aussi aux populations du monde entier. Mais je crois aussi fermement à la responsabilité financière. Avec l'incertitude qui plane encore sur notre pays à cause de la COVID-19, la guerre en Ukraine et les événements qui risquent de se produire, je me demandais vraiment si notre gouvernement serait capable de répondre à ces besoins tout en restant financièrement responsable.

Je tiens à féliciter ma collègue, la ministre des Finances, parce qu'aujourd'hui, je n'ai plus aucune inquiétude: elle a trouvé un juste équilibre avec son budget. Les inquiétudes que j'avais au sujet de l'entente de soutien que nous avons conclue et l'impact qu'elle allait avoir sur l'action de notre gouvernement n'étaient absolument pas fondées puisque nous avons réussi à présenter un budget qui, non seulement répond aux attentes de la population, mais, surtout, qui est financièrement responsable. Et je m'en réjouis.

Le budget

Avant d'entrer dans les détails, j'aimerais dire quelques mots sur le chapitre intitulé « Protéger les eaux douces ». Cela peut vous paraître bizarre qu'une députée de Toronto s'intéresse à cela, mais nous devons nous préoccuper de nos lacs. C'est un dossier sur lequel je travaille depuis un certain temps, notamment en ce qui concerne la lamproie marine qui est en train d'envahir nos lacs. Nous avons signé des accords avec les États-Unis, mais nous n'avons pas payé notre juste part dans la lutte contre la lamproie marine, qui fait énormément de dégâts dans les Grands Lacs.

J'ai fait beaucoup de démarches à ce sujet, avec mon ancien collaborateur Greg McClinchey et d'autres. Grâce à l'aide du député de Niagara-Centre, qui sait se montrer insistant, cette question est abordée dans le budget, et des fonds considérables ont été consentis pour lutter contre cette espèce envahissante. Je tiens à féliciter M. McClinchey et le député de Niagara-Centre d'avoir exercé les pressions nécessaires. Je suis satisfaite. Peu importe de savoir à qui en revient tout le crédit, l'important c'est l'impact que cela va avoir sur nos Grands Lacs et sur nos villes.

L'autre question qui est très importante pour un grand nombre de résidents de Humber River—Black Creek, c'est la signature d'un accord, par toutes les provinces, pour la mise en place de garderies abordables. Le premier ministre Martin avait déjà essayé de créer un tel système. C'était il y a au moins 12 ans. Finalement, nous avons franchi la ligne d'arrivée et nous avons signé des accords avec toutes les provinces et avec les territoires pour prévoir, dans le budget, la mise en place de garderies et de centres d'éducation préscolaire. Cela va changer complètement la vie des résidents de Humber River—Black Creek. D'ici la fin de 2022, beaucoup de parents en Ontario pourront ainsi économiser en moyenne 6 000 \$ par an, par enfant.

Ce qui est à mes yeux le plus important pour beaucoup de familles de Humber River—Black Creek, c'est que jusqu'à présent, un des deux parents devait rester à la maison pour s'occuper des enfants, et c'était souvent des femmes qui auraient bien voulu avoir la possibilité d'occuper un emploi. Mais elles n'arrivaient pas à trouver une garderie abordable. Maintenant, tout va changer, elles vont pouvoir avoir accès à une garderie abordable. Elles vont pouvoir reprendre leurs études. Elles vont pouvoir entreprendre une carrière. Leur vie va changer complètement. Autrement, elles auraient dû attendre que leurs enfants soient suffisamment grands pour retourner au travail.

● (1210)

Quant aux personnes âgées qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté, c'est un sujet dont nous avons eu l'occasion de parler à de nombreuses reprises depuis que je suis députée. Chaque année, nous avons réussi à diminuer le nombre des personnes qui se trouvent dans cette situation. Cependant, si nous faisons en sorte — et c'est ce que nous faisons avec les garderies — que les hommes et les femmes aient des chances égales d'occuper un emploi — étant donné que leurs enfants seront accueillis dans des garderies sûres et abordables —, ils pourront cotiser plus tôt à un fonds de pension, sans avoir à attendre, pour travailler, que leurs enfants soient assez grands pour avoir quitté le foyer. Le coût des garderies était exorbitant, et les parents étaient obligés de faire un choix, car le deuxième salaire était trop souvent englouti dans la garderie. Sur le plan financier, ce n'était pas viable. Or, plus il y aura de Canadiens sur le marché du travail, mieux ce sera pour l'économie.

Depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir, en 2015, nous avons présenté six autres budgets, dont beaucoup ont permis de

mettre en place des programmes très utiles aux habitants de Humber River—Black Creek, comme l'Allocation canadienne pour enfants. N'oublions pas les innombrables familles canadiennes qui en profitent. Depuis 2015, nous avons aidé 435 000 familles à sortir de la pauvreté et, cette année, nous continuons à verser près de 7 000 \$ par enfant aux familles canadiennes. Nous augmentons le salaire minimum. Nous avons également augmenté les prestations du Supplément de revenu garanti et de la Sécurité de la vieillesse, qui comptent beaucoup pour bien des gens.

Nous avons également investi dans les travailleurs. Avec la pandémie, nous nous sommes rendu compte combien il était important qu'ils aient droit à des congés de maladie payés. Il faut regarder la réalité en face: malades ou pas, les gens qui doivent payer un loyer et acheter de la nourriture vont quand même aller travailler, malheureusement. Le fait d'accorder 10 jours de congé de maladie aux employés des secteurs public et privé est une bonne chose, qui va améliorer la vie de beaucoup de Canadiens.

Nous augmentons les Incitatifs à agir pour le climat. La plupart des familles de ma circonscription vont recevoir plus de 800 \$. Je vais m'assurer qu'elles remplissent bien leur déclaration d'impôts, car elles devraient avoir droit à près de 800 \$ de remboursement de la taxe carbone que certaines personnes continuent de critiquer. Voilà comment on remet de l'argent dans les poches des Canadiens.

Je parle beaucoup de l'importance d'utiliser un budget pour être financièrement responsable, et aussi pour donner un coup de main aux gens dans leur quotidien et la couverture des soins dentaires est une mesure dont notre parti, et moi-même en tout cas, avons parlé à maintes reprises. Je parle de gens de ma circonscription qui ont du mal à se tirer d'affaire et n'arrivent pas à décrocher un emploi. Il leur manque des dents, et même lorsqu'ils essaient de se ressaisir pour se présenter à un employeur, ils ont l'air piteux parce qu'ils n'ont pas de quoi se payer des soins dentaires adéquats. Nous, libéraux, avons parlé d'assurer les soins dentaires, et je pense que cet accord donnera un solide coup de pouce. Oui, ce programme va coûter cher, mais si les soins dentaires de qualité sont ce qu'il faut pour améliorer la santé mentale et la santé physique de la population, je pense que cela fera une énorme différence. Encore une fois, nous procédons de façon progressive et financièrement responsable. Je pense que ces mesures sont très importantes pour l'avenir.

En ce qui concerne le logement, je ne saurais dire aux députés à quel point je suis heureuse de voir les sommes consacrées au logement et de constater à quel point nous faisons bien les choses dans ce dossier. C'est un enjeu énorme. Si les gens n'ont pas d'endroit où vivre ou de toit au-dessus de leur tête, peu importe ce que nous ferons d'autre pour eux; ils ont besoin d'être logés et il est donc extrêmement important d'investir dans le logement abordable et d'aller de l'avant. Je suis ravie de voir les sommes destinées au logement. Je m'intéresse particulièrement aux coopératives d'habitation. J'aimerais qu'on en réalise beaucoup plus à l'échelle du pays, surtout pour les gens de Humber River—Black Creek.

Madame la Présidente, je vois que mon temps de parole est écoulé. Merci beaucoup de m'avoir permis d'intervenir. Je pense que nous avons un excellent budget, et je suis très fière de l'appuyer.

Le budget

● (1215)

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, à la suite de l'entente et de l'association NPD-libérale et des annonces qui sont faites sur l'assurance-médicaments et les soins dentaires, quelque chose est absent du budget: la hausse récurrente et sans condition des transferts en santé, une demande importante, fondamentale et unanime du Québec et des provinces, à laquelle on ne répond que par des voies détournées.

Ce n'est pas ce que ce gouvernement fait avec ses propositions tout à fait nobles. En effet, personne ne s'oppose à des soins dentaires ou une assurance-médicaments. Par contre, il y a des choses qui relèvent exclusivement de la compétence des provinces et qui auraient pu être réglées par Québec et les provinces en fonction de leurs priorités respectives.

Ma collègue ne croit-elle pas qu'il aurait été mieux, pour l'ensemble des provinces et du Québec, de simplement répondre à cette demande et de transférer l'argent aux provinces pour qu'elles règlent et gèrent elles-mêmes ces programmes? Comme c'est demandé depuis longtemps et comme le répète le Bloc québécois, n'aurait-il pas été mieux de hausser les transferts en santé de façon récurrente pour que nous puissions gérer adéquatement nos systèmes de santé?

[Traduction]

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je ne veux pas être trop brutale mais, dans les faits, le gouvernement fédéral transfère des millions et des millions de dollars aux provinces pour les soins de santé notamment, mais les priorités provinciales ne sont pas toujours celles que nous, au niveau fédéral, pensons qu'elles devraient être.

En ce qui concerne les soins dentaires, bon nombre des provinces n'y auraient probablement jamais pensé, parce que ce dossier exige la prise de très nombreuses décisions. Je suis heureuse que nous appuyions une mesure aussi importante. Nous nous dirigeons dans cette direction, et j'imagine que lors de la prochaine campagne électorale, nous aurions proposé d'assurer les soins dentaires. Mais nous aurons été en mesure de le faire plus rapidement, et c'est tant mieux.

● (1220)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, je remercie la députée, ainsi que Greg et les autres membres de la Commission des pêches des Grands Lacs, de leur excellent travail dans le dossier de la lamproie marine. Je remercie la députée de son travail continu dans ce dossier pour les Grands Lacs.

Cela dit, j'aimerais poser une question à la députée au sujet de mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-248, dont nous discuterons. Il concerne un parc urbain national qui protégerait l'un des derniers secteurs des Grands Lacs. Il a le soutien de la Première Nation de Caldwell et a été appuyé à l'unanimité par la Ville de Windsor pas plus tard qu'hier au moyen d'une motion. J'espère que nous pourrions renvoyer ce projet de loi à un comité.

J'aimerais que ma collègue nous parle de l'importance des parcs urbains nationaux. Étant donné que celui-ci n'aura pas besoin de fonds, puisqu'il s'agirait d'un regroupement de terres publiques, obtiendra-t-il le soutien nécessaire pour être renvoyé à un comité et faire l'objet d'un examen au titre des parcs urbains nationaux?

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, le député de Windsor-Ouest et moi travaillons ensemble depuis je ne sais combien d'années. Nous voyons très souvent les choses du même œil. J'aimerais beaucoup savoir ce que renferme le projet de loi. C'est une excellente idée de faire d'un territoire un parc national. J'ai hâte de voir ce que contient le projet de loi que mon collègue a présenté et, je l'espère, de l'appuyer.

Mme Yvonne Jones (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre des Affaires du Nord, Lib.): Madame la Présidente, le discours de la députée touche au cœur de la situation de nombreux Canadiens. Ce qu'elle entend dans sa circonscription ressemble beaucoup à ce que j'ai entendu dans la mienne.

Quand on parle d'abordabilité maintenant, on sait que la situation est de plus en plus difficile pour beaucoup de familles et de secteurs de notre société. J'aimerais que la députée nous parle de certaines mesures prévues dans le budget pour faciliter la tâche aux Canadiens, aux aînés et aux familles afin qu'ils puissent continuer à traverser cette période très difficile.

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je peux dire qu'au cours des deux dernières années et demie où nous avons dû composer avec la pandémie, rien ne m'a rendue plus fière de notre gouvernement que l'aide que nous avons offerte aux gens qui avaient perdu leur emploi ou dont l'emploi n'existait plus. Grâce au soutien mensuel qu'ils ont reçu et à l'aide que nous avons apportée aux entreprises, le nombre d'emplois est maintenant revenu au niveau d'avant 1974, et c'est en grande partie parce que le gouvernement a géré la pandémie et relevé les défis qui l'accompagnaient de la bonne façon.

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour souligner trois éléments du budget de 2022. Auparavant, j'aimerais toutefois remercier ma collègue de Humber River—Black Creek de ses bons mots.

Pour commencer, j'aimerais vous raconter l'histoire d'une résidente de Mississauga du nom de Norma. Norma a immigré au Canada en 1989 avec sa famille. Avant cela, elle avait obtenu un baccalauréat en soins infirmiers aux Philippines. Cependant, comme ses titres de compétences étrangers n'étaient pas reconnus ici, au Canada, elle a dû déployer de nombreux efforts pour retourner à l'école et poursuivre d'autres études tout en travaillant et en élevant sa famille. Après beaucoup de sacrifices, de dévouement et de persévérance, elle a terminé ses études et obtenu son diplôme de niveau collégial, et elle a réussi les examens de son ordre professionnel. Les titres de compétence de Norma ont fini par être reconnus comme ceux d'une infirmière autorisée. Cette femme dont je vous parle, c'est ma mère.

Le budget

Comme ma mère, de nombreux Philippins et autres immigrants sont venus au Canada pour offrir une vie meilleure à leurs enfants. Je suis ravie de souligner que notre budget de 2022 propose d'accorder 115 millions de dollars sur cinq ans et 30 millions par la suite afin d'élargir le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers, ce qui aidera jusqu'à 11 000 professionnels de la santé formés à l'étranger par année à obtenir la reconnaissance de leurs titres de compétences et à trouver du travail dans leur domaine. Cette mesure appuiera également des projets, notamment pour assurer des examens nationaux normalisés, un accès plus facile à l'information, des délais abrégés et moins de formalités administratives. Tout cela contribuera à réduire les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les professionnels de la santé.

À l'instar de ma mère, de nombreux immigrants possèdent les compétences ou l'expérience essentielles requises pour combler les pénuries de main-d'œuvre qui frappent l'ensemble du pays. Dans un rapport publié en 2009, l'Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada prédisait que le Canada pourrait connaître une pénurie de 60 000 infirmières à temps plein d'ici 2022 en raison des départs à la retraite prévus. Nous savons aujourd'hui que la pandémie a eu des répercussions qui ont aggravé cette pénurie.

La pandémie a vraiment démontré à la population la grande valeur du personnel infirmier et des autres professionnels de la santé qui travaillent dans l'ensemble de notre système de santé. Permettez-moi de prendre un moment pour remercier nos travailleurs de première ligne qui continuent à prendre soin de nos familles et de nos proches et qui ont porté un fardeau extrêmement lourd durant la pandémie de COVID. Nous les remercions sincèrement pour leurs efforts inlassables et leur dévouement. Je tiens également à remercier ma mère de s'être autant sacrifiée pour John et moi. Après l'avoir vue travailler durant 25 ans dans le secteur des soins de longue durée, je suis très heureuse qu'elle puisse profiter aujourd'hui de sa retraite aux côtés de mon père et de ses petits-enfants.

Un autre problème important qui s'est aggravé durant la pandémie de COVID-19 est la violence conjugale et familiale. On entend par là toute forme de comportement contrôlant ou menaçant et toute violence physique ou sexuelle entre partenaires intimes ou membres de la famille. En 2020, le service de police de Peel, qui couvre ma circonscription de Mississauga—Streetsville, est intervenu dans plus de 18 000 cas de violence familiale et conjugale. En moyenne, cela représente une cinquantaine de cas par jour ou deux par heure. La plupart des cas ne sont jamais signalés.

Plus de 85 % des cas de violence conjugale ou familiale qui sont signalés le sont par des femmes, surtout par des femmes âgées de 25 à 34 ans. Ce groupe comprend des femmes de toute race, orientation sexuelle, religion ou situation économique. Ces incidents touchent surtout les femmes et menacent notre droit fondamental de vivre à l'abri de la violence.

Entre 2015 et 2019, le nombre de cas de violence entre partenaires intimes signalés à la police régionale de Peel a augmenté de 12 %. Durant la pandémie, l'augmentation a été encore plus forte. On rapporte que 44 % des femmes de 15 ans et plus engagées dans une relation intime ont déclaré avoir subi une forme quelconque de violence psychologique, physique ou sexuelle de la part de leur partenaire. Il est prouvé que la violence et les mauvais traitements peuvent entraîner des problèmes de santé physique et mentale, de graves blessures et même des homicides.

La pandémie de COVID-19 a posé des défis sans précédent pour les victimes de violence fondée sur le genre ainsi que pour les organisations qui leur offrent un soutien et des services. Le gouvernement a agi promptement pour voir à ce que ces victimes de violence sexuelle aient un endroit sûr vers lequel se tourner. À ce jour, il a versé au total 100 millions de dollars en fonds d'urgence à plus de 1 200 organisations, dont des maisons d'hébergement; des refuges pour Autochtones, tant dans les réserves que hors réserve; des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle; des organisations de femmes et d'autres organisations qui offrent un soutien de première ligne aux femmes et aux enfants victimes de violence et d'abus partout au pays.

● (1225)

Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres a fourni 9,5 millions de dollars supplémentaires à même son budget de programmes pour répondre à la forte demande. Depuis avril 2020, ces fonds ont permis à des organismes de première ligne de maintenir leur capacité afin que près de 800 000 femmes et enfants victimes de violence, partout au pays, puissent avoir un endroit vers lequel se tourner. Ce financement permet le maintien de services essentiels offerts aux personnes dans le besoin, mais le travail ne s'arrête pas là. C'est pourquoi le budget de 2022 prévoit des fonds pour élaborer un plan d'action visant à mettre fin à la violence fondée sur le genre.

Le budget de 2022 propose de verser 539,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Femmes et Égalité des genres Canada, ce qui aidera les provinces et les territoires à compléter et à bonifier les services et le soutien offerts sur leur territoire afin de prévenir la violence fondée sur le genre et de soutenir les survivantes. Ces fonds permettront également de lutter contre la violence familiale et conjugale, et j'espère qu'ici, à la Chambre, nous pourrions travailler tous ensemble pour mettre fin à toutes les formes de violence faite aux femmes.

Je remercie ma mère de m'avoir donné les outils nécessaires pour choisir un partenaire de vie qui m'aime, qui me respecte et qui me soutient pour ce que je suis.

Le mois dernier, au Centre islamique Dar Al-Tawheed de Mississauga, un homme ayant l'intention de « tuer des terroristes » a attaqué des fidèles musulmans durant la prière. Il était muni d'une hache, d'un vaporisateur de gaz poivré et de nombreuses armes à lames acérées. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé grave, car l'agresseur a été maîtrisé par une vingtaine d'hommes au moment où il vaporisait le gaz poivré. Cet incident a ébranlé et profondément troublé les résidents de Mississauga—Streetsville. Ce n'est là qu'un exemple des nombreux crimes haineux fondés sur la religion qui sont survenus et qui sont inacceptables.

Le budget

Durant la pandémie, il y a aussi eu des incidents haineux plus ciblés au Canada. La crise de santé publique a mis en lumière et exacerbé les problèmes liés à la sécurité communautaire et à la discrimination au pays, notamment les crimes haineux. Le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités a constaté que les crimes haineux fondés sur la race ou l'ethnie signalés à la police ont augmenté de 80 % entre 2019 et 2020 et qu'ils représentaient le gros de la hausse des crimes à l'échelle nationale. Les crimes haineux contre des Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est ont bondi de 301 %; ceux contre des Noirs ont augmenté de 92 % et ceux contre des Asiatiques du Sud, de 47 %. Au cours de la première année de la pandémie de COVID-19, le nombre de crimes haineux contre des Autochtones qui ont été signalés à la police a bondi de 152 %.

Le budget de 2022 prévoit accorder 85 millions de dollars sur quatre ans au lancement d'une stratégie de lutte contre le racisme et d'un plan d'action national de lutte contre la haine. Les fonds sont octroyés expressément pour lutter contre le racisme et la haine. J'espère que nous pourrions tous travailler ensemble, ici, à la Chambre, pour mettre fin à toutes les formes de racisme, de discrimination et de haine.

Je remercie ma mère de m'avoir appris au fil des ans à être forte et à me défendre contre la haine et le racisme. Très récemment, elle a été victime de racisme flagrant en faisant du porte-à-porte pour moi. La haine et la calomnie dont elle a été victime lorsqu'on lui a claqué la porte au nez étaient absolument inacceptables. Cet incident aurait pu la traumatiser et l'arrêter, mais elle a continué. Je la remercie de continuer à me défendre.

Je remercie ma mère d'avoir montré à John et à moi ce qui est possible dans ce pays et de s'être déplacée avec mon père sur deux continents pour nous offrir une vie meilleure. John et moi avons toujours voulu qu'elle soit fière de nous. Comme cadeau de la fête des Mères, je dédie ce premier discours à ma mère, à ma grand-mère Lola, qui est au ciel, et à notre petite fille qui n'est plus si petite, Cassidy.

• (1230)

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je voudrais rendre hommage à ma collègue.

Elle vient de prononcer un discours remarquable, très touchant et très inspirant. On n'entend pas assez souvent de discours de cette nature. Je tiens à lui rendre hommage. Je la remercie infiniment.

J'aimerais revenir sur un des sujets dont elle a parlé, lequel constitue une préoccupation importante: les femmes victimes de violence conjugale.

Grâce à des fonds consacrés au logement, un refuge de première ligne pour femmes victimes de violence conjugale a été construit dans ma circonscription. Il permettra à neuf femmes d'y vivre avec leurs enfants. Malheureusement, il y a un manque de ressources. Tous les jours, au Québec, une femme victime de violence conjugale se cogne le nez à la porte d'une ressource et doit retourner chez elle dans une relation toxique en raison du manque de ressources.

Ma collègue ne pense-t-elle pas que nous devrions travailler encore plus fort pour que le gouvernement fournisse encore plus de fonds qui serviraient à offrir des ressources aux femmes et aux familles victimes de violence conjugale?

[Traduction]

Mme Rechie Valdez: Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour ses commentaires et pour sa question. Je suis ravie de dire que, dans le budget de 2022, nous investissons dans les Canadiens afin de leur rendre la vie plus abordable. En ce qui concerne le logement, je peux dire que nous accordons 25 % des fonds expressément aux femmes pour que l'on continue à les soutenir au Canada.

• (1235)

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'en face pour son discours émouvant et percutant. Comme je suis une femme autochtone, j'ai également vécu certaines expériences de racisme dans notre pays. Il faut beaucoup de courage pour parler de ces choses d'une manière aussi franche, ouverte et généreuse.

J'ai une question au sujet du financement accordé tout particulièrement pour lutter contre la violence fondée sur le sexe. L'une de mes préoccupations, et j'en ai parlé publiquement à plusieurs reprises, c'est que le budget ne prévoit aucun montant supplémentaire pour les femmes et les filles autochtones assassinées ou disparues. Le premier ministre du Canada a reconnu qu'il s'agissait d'un génocide, et les groupes de défense des droits de la personne du monde entier l'affirment aussi.

Je me demande ce que ma collègue en pense. Appuie-t-elle la nécessité de fournir des fonds supplémentaires pour lutter contre ce génocide qui perdure?

Mme Rechie Valdez: Madame la Présidente, je peux confirmer ce que ma collègue vient de dire. J'ai visité Winnipeg et j'ai vu ce qui s'y passait. J'ai écouté les récits des personnes touchées dans sa collectivité.

Comme je l'ai mentionné, dans le cadre du financement, nous allons certainement nous concentrer sur ce type de soutien pour les femmes. J'espère que ce sera le début d'un dialogue très porteur pour continuer de défendre cette cause, et je vais certainement aider ma collègue et d'autres collègues de la Chambre à cet égard.

Mme Yvonne Jones (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre des Affaires du Nord, Lib.): Madame la Présidente, je remercie vivement ma collègue de Mississauga—Streetsville pour le discours percutant qu'elle a prononcé au sujet du budget et pour tous les efforts qu'elle déploie pour défendre la cause des femmes et des familles canadiennes et leur obtenir du financement et des mesures de soutien plus solides.

Selon la députée, en quoi ce budget aura-t-il un effet positif sur les femmes, surtout celles qui sont dans des relations de violence dans les collectivités de tout le Canada?

Mme Rechie Valdez: Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné, je suis absolument ravie de voir ce que nous avons mis dans le budget pour vraiment aider surtout les victimes de violence fondée sur le sexe et améliorer leur sort dans nos collectivités. Dans ma circonscription, Mississauga—Streetsville, il y a des organismes formidables que nous continuerons de soutenir et de financer. Cela rendra certainement un immense service non seulement aux femmes de notre collectivité, mais encore à leur famille et à tous ceux et celles qu'elles croisent.

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de prendre la parole en cette enceinte pour représenter les gens de Regina—Wascana. Je suis heureux d'avoir la chance de parler du budget aujourd'hui.

Le budget

Quand j'étais jeune, ma grand-mère me disait toujours: « Si tu ne peux rien dire de bien, ne dis rien du tout. » C'est peut-être un bon conseil à suivre pour s'entendre avec les petits voisins, mais cela ne fonctionne pas aussi bien pour un député de l'opposition. J'aimerais prendre au moins une partie des conseils de ma grand-mère aujourd'hui et me concentrer sur un aspect du budget qui, je crois, fait l'objet d'un large consensus. C'est que le Canada doit appuyer l'Ukraine dans sa résistance à l'invasion russe.

Pendant la présentation de son budget au début du mois, la ministre des Finances a eu droit à une ovation des deux côtés de la Chambre quand elle a dit qu'il fallait vaincre l'armée russe, qui envahissait l'Ukraine. Je suis d'accord. La guerre d'agression de Vladimir Poutine contre l'Ukraine est complètement et totalement inacceptable. Les pays du monde entier, y compris le Canada, doivent tous faire leur part pour empêcher un dictateur comme Vladimir Poutine d'envahir et d'annexer des pays libres et démocratiques.

La ministre des Finances a ajouté que c'est le peuple courageux de l'Ukraine qui se battait contre les convois de chars de l'invasisseur russe. Cependant, il y a un principe fondamental que la ministre n'a pas mentionné dans son exposé budgétaire mais que tout le monde, selon moi, doit comprendre. Chaque fois qu'un char russe est détruit par les Ukrainiens, il est tout de suite remplacé par un autre char russe sortant de la chaîne de montage.

Si nous voulons aider les Ukrainiens à gagner cette guerre et faire du monde un endroit plus sûr pour nos enfants et nos petits-enfants, il ne suffit pas de détruire les chars et les autres armes russes sur la ligne de front. Nous devons aussi empêcher Vladimir Poutine d'en acheter d'autres. Les chars coûtent cher. Les bombes coûtent cher. Les cuirassés coûtent cher.

Où Vladimir Poutine prend-il l'argent pour s'acheter toutes ces armes? Les exportations de pétrole et de gaz vers l'Europe de l'Ouest constituent de loin la principale source de financement de la machine de guerre russe. C'est le chèque de paie régulier de Vladimir Poutine. C'est dans les exportations de pétrole et de gaz vers l'Europe de l'Ouest que Vladimir Poutine trouve sa source de financement.

En fait, l'Europe de l'Ouest importe chaque jour environ 3,4 millions de barils de pétrole et de gaz de la Russie. L'argent que l'Europe de l'Ouest dépense pour ce pétrole et ce gaz fait tourner la machine de guerre de Vladimir Poutine. Il dépense ensuite cet argent en achetant des chars d'assaut, des bombes et des cuirassés, qui servent tous à financer les efforts de guerre de la Russie contre l'armée ukrainienne et à commettre des atrocités contre les civils ukrainiens, comme le bombardement d'une maternité d'hôpital à Marioupol et le massacre de civils dans les rues de Boutcha.

Si la communauté internationale pouvait trouver un moyen d'envoyer 3,4 millions de barils supplémentaires de pétrole et de gaz en Europe de l'Ouest, nous pourrions sérieusement empêcher la Russie de poursuivre cette guerre. Comment la communauté internationale peut-elle combler ces besoins de l'Europe de l'Ouest? À lui seul, le Canada pourrait réussir au moyen de seulement quatre projets. Ces quatre projets ont fait l'objet de nombreux débats à la Chambre au cours des dernières années. Il s'agit du pipeline Keystone XL, du pipeline Énergie Est, du pipeline Northern Gateway et de l'expansion du réseau Trans Mountain.

Or, ces quatre projets ont été annulés ou considérablement retardés au cours des dernières années en raison des projets de loi C-69

et C-48 du gouvernement et d'autres obstacles qu'il ne cesse d'ériger.

Récemment, le ministre des Ressources naturelles a annoncé que le Canada n'augmenterait ses exportations de pétrole vers l'Europe de l'Ouest que de 300 000 barils par jour à partir des infrastructures existantes. Malheureusement, le ministre a également décrit cette augmentation comme une solution à court terme et seulement temporaire pour aider nos amis et alliés qui combattent en Ukraine.

• (1240)

Je mets fortement en garde le gouvernement contre le retour à sa vieille politique contre l'exploitation du pétrole et du gaz canadiens, et ce, pour deux raisons.

Premièrement, personne ne sait quand cette guerre prendra fin. Comme bon nombre d'entre nous l'ont probablement appris en classe d'histoire, lorsque la Première Guerre mondiale a éclaté, tous les experts de l'époque ont dit que la guerre serait terminée à Noël. Quatre ans plus tard, la guerre faisait toujours rage. Aujourd'hui, 62 jours se sont écoulés depuis le début du conflit, et personne ne peut prédire avec exactitude quand cette guerre prendra fin. Il se peut fort bien que nos alliés en Europe de l'Ouest aient besoin de pétrole et de gaz de pays autres que la Russie dans un avenir prévisible.

Deuxièmement, même si la guerre prenait fin demain, il serait insensé de ne pas apprendre de nos erreurs passées. L'une des raisons pour lesquelles le monde est dans cette situation, c'est que, depuis trop longtemps, des pays démocratiques pacifiques ont pris la mauvaise habitude de faire confiance à de petits dictateurs pour leurs besoins énergétiques. Pendant ce temps, le pétrole et le gaz canadiens demeurent inexploités.

Si le Canada pouvait accroître ses exportations de pétrole et de gaz de 3,4 millions de barils par jour et remplacer les exportations de la Russie vers l'Europe de l'Ouest, on se demanderait ce que les Canadiens pourraient faire de l'argent que cela générerait. Ce n'est pas bien malin: ils pourraient en faire ce qu'ils veulent. Beaucoup de gens qui travaillent dans le secteur des ressources naturelles aimeraient bien rembourser leur hypothèque, épargner pour les études de leurs enfants ou prendre des vacances bien méritées, surtout après ce qu'ils ont vécu ces deux dernières années.

Les travailleurs du secteur privé ne seraient pas les seuls à en profiter. Chaque année, ma province, la Saskatchewan, tire de 10 à 15 % de son budget de ses redevances sur les ressources naturelles. Cet argent peut servir à financer les routes, les écoles, les hôpitaux et d'autres services dont les gens ont besoin. Il y a plus d'une décennie, lorsque les redevances sur les ressources étaient à leur apogée, le gouvernement provincial de la Saskatchewan a annoncé qu'il construirait un nouvel hôpital pour enfants à Saskatoon. Cet hôpital a ouvert ses portes il y a à peine quelques années et, depuis, il a aidé des milliers d'enfants.

Je crois que la grande majorité des gens qui se portent candidats à une charge publique le font avec les meilleures intentions du monde, en pensant à leurs enfants et à leurs petits-enfants, mais nous savons tous ce qu'on dit au sujet des bonnes intentions. Le coût de notre inaction est évident, et le contraste est frappant. Les recettes pétrolières et gazières ne devraient pas servir à bombarder des hôpitaux pour enfants de Marioupol; ils devraient servir à construire des hôpitaux ici au Canada.

Le budget

Il est clair que tout observateur objectif conviendrait que le Canada a le potentiel énorme de faire beaucoup de bien sur la scène mondiale. Il n'est pas nécessaire que les démocraties de l'Europe de l'Ouest ou du reste du monde comptent sur les exportations de petits dictateurs pour satisfaire leurs besoins énergétiques. Il n'est pas nécessaire qu'ils financent la machine de guerre de Vladimir Poutine ou d'autres régimes hostiles.

Le Canada peut contribuer fortement à la paix et à la stabilité dans le monde simplement en extrayant et en exportant les ressources qu'il possède, qui se trouvent littéralement sous nos pieds et que nous n'utilisons pas. S'il faut vaincre l'armée de Vladimir Poutine, pour reprendre les termes de la ministre des Finances, nous devons nous employer sérieusement à construire des pipelines au Canada pour que l'Europe de l'Ouest et le reste du monde puissent acheter leur pétrole et leur gaz du Canada et non de la Russie de Vladimir Poutine.

• (1245)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis d'accord avec le député pour dire que ce qui se passe en Ukraine aujourd'hui est absolument horrible. Je crois que tout le monde ici est d'accord pour appuyer l'Ukraine de quelque façon que ce soit, pendant cette période extrêmement difficile. L'impact de cette guerre va bien au-delà des frontières de l'Ukraine et se fait sentir partout dans le monde libre. Nous sommes avec les Ukrainiens par la pensée, et nous allons continuer de les soutenir du mieux que nous pouvons.

Le député semble dire que si le Canada décidait d'exporter du pétrole aujourd'hui, les sources de revenus de la Russie se tariraient. Nous savons bien que même si nous en avons le désir et la capacité, cela ne pourrait pas se faire du jour au lendemain. Le député pourrait-il être plus précis? Nous ne voulons certainement pas nous engager dans quelque chose que nous ne pourrions pas mener à bien.

M. Michael Kram: Madame la Présidente, je suis content de savoir que tous les partis ici représentés appuient le peuple ukrainien. Il est tout simplement intolérable qu'un dictateur décide d'envoyer ses chars envahir un pays voisin en toute impunité.

Quant à l'interruption des exportations de pétrole et de gaz russe vers les pays d'Europe occidentale, je pense que les quatre projets que j'ai mentionnés auraient dû être construits il y a des années. Je ne comprends pas pourquoi cela n'a pas été fait. Je ne comprends pas pourquoi les entreprises ont autant de mal à construire des pipelines au Canada. Ce devrait être beaucoup plus facile que ça ne l'est, et ces projets auraient dû être réalisés il y a bien longtemps.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je félicite mon collègue pour son discours.

Je l'écoute parler de construire des pipelines pour régler la guerre en Europe. Il faut réaliser que si on se mettait à construire des pipelines aujourd'hui, on ne réglerait pas la guerre qui a cours présentement. Il mentionne que cela aurait dû être fait depuis longtemps.

En toute amitié, mon collègue est-il conscient du réchauffement climatique et de la crise mondiale que nous vivons? A-t-il vu ce que j'ai vu, et ce que toutes les personnes du pays ont vu l'an dernier en Colombie-Britannique avec les inondations et les feux de forêt? Ne croit-il pas qu'on devrait commencer une transition et cesser les ex-

ploitations les plus polluantes? Les plus polluantes sont celles des sables bitumineux.

Nous ne disons pas cela contre sa région. Je comprends le député, car il défend son monde. Nous sommes prêts à mettre de l'argent dans sa région pour commencer une transition.

J'aimerais entendre mon collègue à ce sujet. Y a-t-il une ouverture pour cela?

• (1250)

[Traduction]

M. Michael Kram: Madame la Présidente, je crois qu'on est tous d'accord pour dire qu'il va falloir, un jour ou l'autre, opérer une transition vers les énergies propres, mais j'estime que le réchauffement climatique et la transition énergétique sont des problèmes à long terme qui nécessitent des solutions à long terme. La guerre en Ukraine n'est pas un problème à long terme. La population de ce pays est en train de se faire bombarder, et je pense que la guerre en Ukraine doit être notre priorité pendant un certain temps.

Il est vrai que certains pays sont en train de diminuer leur dépendance au pétrole et au gaz naturel, mais ce n'est certainement pas le cas des pays d'Europe de l'Ouest. Chaque jour, la Russie exporte environ 3,4 millions de barils de pétrole et de gaz vers l'Europe de l'Ouest. Ce pétrole et ce gaz provoquent des émissions de gaz à effet de serre comme dans n'importe quel autre pays du monde. Non seulement notre décision de ne plus exploiter notre pétrole et notre gaz naturel est mauvaise pour la guerre en Ukraine, mais elle ne contribue pas non plus à la lutte contre le changement climatique puisque les Européens continuent d'acheter leur pétrole et leur gaz à la Russie.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Qujannamiik, Uqaqtittiji.*

Nous voyons bien que le changement climatique est provoqué par l'homme, et il est urgent de réduire nos émissions. C'est un problème à la fois immédiat et à long terme, tout comme l'invasion de l'Ukraine. Ce sont deux problèmes qui sont à la fois immédiats et à long terme.

Le député ne pense-t-il pas qu'il est important, pour le Canada, d'investir davantage dans les sources d'énergie de remplacement?

M. Michael Kram: Bien sûr, madame la Présidente. Nous avons besoin de recherche et de développement dans le domaine des technologies d'énergie propre si nous voulons un jour faire face au réchauffement de la planète.

Je dirais que nous devrions nous concentrer encore plus sur le captage et le stockage du carbone. Il y a quelques semaines à peine, j'ai eu la chance de visiter le projet du barrage Boundary, tout près d'Estevan, en Saskatchewan. Il est incroyable de voir les technologies que l'on met au point là-bas en matière de captage, de stockage et de séquestration du carbone. Si les émissions de gaz à effet de serre ne se répandent plus dans l'air, elles ne causeront plus de problèmes. Si nous pouvons les séquestrer sous terre et utiliser toutes nos infrastructures énergétiques existantes, ce serait une excellente solution pour tout le monde.

Le budget

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je suis toujours absolument ravi de prendre la parole à la Chambre des communes pour représenter les électeurs de Cumberland—Colchester. Nous débattons du budget du gouvernement libéral-NPdépendant de 2022. À mon avis, il importe de comprendre les effets de ce budget dans ma province, dans ma circonscription et dans la vie de mes électeurs et, bien sûr, de comprendre le budget lui-même.

Ma province, la Nouvelle-Écosse, est mentionnée quatre fois dans les quelque 300 pages du budget et les innombrables autres pages des documents budgétaires. On parle de l'élargissement des voies de certains tronçons de la route transcanadienne. On y parle aussi du financement de projets que l'inefficace Banque de l'infrastructure du Canada n'a pas dépensé. On y mentionne aussi une entente avec la Nouvelle-Écosse sur les recettes provenant des ressources extracôtières. Je ne suis pas certain de la pertinence de tout cela. La dernière mention concerne la pénurie de médecins et de personnel infirmier en Nouvelle-Écosse. Nous savons tous que le premier ministre a promis 7 500 médecins, infirmiers et infirmiers praticiens, qu'il matérialiserait d'un coup de baguette magique, mais cela ne s'est pas concrétisé. Malheureusement, 88 000 Néo-Écossais n'ont pas de médecin de famille. Nous savons très bien qu'il manque aussi entre 60 000 et 70 000 infirmiers dans tout le pays. Ce fardeau nous écrase aussi.

Malheureusement, malgré la demande unanime des premiers ministres des provinces, aucun financement n'est prévu pour une augmentation du Transfert canadien en matière de santé. Les libéraux ont parlé de l'exonération des prêts d'études des médecins et du personnel infirmier, mais ceux-ci doivent accepter de travailler dans les régions rurales ou éloignées. Il arrive facilement aux médecins, et je le sais bien, d'accumuler 250 000 \$ de dettes pendant leurs études, et l'exonération de 60 000 \$ proposée me paraît terriblement insuffisante.

L'agriculture constitue une autre grande préoccupation dans ma circonscription, Cumberland—Colchester. Mis à part le problème de la galle verruqueuse de la pomme de terre causé par l'incompétence du gouvernement dans ses relations avec les États-Unis, il n'y a aucune autre mention de l'agriculture dans le budget de 2022. Au Canada, il y a huit collèges agricoles et dans ma circonscription, il y en a un. Le fait qu'il n'y ait aucune mention de l'agriculture dans le budget et qu'il n'y ait pas de financement pour l'agriculture est tout simplement un mauvais choix de priorités.

Cela survient alors que le Canada pourrait jouer un rôle considérable sur la scène internationale pour ce qui est de nourrir le monde, une importante responsabilité liée à la guerre illégale que mène la Russie contre l'Ukraine, dont le député a longuement parlé. Des possibilités s'offrent aux agriculteurs canadiens, à un moment où le prix de l'essence atteint des sommets historiques. Bien sûr, il y a aussi la taxe injuste sur les engrais, que le gouvernement persiste à imposer aux agriculteurs. C'est là une atteinte flagrante portée aux agriculteurs, alors qu'ils ont une possibilité sans précédent de nourrir le monde. Malheureusement, on ne sait pas au juste si le Canada sera en mesure d'apporter une contribution quelconque à cet égard.

Le budget traite un peu de l'environnement et du changement climatique. Nous ne savons pas exactement comment cela se traduira en Nouvelle-Écosse, étant donné l'imprécision du libellé du budget, comme « la gestion proactive des urgences maritimes et [...] d'autres types de pollution ». J'ai une idée de ce que cela signifie, mais, assurément, il y a lieu d'étoffer le propos afin d'aider

les gens à comprendre ce que cela veut dire pour la Nouvelle-Écosse.

Le budget ne fait aucune mention des effets des changements climatiques sur l'isthme de Chignecto, une question que j'ai déjà eu le plaisir de soulever à la Chambre. Comme nous le savons, ce lien terrestre entre la grande province de la Nouvelle-Écosse et le reste du Canada est essentiel. Il n'y a pas un mot à ce sujet alors qu'il s'agit d'une situation d'urgence climatique en puissance.

En Nouvelle-Écosse — et espérons que c'est aussi le cas de mon collègue de Winnipeg —, nous savons que les aînés sont importants pour tous les Canadiens. C'est certainement le cas des gens de la Nouvelle-Écosse. La crise que vivent actuellement les aînés, la crise d'abordabilité, ne semble pas non plus faire partie des éléments inclus dans le budget. Aucune augmentation des chèques envoyés aux aînés n'est prévue. C'est triste. Le budget prévoit plutôt la tenue d'une autre étude sur une allocation, qui n'a pas encore de nom, pour les gens souhaitant vieillir à la maison alors que l'argent pourrait facilement être remis directement aux aînés. Des fonds semblent être prévus pour permettre aux aînés de rendre leur domicile plus accessible et de participer plus pleinement à la vie de leur collectivité. Cependant, comme nous le savons, de telles mesures ne les aident pas à remplir leurs réservoirs pour se chauffer, à faire le plein ou à se nourrir.

Il n'y a aucun allègement financier pour les aînés qui ont contribué à bâtir ce grand pays. En fait, dans le budget, on a l'audace de dire que les aînés canadiens « n'ont pas à s'inquiéter [puisque] leurs prestations seront ajustées en fonction de l'inflation ». J'ai du mal à le croire. On ajoute ensuite que « la proportion d'aînés vivant dans la pauvreté n'est que la moitié de celle de l'ensemble de la population ». Est-ce là de quoi se vanter? Je n'en suis vraiment pas certain. Est-ce réellement l'objectif ambitieux que le gouvernement a établi? Est-il d'avis qu'il est acceptable que des aînés ou d'autres Canadiens vivent dans la pauvreté? Je ne le crois pas.

• (1255)

D'un point de vue très personnel, cela m'amène à parler de Daniel, qui m'a écrit à propos de son budget. Il insiste pour que je soulève la question de l'abordabilité à la Chambre des communes, question qui, comme nous le savons, afflige de nombreux Canadiens. Durant la semaine de relâche, il est venu me voir à mon bureau pour me présenter le budget qu'il fait à partir de son revenu mensuel de moins de 800 \$.

Daniel a un mode de vie frugal. Son prêt hypothécaire lui coûte 547 \$, son assurance-vie hypothécaire, 35 \$; son assurance auto, 84 \$; son assurance habitation, 125 \$; et ses frais bancaires s'élèvent à 20 \$. Les coûts pour le téléphone, le câble et Internet sont, étonnamment, de 230 \$ par mois; ceux pour l'assurance de biens, 35 \$; ceux pour l'assurance-vie, 100 \$; et ceux pour l'assurance médicale, 140 \$, en plus de 10 \$ par mois pour chaque médicament, et il en prend huit. Sa facture d'électricité s'élève à 200 \$ par mois, et il doit aussi payer l'épicerie et l'essence. Sans tenir compte de la nourriture et de l'essence pour son véhicule, les dépenses de Daniel sont d'environ 1 596 \$ par mois. Bien entendu, il peine à payer ses factures avec son revenu mensuel de 800 \$, mais, heureusement pour lui, son épouse arrive à travailler un peu pour aider à subvenir aux besoins de la famille.

Le budget

Comme les députés peuvent l'imaginer, ce ménage n'a pas les moyens de se payer le moindre luxe. Il n'effectue aucune dépense frivole. À l'épicerie, il n'achète que l'essentiel. Pour économiser l'essence, Daniel ne va plus qu'une fois par mois au village pour y faire l'épicerie et se procurer l'essentiel, car il n'y a pas de transport en commun là où il vit. Quand je regarde ce budget de misère, je ne sais même pas quelles compressions je pourrais suggérer.

De plus en plus, nous constatons que c'est « juste incroyable ». C'est vraiment « juste importun ». Certains diraient même que c'est « juste inconcevable » que nous nous retrouvions aux prises avec une telle crise du coût de la vie.

• (1300)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Nous l'avons signalé par le passé, et je continuerai de le dénoncer. Manifestement, nous ne pouvons faire indirectement ce qu'il est interdit de faire directement. Lorsque le député emploie le mot « juste » suivi d'un mot qui commence par le son « in », il renvoie en fait au premier ministre du Canada, qu'il est tenu de désigner par son titre. J'exige que nous respections tous les titres, que ce soit pour désigner la cheffe de l'opposition officielle, les députés, les ministres ou qui que ce soit d'autre.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député a raison, et je m'attendais à ce qu'on fasse un rappel au Règlement.

Je rappelle aux députés de ne pas fusionner le mot « juste » et la syllabe « in » dans une phrase.

M. Stephen Ellis: Je remercie le député d'en face de cette intervention inhabituelle. Je ne m'étais pas rendu compte que le mot « juste » était un...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je rappelle au député que ce n'est pas acceptable.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, nous ne pouvons même plus employer le mot « juste ». Je vais essayer de me corriger. J'apprendrai de nouveaux mots.

Une chose est certaine, c'est qu'il y a de l'inflation, et c'est un problème énorme qui est à un niveau jamais vu en plus de 30 ans. Ces libéraux-NPdépendants peuvent continuer de dire qu'il s'agit d'une crise mondiale et d'invoquer d'autres excuses de ce genre, mais c'est de la foutaise. En toute franchise, je ne crois pas un seul instant que mes concitoyens soient terriblement préoccupés par ce qui se passe en Allemagne, en France ou dans ces autres pays dont préfèrent parler les libéraux-NPdépendants. C'est absurde.

Lorsque mes concitoyens m'appellent, m'envoient des courriels ou débarquent à mon bureau, ils redoutent de ne plus pouvoir nourrir leur famille ici, au Canada. Ce n'est pas un problème quelconque, mais bien un problème qui relève de la responsabilité du gouvernement et du premier ministre. Mes concitoyens sont préoccupés par le taux d'inflation le plus élevé en plus de 30 ans. Ils s'inquiètent des prix en général, du mazout domestique à l'épicerie en passant par l'essence, qui augmentent presque chaque semaine. Pour en venir à la question à laquelle Daniel aimerait obtenir une réponse, peut-être du premier ministre, qu'est-ce que le gouvernement compte faire au sujet de la crise de l'abordabilité qui frappe actuellement les Canadiens?

Enfin, les Canadiens me demandent tous les jours comment nous allons rembourser la dette astronomique que ces libéraux-NPdépendants continuent d'accumuler. Ma fille aînée a vu le jour en

août 1994. À ce moment-là, la part de la dette d'un particulier était de 16 000 \$; aujourd'hui, elle a grimpé à 31 255 \$. Bien sûr, si on veut faire un calcul approximatif, on peut dire qu'elle a doublé en 28 ans. Au fur et à mesure que ce chiffre continue d'augmenter, les Canadiens moyens sont très préoccupés par ces dépenses effrénées et ils se demandent comment ils pourront soutenir ce fardeau à l'avenir quand ils n'ont même pas les moyens de se payer une maison.

En résumé, ce budget laisse tomber les Canadiens moyens comme Daniel; des secteurs importants et vitaux comme l'agriculture; les jeunes Canadiens comme ma fille aînée, qui vont se retrouver avec une énorme dette nationale; et, enfin, tous les Néo-Écosais. Il n'y a presque aucune mention de ma province d'origine dans le budget et il n'y a évidemment rien de substantiel non plus pour les électeurs de Cumberland—Colchester. Par conséquent, personne ne sera étonné d'apprendre que je ne fais pas confiance au gouvernement et que je n'ai aucune intention d'appuyer le budget de 2022 du premier ministre.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je ne suis pas surpris d'entendre que le député n'appuiera pas le budget. Je peux affirmer aux députés que, contrairement aux députés du Parti conservateur, nous reconnaissons qu'il y a eu une pandémie, une pandémie mondiale, qui a fait en sorte qu'il a fallu dépenser des milliards de dollars, non seulement ici au Canada, mais également ailleurs dans le monde.

Nous reconnaissons également, comme l'un de ses anciens députés l'a fait, qu'une guerre fait rage en Ukraine, et qu'il existe des conditions économiques et mondiales qui ont véritablement fait grimper l'inflation. Comparativement aux États-Unis et à de nombreux pays de l'Union européenne, notre taux d'inflation est inférieur.

Le député ne croit-il pas qu'il induit en erreur les Canadiens lorsqu'il tente de généraliser et de donner l'impression que les Canadiens doivent s'inquiéter à tout prix de l'inflation, sans mettre les choses en perspective?

• (1305)

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, si je ne peux pas utiliser le terme « juste », je trouve inapproprié que le député d'en face puisse affirmer que j'induis en erreur les Canadiens en présentant des faits. Selon moi, il force un peu la note. Pour être honnête, c'est ridicule.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les conservateurs sont à l'écoute des Canadiens ordinaires. Ceux-ci nous parlent. Je ne suis pas certain que les députés d'en face comprennent vraiment que de vraies personnes viennent nous dire qu'elles ne peuvent pas se permettre d'acheter des produits.

De plus, je trouve fascinant de les entendre parler encore et encore des États-Unis, de la France, de l'Allemagne et d'autres pays qui se trouvent peut-être dans une situation encore pire. S'ils ne peuvent pas gouverner le pays, et s'ils trouvent trop difficile de gérer une guerre et une crise de la COVID tout en préparant un budget approprié qui aiderait les Canadiens, je connais un groupe de gens, de ce côté-ci de la Chambre, qui serait ravi de prendre leur place.

Le budget

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, mon collègue soulève des préoccupations légitimes sur la dette publique et sur l'inflation. Cependant, il y a une préoccupation qu'il n'a pas soulevée: le réchauffement climatique.

Je ne sais pas si Daniel, dans sa circonscription, se préoccupe uniquement de l'inflation, mais il devrait aussi se préoccuper de la question du réchauffement climatique. J'ai beaucoup de concitoyens qui trouvent cette situation intenable. Elle va grandement hypothéquer leur futur. J'aurais aimé entendre mon collègue là-dessus.

J'ai une petite question rapide à lui poser: si on veut lutter à la fois contre la dette publique et le réchauffement climatique, est-ce qu'il ne serait pas à propos de surseoir aux 2,5 milliards de dollars qui se retrouvent dans le budget pour soutenir les industries gazières et pétrolières? Je suis sûr qu'il sera d'accord avec moi là-dessus.

[Traduction]

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je pense qu'il est intéressant de souligner que j'ai parlé des changements climatiques. Peut-être ne connaît-il pas la géographie de la Nouvelle-Écosse? Le Canada est relié à nous par l'isthme de Chignecto, que j'ai mentionné à de multiples reprises à la Chambre. En raison des changements climatiques, il risque fortement d'être inondé.

Ce que nous savons, encore une fois, comme je l'ai mentionné très clairement, c'est qu'on n'en fait aucunement mention dans ce budget, même si le gouvernement a choisi de consacrer des centaines de milliers de dollars pour étudier la question à maintes reprises. Malheureusement, il s'agit d'un lien très important entre le Canada et la Nouvelle-Écosse. Tous les jours, il permet le transport de nombreux biens. Ce lien serait malheureusement inondé en raison des changements climatiques. C'est un point que le gouvernement a, encore une fois, ignoré dans le budget de 2022.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Qujannamiik, Uqaqtittiji.*

Le député et son parti ont dit clairement s'opposer aux augmentations requises pour financer le régime de soins dentaires et le régime d'assurance-médicaments dont tant de Canadiens ont besoin. Comment le député peut-il justifier l'augmentation du budget de la Défense de 24 millions de dollars alors que tant de Canadiens profiteraient du régime de soins dentaires et du régime d'assurance-médicaments?

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, on parle de plusieurs choses ici. Nous savons bel et bien que les soins de santé sont très importants. Toutefois, il est très clair que tel n'est pas le cas pour le gouvernement. Il n'a pas augmenté les transferts en santé sur lesquels, comme je l'ai mentionné, les premiers ministres provinciaux se sont tous entendus. Voilà une situation bien désolante.

Pour ce qui est des autres soins, la Nouvelle-Écosse dispose effectivement d'un régime de soins dentaires, mais lorsqu'on examine de plus près le programme de soins dentaires et celui de l'assurance-médicaments, on constate beaucoup de gaspillage. Les libéraux ne savent réellement pas comment administrer. Lorsqu'on découvre les coûts associés à ces programmes, on constate qu'il y a probablement de meilleures façons de procéder. Comme je l'ai dit précédemment, nous serions extrêmement heureux de soulager le Canada de ce fardeau et de prendre les rênes du pays lorsqu'il le faudra.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Labrador.

Le budget de 2022 a été déposé au moment où le Canada connaît une croissance économique record. En effet, le PIB du Canada est plus élevé que jamais, et le FMI prévoit que l'économie du Canada sera celle qui connaîtra la croissance la plus rapide des pays du G7 cette année et l'année prochaine. Le Canada a récupéré 115 % des emplois perdus au plus fort de la pandémie, comparativement à seulement 93 % aux États-Unis, et nous avons le taux de chômage le plus bas en cinq décennies. Lorsque la pandémie a frappé, le ratio dette nette-PIB du Canada était le plus bas des pays du G7, et le budget de 2022 nous permettra de conserver cette position en gardant bien en vue l'objectif d'abaisser ce ratio par une approche financière prudente.

Toutefois, malgré ces chiffres fort positifs, l'inflation causée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales liées à la COVID, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les taux d'intérêt plus bas que jamais s'est répercutée sur les prix que les Canadiens doivent payer pour acheter de la nourriture, faire le plein de leurs voitures et acheter une maison. Voilà pourquoi, dans son budget de 2022, le gouvernement s'attaque aux problèmes d'abordabilité de façon à faciliter l'accès à la propriété et à réduire les coûts des soins de santé tout en mettant l'accent sur la croissance économique et la protection de l'environnement.

L'augmentation du coût des logements constitue l'exemple le plus visible et le plus alarmant des problèmes d'abordabilité auxquels notre pays est confronté, l'accès à la propriété devenant de plus en plus difficile pour beaucoup de Canadiens. Par exemple, dans deux des trois plus grandes localités de ma circonscription, la maison moyenne se vend actuellement à plus de 4 millions de dollars; dans les secteurs où la croissance est la plus rapide, le coût des maisons s'est accru d'environ 40 % en un an. À l'évidence, la situation est insoutenable, et elle est attribuable en grande partie à la grande pénurie de logements observée au Canada.

Les investissements étrangers et la spéculation ont empêché les Canadiens d'avoir accès à une partie du parc immobilier; de plus, des pratiques immobilières déloyales ont fait augmenter les prix, ce qui a rendu particulièrement difficile l'accès au marché pour les jeunes Canadiens. Le gouvernement réagit donc à la situation en s'attaquant au problème sur tous ces fronts dans le budget de 2022.

La population du Canada croît plus rapidement que celle de tous les autres pays du G7. Or, le nombre de logements par habitant y est plus bas que dans la plupart des pays de l'OCDE. Une telle situation ne peut pas continuer si nous voulons que l'accès à la propriété soit abordable. Le Canada a donc décidé de doubler la construction de nouveaux logements au cours de la prochaine décennie. Nous proposons d'investir 4 milliards de dollars pour lancer le fonds d'accélération de la construction de logements afin d'aider les municipalités à construire plus de 100 000 logements adaptés aux besoins dans la collectivité. Nous lions également nos investissements dans les infrastructures à la densification de façon que le gouvernement fédéral puisse faire tout ce qui est en son pouvoir pour décourager le nombrilisme qui prive les jeunes canadiens et les travailleurs de l'accès au logement là où ils ont grandi ou là où ils travaillent.

Le budget

Entre autres mesures, nous prolongeons l'Initiative pour la création rapide de logements de façon à construire plus de logements supervisés, nous créons un programme de location avec option d'achat pour aider les jeunes professionnels à accéder au marché et nous consacrons aux coopératives l'investissement le plus élevé des trois dernières décennies.

Nous devons également construire davantage de logements dans les collectivités autochtones. S'il est déjà difficile de trouver un logement pour la plupart des Canadiens, c'est encore pire dans les collectivités autochtones. Solutionner ce problème constitue une étape vitale sur le chemin de la réconciliation. Dans le budget de 2022, nous proposons d'investir 4,3 milliards de dollars pour construire et agrandir des logements dans les collectivités autochtones et élaborer, en collaboration avec elles, une stratégie de logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique.

Dans le but de contrer la marchandisation du logement, nous interdisons, pour une période de deux ans, les investissements dans le secteur immobilier résidentiel par des étrangers qui ne résident pas au Canada afin que les logements au Canada appartiennent à ceux qui y vivent et qui contribuent à l'économie de notre pays. Nous mettons également en place un impôt pour les rénovateurs-revendeurs lorsque la propriété est revendue moins de 12 mois après l'acquisition et nous taxons les projets de nouvelles constructions. Nous collaborons également avec les provinces pour élaborer une charte des droits des acheteurs afin d'éliminer les pratiques déloyales, comme les offres à l'aveugle qui conduisent obligatoirement à une augmentation des prix, et de veiller à ce que les acheteurs aient le droit de faire inspecter la propriété, étant donné qu'ils font l'investissement le plus important de leur vie.

Nous créons également le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété dans le but d'aider les jeunes Canadiens à accéder au marché immobilier. Le compte permettra aux futurs premiers acheteurs d'économiser et d'investir jusqu'à 40 000 \$. Comme dans le cas d'un REER, les cotisations seront déductibles d'impôt et les sommes retirées pour acheter une première propriété, y compris les intérêts, ne seront pas imposables, comme c'est le cas du CELI.

Même s'il est le facteur qui compte le plus dans la crise d'abordabilité, le logement n'est absolument pas le seul. Ainsi, on me parle souvent dans ma circonscription du coût élevé des services de garderie, ou l'insuffisance de tels services, situations qui pénalisent les familles et les entreprises. C'est pourquoi notre gouvernement a créé, l'an dernier, le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. D'ici la fin de cette année, les frais de garderie seront réduits en moyenne de 50 %, soit à 20 \$ par jour en Colombie-Britannique, le coût moyen devant s'établir à 10 \$ par jour en 2026. Ce programme permettra aux familles en Colombie-Britannique d'économiser 6 000 \$ par enfant en moyenne d'ici la fin de l'année, et plus de 9 000 \$ en moyenne par enfant d'ici la fin 2026.

• (1310)

Pour créer les 40 000 nouvelles places prévues dans le projet, le gouvernement compte, dans son budget de 2022, investir 625 millions de dollars additionnels. Des parents m'ont dit que, à bien des égards, le manque de places est un problème plus grand que le prix, certaines familles attendant plus de deux ans pour obtenir une place en garderie. Ce programme de garderies n'est pas seulement une importante politique sociale, c'est également une importante poli-

tique économique, car il permettra aux deux parents de retourner sur le marché du travail.

Le retour au travail des gens est en fait l'un des plus gros problèmes auxquels notre économie est confrontée, puisque quelque 875 000 emplois partout au pays ne trouvent pas preneurs. Le programme de garderies et celui de la construction de logements promettent de s'attaquer à deux grands problèmes, mais l'arriéré dans le traitement des demandes d'immigration provoqué par la pandémie constitue le troisième. Le budget de 2022 prévoit un investissement de 2,1 milliards de dollars pour éliminer cet arriéré. Il importe de noter que cet investissement aidera à améliorer et à rationaliser le programme des travailleurs étrangers temporaires, qui revêt une importance cruciale pour l'embauche de travailleurs dans des secteurs et des régions aux prises avec les plus grandes pénuries de main-d'œuvre, notamment les secteurs dépendant du tourisme qui ont été durement frappés par la pandémie.

Le système de santé publique du Canada suscite une immense fierté nationale. Il nous a protégés au plus fort de la pandémie, mais il n'est pas complet. Le budget de 2022 comble une importante lacune avec la création d'un programme de soins dentaires. Dès cette année, les enfants de moins de 12 ans auront accès aux soins dentaires. Le programme sera ensuite progressivement élargi, d'ici 2025, à toutes les familles canadiennes ayant un revenu inférieur à 90 000 \$. Même si, pendant la pandémie, le gouvernement fédéral a fourni 80 % des programmes d'aide pour atténuer les répercussions de la crise, les chirurgies ont accusé un arriéré au cours des deux dernières années. C'est pourquoi le gouvernement fédéral intervient une fois de plus et fournit aux provinces une aide de plus de 2 milliards de dollars en sus des transferts en santé pour remédier au problème.

Les inondations et les incendies de forêts catastrophiques survenus en Colombie-Britannique l'an dernier ont rappelé à bon nombre d'habitants de cette province que nous vivons une urgence climatique. Dans le budget de 2022, le gouvernement du Canada prend des mesures pour que nous soyons résilients au changement climatique qui est déjà amorcé, tout en donnant suite à l'engagement pris dans la loi de réduire les émissions d'au moins 40 % d'ici 2030. Les investissements totaux dans la lutte contre les changements climatiques et dans l'économie verte dépasseront 28 milliards de dollars dans le budget de cette année, et ils s'ajouteront aux investissements de plus de 100 millions de dollars déjà prévus. Il importe également de noter que pour atténuer les répercussions des futurs feux de forêt, nous formerons 1 000 nouveaux pompiers, nous augmenterons notre capacité de surveillance par satellite, nous investirons dans de nouveaux équipements de lutte contre les incendies et nous collaborerons avec les peuples autochtones pour appliquer des méthodes traditionnelles visant à atténuer les effets des feux de forêt.

Le gouvernement sait que la politique climatique doit être mise en œuvre de manière à créer des emplois et à ne pas imposer un fardeau excessif aux Canadiens. C'est pourquoi le budget de cette année prévoit d'élargir et d'étendre les incitatifs pour les véhicules zéro émission afin de s'attaquer à notre deuxième source d'émissions en importance. Nous investirons également dans les réseaux de bornes de recharge pour les soutenir. De nouveaux avantages fiscaux pour la fabrication de thermopompes et des capitaux supplémentaires pour les rénovations résidentielles s'ajouteront aux subventions de 5 000 \$ et aux prêts sans intérêt de 40 000 \$ pour les rénovations domiciliaires afin de faire économiser de l'argent aux Canadiens et de réduire les émissions des ménages.

Le budget

Des investissements de 15 milliards de dollars dans le Fonds de croissance du Canada et de 3,8 milliards de dollars dans notre stratégie sur les minéraux critiques permettront au Canada d'être compétitif dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en batteries, qui jouera un rôle crucial dans l'économie propre, ce qui favorisera la croissance de l'emploi dans le monde entier. Éliminer les crédits d'impôt qui soutiennent la nouvelle production de pétrole et de gaz tout en créant de nouveaux crédits d'impôt qui soutiennent les technologies propres aidera le secteur privé à jouer un rôle croissant dans la transition vers une économie plus propre. Alors que nous électrifions de plus en plus notre économie, nous investissons pour accroître notre production d'électricité verte avec près de 900 millions de dollars pour élaborer de nouveaux projets d'électricité propre et moderniser notre réseau électrique.

Notre environnement occupe une place spéciale dans le cœur des Britannico-Colombiens, mais bon nombre de nos écosystèmes terrestres et marins les plus importants sont en danger. Pour protéger les dernières forêts anciennes de la Colombie-Britannique, nous créons le Fonds de la nature pour la protection des forêts anciennes. Ce fonds permettra de mobiliser des capitaux provinciaux et privés pour protéger davantage de forêts anciennes irremplaçables en Colombie-Britannique et les nombreuses espèces en péril qui y vivent. Nous élargissons également le Plan de protection des océans, qui connaît un grand succès et qui a permis de réaliser d'incroyables travaux de restauration dans nos zones marines les plus fragiles, en y ajoutant 2 milliards de dollars pour en faire encore plus.

Je vois que mon temps de parole tire à sa fin, alors je n'aurai pas le temps d'aborder les nombreux autres aspects de ce budget qui contribueront réellement à améliorer la vie des Canadiens et qui nous aideront à continuer d'accélérer sur la voie d'un développement plus durable. Je veux terminer en disant que ces politiques et ces investissements marquent le début du monde post-COVID. Grâce à des dépenses prudentes, mais ambitieuses, le gouvernement libéral aidera les Canadiens à bâtir un avenir dans lequel chacun pourra prospérer tout en maintenant une situation financière solide et durable.

• (1315)

M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. Je sais qu'il a déjà fait beaucoup de travail de défense des droits avant de faire de la politique, je crois, en tant qu'avocat auprès des communautés autochtones, et je me demande s'il pourrait nous dire ce qui se rapporte à cette question, dans le budget de 2022, plus précisément aux questions autochtones, et ce qu'il considère comme le plus prometteur à cet égard. Je suis particulièrement intéressé de l'entendre de sa bouche, compte tenu de son parcours.

• (1320)

M. Patrick Weiler: Madame la Présidente, il y a effectivement des investissements très importants dans ce budget pour soutenir la voie de la réconciliation. J'ai mentionné dans mon discours les investissements très nécessaires dans le logement autochtone. Il y a aussi d'importants investissements consacrés à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et du plan d'action connexe, ainsi qu'à l'élimination de certains des principaux obstacles économiques auxquels les peuples autochtones continuent de se heurter et qui les empêchent d'avoir le même type de développement économique que le reste du pays; les changements apportés à la Loi sur la gestion des terres des Premières Nations seront donc très déterminants à cet égard. De plus,

il est prévu d'investir massivement pour améliorer le bien-être des enfants dans les collectivités autochtones.

Je pense que, globalement, le budget contient beaucoup d'éléments qui permettront d'avancer sur la voie de la réconciliation, qui est, bien entendu, une priorité essentielle du gouvernement.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, le député a évoqué les mesures que le gouvernement va prendre pour réduire les investissements étrangers dans le secteur immobilier canadien au cours des deux prochaines années. C'est une excellente idée qui vient du programme conservateur. J'ai deux questions brèves à lui poser à ce sujet.

Nous avons indiqué que la question serait réexaminée dans deux ans. Deux ans, c'est un délai court pour les gens qui ont des plans d'investissement. Est-ce que le gouvernement a l'intention de se pencher sur cette question? Le député estime-t-il que le gouvernement doit réexaminer la question sans faute?

De plus, il y a une échappatoire, dont les gens de la vallée du bas Fraser m'ont parlé. Cela n'empêche pas les étudiants qui viennent au Canada de demander à leurs parents d'acheter un logement alors qu'ils ne sont ici que pour une courte durée, avec un visa d'étudiant. Le député voit-il là une échappatoire potentielle qui nuit à la capacité des Canadiens de s'acheter une maison?

M. Patrick Weiler: Madame la Présidente, il s'agit effectivement d'une mesure qui est mise en place pour deux ans, et nous serons en mesure d'en surveiller les effets et les avantages pour déterminer l'orientation à suivre à ce moment-là. Nous voulons nous assurer que les maisons au Canada servent aux personnes qui y vivent réellement et non comme un investissement; cette mesure nous permettra d'atteindre cet objectif.

Je tiens à faire preuve d'un peu de circonspection en précisant que cette mesure aura certainement un effet, mais pas énorme, comme le montre l'expérience de la Colombie-Britannique. Toutefois, j'aimerais également préciser que, tout en prenant cette mesure, nous accélérons aussi la mise en place d'un registre de la propriété effective. Cela donnera à tous les gouvernements les outils nécessaires pour s'assurer que les logements au Canada ne servent pas à faire de l'évasion fiscale, du blanchiment d'argent ou d'autres activités qui font également grimper le prix de l'immobilier. Cela fait donc partie intégrante de notre plan d'action global pour l'équité en matière d'immobilier.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, l'an dernier, en comité, j'ai eu l'occasion d'interviewer la présidente de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui est venue nous parler de la crise du logement. Lorsque je lui ai demandé ce qu'on devait faire en ce moment pour résoudre cette crise, elle a mentionné une chose: c'est d'augmenter l'offre.

Il y a quand même quelques mesures dans le budget visant à augmenter l'offre. Cependant, il y a des trucs qui se concentrent sur la demande et qui sont sur le long terme, et nous avons de la misère à comprendre. Par exemple, le Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété n'est pas une mauvaise mesure, mais pourquoi entre-t-elle en vigueur seulement l'année prochaine? Les gens vont pouvoir y cotiser jusqu'à 8 000 \$ par année pendant cinq ans. On n'est pas à veille de voir les résultats de cela. En plus, pour investir 8 000 \$ par année dans une maison, cela veut dire qu'on a un peu de revenus. Ce ne sont donc pas des mesures qui vont aider les plus démunis.

Le budget

Pourquoi ne se concentre-t-on pas à faire de réels investissements? Pensons à l'Initiative pour la création rapide de logements. C'est un bon programme, un programme intéressant de 1,5 milliard de dollars qui permet vraiment de créer des logements sociaux. On aurait pu y verser beaucoup plus d'argent afin de vraiment aider les plus démunis, ce qu'on ne fait pas dans ce budget.

M. Patrick Weiler: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Ce budget prévoit des investissements dans l'Initiative pour la création rapide de logements. Je pense que c'est un programme important pour les gens les plus vulnérables. Toutefois, ce n'est pas le seul investissement. Nous prévoyons aussi faire des investissements dans les coopératives. Ce sera le plus grand investissement depuis trente ans.

On peut aussi penser à d'autres investissements, comme les prestations relatives au logement et le paiement supplémentaire de 500 \$, qui sont aussi des mesures bénéfiques. Je crois que tous ces investissements représentent 14 milliards de dollars.

Cependant, nous devons travailler très fort avec les provinces et les municipalités pour en faire davantage pour les personnes plus vulnérables.

• (1325)

[Traduction]

Mme Yvonne Jones (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre des Affaires du Nord, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui. Je tiens d'abord à remercier mon collègue de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country pour le discours fantastique qu'il a prononcé ce matin, mais aussi pour tout le travail qu'il accomplit au sein de notre gouvernement, en exerçant des pressions concernant de nombreuses questions qui touchent sa circonscription et d'autres Canadiens.

J'ai écouté de longues heures de débat sur ce budget au cours des derniers jours et je sais que certains jours, quand nous nous levons, que tout va mal et que nous voyons tout en noir, il est vraiment difficile de voir les retombées positives dans la vie de beaucoup de gens dans notre pays. Cependant, je vis dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et je peux dire aux députés que, dans ma circonscription, Labrador, nous appuierons sans réserve ce budget, et je tiens à leur en donner les raisons.

C'est parce que non seulement nous reconnaissons qu'il y a des secteurs au Canada qui méritent d'être soutenus et choisis pour des investissements, mais nous répondons aussi aux besoins critiques des gens qui ont été ignorés pendant trop longtemps dans notre pays. Je représente une région du Nord du Canada, dont une forte population autochtone d'Innus et d'Inuits. Ma circonscription compte de nombreuses communautés rurales et éloignées, et je peux en toute franchise dire aux députés que nous n'avons jamais vu des investissements dans nos communautés nordiques comme ceux que nous voyons aujourd'hui.

En ce qui concerne Terre-Neuve-et-Labrador en général, le gouvernement fédéral a renouvelé l'Accord atlantique avec cette province à un moment de son histoire où elle avait besoin d'aide et de revenus financiers. L'investissement de 2,5 milliards de dollars en vertu de l'Accord atlantique permet à cette province d'avoir part aux redevances qu'elle a favorisées, développées, produites et remises au gouvernement du Canada au fil des ans, comme elle le fait

encore. Nous avons fait des investissements de 5,2 milliards de dollars dans l'atténuation des tarifs. Là encore, il s'agit d'une entente conclue avec la Province de Terre-Neuve-et-Labrador.

En tant qu'actionnaire, le Canada a tiré des taxes et des avantages de notre province pendant de nombreuses années grâce à l'industrie pétrolière et gazière. Aucun autre gouvernement, y compris ceux des députés d'en face, n'a jamais accepté de faire ce qui était juste en rendant une partie de ces revenus à la province à un moment où elle en avait le plus besoin. Notre gouvernement est le premier à le faire.

Les députés d'en face disent que nous ne soutenons pas l'industrie ou les emplois. Nous avons investi davantage dans le développement de l'économie et des ressources que tout autre gouvernement avant nous. Nous avons acheté des pipelines; nous avons pris des mesures pour la mise en valeur de minéraux critiques; nous avons investi dans l'infrastructure pour soutenir de grands projets de développement des ressources au Canada et quand les Albertains ont eu besoin d'aide pour faire face à la COVID, quand l'industrie pétrolière et gazière était au fond du baril, qui est intervenu? C'est notre gouvernement, car nous avons reconnu que les travailleurs et les familles devaient toujours passer en premier.

Des députés s'opposent aux dépenses qui ont été faites dans le contexte de la COVID. Ils s'opposent à ce que 40 % des entreprises qui emploient des personnes au Canada aient reçu une subvention salariale. Les députés pensent-ils que ces travailleurs n'auraient pas dû recevoir cette subvention et qu'ils auraient dû être renvoyés chez eux sans revenu? Ces travailleurs auraient perdu leur maison et leur voiture, et leurs enfants auraient dû quitter les universités et les collèges. Est-ce que c'est ce que veulent dire ces députés? Nous ne le croyons pas.

Savent-ils que dans ma propre province, Terre-Neuve-et-Labrador, 49 000 emplois ont été maintenus grâce à la subvention salariale? Cela représente 49 000 salariés qui ont pu payer leur hypothèque pendant la pandémie de COVID, grâce à l'intervention de notre gouvernement. Je ne m'en excuserai jamais.

• (1330)

S'il est facile d'être un opposant, il est bien plus difficile de concevoir un plan qui réponde aux besoins réels des Canadiens. C'est là que réside la difficulté. Nous parlons de soins de santé. Il n'y a pas de sujet plus important que les soins de santé pour les électeurs que je représente au Parlement, qu'il s'agisse du soutien pour la santé mentale et la prévention du suicide, des services concernant la toxicomanie, des interventions chirurgicales ou de l'accès aux médecins ou aux infirmières. Tout cela est essentiel. C'est important, non seulement pour les électeurs que je représente à la Chambre des communes, mais pour tous les Canadiens.

Parfois, il n'est pas mauvais que le gouvernement du Canada intervienne lorsque c'est nécessaire, et c'est ce que nous faisons. Il y a un arriéré de cas en attente en chirurgie dans ce pays. Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai parlé à un médecin du Québec qui m'a dit qu'il ne pouvait même pas réserver du temps en salle d'urgence. C'est dire à quel point les salles d'urgence sont bloquées. C'est dire à quel point leur arriéré de cas est massif.

J'ai parlé à des médecins de Terre-Neuve-et-Labrador, et la situation est la même. C'est la même chose partout au pays. Lorsque des députés prennent la parole pour dire qu'ils n'appuieront pas ce budget, ils disent qu'ils ne soutiendront pas le gouvernement du Canada qui investit pour que les interventions chirurgicales puissent se faire et réduire la liste d'attente pour les Canadiens qui ont besoin d'avoir accès aux soins.

Nous faisons également une autre chose. Je ne suis pas la seule députée d'une circonscription rurale qui siège à la Chambre des communes, et je ne suis pas non plus la seule députée d'une circonscription du Nord. Je peux dire que le recrutement de médecins et d'infirmières dans les régions rurales et nordiques du Canada est devenu critique. Le seul moyen d'avoir un médecin ou une infirmière est de passer par des suppléants. C'est une solution temporaire. Il y a un manque de régularité dans le service. Ce que nous faisons en tant que gouvernement, c'est d'inciter les médecins et les infirmières à venir s'installer dans les collectivités rurales et nordiques du Canada, une mesure qui permettra aux gens de bénéficier de bons services médicaux, peu importe où ils vivent.

La présence régulière d'un médecin ou d'une infirmière rend possible l'accès à des diagnostics et des traitements rapides qui sauvent la vie des gens. On ne peut jamais oublier cela. Devrions-nous nous excuser, en tant que gouvernement, d'investir dans un système de soins de santé qui permet cela?

J'ai entendu aujourd'hui des députés dire que ce n'est pas la responsabilité du gouvernement fédéral et que les provinces pourraient bien s'en occuper. Ce sont les mêmes provinces qui nous demandent plus d'argent pour les soins de santé. Elles nous demandent d'augmenter les dépenses. Elles nous disent qu'elles ne peuvent pas se permettre de continuer dans la même voie.

Nous intervenons donc, et nous intervenons dans ces secteurs, comme nous le faisons pour les soins dentaires et comme nous l'avons fait pour de nombreuses collectivités inuites dans le Nord dans le cadre d'une stratégie de prévention du suicide; nous nous sommes alors attaqués à ce qui était devenu une grave crise dans beaucoup de collectivités nordiques du Canada.

Aucun autre gouvernement dans notre histoire n'est intervenu au chapitre de la réconciliation. Nous sommes le premier. Non seulement nous avons noué une relation qui respecte et honore les droits des peuples autochtones dans ce pays, mais nous avons travaillé en partenariat avec eux pour construire de meilleures habitations, une meilleure infrastructure, une économie plus forte et un avenir dans lequel ils peuvent croître et prospérer et qu'ils peuvent également contrôler. Quelqu'un peut-il dire en toute honnêteté que ce n'est pas la bonne direction à prendre pour le Canada? Je vous garantis que les Autochtones du Canada nous apportent dix fois plus que ce que nous leur apportons.

• (1335)

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, je félicite ma collègue pour son allocution. C'est un plaisir de siéger avec elle au comité des ressources naturelles.

Ce n'est pas une coïncidence si le prix des logements a doublé au Canada, le gouvernement ayant doublé la dette pendant les années au cours desquelles les libéraux ont été au pouvoir. On peut faire le parallèle, mais ce n'est pas un plan pour l'avenir.

Le premier ministre Harper a été le premier à présenter des excuses aux Premières Nations pour les injustices qu'elles ont subies.

Le budget

Tous les gouvernements peuvent donc intervenir à ce sujet. L'actuel gouvernement n'est pas le premier à agir ainsi.

Les libéraux parlent de l'argent qu'ils investissent dans le logement. Toutefois, nous manquons encore cruellement de logements au Canada; de plus, l'inflation a doublé et le prix d'une maison est passé de 420 000 \$ à 840 000 \$. Comment peuvent-ils soutenir cela et dire que les dépenses qu'ils ont faites ne causent pas d'inflation, alors que le directeur parlementaire du budget lui-même a indiqué que seulement le tiers de leurs dépenses étaient liées à la pandémie?

Le vice-président: N'oublions pas que nous sommes à la période des questions et des observations.

La parole est maintenant à la secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles.

Mme Yvonne Jones: Monsieur le Président, non seulement je suis membre du comité des ressources naturelles avec mon collègue, mais nous avons aussi fait partie, pendant quelques années, d'un groupe de parlementaires de l'Arctique. Chose certaine, il a offert un soutien énorme aux communautés partout dans l'Arctique.

Je souhaite aborder quelques points. D'abord, les députés ne peuvent pas affirmer du même souffle que le gouvernement du Canada n'investit pas dans les Canadiens et qu'il leur consacre trop d'argent. C'est l'un ou l'autre. Le gouvernement a investi dans le logement. Nous avons investi dans le logement dans les centres urbains, dans les centres ruraux, pour les Autochtones et les familles à faible revenu. Nous avons investi dans le logement pour les femmes et celles qui fuient une situation de violence. Nous avons investi dans le logement pour les itinérants. Nous avons prévu des investissements pour les nombreux groupes et promoteurs qui souhaitent fournir des coopératives d'habitation. Nous avons fait des investissements pour rendre l'achat d'une résidence plus accessible et plus abordable pour les propriétaires.

J'ai une question à l'intention de mon collègue. Avez-vous des suggestions, dont nous n'avons pas tenu compte, pour rendre les programmes plus forts et plus abordables pour les Canadiens?

Le vice-président: J'ai différentes suggestions. Cependant, à titre de Président, on ne me permet pas d'en faire part à la députée.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Longueuil—Saint-Hubert a la parole.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, la semaine dernière, je suis allé faire du bénévolat dans une ressource en itinérance appelée La Halte du Coin, qui a vu le jour dans une ancienne église pendant la pandémie et qui est ouverte 24 heures par jour, sept jours sur sept. C'était un moment très troublant. J'étais là entre 4 heures et 6 heures et j'ai aidé à servir les repas. À 6 heures, on met les gens dehors.

On peut y servir 50 repas, mais il y a juste 30 places pour dormir. Les gens attendent dehors, mais on ne peut pas faire entrer tout le monde. Ce soir-là, il pleuvait. C'était incroyablement triste. Quand je suis sorti vers 6 h 30, il y avait énormément de gens qui attendaient dehors. Ceux qui n'allaient pas pouvoir entrer iraient dormir dans les alentours, dans les parcs et près des guichets automatiques. C'est très dramatique.

Le budget

Le gouvernement fédéral a eu beaucoup de réticences à renouveler le financement accordé à ces ressources. Dans le budget, on dit qu'on va continuer de financer le programme Vers un chez-soi, spécial pandémie, jusqu'en 2026. Les gens veulent avoir de la prévisibilité. Ceux qui travaillent là ne sont pas payés 150 \$ de l'heure. Cela nous prend de la prévisibilité.

Pourquoi est-on capable de faire des plans sur 15 ans pour toutes sortes de trucs comme les changements climatiques et autres, mais pas pour aider les itinérants? Pour moi, c'est scandaleux.

[Traduction]

Mme Yvonne Jones: Monsieur le Président, je comprends la situation de mon collègue. Je sais qu'il parle d'un problème qui a été difficile pour de nombreux Canadiens en ce qui concerne l'itinérance. Il sera ravi d'apprendre que, dans le présent budget, nous investissons plus de 8 milliards de dollars dans le logement afin de lutter contre l'itinérance partout au Canada. Il s'agit de la toute première stratégie en matière de logement au pays. J'espère qu'il appuiera le budget, en plus de soutenir cette initiative.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, j'aime toujours écouter ma collègue à la Chambre. Elle représente une superbe région, la région du Labrador. C'est également une région qui, comme elle le sait bien, a malheureusement fait face à la même pénurie incroyable de logements abordables observée dans d'autres régions du pays. Au cours des dernières décennies, de l'ancien gouvernement de Paul Martin qui a aboli le programme national de logement à la décennie épouvantable du gouvernement Harper, et en revenant au gouvernement actuel, nous avons constaté que les gouvernements n'ont pas adéquatement financé ce secteur important du logement abordable. En raison des demandes du NPD et du travail du député de Burnaby-Sud, nous investissons, pour la première fois, d'une manière adéquate dans le logement.

Que pense ma collègue du fait que ces anciens gouvernements ont refusé de prendre au sérieux la grave pénurie de logements abordables?

• (1340)

Mme Yvonne Jones: Monsieur le Président, je remercie beaucoup mon collègue de sa question, mais il me faudrait le reste de l'après-midi pour vraiment tout lui dire ce que je pense à ce sujet.

Ce que je dirai, c'est que ce n'est pas un hasard que ce budget prévoit des fonds pour répondre aux besoins en matière de logement au Canada. Nous savons que ces besoins existent. Nous avons entendu les Canadiens. Nous les avons écoutés et nous répondons à l'appel. Je tiens à remercier mon collègue pour son plaidoyer et son appui à l'égard de ces investissements pour les Canadiens.

Le vice-président: Je tiens à rappeler à tous que plus les questions, les observations et les réponses sont brèves, plus il y a de personnes qui peuvent participer à cette merveilleuse ronde de questions et observations.

Nous poursuivons le débat. Le député de Red Deer—Lacombe a la parole.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui pour participer au débat sur le budget de 2022. Je tiens à féliciter le gouvernement de déposer un budget une deuxième année de suite. Il avait en quelque sorte rompu avec cette tradition historique pendant un certain temps.

À bien des égards, il s'agit d'un budget d'une importance historique, qui pourrait bien rester gravé dans les mémoires pendant des générations. On s'en souviendra comme d'un budget qui n'a pas réussi à freiner les dépenses effrénées et à rétablir la responsabilité financière, d'un budget qui a mis en péril le bien-être financier et l'accès aux services gouvernementaux des générations futures, et d'un budget qui a doublé la mise sur des politiques malavisées pour des motifs idéologiques.

On se souviendra également de ce budget comme étant le premier budget fédéral du Nouveau Parti démocratique, ce qui n'est pas un mince exploit pour un parti qui, il y a à peine six mois, n'a officiellement remporté que 25 sièges avec moins de 18 % des voix. C'est un gouvernement pour lequel personne n'a voté et qui n'a même pas été débattu lors des dernières élections.

Il n'a jamais été aussi clair que nous avons un premier ministre néo-démocrate qui s'est simplement adonné à être né dans une famille du Parti libéral. Au lieu de s'assumer et de faire campagne comme néo-démocrate, il s'est dit qu'il serait plus facile de transformer le Parti libéral de sir Wilfrid Laurier et de Jean Chrétien, autrefois raisonnable sur le plan financier, en une image miroir du NPD, à l'aide d'une coalition, pour se soustraire à tout examen et éviter d'avoir à rendre des comptes. Cette réalité se reflète dans ce budget, et ce sont les générations futures qui en porteront le fardeau.

Il était nécessaire d'engager des dépenses extraordinaires dans les premiers jours de la pandémie afin de s'assurer que les Canadiens aient le soutien dont ils avaient besoin pour traverser les périodes incroyablement difficiles engendrées par la pandémie et les diverses mesures de santé publique mises en place partout au pays par tous les ordres de gouvernement pour y faire face. Malheureusement, le gouvernement a traité...

Le vice-président: Le député de Windsor-Ouest invoque le Règlement.

M. Brian Masse: Monsieur le Président, je voulais simplement souligner que ce n'était pas le premier budget du NPD. Notre premier budget était celui de l'honorable Jack Layton. J'étais présent, à l'époque, et j'ai pensé rectifier les faits en précisant que ce n'était pas le premier budget du NPD. Nous avons déjà fait cela.

Le vice-président: Cela relève encore une fois du débat.

Le député de Red Deer—Lacombe a la parole.

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue néo-démocrate de nous avoir rappelé le budget brouillon d'il y a quelques années. C'était aussi avec les libéraux.

Malheureusement, le gouvernement a traité cette justification comme une occasion de dépenser frénétiquement et inconsidérément pour des politiques qui n'ont en rien aidé les Canadiens durant la pandémie ni contribué à créer une croissance économique durable afin de les aider à payer leurs dépenses.

Ce budget poursuit cette pratique avec un déficit de 52,8 milliards de dollars et aucun plan pour parvenir à l'équilibre budgétaire. À la fin de l'exercice 2014-2015, la dette fédérale était d'un peu plus de 612 milliards de dollars, et l'excédent budgétaire, de 1,9 milliard de dollars.

Le budget

Maintenant, la dette fédérale s'élève à près de 1,2 billion de dollars et devrait atteindre 1,3 billion de dollars dans les deux prochaines années. Le coût du service de la dette pour cette seule année sera de 26,9 milliards de dollars. L'inflation a atteint son plus haut niveau en 31 ans, et la Banque du Canada vient de procéder à la hausse de taux la plus importante depuis des décennies, soit un demi-point de pourcentage, ce qui porte le taux de financement à un jour à 1 %, pour faire face à l'inflation attribuable aux dépenses publiques. Nous savons que la Banque du Canada continuera d'augmenter agressivement les taux d'intérêt, rendant ces dépenses encore moins soutenables. En fait, ces dépenses excessives sont l'une des raisons pour lesquelles la Banque du Canada a dû augmenter les taux d'intérêt de manière si déterminée; les néo-démocrates-libéraux s'en rendraient compte s'ils ne suivaient pas tous l'exemple du premier ministre, qui ne pense pas du tout à la politique monétaire.

Nous sommes tous conscients des conséquences dévastatrices de l'inflation au Canada. Trop de gens qui arrivaient tout juste à s'en sortir depuis quelques années, voire depuis plus longtemps dans certains cas, se retrouvent maintenant dans une situation où ils n'y arrivent plus. Les produits d'épicerie, le carburant et à peu près tout ce qu'on peut imaginer comme biens ou services deviennent de plus en plus chers. Le coût du logement a grimpé en flèche, le prix d'une maison moyenne ayant doublé depuis que le premier ministre est arrivé au pouvoir, et il a augmenté de 30 % au cours de la dernière année seulement.

Les jeunes Canadiens, qui ont vu leur rêve d'accession à la propriété s'évaporer sous le gouvernement, espéraient une sorte de mesure inspirée dans ce budget, quelque chose qui montrerait que la coalition libérale—néo-démocrate comprenait le problème et essayait réellement de le régler. Au lieu de leur donner de l'espoir, le gouvernement s'est contenté d'appliquer les mêmes politiques ratées qui n'ont pas aidé les jeunes à obtenir une maison au cours des six dernières années. Rien dans le budget ne permettra de construire des logements cette année. En fait, la solution proposée par le gouvernement de coalition semble être un plan visant à augmenter la taille de la bureaucratie, et non l'offre de logements.

Le budget reconnaît presque que le gouvernement n'essaie même pas d'aider les jeunes à accéder à leur propre logement. Au lieu d'un plan sérieux visant à réduire la bureaucratie, à diminuer les coûts et à construire des maisons, le gouvernement a décidé qu'un crédit d'impôt pour la rénovation de maisons multigénérationnelles était la solution. Les familles sont la pierre angulaire de notre société, et il est admirable de soutenir nos proches quand ils vieillissent ou quand ils traversent des moments difficiles. Je suis sûr que nous le ferions pour notre famille et que la plupart des Canadiens voudraient faire de même s'ils étaient en mesure de le faire. Toutefois, compte tenu de la crise du logement, ce crédit d'impôt, qui donne jusqu'à 7 500 \$ pour des rénovations visant à créer un logement accessoire, n'est pas une belle politique sociale pour aider à soutenir des familles solides. C'est un aveu d'échec de la part des libéraux—néo-démocrates.

C'est un aveu qu'ils vont renoncer à aider les jeunes à quitter le sous-sol de leurs parents et à s'installer dans leur propre maison. Le gouvernement dit aux jeunes qu'au lieu d'essayer de réparer le gâchis qu'il a créé et de les aider à accéder à la propriété, il va aider les familles à rénover les sous-sols pour qu'ils se sentent chez eux.

Les jeunes Canadiens veulent la fierté d'être propriétaire et la possibilité d'accumuler une certaine valeur nette, et ils veulent

avoir l'autonomie qui vient avec le fait de vivre seul ou avec son conjoint. Ils ne veulent pas que le gouvernement les aide à installer une douche dans la demi-salle de bain du sous-sol de leur mère et de leur père et qu'on en reste là. Sans un plan concret pour augmenter l'offre, ramener les prix à un niveau raisonnable et aider de nouvelles personnes à accéder au marché de l'habitation, c'est exactement comme cela que ce crédit d'impôt sera interprété par les Canadiens, et qui pourrait les blâmer?

Une autre chose figure dans ce budget: l'augmentation prévue du montant des paiements de péréquation. Les députés se souviendront qu'en 2018, Bill « No More », je veux dire Bill Morneau, a tranquillement verrouillé la formule de péréquation jusqu'en 2024, pratiquement sans aucune consultation.

● (1345)

Les membres du gouvernement libéral de l'époque ne se souciaient pas vraiment du fait que l'Alberta et les autres provinces de l'Ouest traversaient des moments difficiles; ils voyaient simplement ma province entière comme une tirelire qu'ils étaient prêts à secouer pour en extraire jusqu'au dernier sou tant qu'ils le pouvaient. Après toutes ces années où les libéraux ont puisé dans cette tirelire sans rien y remettre, il ne reste plus grand-chose à donner, mais cela n'empêchera pas la coalition libérale—néo-démocrate d'essayer, et si cela signifie qu'il faut casser la tirelire, cela ne les dérangera pas.

Le sentiment que le gouvernement ne comprend pas l'Alberta ou qu'il tente activement de démanteler son économie et son mode de vie n'est pas nouveau. Certains espéraient qu'au moins avec la ministre des Finances, étant née en Alberta, et le ministre associé des Finances, représentant une circonscription d'Edmonton, une certaine considération serait accordée à notre province, mais ce n'est clairement pas le cas avec ce budget.

L'attaque contre le secteur de l'énergie se poursuit, le gouvernement libéral—néo-démocrate redoublant d'efforts dans son plan d'élimination progressive du secteur pétrolier et gazier. Avec ce budget, le gouvernement ne permettra plus l'utilisation d'actions accréditives pour les industries pétrolières et gazières, de sorte que les petites entreprises qui comptent sur cet outil important auront beaucoup plus de difficultés. Le gouvernement leur a demandé de réduire leurs émissions et de se débrouiller avec un système de réglementation de plus en plus compliqué, et en même temps, le gouvernement libéral—néo-démocrate tente de faire en sorte que les sociétés pétrolières et gazières ne disposent pas des ressources dont elles auront besoin pour atteindre l'un ou l'autre de ces objectifs.

Le budget prévoit toutefois un crédit d'impôt pour le captage et le stockage du carbone, mais il est malheureusement très imparfait. On laisse entendre dans le budget qu'il y a un crédit pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, ce qui signifie que le pétrole récupéré peut également être utilisé, mais dans le cas du secteur énergétique de ma province, ce n'est tout simplement pas vrai. Le crédit d'impôt exclut spécifiquement la récupération assistée du pétrole, par laquelle le carbone qui est emprisonné peut être pompé dans le puits afin d'y être séquestré de façon permanente et, ce faisant, de faciliter l'extraction du pétrole qui se trouve au fond et qui, sinon, ne serait plus accessible. Cette technologie permet de produire le pétrole le moins polluant possible et d'utiliser de manière optimale les puits, ce qui se traduit par des emplois et des redevances, tout en continuant à séquestrer le CO₂.

Le budget

La séquestration aux fins de la récupération assistée du pétrole a déjà lieu. Il existe déjà un processus et un régime réglementaire, et des entreprises exercent leur activité dans ce cadre. Dans ma circonscription, la société Enhanced Energy a utilisé cette méthode pour séquestrer le CO₂ et récupérer le pétrole le plus propre d'Amérique du Nord. Il y a un an, l'entreprise a annoncé qu'elle avait franchi une étape extraordinaire en séquestrant un million de tonnes de CO₂, ce qui équivaut à retirer de la circulation 350 000 voitures.

Si quelqu'un s'étonne du fait que le gouvernement s'oppose à cette technologie, il faut savoir que c'est le cas de tout le monde en Alberta. Si le NPD et les libéraux veulent réduire les émissions, ils doivent mettre leur idéologie de côté, soutenir le secteur pétrolier et gazier, et appuyer la Stratégie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone.

• (1350)

Mme Jennifer O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face affirme d'une part que le gouvernement a trop dépensé, et d'autre part que nous ne soutenons pas assez les Canadiens. J'aimerais qu'il nous dise exactement quels éléments il n'appuie pas dans ce budget. N'appuie-t-il pas l'éducation préscolaire et les services de garde d'enfants? L'assurance dentaire pour les aînés? Les autres mesures de soutien aux aînés? Nous avons doublé le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation. Il parle des problèmes liés au logement et de l'abordabilité du logement, mais il n'appuie pas les mesures qui vont exactement en ce sens.

Qu'en est-il? Les conservateurs soutiennent-ils les Canadiens, ou sont-ils seulement là pour mener des attaques politiques?

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, je suis presque sûr, après avoir consulté le budget, que le régime de soins dentaires est destiné aux moins de 12 ans, et la députée qui m'a posé la question vient de la poser au sujet des personnes âgées, de sorte que, d'après moi, elle ne comprend même pas son propre budget.

En fait, pas une seule province n'a demandé au gouvernement fédéral des transferts en matière de soins dentaires. En réalité, c'est une promesse faite au NPD pour qu'il continue à soutenir un gouvernement corrompu et fatigué qui ne sait absolument pas comment maîtriser ses dépenses.

Le vice-président: À l'ordre.

Le secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le député vient de déclarer que le gouvernement est corrompu. Puis, dans le chahut, le député de Selkirk—Interlake—Eastman a déclaré que le premier ministre est corrompu. Les deux députés souhaitent peut-être présenter des excuses à la Chambre pour avoir fait une déclaration aussi fautive que saugrenue.

Le vice-président: Je suggère au député de reformuler ses propos.

Le député de Red Deer—Lacombe a la parole.

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, je dirai simplement que le « gouvernement est déficient sur le plan éthique », comme en témoignent le « Rapport Trudeau » et le « Rapport Trudeau II ».

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue a juxtaposé deux mots qui

m'ont fait réagir et sursauter. Il a prononcé les mots « pétrole propre ». On peut s'entendre que le pétrole tiré des sables bitumineux de l'Ouest canadien est tout sauf propre. De toute façon, ces deux mots-là, mis côte à côte, sont un bel exemple d'écoblanchiment.

Il faut se sortir de là. On n'a rien contre le fait qu'il faut plutôt investir dans la recherche et le développement pour proposer des alternatives beaucoup plus vertes. Ce budget n'a-t-il pas raté l'occasion d'investir pour aider les travailleurs et les industries de l'Ouest du Canada à se sortir du pétrole pour se diriger vers des industries beaucoup plus vertes?

• (1355)

[Traduction]

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, je ne cesse de m'étonner que le Bloc québécois soit ici pour dire aux Albertains comment vivre leur vie. Il semble être plus obsédé par les industries et les entreprises de l'Alberta que par celles de sa propre province.

Si la députée avait vraiment écouté mon intervention, elle saurait que j'ai parlé du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone. Il ne s'agit pas du tout de l'exploitation des sables bitumineux. Il s'agit de mettre du dioxyde de carbone liquéfié dans un puits, un puits de pétrole brut non corrosif, pour récupérer le pétrole brut non corrosif. Le fait que la députée du Bloc québécois ne saisisse même pas ces notions de base du secteur pétrolier et gazier me porte à croire que je ne devrais pas du tout suivre ses conseils sur la façon dont l'économie albertaine devrait fonctionner.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de sa brillante explication.

Le député a parlé beaucoup des points communs qui existeraient entre le NPD et les libéraux. Le NPD s'est battu avec un grand acharnement pour se départir des subventions aux combustibles fossiles. Je me demande si mon collègue est favorable à ce que le gouvernement libéral continue à financer les industries des combustibles fossiles et à mettre de l'argent entre les mains des grandes pétrolières plutôt que dans celles des gens.

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, je suis fier d'être un Albertain. Je suis un député qui travaillait dans le secteur pétrolier. J'étais ouvrier de plancher de forage, un *roughneck*, comme on dit. J'ai travaillé sur des appareils de forage directionnels en tant qu'assistant de mesure de fond pendant le forage. Je connais très bien le secteur du pétrole et du gaz, c'est pourquoi je peux donner des explications. Je m'excuse si cela offense certaines personnes que j'aie cette expérience.

Personne en Alberta et personne dans le secteur de l'énergie ne pense que le gouvernement libéral et les partenaires de coalition du NPD ont une quelconque action bénéfique. Je ne comprends même pas le contexte de la question de la députée parce qu'il n'y a pas une seule société pétrolière et gazière en Alberta ou ailleurs dans le pays pour applaudir, si ce n'est sous la contrainte ou pour essayer simplement de contenter suffisamment le gouvernement actuel de façon à faire le moins de dégâts possible.

Le fait est que ce gouvernement a piloté la perte de plus de 200 000 emplois dans l'économie du secteur énergétique de l'Ouest canadien. Voilà ce qu'il a fait. S'il l'avait fait à n'importe quel autre secteur de l'économie, s'il avait fait disparaître 200 000 emplois dans le secteur de l'automobile, s'il avait fait disparaître plusieurs centaines de milliers d'emplois dans le secteur de l'aérospatiale, s'il avait fait disparaître plusieurs centaines de milliers d'emplois dans l'industrie de la pêche hauturière, cela aurait fait un tollé dans le pays. Cependant, comme il ne s'agit que de l'Alberta et que le déniement de l'Alberta est populaire auprès des bloquistes, des néo-démocrates et des libéraux, il semble que ce soit acceptable. Sauf que ce n'est pas le cas.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, le député a parlé non seulement du captage et du stockage du carbone, mais également de la récupération assistée du pétrole. Il a été démontré, comme on le sait, que le captage et le stockage du carbone, 32 fois sur 40, entraînent en réalité une augmentation des émissions. Pour mémoire, la récupération assistée du pétrole consiste à creuser pour atteindre le pétrole situé à la plus grande profondeur et le plus sale possible, et à utiliser la capture du carbone pour l'extraire.

Pourquoi ne pas utiliser ces mêmes fonds pour investir dans les travailleurs, dans leur prospérité et dans l'économie de l'avenir, au lieu de creuser pour extraire le pétrole le plus profond et le plus sale possible?

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, je suis abasourdi de constater la méconnaissance du secteur pétrolier et gazier dont fait preuve le député.

La technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone est fondée sur un pétrole brut peu sulfuré et propre. Celui-ci est placé dans des réservoirs abandonnés depuis longtemps — en raison des inondations et de tout le reste — dans le but de récupérer le pétrole, puisque le dioxyde de carbone liquéfié permet de détacher le pétrole des structures poreuses qui se trouvent dans les profondeurs du sol et de libérer cette énergie simple qui existe depuis tant d'années. Il s'agit du pétrole le plus propre dont nous disposons.

Le dioxyde de carbone qui descend dans les puits y reste. Le seul carbone qui remonte provient du pétrole qui a été récupéré grâce à la récupération assistée. Cet argent vient réduire le coût de la séquestration, puisqu'il couvre ce coût. Pour leur part, les libéraux proposent dans le budget de dépenser davantage mais seulement pour la séquestration. Cette approche ne procure aucun retour sur investissement. Elle est donc plus coûteuse pour tout le monde, ce qui signifie qu'il faut y consacrer des fonds qui auraient pu financer la recherche et le développement d'autres technologies propres.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE MARATHON DE HOCKEY POUR LES ENFANTS

M. George Chahal (Calgary Skyview, Lib.): Monsieur le Président, le marathon de hockey pour les enfants, aussi connu pour être la plus longue partie de hockey au monde, s'est déroulé ce mois-ci à Chestermere, en Alberta, tout juste à l'est de ma circonscription, Calgary Skyview. Les joueurs et les bénévoles ont travaillé fort pour récolter près de 1 million de dollars pour l'Alberta Children's Hospital Foundation afin d'appuyer la recherche sur le cancer pédiatrique. Ils ont joué pendant 261 heures pour battre le

Déclarations de députés

précédent record Guinness par presque neuf heures. Quarante joueurs de hockey ont passé dix jours et demi loin de leurs amis et de leur famille sans jamais quitter l'arène.

J'aimerais féliciter tous ceux qui ont fait des dons ainsi que les joueurs, leur famille et leurs amis, qui ont rendu cet événement possible. Je remercie spécialement Alex Halat et Lesley Plumley de Hockey Marathon, Saifa Koonar de l'Alberta Children's Hospital Foundation et Carey Ernewein et Satvir Sahota pour leur contribution à cet événement spécial. J'ai hâte de voir quel nouveau record sera atteint l'an prochain.

* * *

● (1400)

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Monsieur le Président, nous soulignons aujourd'hui la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Au Canada, c'est une occasion de célébrer l'apport important de l'innovation, de l'ingéniosité et de l'inventivité. Sans le Canada, il n'y aurait pas d'insuline, de motoneige, de moto-marine, de beurre d'arachide ni de fermeture éclair.

Le thème de cette année est « La propriété intellectuelle et les jeunes: innover pour un avenir meilleur ». Aujourd'hui, nous célébrons les jeunes innovateurs comme Chad Guziewicz, de Belleville, qui, à l'âge de 34 ans, a déjà fondé deux entreprises prospères, dont Rentify, qui offre une nouvelle façon novatrice d'aider les propriétaires d'immeuble à trouver des locataires. Ce sont les jeunes innovateurs qui concevront des inventions dans les domaines de la bioscience, de l'énergie propre, de l'informatique quantique et de l'intelligence artificielle, qui trouveront de meilleures façons d'exploiter les ressources naturelles du pays, qui créeront de la richesse et de nouvelles entreprises et qui stimuleront la création, freinant du même coup l'inflation. La propriété intellectuelle est la monnaie de l'innovation, et nous devons investir sans réserve dans les mesures qui aideront les jeunes innovateurs à se servir de cette monnaie afin de bâtir un avenir meilleur pour tous les Canadiens.

Je souhaite à tous une bonne Journée mondiale de la propriété intellectuelle.

* * *

LE CANCER

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, nous connaissons tous une personne qui a été touchée par le cancer. Ce mois-ci, nous insufflons de l'espoir aux personnes qui luttent contre cette maladie, dont ma mère, et nous prions pour celles que la maladie a emportées. Le mois dernier, j'ai rencontré Dhara Vachhani de Brampton-Sud quelques semaines avant qu'elle ne perde sa bataille contre un cancer du sein de stade 4. Le temps est précieux et Dhara a incarné chaque jour cette philosophie.

Les travailleurs de la santé et les organismes comme la Société canadienne du cancer mènent une lutte contre le cancer. Le Canada a réalisé des avancées dans le traitement, le dépistage et la prévention de cette maladie, mais il y aura toujours du travail à faire. Le dépistage précoce est la clé, mais trop souvent, nous sommes tellement occupés à prendre soin des autres que nous oublions de prendre soin de nous. J'encourage tous les Canadiens à accorder la priorité à leur santé et à passer des tests de dépistage, de même qu'à accroître la sensibilisation afin de soutenir les personnes atteintes du cancer.

Déclarations de députés

[Français]

LA FAMILLE DAGENAIS

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai le plaisir de souligner la remise de deux prix à la famille Dagenais, une famille de quincaillers établie depuis 1928 à Saint-Sauveur, dans ma circonscription, Laurentides—Labelle. Le premier prix est celui de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction, soit le prix Patrimoine, et le second est le prestigieux prix Bâtitseur de la réussite décerné par RONA à M. André Dagenais.

M. Dagenais a continué sans relâche avec la complicité de Lise Rochon, son épouse, depuis plus de 50 ans. La relève est assurée. Ses enfants, Annie et Martin, ainsi que son gendre, Philippe, continuent l'œuvre de la famille Dagenais.

Je leur transmets donc toutes mes félicitations. Je leur souhaite longue vie et surtout de garder, avec leurs 160 employés, l'esprit familial et la générosité qui les caractérisent dans leur communauté.

* * *

LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Monsieur le Président, le week-end dernier, j'ai eu l'honneur de me joindre à des membres de la communauté arménienne pour souligner le 107^e anniversaire du génocide. Nous avons entendu les histoires très personnelles de leurs familles qui ont vécu ces atrocités et qui en ont été témoins. Cette douleur ne disparaît jamais.

Le 24 avril 1915 est le jour où les Turcs ottomans ont entamé un génocide qui a entraîné la mort de 1,5 million d'Arméniens. Faire la lumière sur la vérité est une étape essentielle vers la guérison. La détermination des Arméniens a permis de préserver leur culture, leur religion, leur identité et d'avoir un pays libre.

Je serai toujours solidaire de l'Arménie et du peuple arménien, et je m'engage à ne jamais oublier. Je nous demande à tous de ne jamais oublier.

* * *

• (1405)

[Traduction]

LA DAVE ROZDEBA SOUTH ALBERTA FLIGHT ACADEMY

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de souligner aujourd'hui le travail de la Dave Rozdeba South Alberta Flight Academy, une école de pilotage située dans ma circonscription. Basée à l'école secondaire Eagle Butte, elle est le fruit d'un partenariat entre la division scolaire Prairie Rose et l'académie Super T Aviation.

Le programme permet aux élèves de la 10^e à la 12^e année de suivre des cours de pilotage parallèlement à leur programme d'études secondaires traditionnelles. Il leur donne la possibilité d'obtenir leur licence de pilote privé. Les élèves participent à une formation au sol dans le cadre de laquelle ils étudient une vaste gamme de sujets, allant des principales pièces d'avion aux vols exploratoires dans les simulateurs de vol, en passant par les structures aéronautiques détaillées et la navigation. En 12^e année, ces élèves ont essentiellement terminé la formation au sol et se préparent à l'examen pour l'obtention de leur licence de pilote privé.

Ce qui est unique, c'est que tous les ans, chaque élève effectue un vol dans le cadre de son programme. De plus, une fois par semaine, ces élèves participent à la construction d'une maquette d'avion grandeur nature que l'académie a l'intention d'utiliser dans le cadre du programme. C'est inspirant de voir ces jeunes passionnés de l'aviation prendre en main leur avenir.

J'ai hâte de retourner à l'académie à la fin juin pour effectuer un vol avec ces nouveaux pilotes. Bravo à tous.

* * *

LE LOGEMENT

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Monsieur le Président, il faut tout un village pour bâtir une communauté. Dans Halton, cinq petites maisons sont en cours de construction dans le cadre d'un projet pilote visant à répondre aux besoins de la Première Nation des Chippewas de Nawash. Ainsi, des logements abordables d'urgence seront disponibles dans la réserve, ce qui donnera aux membres de la communauté un sentiment de dignité, d'indépendance, de sécurité et bien plus.

L'école secondaire catholique Notre Dame est l'une des écoles où les élèves peuvent apprendre à connaître les métiers spécialisés et obtenir de l'expérience pratique. Plus de 57 étudiants ont participé au projet pendant deux trimestres et 38 autres ont pris part au programme parascolaire sous la direction de M. Allan Nason, un inspirant enseignant. Récemment, je me suis jointe au ministre du Logement, à la cheffe des Chippewas de Nawash, Veronica Smith, aux partenaires d'Habitat pour l'humanité, ainsi qu'aux élèves et aux enseignants de l'école Notre Dame dans le cadre d'une visite des petites maisons, ce qui m'a donné l'occasion de leur parler des impacts qu'auront ces maisons.

Je félicite tous ceux qui contribuent à changer les choses.

* * *

LA PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS DE REVENUS

M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.): Monsieur le Président, à la mi-avril, j'ai eu l'occasion de me rendre à Winnipeg, au nom de la ministre du Revenu national. Là-bas, j'ai rencontré des fonctionnaires au Centre fiscal de Winnipeg de l'Agence du revenu du Canada. Ils ont de nombreuses responsabilités, et je les félicite de leur dévouement envers leur travail.

J'ai aussi eu l'occasion de consulter des organismes locaux qui servent du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt. Dans le cadre de ce programme, des comptoirs d'impôts gratuits sont offerts aux membres des collectivités admissibles à moyen ou à faible revenu. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à SEED Winnipeg, à Friends of Filipino Immigrants in Manitoba et à l'Accueil francophone pour le travail qu'ils font et pour m'avoir fait part de leurs expériences. En plus d'organiser des comptoirs d'impôts, ces organismes jouent aussi un rôle vital en aidant les nouveaux arrivants qui produisent leur déclaration de revenus pour la première fois. Ce travail important facilite aussi l'intégration de ces personnes.

En terminant, puisque la date limite approche à grands pas, je rappelle à tous les Canadiens de produire leur déclaration de revenus pour pouvoir recevoir les prestations et les crédits auxquels ils ont droit.

LA CONSERVATION DANS KOOTENAY—COLUMBIA

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, au Canada, nous célébrons la Semaine nationale de l'action bénévole, et j'aimerais prendre un moment pour féliciter et remercier les nombreux bénévoles de la circonscription de Kootenay—Columbia qui donnent de leur temps pour améliorer la vie dans leur communauté.

Récemment, j'ai eu l'honneur de me rendre au souper annuel du club de chasse et pêche de Fernie, en Colombie-Britannique. Cet événement — auquel ont assisté plus de 700 pêcheurs, chasseurs et protecteurs de l'environnement — a eu un succès retentissant. J'ai été ravi de rencontrer et de remercier les nombreux bénévoles qui contribuent aux efforts de conservation. Fondé en 1899, le club de chasse et de pêche de Fernie est le plus ancien en Colombie-Britannique. Inspirés par le mouvement écologiste du début des années 1900, ses membres sont passionnés par la protection et la conservation des poissons et de la faune. L'important travail réalisé par de nombreux chasseurs et pêcheurs qui vivent et travaillent dans la circonscription de Kootenay—Columbia nécessite une santé de fer et un mode de vie sportif.

Le mouvement en faveur de la conservation a commencé il y a une centaine d'années dans les Kootenays, et je suis fier des familles de bénévoles dévoués comme les Rocca, qui continuent de consacrer du temps à cette noble cause.

* * *

[Français]

LE MARCHÉ D'HARGEISA

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu le grand plaisir de rencontrer les représentants de l'Alliance canadienne pour la reconstruction du marché d'Hargeisa et les membres de la communauté somalilandaise.

Leur présentation a été des plus informatives et m'a permis d'en apprendre sur l'histoire du Somaliland, un tout petit pays qui vit des moments tragiques à la suite de la destruction par le feu du marché d'Hargeisa.

Ce marché est au cœur de la culture et de l'économie du pays. Il abritait plus de 3 000 entreprises, dirigées par des femmes en majorité et qui employaient des milliers de commerçants, d'entrepreneurs, de détaillants et de producteurs. Ces entreprises contribuent pour plus de 2 milliards de dollars à l'économie du Somaliland.

Aujourd'hui, je tenais à sensibiliser l'ensemble de mes collègues de la Chambre aux répercussions de cet incendie qui a engendré le déplacement de milliers d'habitants, dont plusieurs ont perdu leur principale source de revenus.

Je me lève aussi pour souligner le leadership d'une résidente d'Orléans, Mme Roda Muse, et des représentants de l'Alliance canadienne dans leurs efforts de sensibilisation à la reconstruction du marché d'Hargeisa. Ils sont entendus.

* * *

● (1410)

[Traduction]

LE MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA MALADIE DE PARKINSON

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, avril est le Mois de la sensibilisation à la maladie de Parkin-

Déclarations de députés

son. La maladie de Parkinson est la maladie neurologique qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Au Canada, plus de 100 000 personnes vivent avec la maladie de Parkinson, et plus de 30 Canadiens reçoivent un diagnostic de maladie de Parkinson chaque jour. Ce nombre devrait passer à 50 nouveaux diagnostics par jour au cours de la prochaine décennie. C'est une maladie pour laquelle il n'existe aucun test diagnostique, aucun traitement pour l'empêcher de progresser et aucun remède. Il importe de réduire le temps d'attente pour que les personnes atteintes de cette maladie puissent recevoir des médicaments, des thérapies par le mouvement et une stimulation cérébrale profonde.

Je tiens à remercier Parkinson Canada de s'être engagé à transformer la vie des personnes atteintes de la maladie de Parkinson. C'est grâce aux efforts de mon ami et concitoyen de Barrie—Innisfil, Greg McGinnis, visant à améliorer les diagnostics et les traitements et à trouver un remède que cela sera possible.

Nous devons sensibiliser le public à la maladie de Parkinson pour que nous puissions tous collaborer à la mise au point d'un remède. Tous les Canadiens méritent une bonne qualité de vie.

* * *

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, l'Association canadienne du soccer a dévoilé la liste des participants à l'édition 2022 de la coupe du monde masculine de la Fédération internationale de football pour paralytiques cérébraux qui se tiendra à Salou, en Espagne, du 27 avril au 16 mai. L'équipe canadienne composée de 13 joueurs fera partie du groupe A, qui comprend également l'Angleterre, le Venezuela et les Pays-Bas. En tout, 15 pays participeront à l'épreuve de la coupe du monde. Voilà qui confirme que le Canada a commencé à se tailler une place dans le monde du soccer. Par surcroît, il s'emploie activement à recruter des joueuses pour créer une équipe féminine.

Comme j'ai toujours vigoureusement préconisé la pratique du sport et l'inclusion à tous les niveaux de compétences, je suis ravi de souligner le succès de l'équipe canadienne. Je profite de l'occasion pour saluer un joueur en particulier, Chris Fawcett, qui a toujours été très cher à mon cœur. Après tout, comme c'est mon neveu, je ne pourrais être plus fier et plus emballé à la perspective de l'encourager.

J'invite tous les députés qui siègent à la Chambre et les Canadiens de partout au pays à regarder évoluer les formidables athlètes représentant le Canada qui tenteront de remporter la coupe du monde masculine. Allez, Canada!

*Déclarations de députés***L'UKRAINE**

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour parler de l'important travail qu'accomplit l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN en appui à l'Ukraine. Plus tôt ce mois-ci, j'ai dirigé une délégation à la session du printemps de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui a eu lieu à Athènes, afin de discuter de la réponse de l'Assemblée à la guerre gratuite et illégale de la Russie contre l'Ukraine et des mesures à prendre pour réagir à ce changement drastique du contexte géopolitique. Après avoir entendu Ruslan Stefanchuk, le président du Parlement ukrainien, ainsi que Yehor Cherniev, le représentant de l'Ukraine à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, le comité permanent a réitéré son soutien unanime et inébranlable à l'égard de l'Ukraine.

Les membres de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ont aussi adopté la première ébauche d'une déclaration de solidarité à l'égard de l'Ukraine, indiquant notre détermination à former une coalition unie en appui à ce pays en lui fournissant toute l'assistance nécessaire, ce qui inclut l'imposition de lourdes sanctions, l'envoi de matériel militaire et de l'aide humanitaire. Conformément aux valeurs et aux principes de l'OTAN, nous appuierons l'Ukraine démocratique aussi longtemps qu'il le faudra et nous veillerons à assurer la paix et la sécurité dans le monde.

* * *

JOHN KING

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui pour honorer la mémoire de John King. John est né et a grandi à Elmwood. C'est là qu'il a rencontré l'amour de sa vie, Linda, et qu'ils ont élevé leurs enfants, Bret, Ashley et Meghan.

Pendant 37 ans, John a fait carrière au sein du gouvernement fédéral, où il a travaillé auprès des jeunes à risque. J'ai entendu parler de John pour la première fois alors qu'il travaillait avec ma sœur Tessa et beaucoup d'autres personnes pour sauver le Kelvin Community Club. Ce travail a été essentiel à la création du Clara Hughes Recreation Park, et John a fait preuve de leadership tout au long du processus.

Ce n'est pas la seule façon dont John a marqué notre collectivité. Il a été membre fondateur de la Glenelm Neighbourhood Association et membre de l'Elmwood Bear Clan, de la North East Winnipeg Historical Society, du Juicers Hockey Club et de Happy Days on Henderson. C'est son amour des gens et sa nature altruiste qui l'ont amené à œuvrer au sein de la communauté. Sa présence nous manquera grandement.

Au nom de toutes les personnes de notre collectivité qui ont eu la chance de travailler avec John et de toutes celles qui bénéficieront de son travail pendant des décennies, je tiens à exprimer mes sincères condoléances à la famille de John et à remercier ce dernier pour son bon travail.

* * *

● (1415)

[Français]

LE JOUR DE LA TERRE

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, depuis 1970, le 22 avril est le Jour de la Terre, mais j'ai plutôt l'impression, des fois, que c'est le jour de la Marmotte, parce

qu'il n'y a rien qui change depuis des lustres malgré l'urgence clairement établie par la science.

Les gros changements doivent venir des gouvernements et des entreprises privées, qui bougent à la vitesse d'un colimaçon quand ils ne reculent pas comme avec la récente hérésie de ce gouvernement d'augmenter la production pétrolière. Il faut s'indigner, canaliser nos énergies et agir.

Alors, j'invite tout le monde à participer à une mobilisation le 8 mai prochain dans la ville de Québec. Oui, c'est le dimanche de la fête des Mères et, non, ce n'est pas le fruit du hasard. La fête des Mères, c'est l'occasion de s'unir pour une noble cause.

En 1870, aux États-Unis, Julia Ward Howe invitait les mamans du monde entier à s'unir pour la paix. Eh bien, ce 8 mai, unissons-nous pour la Terre et renouvelons l'intention de la fête des Mères. Passons à l'action pour protéger notre présent, notre avenir et celui de nos enfants.

* * *

[Traduction]

LES EXIGENCES RELATIVES À LA VACCINATION

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le 1^{er} avril, environ 25 personnes ont perdu leur emploi dans ma circonscription, Saskatoon-Ouest, à cause d'une exigence fédérale relative à la vaccination. Leur employeur, les Aliments Maple Leaf, est assujéti à la réglementation fédérale de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et doit donc s'y conformer.

Le 4 avril, Shawn, qui a perdu son emploi, m'a écrit pour demander comment il était censé nourrir sa famille et subvenir à ses besoins. Quand j'ai publié un message à ce sujet sur Facebook et Twitter, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes s'est moqué de Shawn et de mes autres concitoyens qui sont chômeurs. Qu'est-il advenu des voies ensablées libérales?

Alors que des pays partout dans le monde lèvent les exigences, ici, au Canada, le gouvernement fait fi des données scientifiques et y substitue sa propre science politique. Le gouvernement néo-démocrate—libéral sème la division en forçant les gens à abandonner leur travail, ce qui les rend incapables de subvenir aux besoins de leur famille.

Il est grand temps qu'on élimine les exigences relatives à la vaccination, qu'on mette fin à la division et qu'on panse les plaies du pays pour que des Canadiens comme Shawn puissent retourner au travail et subvenir aux besoins de leur famille.

* * *

[Français]

GUY LAFLEUR

M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, la crinière blonde saute sur la glace à la vitesse de l'éclair, le numéro 10 se faufile avec allure, vitesse et force, et c'est le but! La rue, le quartier, la ville, la province explosent de joie.

Voici les souvenirs encore vifs du démon blond dont le départ laisse endeuillé tout le Québec. J'ai eu l'honneur de rencontrer Guy Lafleur, meilleur marqueur de son époque ayant remporté cinq Coupes Stanley avec les Canadiens de Montréal. J'ai été frappé par la façon dont cette légende vivante était facile d'approche et accessible.

Son nom restera gravé dans nos mémoires, non seulement pour ses performances sur la glace qui ont fait rêver toute une génération, mais aussi pour le grand homme qu'il était.

[Traduction]

Lafleur était, et demeurera pour toujours, la fierté de Montréal, du Québec et de la nation.

Je remercie Ti-Guy. Qu'il repose en paix.

Le vice-président: Avant de passer aux questions orales, je veux souhaiter la bienvenue aux personnes qui se trouvent à la tribune. La tribune est rouverte depuis deux jours et il est bon d'accueillir des visiteurs aujourd'hui. Toutefois, je signale qu'ils ne peuvent pas participer à ce qui se passe sur le parquet et qu'ils devraient suivre les indications des agents du Service de protection parlementaire qui sont là pour les guider.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉTHIQUE

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, espérons que, devant tous ces visiteurs, on saura nous donner des réponses au cours de la période des questions.

Fraude envers le gouvernement: voilà l'accusation que la GRC a envisagé de déposer contre le premier ministre, qui, en 2016, s'est offert en cadeau des vacances dans une destination exotique. Récemment, des documents ont révélé que la GRC savait que le premier ministre avait commis un acte illégal, mais elle était aussi consciente qu'il existait une échappatoire qu'il aurait pu invoquer. Aussi absurde que cela puisse paraître, le premier ministre aurait pu s'écrire une note à lui-même afin de s'autoriser ces vacances.

Voici ma question: le premier ministre s'est-il donné la permission de prendre ces vacances gratuites en 2016?

• (1420)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Non, monsieur le Président. Le dossier est clos depuis que la commissaire à l'éthique a déposé son rapport, il y a des années. Tandis que les conservateurs persistent à faire de la politique de bas étage et à me prendre pour cible, les libéraux continuent d'axer leurs efforts sur les Canadiens, en investissant dans le logement partout au pays et dans les services de garde à 10 \$ par jour pour les familles, et en menant la charge dans la lutte contre les changements climatiques avec des investissements de calibre mondial. Voilà ce que les Canadiens attendent de notre part. C'est ce que nous continuons de faire.

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il n'y a pas de délai de prescription pour les accusations de fraude, et le premier ministre n'est pas au-dessus de la loi. Le Code criminel est clair. La seule façon pour le premier ministre de ne pas être trouvé coupable de fraude est de s'être donné la permission d'enfreindre la loi. C'est ce qui est prévu dans le Code criminel.

Voici une question claire et directe. J'aimerais avoir un oui ou un non comme réponse. Le premier ministre s'est-il permis de commettre une infraction criminelle de fraude en toute impunité?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, non. La GRC s'est penchée sur la question et elle

Questions orales

a conclu qu'il n'y avait eu aucune ingérence politique. La GRC a tiré ses propres conclusions. Il n'y avait pas de suite à donner.

Par ailleurs, ces conclusions ont fait l'objet d'une vérification indépendante par deux tierces parties distinctes. Malgré ce que les conservateurs tentent d'insinuer, au Canada, les politiciens ne s'immiscent pas dans les opérations policières. Ce dossier a été examiné de manière approfondie et clos il y a plusieurs années.

Le vice-président: À l'ordre. Essayons de baisser le ton de manière à entendre la réponse. Il y a des visiteurs à la tribune qui nous regardent aujourd'hui.

La cheffe de l'opposition a la parole.

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, selon de nouveaux documents, la GRC savait que le premier ministre avait accepté ces vacances, que c'était illégal, qu'il est allé et que la GRC le savait. Cela ne fait aucun doute. La seule question que la GRC se posait, selon ses propres documents, c'est si le premier ministre s'était lui-même donné la permission d'accepter le voyage.

Le premier ministre vient de dire que ce n'est pas le cas. Est-il prêt à rencontrer la GRC maintenant, à la lumière de cette information, afin qu'elle fasse ce qu'elle juge approprié? Oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la GRC a réglé il y a des années les questions que les conservateurs soulèvent. Les députés d'en face savent très bien que c'est le cas, mais le Parti conservateur semble avoir du mal à comprendre que, dans un pays fort et démocratique, ni les politiciens de l'opposition ni le gouvernement ne peuvent dicter à la police ce sur quoi elle doit ou non enquêter.

La GRC fait son travail. Pourquoi le Parti conservateur ne croit-il pas la GRC?

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, le double discours du premier ministre a quelque chose de ridicule.

La GRC a envisagé de déposer une accusation criminelle de fraude contre le chef libéral, mais ne l'a pas fait parce que le chef libéral pouvait lui-même se donner le droit de recevoir un cadeau de 200 000 \$.

Il a dit, il y a quelques instants, qu'il ne l'avait pas fait. Il a dit que c'est une histoire qui date. Le premier ministre n'a jamais hésité à se lever lui-même pour dénoncer des affaires qui datent de bien plus longtemps.

Reconnaît-il qu'il n'est jamais trop tard pour dénoncer un crime?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, cet enjeu a été réglé il y a plusieurs années. Bien sûr, nous reconnaissons toujours l'indépendance et le travail important de la GRC dans ce pays.

Ce que les conservateurs ne comprennent pas, dans leur désir de lancer des attaques personnelles et de la désinformation, c'est que le travail a été fait à bien des niveaux et que c'est un enjeu qui a été fermé.

Questions orales

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, si je comprends bien, le premier ministre ne reviendra jamais sur des histoires qui datent de plusieurs années, qui ont été fermées par différentes instances. C'est ce que le premier ministre est en train de nous dire.

Pourtant, le premier ministre a lui-même reconnu, il y a quelques instants, qu'il ne s'est pas donné la permission de recevoir un cadeau de plus de 200 000 \$ pour des vacances privées pour lui et sa famille. La GRC a envisagé de déposer une accusation de fraude contre le premier ministre, mais ne l'a pas fait justement à cause de cela.

Pourquoi le premier ministre ne reconnaît-il pas son erreur, sa faute? Va-t-il rencontrer la GRC pour s'expliquer?

• (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la GRC se penche sur de telles questions depuis des années.

Le Parti conservateur cherche toujours à parler d'enjeux pour attaquer et pour faire diversion du fait que nous avons présenté un budget qui prévoit des logements pour les Canadiens, des garderies à 10 \$ pour les familles partout au pays et des investissements pour lutter contre les changements climatiques.

Tout ce que les conservateurs veulent faire, c'est jouer à des jeux politiques, faire des attaques partisans et essayer de distraire les Canadiens du fait qu'ils n'ont aucune réponse sur les enjeux qui préoccupent les Canadiens.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre manque de respect envers les Québécois, manque de respect envers les Canadiens et manque surtout de respect envers les Ukrainiennes. Lorsque des réfugiés syriens sont arrivés au Canada, il avait nolisé des avions et leur avait apporté des manteaux. Tout le monde a eu son *selfie*, même les agents de sécurité à l'aéroport.

Je ne demande pas au premier ministre s'il y aura une vraie passerelle aérienne pour les déplacés de guerre ukrainiens, mais quand il y aura une vraie passerelle aérienne.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous procédons de la façon la plus rapide, la plus sûre et la plus efficace afin que les Ukrainiens puissent venir au Canada et il n'y a pas de limite quant au nombre de demandeurs. Nous avons accordé la priorité aux demandes des Ukrainiens qui souhaitent venir au Canada, et ceux qui sont actuellement au Canada sur une base temporaire peuvent prolonger leur séjour.

Grâce à l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine, de nombreuses exigences normales en matière de visas sont levées pour les voyages d'urgence, assurant ainsi la voie la plus rapide, la plus sûre et la plus efficace. Depuis le mois de janvier, nous avons déjà accueilli plus de 17 000 ressortissants ukrainiens, et d'autres viendront.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, après 62 jours de guerre, il ose dire le mot « rapide ».

C'est un gouvernement qui n'est pas capable d'expliquer comment faire ou de faire faire des tests biométriques à ces gens. Il leur dit: voici des Aéroplans. Cela ne lui coûte pas une cente; il ne réserve pas un avion; cela ne coûte pas une cente à Air Canada dont il devient simplement l'agent publicitaire.

Est-ce que le gouvernement va faire preuve de respect envers les Ukrainiennes et nolisier des « torrieu » d'avions?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je comprends que le chef du Bloc québécois aime bien s'indigner dans cette place. La réalité, c'est que les fonctionnaires et nos partenaires de partout au monde sont en train de travailler pour s'assurer qu'on accélère le traitement des demandes des Ukrainiens qui veulent venir au Canada.

La réalité, c'est que nous en avons fait énormément et nous allons continuer de prendre énormément de mesures pour accélérer l'arrivée des familles ukrainiennes ici, au Canada. Nous sommes en train d'en faire davantage et nous allons continuer d'en faire davantage. C'est une situation très difficile pour ces familles et nous sommes là pour les aider.

* * *

[Traduction]

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NDP): Monsieur le Président, pendant que les Canadiens et les familles de la classe moyenne sont durement touchés par la pandémie et la crise liée à l'augmentation du coût de la vie, les ultrariches continuent d'engranger des profits records et de devenir plus riches et plus puissants. La fusion qui pourrait se produire entre Rogers et Shaw nous en donne un autre exemple: elle entraînera des mises à pied massives et fera grimper les coûts que paient les familles.

Les libéraux défendront-ils les intérêts des travailleurs et des Canadiens en bloquant cette fusion et en faisant le nécessaire pour que le prix des téléphones et des services cellulaires reste bas?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous savons très bien que les frais que paient les Canadiens pour Internet et les services sans fil sont parmi les plus élevés de la planète. C'est pourquoi nous nous sommes engagés, il y a quelques années, à réduire de 25 % la facture moyenne de téléphonie cellulaire au Canada. Nous avons tenu cet engagement. Nous avons fait baisser les prix en voyant à ce que les Canadiens aient accès à un marché concurrentiel et à une infrastructure de qualité. Nous continuerons de travailler pour que l'accès aux données soit abordable et fiable partout au pays, notamment en investissant massivement dans l'accès au réseau cellulaire et l'accès à Internet à large bande dans les régions rurales.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NDP): Monsieur le Président, il est vrai que les coûts des services cellulaires sont plus chers au Canada et cette fusion va aggraver la situation.

Il est clair que, si cette fusion a lieu, cela va augmenter les prix de téléphonie et potentiellement causer la perte de plusieurs emplois.

Est-ce que les libéraux vont se tenir auprès des gens et arrêter cette fusion, oui ou non?

Questions orales

● (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, depuis des années, nous travaillons pour baisser le prix des forfaits cellulaires et les tarifs d'accès à Internet pour les Canadiens. On a vu les prix moyens des forfaits cellulaires baisser de 25 %.

Nous savons que la concurrence, l'innovation et des prix abordables sont essentiels en ce qui a trait aux télécommunications au Canada. C'est pour cela que nous sommes toujours en train de travailler pour améliorer les services et baisser les coûts, y compris en faisant des investissements records.

En cinq ans, nous avons investi 10 fois plus que les 10 années sous le gouvernement conservateur précédent pour assurer la connectivité rurale, et nous allons continuer notre travail.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, hier, en réponse aux nombreuses questions sur les documents qui allaient être disponibles dans le cadre de l'enquête sur le recours à la Loi sur les mesures d'urgence, le ministre de la Protection civile a indiqué que des documents visés par le secret professionnel, comme les recommandations du ministère de la Justice au Cabinet, ne seraient pas présentés.

Les mesures prises par le gouvernement représentent la plus grave atteinte aux libertés civiles des Canadiens depuis une génération. Les Canadiens méritent une transparence absolue.

Les libéraux vont-ils révéler les détails de l'analyse interne montrant qu'ils ont respecté le seuil établi pour invoquer la Loi sur les mesures d'urgence, ainsi que sur les recommandations faites de façon confidentielle par le ministère de la Justice, ou vont-ils simplement continuer de cacher cette information aux Canadiens?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, ce sont les Canadiens qui ont subi les pires conséquences quand les barrages illégaux nous ont obligés à fermer la frontière et ont forcé des entreprises à fermer leurs portes et à faire des mises à pied. Ce n'est qu'après avoir reçu les recommandations des forces de l'ordre que nous avons décidé d'invoquer la Loi sur les mesures d'urgence. C'était nécessaire, et la mesure a fonctionné.

Nous avons lancé une enquête indépendante en bonne et due forme et nommé le juge Rouleau comme commissaire. Il a le pouvoir d'obliger des témoins à comparaître et d'exiger la présentation de documents et d'information, y compris des renseignements confidentiels. Nous sommes prêts à participer à l'enquête afin de favoriser la transparence et la reddition de comptes et de tirer des leçons pour éviter qu'une telle situation se reproduise.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs et l'Association canadienne des libertés civiles ont été troublés de constater que les libéraux tentent de limiter la portée de l'enquête portant sur la Loi sur les mesures d'urgence en demandant au commissaire de mettre l'accent sur les gestes posés par les manifestants, plutôt que sur les gestes posés par le gouvernement. Or, cette enquête ne vise pas à exiger des comptes aux manifestants canadiens, mais plutôt à en exiger au gouvernement, qui s'est servi de pouvoirs extraordinaires.

Le gouvernement a chargé le commissaire de recueillir des preuves contre les manifestants. Or, s'il ne dispose pas déjà de telles preuves, comment le gouvernement a-t-il pu justifier au départ l'invocation de la loi?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, j'encourage le député à lire le décret, qui indique précisément que le juge peut examiner la conduite des services de police. J'encourage le député à lire le décret. Nous voulons faire la lumière sur les réflexions qui ont mené à l'invocation de la Loi sur les mesures d'urgence.

J'inviterais le député à se rappeler que des entreprises ont dû fermer leurs portes, des travailleurs ont été mis à pied et des résidents se sont terrés chez eux, terrorisés. Nous appuyons cette enquête. Elle constitue un jalon important de notre démocratie, et nous serons ravis de coopérer avec le juge.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, hier, le premier ministre a finalement mis en place la commission d'enquête visant à évaluer les raisons du déclenchement de la Loi sur les mesures d'urgence. Le ministre de la Sécurité publique a dit: « Notre intention est de collaborer avec [le juge Rouleau] afin qu'il ait un dossier complet pour qu'il puisse faire son travail. »

C'est merveilleux. Nous voulons tous que l'enquête fasse la lumière sur les méfaits de cette histoire. Est-ce que le premier ministre s'engage à donner au commissaire le pouvoir d'exiger la production de documents et de preuves nécessaires, y compris ceux couverts par le secret du Cabinet?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je veux être clair: nous faisons la lumière sur les événements sombres qui ont mené à l'invocation de la Loi sur les mesures d'urgence.

J'espère que les gens qui ont été mis à pied et les résidents d'Ottawa qui ont été pris en otage dans leur propre maison pourront tourner la page, et je rappelle au Parti conservateur que des centaines d'accusations sérieuses impliquant des armes à feu et des complots pour commettre des meurtres ont été portées. Nous allons collaborer avec le juge pour encourager la transparence.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, pendant le débat sur la Loi sur les mesures d'urgence, il y avait 13 points dans le décret. Ici, pendant ce débat, j'ai démolé 12 points parce qu'il y a plein de choses qui n'étaient pas claires.

Aujourd'hui, un mandat est donné au juge Rouleau: faire la lumière là-dessus. Est-ce que le ministre pourrait nous expliquer pourquoi le mandat est déjà biaisé avec des questions prédéterminées d'avance?

● (1435)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je veux encourager mon collègue à lire les décrets. Il faut lire la loi. Les lignes directrices sont là. Les conditions sont là pour le juge.

Nous allons collaborer avec le commissaire pour encourager la transparence, la responsabilité et l'intégrité. Nous avons beaucoup de raisons d'invoquer cette loi et il faut être juste envers tous les Canadiens. Il faut être transparent quant au processus.

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens ont besoin de réponses concernant l'invocation de la Loi sur les mesures d'urgence. La question centrale est de savoir si le recours à ces pouvoirs extraordinaires répondait aux critères prévus par la loi. C'est à cette question que le juge Rouleau et l'enquête publique devront répondre. Pour ce faire, le juge Rouleau doit avoir accès aux documents confidentiels du Cabinet.

Le premier ministre et le gouvernement lèveront-ils le secret du Cabinet?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes prêts à faire la lumière, en collaboration avec le juge, sur les circonstances qui ont mené à l'invocation de la loi.

J'aimerais rappeler à mes collègues, particulièrement à ceux du Parti conservateur du Canada, que des individus ont été arrêtés en raison des actes illégaux qu'ils avaient commis aux frontières et qui avaient entraîné la fermeture d'entreprises et des mises à pied, sans compter que des résidents d'Ottawa s'étaient retrouvés séquestrés dans leur propre logement.

Nous sommes prêts à aller au fond des choses en collaboration avec le juge pour que cette commission travaille dans un climat de transparence et de reddition de comptes.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Je demande un peu d'ordre pour que nous puissions entendre les réponses aux questions et que les invités puissent entendre eux aussi les réponses.

Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, la Loi sur les mesures d'urgence ne devrait être invoquée que si aucune autre loi au Canada ne peut permettre de gérer une situation. Il n'est pas clair qu'on a répondu à ce critère. Lorsque des pouvoirs d'urgence sont utilisés dans un pays démocratique, une question s'impose: « Le gouvernement a-t-il invoqué ces pouvoirs en toute légalité? »

Pour répondre à cette question, le juge Rouleau a besoin de documents du Cabinet. L'ancien premier ministre Harper avait levé le secret du Cabinet dans les cas du vice-amiral à la retraite Mark Norman et de l'ancien sénateur Mike Duffy. Le gouvernement en fera-t-il autant dans le cas de cette enquête publique?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, j'invite encore une fois mes collègues à lire le décret, qui précise que le juge dispose du pouvoir, en toute indépendance, de contraindre des intervenants à témoigner, à révéler de l'information et à présenter des documents, ce qui inclut bien sûr les renseignements classifiés.

Nous voulons faire la lumière sur les circonstances qui ont mené à l'invocation de la loi. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, et d'autres députés sommes convaincus que c'était la bonne décision à prendre et elle a été efficace. Par ailleurs, pour respecter les obligations prévues dans la Loi sur les mesures d'urgence, nous avons lancé cette enquête publique afin d'adopter une approche axée sur la transparence, la reddition de comptes et l'intégrité, et de faire en sorte qu'une telle situation ne se reproduise plus jamais.

[Français]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, dans son rapport publié ce matin, le commissaire à l'environnement révèle que la Stratégie canadienne pour l'hydrogène était basée sur des hypothèses irréalistes, ce qui, bien sûr, compromet l'atteinte des cibles climatiques du Canada.

Le commissaire presse Ottawa de retourner à la planche à dessin. Or, le ministre de l'Environnement mise entre autres sur la Stratégie canadienne pour l'hydrogène dans son plan de réduction des émissions pour 2030. Donc, on sait qu'en matière d'hydrogène, son plan est basé sur des hypothèses irréalistes.

Est-ce la seule partie du plan qui est basée sur des hypothèses irréalistes?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question. Je remercie également le commissaire à l'environnement de son travail.

Je suis les travaux du commissaire à l'environnement et au développement durable depuis plus de deux décennies. Ces travaux sont certainement très importants pour notre gouvernement et ils devraient l'être pour tous les gouvernements puisqu'ils nous aident à faire mieux.

Nous voulons que notre plan de lutte contre le changement climatique soit l'un des meilleurs au monde et nous voulons que notre stratégie, notamment sur l'hydrogène, soit l'une des meilleures au monde. Nous allons travailler à faire exactement cela.

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, passons à un autre rapport tout aussi préoccupant cette semaine en matière d'environnement.

C'est celui du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes. Le Bureau projette que le nombre de catastrophes naturelles atteindra 560 par année d'ici 2030. On parle d'inondations, de grandes sécheresses, et de températures extrêmes. Tout cela va augmenter de 40 % d'ici huit petites années. L'ONU qualifie cela de spirale de l'autodestruction.

Le ministre de l'Environnement a-t-il tenu compte de la hausse des catastrophes naturelles avant d'approuver Bay du Nord et son milliard de barils de pétrole?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, l'adaptation aux changements climatiques est une chose que nous prenons très au sérieux de ce côté-ci de la Chambre. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons commencé, dès l'an passé, des travaux de groupes d'experts pour guider le gouvernement sur l'adoption de la première Stratégie nationale d'adaptation du Canada, prévue cette année.

Nous travaillons avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones, ainsi que les municipalités et autres parties prenantes pour faire cette première Stratégie nationale d'adaptation du Canada.

• (1440)

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, vendredi dernier, c'était le Jour de la Terre.

Questions orales

À cette occasion, je cite le ministre de l'Environnement dans son communiqué: « [...] les Canadiens se joignent au monde entier pour [...] réfléchir à tout ce que nous faisons pour maintenir notre planète en santé ».

Le ministre peut-il nous détailler et partager avec nous les réflexions qu'il a eues sur le maintien de la planète en santé avant d'approuver Bay du Nord et son milliard de barils de pétrole?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais renvoyer mon honorable collègue au dernier rapport d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre du Canada, qui montre que, en 2019, avant la pandémie, malgré une hausse de la production pétrolière de 700 000 barils au Canada, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué.

Ce n'est que le début. Il y a eu 100 mesures, 110 milliards de dollars d'investissements et un nombre impressionnant de mesures réglementaires pour faire du Canada un leader en matière de changement climatique.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral qui nous a donné une désastreuse charte des droits des passagers aériens — que les groupes de défense des consommateurs ont critiqué pour son manque complet d'utilité — veut maintenant élaborer ce qui s'appellerait une charte des droits des acheteurs de propriété. À la page 53 du budget, on indique qu'il s'agit d'une compétence provinciale. Le ministre du Logement pourrait-il nous expliquer exactement comment le gouvernement compte protéger les consommateurs lors de l'achat d'une maison, qui relève du provincial, alors qu'il n'arrive même pas à protéger un passager dont le vol — qui relève de la compétence fédérale — a été annulé?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a toujours cru à la collaboration avec tous les ordres de gouvernement pour le plus grand bien des Canadiens. Le député d'en face devrait savoir que nous avons un solide bilan de collaboration entre le fédéral, les provinces, les territoires et les municipalités. J'ai une nouvelle pour lui: on a maintenant des garderies abordables au Canada, et c'est le résultat d'une collaboration entre le gouvernement fédéral, les 10 provinces et les trois territoires.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, au lieu de s'attaquer aux problèmes liés à l'offre qui alimentent la crise du logement et de l'abordabilité, le gouvernement néo-démocrate—libéral s'entête à employer son approche inefficace. Dans son budget, il promet les mêmes programmes inefficaces qui ne permettront pas de construire des logements supplémentaires cette année ni d'aider une famille canadienne à acheter une maison qu'elle n'aurait pas eu les moyens de payer autrement. Au Canada, le prix moyen d'une maison s'élève maintenant à 868 000 \$, une augmentation de presque 30 % par rapport à l'année dernière. Les Canadiens ont besoin d'aide maintenant. Quand le gouvernement libéral prendra-t-il au sérieux cette crise du logement?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens n'ont pas besoin d'un ramassis de politiques contradictoires de la

part de l'opposition officielle. La cheffe de l'opposition officielle croit que nous devrions refiler les coûts du logement aux municipalités. Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, lui, croit que nous devrions refiler ces coûts aux provinces. Quant au député de Calgary-Centre, il estime que nous ne devrions pas interdire l'achat de propriétés par des étrangers. Le député de Stormont—Dundas—South Glengarry pense que le gouvernement fédéral devrait renoncer à investir dans le logement. Le député de Calgary-Centre ne croit pas que nous devrions construire des immeubles à logements multiples pour le logement abordable. De toute évidence, les conservateurs sont incapables de s'entendre sur la question du logement.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, comme nous venons de l'entendre, le prix moyen d'une habitation au Canada est de 868 000 \$. À Surrey-Sud—White Rock, il s'élève à 1,2 million de dollars, et on ne parle même pas d'une maison unifamiliale. Au lieu d'augmenter l'offre, le gouvernement s'entête à adopter des politiques boiteuses et à offrir des programmes qui ne fonctionnent pas. Les Canadiens ne veulent pas être copropriétaires de leur maison avec ce gouvernement fervent d'impôts et de dépenses en qui ils n'ont aucune confiance. Quand le gouvernement passera-t-il aux choses sérieuses, quand abandonnera-t-il ses politiques inefficaces, quand augmentera-t-il l'offre et quand réduira-t-il les formalités administratives?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, le meilleur moyen d'améliorer l'abordabilité du logement est d'augmenter le plus rapidement possible l'offre résidentielle. Si la députée d'en face se soucie tant de l'offre résidentielle, elle aurait intérêt à parler à sa cheffe, qui s'oppose à notre collaboration avec les municipalités en vue d'accroître l'offre de logements. Elle devrait également parler à son collègue de Calgary-Centre, qui s'oppose à l'interdiction de l'achat de propriétés par des étrangers. Elle devrait parler à son collègue de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, qui croit que nous devrions simplement refiler les coûts aux provinces. Elle devrait parler à son collègue de Stormont—Dundas—South Glengarry, qui estime que nous devrions simplement abandonner la Stratégie nationale sur le logement.

• (1445)

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Zack a reçu une offre d'emploi dans la circonscription de Peterborough—Kawartha, mais il n'arrive pas à trouver de logement abordable. Cette histoire se répète partout au pays. Il y a beaucoup de postes vacants, mais pas de logement. Comment pouvons-nous régler la crise de l'emploi alors que nous avons une crise du logement?

Les gens ont besoin d'un toit sur la tête. Il s'agit d'un besoin fondamental. Comment Zack est-il censé rembourser sa dette étudiante s'il ne peut pas accepter un emploi? Le ministre du Logement va-t-il continuer à mettre en place un programme inefficace après l'autre? Zack est-il la dernière victime de la politique ratée du ministre en matière de logement?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, la députée dit que le logement est un droit fondamental. Pourtant, lorsque nous avons présenté la Loi sur la stratégie nationale sur le logement afin de reconnaître le logement comme un droit de la personne, le parti conservateur a voté contre. Ce n'est pas...

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre. Pouvons-nous reprendre?

J'autorise le ministre du Logement à reprendre sa réponse depuis le début.

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, la solution pour rendre le logement plus abordable, c'est d'accroître l'offre de logements. Nous collaborons avec les municipalités par l'entremise du fonds pour accélérer la construction de logements en vue de construire 100 000 nouveaux logements dans les deux prochaines années et de doubler le nombre de nouvelles constructions dans les 10 prochaines années. Nous sommes aussi en train de prolonger les mesures d'aide comme l'Incitatif à l'achat d'une première propriété et le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété. Nous lutterons également contre la spéculation en interdisant l'achat de biens immobiliers résidentiels canadiens par des étrangers dans les deux prochaines années, ainsi qu'en construisant plus de logements abordables.

* * *

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, le commissaire à l'environnement a publié aujourd'hui une nouvelle série de rapports accablants sur les échecs des libéraux en matière de lutte contre le changement climatique. Il a démontré que le système de tarification du carbone des libéraux est un échec du fait qu'ils laissent les gros pollueurs s'en tirer à bon compte alors que les communautés autochtones en paient le prix fort, qu'ils ne font rien pour réduire les émissions, qu'ils se fondent sur des politiques inexistantes qui minent leur crédibilité et qu'ils ne font rien au chapitre des infrastructures climatiques. Les libéraux ne sont même pas capables de mesurer les effets de leurs projets. Leur transition équitable laisse pour compte les travailleurs et les collectivités.

Comment les Canadiens peuvent-ils croire aux promesses du gouvernement alors que son bilan n'est qu'une longue série d'échecs?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit précédemment, nous remercions le commissaire de son dernier rapport et de ses constatations. Je ne vois pas ce qu'il y a de si controversé dans tout cela.

Au cours des six dernières années, nous avons réalisé des progrès importants dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la tarification de la pollution ou de la protection de superficies historiques de nos terres et de nos eaux. Comme le prévoient le budget 2022 et le plan de réduction des émissions, nous effectuons une transition vers une économie propre. Nous sommes en train de fixer un plafond aux émissions du secteur pétrolier et gazier et de mettre en place une tarification de la pollution jusqu'en 2030.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, Dieu vienne en aide à notre petite planète avec un tel ministre aux commandes, car s'il avait lu le rapport du commissaire à l'environnement, il aurait fait remarquer qu'une catastrophe économique aussi dévastatrice que l'effondrement de la pêche à la morue dans les années 1990 guette les travailleurs du secteur de l'énergie.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Je sais que le député de Timmins—Baie James a une voix qui porte, mais j'ai de la difficulté à l'entendre d'ici.

Voici ce que je vais faire. Souvent, je demande aux ministres de répéter leurs réponses. Je demanderai au député de Timmins—Baie James de répéter sa question et de recommencer depuis le début.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, avec de pareilles réponses de la part du ministre, que Dieu vienne en aide à la planète, parce que le commissaire à l'environnement nous a avertis aujourd'hui que les travailleurs du secteur de l'énergie pourraient se retrouver face à une catastrophe économique aussi dévastatrice que celle de l'effondrement de la pêche à la morue dans les années 1990. Les slogans et les belles promesses au sujet d'une prétendue « transition équitable » ne suffisent plus. Le commissaire nous rappelle que le gouvernement a trahi toutes ses promesses et voilà qu'il trahit la confiance des travailleurs du secteur énergétique et de leur famille.

C'est simple. La crise climatique fait rage. Comment le ministre peut-il prendre la parole à la Chambre en ayant un si piètre bilan à défendre?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre du Travail, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier le commissaire de son rapport, même si les conclusions de celui-ci font état de certaines préoccupations. Des consultations sur des mesures législatives ont été lancées lorsque j'étais ministre des Ressources naturelles et je suis fier de dire que je poursuis mes efforts en tant que ministre du Travail de concert avec mon successeur et mes collègues. Récemment, nous avons tenu une table ronde ministérielle sur les emplois durables. Il y a eu reprise des consultations sur les mesures législatives et sur le centre de formation sur les emplois durables. Voilà des preuves que le gouvernement demeure résolu à réaliser une transition visant à réduire les émissions, à accroître l'utilisation des énergies renouvelables et à tout faire pour que les travailleurs canadiens soient au cœur du processus.

* * *

● (1450)

LA SANTÉ

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, les centres de détresse sont des ressources qui sauvent des vies dans nos collectivités, et leurs services sont en forte demande depuis le début de la pandémie. Dans ma circonscription, Etobicoke—Lakeshore, l'organisme Assaulted Women's Helpline a récemment reçu une aide fédérale bien nécessaire de 250 000 \$. Cet organisme offre deux lignes d'écoute téléphonique. L'une s'adresse aux femmes victimes de violence conjugale et de violence fondée sur le sexe. L'autre, appelée la Seniors Safety Line, s'adresse exclusivement aux aînés qui subissent toutes sortes de formes de maltraitance.

La ministre de la Santé mentale et des Dépendances pourrait-elle expliquer à la Chambre comment le gouvernement appuie de tels services de soutien essentiels au Canada?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'Etobicoke—Lakeshore de son leadership impressionnant et incessant, ainsi que de son...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Un instant. Je voulais simplement éviter que la ministre utilise tout son temps de parole dans pareilles conditions.

La ministre de la Santé mentale a la parole.

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le Président, je tiens simplement à remercier le député de défendre ce dossier.

Tout le monde au Canada mérite d'avoir accès à des ressources essentielles en matière de santé mentale. Hier, j'ai pu annoncer l'octroi de 2 millions de dollars au Centre de toxicomanie et de santé mentale en vue de créer des ressources visant à aider les centres de détresse à répondre aux divers besoins des personnes touchées de façon disproportionnée, ainsi que l'attribution de près de 1,8 million de dollars à 13 centres de détresse au Canada pour les aider à mieux diriger les gens vers les bonnes mesures de soutien. Ce financement fait partie d'un engagement fédéral de 50 millions de dollars en vue d'appuyer les centres de détresse et de mettre en place un réseau pour que les gens puissent obtenir les services dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, le gouverneur de la Banque du Canada a admis que l'inflation était beaucoup plus élevée que prévu. Lorsqu'on lui a demandé d'expliquer comment protéger les finances du Canada, il a répondu: « Ne dépensez pas trop. »

Nous savons que le premier ministre ne pense pas à la politique monétaire, mais les conservateurs et les Canadiens y pensent, et ce sont les Canadiens qui font les frais de l'ignorance du premier ministre en matière monétaire, car ils doivent assumer une hausse de leurs factures d'épicerie, du prix de l'essence et des taux d'intérêt. Le premier ministre reconnaîtra-t-il que ses dépenses et ses emprunts inconsidérés ne font qu'empirer la situation des Canadiens?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il est paradoxal que cette question vienne d'un collègue conservateur alors que, dans leur programme électoral, les conservateurs se sont engagés à dépenser 168 milliards de dollars.

Le FMI vient de confirmer que notre économie va connaître la plus forte croissance parmi les pays du G7, tant cette année que l'année prochaine. Les Canadiens ont créé plus de 3,5 millions d'emplois. Ce sont des emplois bien rémunérés qui aideront la population à faire face à la hausse du coût de la vie partout dans le monde en raison de la guerre en Ukraine. Nous avons été d'excellents gestionnaires de l'économie, et les conservateurs le savent.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, l'inflation a atteint 6,7 % le mois dernier, ce qui représente un sommet en 31 ans et un taux bien supérieur aux prévisions de la Banque du Canada. Les Canadiens peinent à payer leurs factures, à faire le plein de leur véhicule et à nourrir leur famille. Malheureusement, le budget de 2022 ne contient aucune solution crédible, et avec toutes ces dépenses non ciblées, la situation ne peut que s'aggraver. C'est simple, les Canadiens ne peuvent se permettre ce gouvernement libéral—néo-démocrate.

Quand la ministre va-t-elle admettre qu'il y a une crise du coût de la vie et s'affairer à trouver de véritables solutions?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les taux d'inflation augmentent partout dans le monde, et nous savons que c'est en partie dû à la guerre en Ukraine.

J'aimerais toutefois rappeler aux conservateurs que notre budget contient une foule de mesures destinées à rendre le marché immobi-

Questions orales

lier et la garde d'enfants plus abordables. Par le passé, nous avons réduit les impôts de la classe moyenne à deux reprises, et les conservateurs ont voté contre. Nous avons aidé à sortir 300 000 enfants de la pauvreté grâce à la Prestation canadienne pour enfants, et nous aidons les aînés vulnérables en bonifiant les mesures de soutien à leur égard. Nous sommes là pour les Canadiens.

* * *

• (1455)

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, l'inflation est à son plus haut niveau en 31 ans. Les Canadiens subissent les contrecoups de la hausse des prix de l'essence, des produits alimentaires et du logement. Une bonne façon d'aider les Canadiens consiste à maintenir une relation forte et stable avec les États-Unis, mais le gouvernement continue de nous décevoir: des droits de douane sur le bois d'œuvre canadien, des menaces au secteur canadien de l'automobile et les dispositions d'achat aux États-Unis les plus punitives que nous ayons jamais vues. Nous savons que le premier ministre aime prendre l'avion pour se rendre à des séances de photos et aller faire du surf. Il pourrait peut-être ajouter quelques vols vers Washington, D.C., au plan de vol.

Ma question au premier ministre est la suivante: quand va-t-il se mettre au travail?

M. Arif Virani (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face est un membre chevronné du comité du commerce. Il a participé à des voyages commerciaux avec la ministre du Commerce international à Washington, D.C. Le premier ministre s'est également rendu à Washington, D.C., pour s'entretenir avec Joseph Biden.

Il est très important de noter que nous avons toujours adopté une approche Équipe Canada, ce que tous les intervenants et tous les témoins qui ont comparu devant le comité du député nous ont encouragés à faire. Nous continuerons à adopter une approche non partisane pour poursuivre le dialogue avec notre plus grand partenaire commercial afin de créer des emplois et des débouchés pour les Canadiens et les Américains, car cela sert les deux côtés de la frontière.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, alors que le coût des aliments augmente, que le coût du loyer augmente et que le coût du pétrole augmente — des biens essentiels pour la vie quotidienne des Canadiens —, l'inflation est à 6,7 % et ce gouvernement ne contrôle pas du tout ses dépenses. Pire, il augmente les taxes qu'il a lui-même créées.

Par contre, en France, on a un taux d'inflation de 4,7 %. Pourquoi? C'est parce que le gouvernement a décidé de geler l'augmentation des tarifs.

Pourquoi le gouvernement a-t-il augmenté la taxe libérale sur le carbone alors qu'il aurait pu donner un *break* aux citoyens canadiens?

Questions orales

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce qui va aider les Canadiens à faire face à l'augmentation du coût de la vie, c'est des chèques de paie.

C'est 3,5 millions d'emplois qui ont été créés dans les deux dernières années. Notre croissance économique est forte. En fait, elle est la plus forte parmi les pays du G7 cette année et elle le sera l'année prochaine aussi, selon les experts. Nous créons de bons emplois bien rémunérés pour les Canadiens.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, la nomination d'un conseil d'administration unilingue anglophone au CN soulève beaucoup de critiques, mais il est difficile de croire qu'il va y avoir un réel changement de culture au CN.

Pourquoi? C'est parce que le premier ministre chargé de demander des comptes au CN passe lui-même son temps à donner des postes à des gens qui ne parlent pas un mot de français. Il l'a fait avec la lieutenant-gouverneure au Nouveau-Brunswick. Il l'a fait avec la gouverneure générale. Il l'a fait avec plusieurs ministres. Quelle crédibilité a-t-il pour critiquer le CN? C'est Dupond et Dupont; ils font la même affaire.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de sa question.

Nos deux langues officielles sont au cœur de notre culture et de notre identité canadienne. Tous les Canadiens méritent d'être servis dans la langue officielle de leur choix, y compris dans les entreprises privées, y compris au CN.

L'absence d'administrateurs francophones au conseil d'administration du CN est complètement inacceptable et nous nous attendons à ce que l'entreprise rectifie cette situation dans les plus brefs délais.

Nous sommes très contents de la nouvelle mouture du projet de loi sur les langues officielles, puisque nous voulons outiller le commissaire pour assurer qu'il a les outils nécessaires pour faire son travail.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, Manon Tombi, jeune mère de famille candidate à la résidence permanente, est abandonnée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Alors qu'elle traversait l'épreuve de la mort subite de son conjoint, elle a appris que, puisqu'il était le demandeur principal à leur dossier, tout tombe à l'eau. Parce que son conjoint a perdu la vie, elle doit recommencer 31 mois d'un processus interminable.

Tout le monde s'entend pour dire que cela n'aurait jamais dû arriver et que l'administration a manqué de cœur. Est-ce que le ministre va s'assurer que le dossier de Manon Tombi continuera de cheminer et qu'elle n'aura pas à repartir à zéro?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais re-

mercier le député du Bloc québécois de sa question et de sa collaboration dans le dossier de l'immigration.

Comme lui, j'ai été informé de cette situation ce matin et j'aimerais offrir mes plus sincères sympathies à Mme Tombi. J'ai discuté de ce dossier avec le député du Bloc plus tôt.

Bien que je ne puisse pas commenter de dossier particulier à la Chambre, je veux l'assurer que je vais faire un suivi dans ce dossier.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, beaucoup de Canadiens, y compris trois femmes fortes et dynamiques de ma circonscription, ont été cavalièrement forcés par les libéraux de prendre un congé sans solde pour une période indéterminée. Crystal, Angela et Kathy ont perdu leur emploi à Postes Canada en raison de l'obligation vaccinale absurde du gouvernement. Des gens ont perdu leur moyen de subsistance; des familles se voient imposer des privations, et dans quel but? Chacune de ces femmes travaille dans une petite municipalité. Deux d'entre elles sont des agentes de la poste qui travaillent seules, tandis que la troisième ne peut même plus entrer dans l'édifice de l'entreprise qu'elle a bâti à la sueur de son front. Il faut que cela cesse.

La ministre s'engagera-t-elle dès aujourd'hui à mettre un terme à ces restrictions qui n'ont aucune justification scientifique?

● (1500)

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, avoir un effectif pleinement vacciné rend plus sécuritaires nos lieux de travail et nos communautés. Nous avons demandé aux employés de la fonction publique fédérale de contribuer à la lutte contre le virus et ils l'ont fait: 99 % des fonctionnaires fédéraux sont pleinement vaccinés. Nous nous sommes engagés à réviser cette politique tous les six mois et cet examen est en cours. Toute décision sera fondée sur les données scientifiques et les conseils des responsables de la santé publique.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, l'Islande, la Suède, l'Irlande, la France, le Royaume-Uni ne sont que quelques-uns des pays qui ont levé toutes leurs mesures obligatoires. Or, le gouvernement continue d'empêcher les Canadiens, sans aucune preuve à l'appui, de prendre l'avion pour rendre visite aux êtres chers qu'ils souhaitent tant voir. À vrai dire, le gouvernement est en train de dépenser 30 millions de dollars pour empêcher les Canadiens de voyager en avion.

À quelle date le ministre permettra-t-il aux gens de prendre l'avion, et quand mettra-t-il fin aux mesures obligatoires?

L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mes collègues d'avoir rappelé aux Canadiens les nombreux pays qui ont mis en place des mesures obligatoires pour protéger la santé et la sécurité des voyageurs et de ceux qui travaillent dans le secteur du voyage. Toutes les décisions que nous avons prises jusqu'à maintenant visent à protéger la santé des Canadiens, et nous avons toujours été guidés par les conseils que nous recevons de nos experts. Je suivrai les conseils, non pas des conservateurs, mais bien des scientifiques et des médecins, et nous allons constamment revoir nos politiques et faire ce qui s'impose pour les Canadiens.

Questions orales

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a prétendu que la vaccination était la seule façon de se sortir de la pandémie. Le but de la vaccination est d'induire une réponse immunitaire. La réponse immunitaire peut également être mesurée par la détection des anticorps, mais le gouvernement n'accepte pas ces tests. Au lieu de cela, il continue d'interdire les voyages aux gens qui n'ont pas été vaccinés, mais qui ont une forte réponse immunitaire en raison d'une infection antérieure.

Quand le premier ministre mettra-t-il fin à ses interdictions cruelles et inhumaines qui empêchent les Canadiens de voyager?

L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, dénigrer les vaccins n'aide pas les Canadiens, ni le Canada sur le plan de la santé et de la sécurité. De nombreux députés du Parti conservateur étaient contre les vaccins alors que tous les médecins disaient que c'était ce qu'il fallait pour les Canadiens. En fait...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Sommes-nous prêts à continuer?

Le ministre des Transports a la parole.

L'hon. Omar Alghabra: Monsieur le Président, malgré le tapage que font les conservateurs, je peux dire aux députés que nous allons continuer de faire de notre mieux pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens, des voyageurs et des travailleurs du secteur du voyage. Nous ne prenons pas nos décisions à la légère, et nous les réévaluons constamment. Nous savons qu'il s'agit de décisions importantes. Nous continuerons d'être guidés par la science.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le gouvernement a soutenu le projet Terres boréales, de Conservation de la nature Canada. Il s'agit du plus grand projet de conservation privé au Canada.

Terres boréales est un projet d'importance mondiale et une rare opportunité d'avoir un impact direct contre la perte de biodiversité et le changement climatique.

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique peut-il dire à la Chambre en quoi il s'agit d'une étape cruciale dans notre cheminement vers la conservation de 25 % des terres et des eaux du Canada d'ici 2025?

• (1505)

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Sudbury.

La protection et la conservation de la nature sont l'une des mesures les plus importantes que nous puissions prendre pour freiner la perte de biodiversité tout en luttant contre les changements climatiques et en faisant progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. La nature est le ciment qui lie toutes ces causes importantes ensemble.

Le projet nommé protégera 15 000 kilomètres carrés d'habitat essentiel pour des espèces en péril comme le caribou. Lors du Jour de

la Terre, la semaine dernière, nous avons célébré Terres boréales comme le plus grand projet de conservation privé jamais réalisé au Canada.

Il s'agit d'une autre étape importante alors que notre gouvernement s'efforce de conserver 25 % de nos terres d'ici 2025.

* * *

[Traduction]

PASSEPORT CANADA

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, depuis deux semaines, je reçois une multitude d'appels de la part d'électeurs mécontents du piètre service offert dans les bureaux de Passeport Canada. Ils font souvent la file à partir de 4 ou 5 heures du matin simplement pour voir un agent. Le gouvernement du Canada savait qu'il y aurait une forte demande de passeports, mais il n'a rien fait pour s'y préparer.

Pourquoi Passeport Canada offre-t-il un si piètre service? Pourquoi ne s'organise-t-il pas pour fournir aux Canadiens le service auquel ils s'attendent de la part d'un bureau gouvernemental crucial?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens recommencent à voyager et, étant donné la forte augmentation des demandes de passeport, il y a de longues files et une attente considérable pour les services en personne. Nous savons qu'il s'agit d'une situation difficile et stressante. Nous avons embauché 500 agents des passeports de plus, qui nous aident pendant cette période. Nous avons aussi vu à ce que les personnes qui n'ont pas à voyager de manière urgente puissent passer par Service Canada pour déposer leur demande. Nous continuerons de travailler très fort partout au pays pour composer avec cette augmentation de la demande.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, les retards dans le traitement des passeports touchent les Canadiens partout au pays, y compris les Canadiens des régions rurales, comme ceux d'Hastings—Lennox and Addington. John, un de mes concitoyens, a publié un billet sur l'expérience qu'il a vécue avec sa mère en essayant de fixer un rendez-vous. La ligne téléphonique a été coupée, le site Web tombe constamment en panne et l'attente est d'une longueur absurde lorsque l'on se présente en personne au bureau. Dans le secteur privé, on le fermerait. Dans un pays industrialisé comme le Canada, c'est inacceptable.

Quand le gouvernement fera-t-il son travail en délivrant des passeports pour les Canadiens comme John et sa mère?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons qu'après deux ans, les Canadiens souhaitent partir en voyage. Beaucoup de gens ont vu leur passeport expirer durant cette période. Malheureusement, cela a créé une augmentation soudaine de la demande. Nous avons embauché 500 agents de passeport de plus afin de pouvoir y répondre. Nous avons simplifié le processus de remplacement des passeports expirés dont la période de validité est de cinq ans maximum. Nous avons ouvert plus de comptoirs pour les clients dans les bureaux de passeports. Nous avons prolongé les heures d'activité des bureaux, qui sont maintenant ouverts en soirée. Les agents de passeport travaillent sans relâche, y compris les fins de semaine, afin de servir le mieux possible les Canadiens.

Questions orales

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, la Dre Roopinder Kharay s'est rendue au bureau des passeports afin de bénéficier du service de délivrance rapide pour les passeports de sa famille. Or, Passeport Canada l'a fait attendre pendant quatre heures. On a accepté toutes les demandes de passeport de sa famille, sauf celle de son mari, Amandeep, parce qu'il ne s'y trouvait pas en personne. Amandeep était en train de faire son quart de travail de radiologiste, même s'il souffre d'un cancer du côlon de stade 4. Les passeports étaient destinés à d'ultimes vacances en famille, qui sont maintenant annulées.

J'aimerais rappeler à la ministre que le gouvernement doit se soucier des personnes, pas des processus. Ce genre de service est-il acceptable pour Roopinder et Amandeep?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire au député que c'est précisément pour cette raison que les agents des passeports travaillent jour et nuit. Ils travaillent tard. Nous avons embauché des agents supplémentaires. Nous avons ouvert d'autres bureaux de Service Canada pour répondre à la demande grandissante de renouvellement de passeport. Nous veillons à ce que des agents des passeports travaillent la fin de semaine.

L'augmentation de la demande est phénoménale. C'est du jamais vu. Néanmoins, les agents des passeports et les employés de Service Canada travaillent jour et nuit, puisque leur priorité consiste à servir les Canadiens, et c'est exactement ce à quoi ils travaillent si fort.

* * *

LA FAMILLE, LES ENFANTS ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Mme Valerie Bradford (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les services de garde sont un facteur très important de la reprise économique. Nous savons également que ces services sont très onéreux pour les familles. Les parents en Ontario paient des frais parmi les plus élevés au pays. Nous savons en outre qu'il faut créer plus de places en garderie pour que toutes les familles puissent en bénéficier.

La ministre pourrait-elle faire part à la Chambre des progrès réalisés par le gouvernement dans la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et dire ce à quoi peuvent s'attendre les familles ontariennes?

• (1510)

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, en un peu moins d'un an, nous avons signé des ententes pour les services de garde avec chaque province et territoire. Ici même, en Ontario, les familles peuvent s'attendre, d'ici à la fin de l'année civile, à économiser jusqu'à 6 000 \$ par enfant qui fréquente une garderie agréée. Ce sont des économies énormes pour une famille.

En plus, nous allons créer en Ontario 86 000 nouvelles places en garderie, car nous savons que l'accessibilité compte tout autant que l'abordabilité. Nous avons embauché d'autres éducatrices de la petite enfance afin d'offrir des services de garde de qualité aux familles de la province.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Lori Idlout (Nunavut, NDP): *Uqaqtittiji*, j'ai parlé à Qajaq Robinson, l'une des commissaires de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Mme Robinson continue de réclamer la mise en œuvre des appels à la justice, qui exigent une plus grande transparence et une meilleure reddition de comptes de la part du gouvernement et des institutions du Canada. Cependant, le budget de 2022 ne contient aucun nouvel engagement pour la protection des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones.

Quand le gouvernement prendra-t-il des mesures concrètes pour la réconciliation et quand financera-t-il des changements transformateurs?

M. Jaime Battiste (secrétaire parlementaire du ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à la députée l'enveloppe de 2,2 milliards de dollars pour la voie fédérale concernant les femmes autochtones assassinées ou portées disparues. Cela dit, en ce qui concerne le budget, il faut aussi tenir compte des investissements que nous avons faits dans le logement, des investissements que nous avons faits dans l'application du principe de Jordan et des investissements que nous avons faits dans la santé mentale. Toutes ces mesures aideront les femmes autochtones.

Le fait qu'il n'y ait pas de poste budgétaire en tant que tel ne signifie pas que nous n'aidons pas les femmes autochtones. Nous sommes là pour assurer leur sécurité et leur soutien, et nous continuerons à le faire en tant que gouvernement.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, le ministre a dit que les Afghans ne pouvaient pas fournir leurs données biométriques en Afghanistan, mais il insiste tout de même pour que ce soit fait. La vie des proches des interprètes, des collaborateurs, des défenseurs des droits de la personne, des femmes et des filles en Afghanistan sont en péril jour après jour, et les libéraux sont paralysés par la bureaucratie. Le gouvernement peut prendre les données biométriques à l'arrivée, mais il refuse d'appliquer cette solution viable pour que tous ces gens puissent venir en lieu sûr.

Voilà ma question pour le ministre, qui a le pouvoir de leur venir en aide: qu'est-ce qui est plus important, brasser de la paperasse ou sauver des vies?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de défendre les Afghans vulnérables. C'est justement la vulnérabilité des gens en Afghanistan qui a justifié la réaction extraordinaire du gouvernement du Canada. Je rappelle à la députée que notre pays s'est engagé à faire l'un des efforts de réinstallation les plus importants au monde: 40 000 réfugiés afghans doivent venir s'installer au Canada. Jusqu'à maintenant, plus de 11 500 sont déjà arrivés.

Le budget

Nous voulons maintenir l'intégrité de ce processus pour que les Canadiens continuent d'appuyer les efforts massifs que nous déployons pour accueillir certaines personnes les plus vulnérables du monde, ce qui implique un rigoureux processus de filtrage de sécurité. Nous continuerons à faire tout en notre pouvoir pour aider ces gens vulnérables. C'est ce qui s'impose, et je suis fier de contribuer à ces efforts.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1515)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DE LA MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, comme toujours, c'est pour moi un privilège de pouvoir prendre la parole à la Chambre afin de faire part des préoccupations des résidents de Perth—Wellington dans cette enceinte.

Avec le budget de cette année, les libéraux avaient une troisième occasion de répondre concrètement aux préoccupations des Canadiens. Depuis les élections, ils auraient pu répondre aux préoccupations des Canadiens dans le cadre de l'énoncé économique de l'automne, du projet de loi d'exécution de cet énoncé ou dans le cadre du budget que nous étudions actuellement. Malheureusement, dans le budget de cette année, les libéraux n'ont pas tenu compte des problèmes dont on me fait part au quotidien par téléphone, par courriel et lors de mes conversations dans le cadre d'événements organisés dans ma collectivité.

Les Canadiens ressentent les effets de l'inflation. Des familles me disent qu'elles ont perdu tout espoir d'accéder à la propriété, et d'autres personnes me disent avoir du mal à trouver un logement à louer qui soit non seulement abordable, mais aussi suffisamment spacieux pour accueillir leur famille. Des aînés qui ont travaillé fort toute leur vie me disent qu'ils ont maintenant de la difficulté à payer leurs factures. Leurs revenus fixes stagnent pendant que le coût de l'épicerie, des services publics et des logements augmente. Les coûts qu'ils doivent assumer augmentent sans cesse, tandis que leur revenu demeure le même. Voilà les conséquences cruelles de l'inflation.

Personne n'a trouvé drôle le poisson d'avril du gouvernement, celui d'augmenter de nouveau la taxe sur le carbone, une taxe qui touche particulièrement les personnes à faible revenu. Ce sont eux qui sont les moins en mesure de la payer.

Le gouvernement avait des options pour aider les Canadiens. Il aurait pu suivre le conseil de la motion des conservateurs de retirer temporairement la TPS sur la TVH pour donner à tous les Canadiens une réduction temporaire de 5 % sur le prix de l'essence. Tous les Canadiens qui ont récemment fait le plein d'essence connaissent les répercussions d'un prix de 1,84 \$ le litre, notamment sur les familles qui se rendent au travail ou qui amènent leurs enfants à leur pratique de soccer ou de baseball. Le gouvernement n'a pas suivi notre conseil, et notre proposition modeste et pleine de bon sens a été rejetée par le gouvernement libéral et les autres partis de l'opposition.

Je suis très fier de représenter une région rurale et agricole forte. Au Canada, un emploi sur huit dépend du secteur agricole et agroalimentaire, un secteur qui génère chaque année une activité économique de 140 milliards de dollars. Dans la seule circonscription de Perth—Wellington, l'agriculture est une industrie milliardaire où les producteurs de grains cultivent certaines des terres agricoles les plus fertiles au monde. Les producteurs de lait, de bœuf, de porc, d'œufs, de poulet et autres fournissent des aliments de haute qualité pour nourrir notre population, notre pays et le monde.

Quiconque a écouté le discours du budget du gouvernement libéral a été très déçu de n'entendre aucune mention de ce moteur économique. Dans son discours de 3000 mots, la ministre des Finances n'a pas mentionné une seule fois le secteur agricole ou agroalimentaire, ni les agriculteurs et les familles agricoles, ni la transformation alimentaire et les régions rurales. Pas une seule fois la ministre des Finances a parlé de ce moteur économique qu'est le secteur agricole et agroalimentaire.

Quand un discours sert à mettre en lumière les priorités d'un gouvernement, les non-dits sont très révélateurs. Les agriculteurs et les familles agricoles nourrissent littéralement le monde. Ils travaillent fort et ils innovent tous les jours. Des milliers d'agriculteurs se lèvent tôt chaque matin, alors que la majeure partie de la population dort encore, pour faire en sorte que la chaîne d'approvisionnement alimentaire reste intacte.

L'agriculture a toujours été un domaine difficile. Il y a des inconus que personne ne peut prédire. Ce dont les agriculteurs n'ont pas besoin, c'est de l'incertitude causée par leur propre gouvernement. Même avant l'invasion russe en Ukraine, le coût des engrais et les difficultés d'approvisionnement posaient problème, un problème déjà alimenté par les efforts continus du gouvernement libéral pour limiter l'utilisation d'engrais par les agriculteurs.

• (1520)

Le 2 mars, quand le gouvernement a annoncé des sanctions qui devaient viser Vladimir Poutine et ses hommes de main, ce sont les agriculteurs canadiens qui en ont le plus fait les frais. À l'approche de la saison des semences au printemps, les agriculteurs et les entreprises agricoles n'ont toujours pas l'assurance du gouvernement que les droits de douane de 35 % s'appliqueront aux engrais achetés avant le 2 mars, mais livrés après cette date. Dans un cas comme celui-ci, c'est l'agriculteur et lui seul qui subit les conséquences, pas Vladimir Poutine ni ses hommes de main.

Personne ne conteste la nécessité d'imposer des sanctions à Poutine, mais ces sanctions ne devraient pas pénaliser les gens qui ont acheté des engrais l'automne dernier et qui doivent maintenant régler l'addition. Le budget était l'occasion d'éclaircir cette question, mais, encore une fois, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et la ministre des Finances ne l'ont pas fait.

Le budget

Le coût des engrais n'est pas le seul problème auquel se heurtent les agriculteurs canadiens. Il y a aussi le coût de la taxe sur le carbone, comme je l'ai mentionné plus tôt. Pour les agriculteurs, il y a très peu de solutions de rechange, voire aucune, à l'utilisation d'hydrocarbures pour sécher leur grain ou le transporter vers des silos pour ensuite l'exporter partout dans le monde. Cela dit, les libéraux continuent d'imposer la taxe sur le carbone de façon injuste et punitive dans des situations où il n'y a tout simplement pas d'autres solutions, et ce sont ceux qui nourrissent notre pays qui doivent en payer les frais. Les agriculteurs canadiens utilisent depuis longtemps les mesures les plus durables pour protéger et préserver nos terres et nos ressources nationales, mais alors qu'ils font le nécessaire, ils ne reçoivent pas de félicitations et ils sont pénalisés pour leur travail.

Encore une fois, il y a une solution facile. Mon ami et collègue le député de Huron—Bruce a judicieusement présenté un projet de loi d'initiative parlementaire qui exempterait les agriculteurs de l'utilisation responsable du carburant sur leurs fermes. Le projet de loi C-234 permettrait d'atteindre cet objectif. En fait, il y a un an, un projet de loi semblable, le projet de loi C-206, a été adopté à la Chambre et était en bonne voie d'être adopté au Sénat lorsque les libéraux ont dissous le Parlement pour tenir des élections estivales inutiles.

Dans un monde parfait, nous aurions pu adopter le projet de loi C-206 il y a un an, mais la deuxième meilleure solution serait d'adopter le projet de loi C-234. On aurait pu le faire dans le budget. Hélas, ce ne fut pas le cas. Les agriculteurs et les familles agricoles méritent mieux que ce que leur offre le gouvernement libéral. Dans l'intérêt de notre souveraineté et de notre sécurité alimentaires, il doit faire mieux.

Je siège à la Chambre depuis six ans et demi, et presque à chaque occasion, pour presque tous les budgets, j'ai soulevé la question de la large bande rurale dans ma circonscription et dans les régions rurales du pays, mais ces deux dernières années, j'ai particulièrement montré la nécessité d'un service Internet fiable. Le gouvernement libéral a été plus lent que la liaison commutée. Chaque jour, j'entends des électeurs qui ne peuvent pas terminer leurs études, faire croître leur entreprise, communiquer avec des êtres chers ou même accéder à des services de santé mentale, car il n'y a pas d'infrastructure pour l'Internet haute vitesse. Je me permets d'insister sur ce point. Ils n'ont pas accès aux services de santé mentale, car ils n'ont pas de service Internet haute vitesse.

Des électeurs m'ont dit qu'ils avaient dû se rendre dans le stationnement d'un Tim Hortons pour utiliser le WiFi et ainsi accéder à des services. En 2022, c'est inacceptable. D'ailleurs, hier, à la Chambre, nous avons entendu la ministre du Développement économique rural souligner les plans des libéraux pour brancher les Canadiens d'ici 2030. D'ici huit ans, ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas suffisant pour les familles de Perth—Wellington ni pour les régions rurales du pays qui ont besoin d'un service Internet haute vitesse fiable pour leurs familles, leurs collectivités et leur pays.

Je sais que mon temps de parole tire à sa fin, mais je dois souligner la question du logement. Dans ma collectivité et dans les collectivités de Perth-Wellington, le logement est tout simplement devenu inabordable. Dans certains endroits, nous avons constaté une augmentation de 30, 40, 50 % ou plus du coût du logement, d'une année à l'autre. En une seule année, cela a fait grimper les coûts au point où les familles sont tout simplement exclues du marché. Il y a des choses que nous pourrions faire. Nous pourrions utiliser les

conseils de l'Ontario Home Builders' Association et ses efforts. Cette association a déclaré que 1 million de nouvelles maisons devaient être construites au cours des 10 prochaines années. Nous devons travailler à l'atteinte de ce résultat. Nous devons éliminer les formalités administratives qui bloquent les collectivités et les constructeurs d'habitations afin que les familles et les collectivités puissent s'épanouir.

Malheureusement, ce budget a laissé de côté les collectivités rurales. Il a laissé de côté celles de Perth—Wellington et de tout le pays. C'est pourquoi je voterai contre ce budget.

● (1525)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, à bien des égards, le député a fait des affirmations erronées. Le fait est que le gouvernement actuel a investi davantage dans l'expansion de la large bande en milieu rural que le gouvernement Harper précédent ne l'a fait en 10 ans. Nous continuons d'investir des sommes considérables, car nous reconnaissons l'importance d'établir ces connexions dans nos collectivités rurales.

Je suis un peu perplexe quant à l'approche des conservateurs à l'égard de l'Ukraine et des sanctions imposées, et je me demande si c'est une position du Parti conservateur. Le député dit d'une part que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir l'Ukraine et son effort de guerre. Nous voyons le monde se rallier à nous, et les Canadiens dans leur ensemble veulent voir cela. Le Parti conservateur est-il en train de dire officiellement que l'industrie des engrais devrait être totalement exempte de tout droit de douane, en particulier en ce qui concerne la Russie?

M. John Nater: Monsieur le Président, de toute évidence, le député de Winnipeg-Nord n'a pas écouté mon discours. Ce que je demande, c'est que le gouvernement fasse la lumière sur les achats d'engrais qui ont été effectués avant le 2 mars, avant l'annonce des sanctions. Ces achats ont été effectués, et payés, dans de nombreux cas, avant le 2 mars. Les achats étaient déjà effectués. Ces droits de douane n'auraient aucune incidence sur Vladimir Poutine. Les seuls qui seraient touchés sont les agriculteurs qui ont payé le prix de ces engrais. C'est pourquoi j'ai demandé des éclaircissements au gouvernement. Les droits de douane s'appliqueront-ils aux achats effectués avant le 2 mars? Nous avons entendu toutes sortes de réponses de la part du gouvernement, mais aucune précision à ce sujet.

Tous les Canadiens sont en faveur des sanctions qui devaient être prises à partir du 2 mars pour combattre l'agression non provoquée, inutile, illégale et illégitime de Vladimir Poutine contre l'Ukraine. Cependant, c'est pour les achats effectués avant le 2 mars que le gouvernement doit être clair, et la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ne l'est tout simplement pas.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, je suis le porte-parole de notre parti en matière d'agriculture, et nous avons certainement entendu au comité de l'agriculture bon nombre de préoccupations dont mon ami de Perth—Wellington a parlé. Mes amis conservateurs croient au libre marché, mais le problème, c'est qu'il arrive que ce marché s'intéresse à des secteurs de production situés dans des pays avec lesquels on ne veut pas faire des affaires, comme la Russie. La Russie, par exemple, fournit 16 % de notre marché des engrais et, bien sûr, nous constatons maintenant que ces prix sont touchés par la guerre en Ukraine.

Le budget

Nous savons que le Canada possède de vastes réserves de potasse, mais notre capacité de fabrication a été réduite à néant. Le député appuierait-il le développement d'une plus grande capacité de fabrication d'engrais ici au Canada, afin que nous puissions avoir cette résilience et cette sécurité alimentaire ici au Canada, comme il se doit?

M. John Nater: Madame la Présidente, en fait, ma réponse est oui. Ce que nous avons découvert au cours des deux dernières années de cette pandémie, c'est que nous devons à nouveau faire les choses au Canada. Nous devons développer des choses au Canada. Nous devons fabriquer des produits au Canada. Nous devons nous assurer de pouvoir compter sur nous-mêmes, surtout pour la sécurité et la souveraineté alimentaires, afin de ne pas nous retrouver une fois de plus redevables à des dictateurs et à des voyous, comme Poutine et son régime.

Il ne s'agit pas seulement d'engrais. Nous avons constaté de nombreux problèmes depuis le début de la pandémie, que ce soit en lien avec l'équipement de protection individuelle, les vaccins ou toute autre chose dont la production a été impartie. Nous dépendons de pays étrangers au lieu de produire ici même, avec les brillants talents que nous avons ici au Canada.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je suis vraiment heureuse d'entendre mon collègue de Perth—Wellington parler de la question de la sécurité alimentaire, qui n'est pas mentionnée dans ce budget. J'aurais pensé qu'après la pandémie et ce que nous avons vécu, nous serions plus conscients que jamais dans ce pays de la nécessité de promouvoir les aliments locaux et l'agriculture locale. Le député aurait-il d'autres commentaires à formuler?

M. John Nater: Madame la Présidente, ma collègue de Saanich—Gulf Islands a tout à fait raison. Dans un pays aussi prospère que le Canada, avec les terres agricoles les plus fertiles du monde et les agriculteurs les plus innovateurs, qu'il s'agisse de producteurs de lait, de porc, de bœuf ou de céréales, nous pouvons faire tellement de choses ici au Canada. Nous pouvons être une puissance économique, une puissance qui nourrit nos collectivités et notre pays, et qui fait en sorte que nous n'ayons pas à compter sur des entités étrangères pour nourrir notre pays.

• (1530)

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais dédier mon discours d'aujourd'hui à Tania Woroby, ancienne enseignante maintenant à la retraite, mais qui m'a donné mon tout premier cours d'économie quand j'étais au cégep à Montréal. Mme Woroby avait le don d'expliquer l'économie avec une grande clarté.

[Français]

Un bon prof d'économie, comme les députés de Joliette et de Mirabel en conviendront, peut jouer un rôle décisif.

[Traduction]

Comment Mme Woroby aurait-elle noté la réponse de l'opposition officielle au budget? Elle lui aurait probablement attribué une mauvaise note pour son analyse partielle de la situation économique. Toutefois, étant une professeure gentille et patiente, elle lui aurait peut-être permis de refaire l'examen de mi-session.

Comme je l'ai appris dans la classe de Mme Woroby, il y a une économie réelle et une économie monétaire, et les deux sont effectivement liées. Cependant, les conservateurs s'entêtent à ne pas tenir compte de ce qui se passe dans l'économie réelle. Ils se concentrent

uniquement sur la politique monétaire. Cela semble injustifié puisque le gouvernement n'exerce aucun contrôle sur celle-ci, comme le premier ministre a tenté à maintes reprises de l'expliquer le plus simplement possible.

La Grande Dépression a mis en évidence les répercussions potentielles des événements catastrophiques dans l'économie réelle. Durant cette période, nous avons observé l'effondrement de l'agriculture, les séquelles de la surproduction industrielle, la montée du protectionnisme commercial et une crise de confiance généralisée, un concept que Keynes décrit par le terme « esprits animaux ». La combinaison de tous ces facteurs a contribué à l'effondrement catastrophique de l'économie, dans un contexte de diminution de la masse monétaire liée à un nombre considérable de faillites bancaires. La masse monétaire est toujours à l'arrière-plan mais, contrairement à ce que croient les conservateurs, elle n'est pas le principal moteur de l'activité économique.

Comme l'a exprimé Andrew Coyne dans une chronique récente, l'inflation n'est pas « le fait d'avoir trop d'argent pour trop peu de biens ». C'est plutôt le prix d'un bien ou d'un service qui augmente lorsque la demande dépasse l'offre. Par exemple, si le prix des oranges augmente parce qu'un gel en Floride a endommagé les récoltes, cela ne correspond pas à de l'inflation. C'est un signal de prix comme quoi l'offre en matière d'oranges est faible par rapport à la demande, un écart que le libre marché comblera en offrant des substituts plus économiques.

L'assouplissement quantitatif, parfois appelé « mesures monétaires non conventionnelles », n'a pas fait grimper l'inflation aux États-Unis entre 2009 et 2015, lorsque la Réserve fédérale américaine y a eu recours en réponse à la crise financière de 2008, parce que l'état de la demande dans l'économie réelle était faible, voire déflationniste. Ce qu'a fait l'assouplissement quantitatif, c'est sauver l'ordre financier international. L'assouplissement quantitatif occupe une place centrale depuis le début de la pandémie, mais ce n'est pas ce qui a alimenté l'inflation. Comme le dit Ian Lee, professeur de sciences économiques de l'Université Carleton: « Depuis deux ans, les gens réalisent que certaines choses ne sont pas aussi indispensables qu'ils le croyaient. »

En outre, ceux qui ont reçu des prestations liées à la COVID n'ont pas dépensé plus. Essentiellement, ils ont emprunté moins et économisé davantage. Le taux d'épargne des foyers canadiens a augmenté pendant la pandémie et la majeure partie de cette épargne est encore dans des comptes en banque personnels. Les dépôts bancaires ont augmenté en moyenne de 12 000 \$ par ménage, par rapport aux tendances d'avant la pandémie. Il convient également de mentionner que les consommateurs devraient moins utiliser leur carte de crédit en 2022 et payer davantage en argent comptant. D'après Nicole McKnight de finder.com: « Il y a trois fois plus de gens qui déclarent vouloir arrêter d'utiliser leur carte de crédit ou vouloir l'utiliser moins souvent que de gens qui disent vouloir l'utiliser plus. » Rien de cela ne suggère une frénésie dépendance alimentée par le crédit qui serait liée à l'inflation.

Le budget

L'assouplissement quantitatif est différent de la création de liquidités. On n'imprime pas de l'argent, comme le répète le député de Carleton à l'envi. L'assouplissement quantitatif permet de créer des réserves pour les banques à charte qui sont détenues par la Banque du Canada. Ces réserves peuvent être facilement transformées en prêts, mais ce n'est pas automatique. Cela ne peut se produire que s'il existe des possibilités de prêts rentables, notamment de prêts aux entreprises qui veulent s'agrandir, et c'est en fait un moyen d'atténuer la pression inflationniste.

Comme le dit l'économiste en chef de la gestion de placements chez Manuvie: « Depuis bientôt un demi-siècle, on considère l'économie sous l'angle de la demande. Ce qui est remarquable [aujourd'hui], c'est le choc de l'approvisionnement. Il faut remonter aux années 1970 pour en retrouver l'équivalent. » Autrement dit, pour citer l'économiste Armine Yalnizyan: « À l'ère du coronavirus, la donne a changé. »

● (1535)

Depuis deux décennies, nous vivons dans un contexte de mondialisation des échanges, avec des chaînes d'approvisionnement planétaires conçues pour la livraison juste à temps et des entrepôts qui ne contiennent que le strict minimum alors que, s'ils avaient été mieux garnis, ils auraient permis de mieux absorber les soubresauts de l'approvisionnement causés par la COVID. Confronté aux confinements dans les grands ports et dans les usines, le système mondial de livraison juste à temps s'est effondré.

L'économie en temps de pandémie est caractérisée par les contraintes en matière de capacité et le transfert de la demande pour des services comme les voyages et la restauration vers l'achat de biens, commandés en grande partie en ligne, plutôt que par l'effet d'une trop grande masse monétaire pour la quantité de biens offerts. Je pense notamment aux pénuries de semiconducteurs pour les voitures et les machines à laver, à la construction domiciliaire qui a été suspendue pendant plusieurs semaines, voire des mois, lors des confinements et à la diminution de la capacité de production dans le secteur du pétrole et du gaz provoquée par la réduction des effectifs en raison de la chute précipitée de l'activité économique pendant la pandémie. Évidemment, la guerre en Ukraine cause de l'incertitude dans les marchés énergétiques, ce qui entraîne une hausse des prix qui se traduit par une hausse du coût de la production alimentaire, entre autres.

Le prix de l'énergie pourrait bientôt se stabiliser. Selon un article publié le 12 avril dans le *New York Times* au sujet des impacts du cours mondial du pétrole sur l'inflation aux États-Unis:

[...] il semblerait maintenant que le marché mondial du pétrole ait surchauffé en réaction à l'invasion de l'Ukraine par la Russie [...] La mise sur le marché d'un million de barils par jour de la réserve stratégique de pétrole, annoncée par le président Biden, compense en grande partie le déficit [d'approvisionnement en pétrole russe]. En date de ce matin [le 12 avril], le cours du brut dépassait à peine son niveau d'avant l'invasion de l'Ukraine, et le prix de gros de l'essence avait baissé d'environ 60 cents le gallon par rapport à son pic du mois dernier.

Il y a aussi les effets du changement climatique sur l'agriculture. Voici un extrait d'un article de CTV datant de janvier dernier:

Selon une étude récente de la NASA, l'agriculture mondiale doit faire face à une nouvelle réalité climatique et, compte tenu du caractère intégré du système alimentaire mondial, les répercussions du changement climatique sur le grenier d'une région se feront sentir dans le monde entier.

D'après le Rapport sur les prix alimentaires canadiens, en 2021, le pays a connu des conditions météorologiques défavorables liées au changement climatique, qui ont entraîné notamment de violents incendies de forêt en Colombie-Britannique et une sécheresse dans les Prairies, ce qui a eu une incidence sur les prix de la viande et des produits de boulangerie.

Enfin, il y a les pénuries de main-d'œuvre, que nous ne connaissons que trop bien, notamment chez les travailleurs portuaires et les chauffeurs, qui sont essentiels au bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement. En 2020, au Canada, la pandémie a fait chuter les niveaux d'immigration et a contraint des centaines de milliers de femmes à quitter le marché du travail. C'est pourquoi nous investissons dans l'immigration et les services de garde d'enfants.

Pour constater l'impact de l'inflation du côté de l'offre, il suffit d'examiner les divers éléments qui composent l'Indice des prix à la consommation. Les principales composantes responsables de la hausse de cet indice, lorsqu'on compare février 2022 à février 2021, sont les coûts du transport, en hausse de 8,4 %; le prix des aliments, en hausse de 6,5 %; et les frais de logement, en hausse de 6,6 %. Ces derniers ne doivent pas être confondus avec le coût du logement, mais ils comprennent les intérêts hypothécaires, les impôts fonciers, et les combustibles et l'électricité. Lorsqu'on retire l'énergie et les aliments de l'équation, le taux d'inflation en février n'était que de 3,9 %. En examinant les données sur l'inflation pour le mois de mars, nous avons vu que le prix de l'essence a augmenté d'environ 40 % par rapport à l'an dernier. Bien que les intérêts sur les prêts hypothécaires, les charges courantes, le loyer et l'ameublement figurent dans le panier de biens qui forment l'Indice des prix à la consommation, celui-ci n'inclut pas le prix des maisons. Cela s'explique par le fait que les maisons sont des immobilisations.

Les guerres d'enchères ont fait grimper les prix des maisons à des niveaux sans précédent, ce qui est clairement et partiellement attribuable au fait que les gens s'éloignent des zones centrales et qu'il y a une pénurie de nouvelles offres et de prêts hypothécaires à bon compte. Cependant, l'inflation des actifs immobiliers n'exerce pas la même pression sur le revenu disponible qu'une hausse de l'Indice des prix à la consommation, mais elle crée une inégalité intergénérationnelle et c'est un problème. C'est pourquoi le budget vise à augmenter l'offre de logements et à les rendre plus abordables. De façon indépendante, bien sûr, la Banque du Canada s'attaque au problème des taux d'intérêt et du coût des prêts hypothécaires.

● (1540)

La politique monétaire, cependant, peut entraver radicalement l'activité économique. Elle peut causer de grandes difficultés à un grand nombre de personnes. Nous pouvons penser aux mesures qui ont été prises par la Réserve fédérale américaine pendant l'administration Reagan, lorsque l'ancien président de la réserve, Paul Volcker, a enrayé l'inflation de l'économie américaine au moyen d'une politique monétaire agressive et restrictive qui a créé une profonde récession.

Le budget

La question que doit se poser l'opposition officielle est la suivante: qu'aurait dû faire la Banque du Canada au début de la pandémie de COVID-19? Aurait-elle dû étouffer l'économie pendant une pandémie mondiale et créer une déflation digne de la Grande Dépression, détruisant du même coup la capacité de production d'une manière qui aurait eu des répercussions sur la croissance économique des générations futures? De plus, que devrait faire la Banque du Canada qu'elle ne fait pas déjà? Devrait-elle augmenter encore plus les taux d'intérêt, au point de provoquer une déflation des prix des maisons et une profonde récession? Cela ferait-il chuter les prix internationaux du pétrole et des aliments, ou ceux-ci resteraient-ils un problème, surtout pour le grand nombre de Canadiens qui se trouveraient soudainement sans emploi? Une politique de taux d'intérêt plus agressive résoudrait-elle les problèmes de la chaîne d'approvisionnement? Non, et c'est pourquoi notre budget s'attaque au problème de la chaîne d'approvisionnement.

Voilà quelques-unes des questions auxquelles l'opposition officielle doit répondre. Ce sont des réponses que les Canadiens aimeraient entendre.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, en tout respect, l'analyse économique du député comporte une erreur manifeste. Il dit que la Banque du Canada contrôle la politique monétaire, mais il oublie que la politique financière peut aussi avoir un effet sur l'inflation. C'est un fait assez bien établi. Le professeur d'économie de première année dont il a parlé au début de son discours pourrait, j'en suis persuadé, confirmer que les leviers monétaires et financiers peuvent tous deux avoir une influence sur l'inflation. En fait, la politique financière expansionniste du gouvernement a un effet important sur l'inflation.

Bien entendu, il importe aussi de reconnaître que la Banque du Canada, une société d'État, agit en fonction de politiques généralement établies au sujet de choses comme la cible d'inflation, qui est déterminée par le gouvernement. Le député et les autres ministériels qui tentent d'absoudre le gouvernement de toute responsabilité à l'égard de l'inflation en parlant de l'indépendance de la Banque du Canada oublient une évidence: les décisions du gouvernement en matière de finances ont elles aussi un effet sur l'inflation.

Le député va-t-il reconnaître ce fait et demander à son gouvernement de rendre des comptes au sujet de ses décisions en matière de finances?

M. Francis Scarpaleggia: Madame la Présidente, c'est possible dans certaines circonstances, mais je ne crois pas que le député voudrait faire valoir que les dépenses massives effectuées au plus fort de la pandémie ont évincé les investissements privés. C'est tout le contraire. Elles ont contribué à maintenir les investissements privés et à transférer le fardeau de la dette des particuliers au gouvernement.

Si l'on examine le dernier budget, on constate qu'il ne prévoit qu'environ 31,2 milliards de dollars en nouvelles dépenses au cours des cinq prochaines années. Cela représente environ 6 milliards de dollars par an. C'est moins que le montant investi dans le projet du REM à Montréal.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je pense que tout le monde sait que le député de Lac-Saint-Louis est un grand défenseur de l'eau et de la politique connexe dans cette enceinte. Je sais que cette question risque de le déconcerter, mais a-t-il été aussi déçu que moi de voir que le budget fédéral de 2022 passe carrément sous silence les engagements anté-

rieurs du gouvernement visant à créer une agence canadienne de l'eau et à financer adéquatement les travaux scientifiques, la recherche et la capacité en matière d'eau douce au pays, ce dossier ayant été négligé jusqu'ici?

M. Francis Scarpaleggia: Madame la Présidente, j'ai été heureux d'apprendre qu'environ 25 millions de dollars seront investis dans la Région des lacs expérimentaux et qu'environ 8 millions de dollars serviront à la création du Plan d'action sur l'eau douce.

Ce n'est que ce budget-ci, mais d'autres budgets suivront. Je peux garantir à la députée que je vais continuer de faire pression pour accroître de plus en plus les investissements dans la protection des eaux douces et la recherche dans ce domaine. Des fonds sont prévus pour l'Agence canadienne de l'eau. Comme il faudra un certain temps avant que cette agence ne soit pleinement opérationnelle, il est nécessaire de procéder étape par étape pour son financement.

● (1545)

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Madame la Présidente, l'un des aspects du budget qui me déçoivent le plus est l'absence de mesures de la part du gouvernement pour respecter sa promesse de mettre en place une stratégie de logement pour et par les Autochtones en milieu urbain, rural ou nordique. Le budget prévoit simplement 300 millions de dollars pour remédier à la crise du logement des Autochtones en milieu urbain, ce qui, à vrai dire, est une goutte dans l'océan. Plus de 80 % des Autochtones en milieu urbain vivent hors d'une réserve, mais ils sont pourtant 11 fois plus à risque de se retrouver dans un refuge.

J'aimerais poser la question suivante au député: au nom des Autochtones en milieu urbain et des Autochtones des régions nordiques, défendra-t-il cette cause auprès du gouvernement afin que des investissements plus considérables soient consacrés à la stratégie sur le logement pour les Autochtones et par les Autochtones dans le présent budget et dans le prochain énoncé économique de l'automne?

M. Francis Scarpaleggia: Madame la Présidente, c'est un enjeu extrêmement important et une priorité, évidemment. Depuis le premier jour de son arrivée au pouvoir, en 2015, le gouvernement accorde une très grande importance à la question du logement. Nous sommes déjà sur la bonne voie en versant, d'ici 2027-2028, plus de 72 milliards de dollars pour des mesures d'aide financière dans le cadre de la Stratégie nationale pour le logement, la première stratégie nationale sur le logement de toute l'histoire du Canada. Bien entendu, une part importante de cette stratégie consiste à accorder la priorité au logement des Autochtones, comme il se doit. C'est un dossier sur lequel nous devons avoir l'œil au cours des prochaines années.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais brièvement revenir sur mon échange précédent avec le député. Je pense qu'il est évident que toute une variété de politiques financières du gouvernement a une incidence sur l'inflation et que cette incidence est particulièrement forte en ce moment, puisque nous avons le pire taux d'inflation depuis des décennies. Or nous ne sommes plus au plus fort de la pandémie.

Il est également question de la cible établie par le gouvernement fédéral et du sérieux avec lequel il l'établit, car la Banque du Canada fonctionne dans les limites de cette cible. Au bout du compte, c'est le gouvernement qui établit le cadre stratégique qui régit le fonctionnement de la Banque du Canada — une société indépendante, mais une société d'État.

Le budget

Je reprends ma question précédente: le député reconnaît-il que les choix politiques du gouvernement actuel favorisent l'inflation et font grimper les prix, et que le gouvernement pourrait faire des choix politiques différents pour s'attaquer au problème de l'inflation et de la hausse des prix des biens que constatent les Canadiens?

M. Francis Scarpaleggia: Madame la Présidente, d'après mon souvenir, la Banque du Canada n'a pas vraiment modifié le cadre lié à sa cible d'inflation au cours des dernières années. Elle vise encore un taux d'inflation de 2 %. Bref, il semble qu'il n'y ait pas eu de changement drastique à cet égard. Rappelons que la Banque du Canada est indépendante, il est très important de le noter.

Je crains que les projets de loi d'initiative parlementaire comme celui de l'ancien chef du Parti conservateur cherchent, en quelque sorte, à rejeter le blâme sur une institution indépendante, à la remettre en cause et à lui faire perdre de la crédibilité aux yeux des Canadiens. Tout cela poserait un risque considérable pour la politique économique du pays.

M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.): Madame la Présidente, j'ai trouvé intéressant que le député mentionne la Stratégie nationale sur le logement dans l'une de ses réponses précédentes.

Le logement abordable est un immense enjeu dans ma circonscription, Cloverdale—Langley City, et je me réjouis grandement de voir des engagements à propos du logement dans le budget. Mon collègue pourrait-il parler un peu de ces engagements et de l'effet positif qu'ils auront dans des circonscriptions comme la mienne?

M. Francis Scarpaleggia: Madame la Présidente, le logement est un domaine très complexe. Nous avons instauré d'importantes mesures pour en améliorer l'abordabilité. Nous avons un nouvel instrument d'épargne, une combinaison très ingénieuse du CELI et du REER, qui profitera aux acheteurs d'une première maison.

Il y a d'autres aspects de la situation du logement qui sont sous le contrôle des autorités municipales. Je pense que le député l'a probablement constaté dans sa région. Je l'ai constaté dans la mienne. La densification fait l'objet d'un grand débat dans ma collectivité, et un certain degré de densification sera nécessaire si nous voulons augmenter l'offre de logements dans une zone géographique déjà très développée. Évidemment, nous ne pouvons pas influencer sur les règlements municipaux et les permis, mais grâce au fonds pour accélérer la construction de logements, nous pouvons exercer une certaine influence et nous espérons que cela sera utile.

• (1550)

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Madame la Présidente, je sais que les libéraux mentionnent souvent le nouveau REER. Ils affirment que le programme viendra en aide aux acheteurs d'une première maison, alors que la majorité des Canadiens, plus de 50 % d'entre eux, sont à moins de 200 \$ de l'insolvabilité chaque mois.

Comment ce plan peut-il véritablement être utile, alors que les Canadiens n'ont pas l'argent pour investir jusqu'à 40 000 \$ pour assurer la sécurité de la situation? Comment cette mesure profite-t-elle réellement aux acheteurs d'une première maison?

M. Francis Scarpaleggia: Madame la Présidente, si on se fonde sur le raisonnement du député, on pourrait se demander à qui servent les REER ou les comptes d'épargne libres d'impôt. Comme le député le sait, s'il a écouté mon discours, les ménages ont maintenant plus d'économies qu'auparavant. S'ils peuvent les diriger vers un instrument novateur comme le compte d'épargne pour l'achat d'une première propriété, ce sera un pas dans la bonne direction, je

crois. Ce compte ne réglera pas tous les problèmes, mais c'est l'un des éléments de l'ensemble des solutions.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Beauce.

Le rêve canadien est à l'agonie et les libéraux creusent sa tombe. Ils nous lancent dans une mission-suicide sur le plan économique. Après six ans de gouvernement libéral, les milléniaux héritent d'un monde fort différent de celui qu'avaient connu les baby-boomers qui nous ont précédés et nos parents. Cela m'inquiète grandement. Je suis impatiente de discuter du budget présenté par les libéraux, de leur manque de vision et de l'absence d'un plan positif qui permettrait de bâtir un avenir dans lequel les milléniaux pourraient vraiment croire.

Prenons par exemple la question du logement. Le prix des maisons a doublé depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux il y a six ans. Acheter une maison coûte plus de 868 000 \$ à l'heure actuelle. Ma génération est la plus instruite de toutes mais, bien que nous ayons des ménages à deux revenus dans lesquels les deux adultes travaillent à temps plein, la moitié d'entre nous n'auront jamais les moyens d'acheter une maison. C'est ce que révèlent les données.

Dans la génération de nos parents, disons dans les années 1970, le revenu moyen était d'environ 25 000 \$. Quelqu'un pouvait ne pas avoir fait d'études postsecondaires et gagner 25 000 \$ par année, et le prix moyen des maisons à cette époque était d'environ 50 000 \$. Quelqu'un pouvait raisonnablement acheter une maison et la payer sur dix ans. Maintenant, pour ma génération, la plus instruite de l'histoire, qui compte deux revenus par ménage, la moitié d'entre nous ne posséderont jamais de maison. C'est tout à fait inacceptable. Les gens dépendent de leur maison pour leur retraite, alors qu'est-ce que la moitié des gens de ma génération feront pour leur retraite?

Le gouvernement ne nous a pas présenté un plan cohérent depuis son arrivée au pouvoir, mais, avec leurs nouvelles promesses budgétaires, les libéraux vont dépenser environ 74 milliards de dollars pour le logement. On pourrait croire que leur plan fait plutôt augmenter le prix du logement. Nous savons que le directeur parlementaire du budget a dit que le plan libéral pour le logement n'aurait qu'une incidence minimale. Les milléniaux ne doivent pas s'attendre à grand-chose.

Chaque jour, on nous annonce que les taux d'intérêt augmentent. Mais qu'est-ce que cela implique pour le propriétaire moyen? Une famille qui aurait récemment acheté une maison au prix moyen de 800 000 \$ et qui aurait eu la chance d'obtenir un bas taux d'intérêt d'environ 2 %, en plus de verser une mise de fonds de 5 %, devrait probablement payer environ 3 400 \$ par mois pour l'hypothèque.

Supposons que le taux d'intérêt monte de 3 %, ce qui ne semble pas très élevé. Supposons que l'hypothèque augmente de 3 % au moment du renouvellement dans quelques années. Cette famille devrait alors payer environ 5 200 \$ par mois. C'est 22 000 \$ d'intérêts de plus par année qu'une famille qui habite dans une maison de prix moyen devrait payer. C'est catastrophique. Les familles se présenteront à la banque et déposeront leurs clés sur le comptoir en disant: « Prenez-les. Nous n'avons plus les moyens. Nous allons perdre notre capital. Nous ne pouvons pas nous le permettre. » Il est très inquiétant de constater ces hausses des taux d'intérêt et de penser aux conséquences qu'elles auront sur l'accès à la propriété au Canada.

Le budget

Nous savons que le coût de la vie augmente également. Évidemment, c'est en grande partie attribuable à l'inflation. Le taux d'inflation touchant les marchandises a atteint 6,7 % au mois de mars, un sommet jamais vu depuis 30 ans. Pour mettre les choses en perspective, j'ajouterais que l'inflation n'a jamais été aussi élevée depuis ma naissance. Voilà ce que les milléniaux et les Canadiens doivent maintenant endurer après six ans de gouvernement libéral.

En ce qui concerne le prix des aliments et de l'essence, soulignons que, lors d'un récent sondage, le tiers des répondants du Manitoba ont dit ne pas gagner assez d'argent pour payer leurs factures; on parle d'un Manitobain sur trois. Par ailleurs, la moitié des Manitobains sont seulement à 200 \$ de ne plus être en mesure de payer leurs factures. Ils se dirigent vers la faillite. Ils sont à 200 \$ d'être incapables de payer leurs factures. Il est plutôt incroyable que la moitié des Manitobains se retrouvent dans cette situation.

Chaque fois que mes collègues s'évertuent à faire valoir les doléances légitimes des gens de leur circonscription qui peinent à payer l'épicerie ou l'essence, qui coûtait 1 dollar le litre lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir, et qui coûte maintenant près de 2 dollars le litre, les libéraux lèvent les yeux au ciel et disent: « Oh, nous sommes là pour les gens. Nous sommes là pour les aider. Nous soutenons les Canadiens. » Je ne le crois pas. Ce ne semble pas être le cas, puisque les gens n'ont pas les moyens de payer l'épicerie.

Si nous achetons quatre modestes sacs de denrées à l'épicerie, nous en avons pour environ 300 \$. Pensons aux familles de quatre ou cinq. Comment font-elles pour arriver? Les taux d'intérêt sont à la hausse pour les prêts automobiles, les prêts sur cartes de crédit, les cartes de crédit et les prêts hypothécaires. Tout augmente. L'argent supplémentaire que nous versons ne va qu'au paiement des intérêts.

Les prix sont à la hausse, mais quel est le plan des libéraux pour faire croître l'économie et assurer la prospérité de la génération du millénaire et de tous les Canadiens? Après avoir lu le budget, ce plan ne m'est pas apparu clairement. Cette critique a été formulée par des acteurs de tout le spectre politique. Quelle est la vision?

• (1555)

Nous savons que la croissance et les investissements suivent une tendance à la baisse depuis que le gouvernement est au pouvoir. Le gouvernement a mis en place un contexte au Canada qui dissuade les investisseurs en raison du fardeau réglementaire trop lourd. J'écoutais un balado de Paul Wells, ancien chroniqueur pour le magazine *Maclean's*, qui disait que les projections de croissance pour les prochaines années dans le budget libéral étaient inférieures à celles des autres pays du G7. Le Canada est le seul pays du G7 dont les dépenses totales en recherche et en développement sont en déclin. Voilà pourquoi le balado de M. Wells a attiré mon attention.

Voilà le bilan de sept ans de gouvernance libérale.

Selon le *Financial Post*, « La vente de capital-actions est la plus faible des 35 dernières années ». L'Institut Fraser a affirmé que « les investissements des entreprises ont chuté dans 7 des 15 secteurs d'activité », des secteurs essentiels. Les moteurs économiques du pays ont ralenti depuis que les libéraux sont au pouvoir. Jack Mintz du *Financial Post* le dit sans équivoque: « Ottawa doit reconnaître que le potentiel économique du Canada dépend des investissements privés, et non pas des dépenses gouvernementales ». Si seulement le gouvernement comprenait cela.

Le principal moteur économique du pays, l'industrie qui produit plus de revenus que toutes les autres, c'est le secteur pétrolier et gazier. Il en a été abondamment question. Il y a eu le projet de loi anti-pipelines et l'interdiction des pétroliers. Les libéraux n'ont eu de cesse d'alourdir le fardeau réglementaire pour que le Canada ne puisse pas exploiter ses ressources naturelles et les acheminer vers les marchés. Le tout avance à pas de tortue, alors que nous savons que le secteur pétrolier et gazier a versé 700 milliards de dollars en recettes fiscales cumulatives au gouvernement fédéral, aux provinces et aux municipalités. Le secteur pétrolier et gazier a remis 700 milliards de dollars à l'État. Cet argent permet de financer les soins de santé, l'éducation, les routes et notre généreux filet de sécurité sociale.

Nous parlons d'investissements verts. Je suis tout à fait en faveur du virage vers une économie verte. Je pense que la plupart des gens le sont, mais comment allons-nous nous y prendre? Un tel changement coûtera très cher, et nous n'avons pas encore accès aux technologies nécessaires. Nous avons besoin de fonds pour la recherche et le développement, alors que ces sommes, comme je viens de le dire, sont en baisse. Il nous faut de l'argent pour investir dans ces programmes et pour rendre notre économie plus verte, et c'est le secteur pétrolier et gazier qui nous permettrait d'avoir l'argent nécessaire pour le faire. Je pense au gaz naturel liquéfié. Si nous exportions le gaz naturel liquéfié canadien pour affranchir le monde de sa dépendance au charbon, nous pourrions grandement réduire les émissions, mais nous avons besoin d'un gouvernement qui a la volonté d'agir dans ce sens.

Nous voyons des pays comme la Norvège donner l'exemple en rendant leur économie plus verte tout en exploitant intensément leurs ressources pétrolières et gazières. Ce pays collabore avec son secteur pétrolier et gazier pour développer des technologies de captage du carbone. Ce que fait la Norvège est incroyable: elle combine le vert et le pétrole et le gaz.

Cela fait six ans que nous entendons le gouvernement parler d'emplois verts. J'ai cherché plutôt longtemps sur Google pour tenter de comprendre ce qu'on veut dire, exactement, par « emplois verts ». La même expression avait été employée par le gouvernement de Kathleen Wynne en Ontario. Évidemment, le prix de l'énergie pour les ménages a doublé au cours du mandat de celle-ci à la tête du gouvernement libéral de l'Ontario, de la même manière que le prix de l'énergie et le coût de la vie des ménages augmentent présentement sous le gouvernement libéral fédéral. Je n'arrive pas à trouver la moindre preuve que ces emplois verts existent. Peut-être que quelqu'un pourra me corriger et fournir quelques données, car je n'ai pas réussi à trouver ces emplois verts dont parlent les libéraux depuis six ou sept ans. Où sont-ils? J'aimerais le savoir, et j'aimerais voir les données qui prouvent que ces emplois sont aussi lucratifs pour le Canada aujourd'hui que l'ont été les emplois du secteur pétrolier et gazier pour nos services sociaux et nos infrastructures. Il n'existe aucune preuve de cela. Je ne dis pas que c'est impossible, mais ils ne font pas un très bon travail.

Qu'est-ce que cela crée? Je pense que les gens oublient que le Canada est un pays très difficile à gouverner. Il occupe le deuxième rang au monde pour sa superficie. Il a deux langues officielles. Il compte plus de 300 communautés des Premières Nations. On y trouve la côte Est, la côte Ouest, les Prairies, l'Ontario, le Québec et le Nord. Ce pays a toujours été difficile à gouverner, et tout particulièrement quand il est dirigé par le premier ministre actuel et son père. Dans ces moments-là, on observe une augmentation de l'aliénation de l'Ouest et une montée du séparatisme au Québec.

Le budget

C'est ce qui est en train de se produire, et les libéraux le savent. Ils savent qu'à condition de concentrer les votes dans la région de Toronto, ils n'auront pas à porter attention au reste du pays. Nous pouvons le constater dans leurs politiques. Ils ne tiennent pas compte des besoins de l'Ouest. Gerald Butts, l'ancien bras droit du premier ministre a dit: « Nous avons ici une tendance d'optimisation à long terme. » Il a également dit: « Les campagnes sont des exercices d'optimisation impitoyables: à quel endroit les investissements supplémentaires rapporteront-ils le meilleur rendement possible en temps réel. » Il a précisé ceci: « Nous comptons les sièges, pas les voix. Les campagnes intelligentes mettent donc l'accent sur l'obtention de ces sièges. » Les libéraux remportent des élections en semant la division.

Je dirais ceci en terminant. Si les gouvernements ne peuvent pas démontrer que leurs mesures aident les simples citoyens, les gens commenceront à se tourner vers des mouvements extrémistes. Qui a dit cela? C'était le premier ministre lors d'un congrès libéral en 2014. Il devrait peut-être commencer à écouter ses propres paroles.

• (1600)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, en tant que député des Prairies, je dirais que la députée se trompe sur plusieurs points. Quand le prix mondial du pétrole était à la baisse, on nous a critiqués parce que nous ne permettions pas qu'il se maintienne. Les conservateurs voulaient qu'il augmente. Aujourd'hui, les conservateurs nous critiquent parce que le prix mondial du pétrole est trop élevé. Quand c'est trop bas, c'est la faute du gouvernement. Quand c'est trop élevé, c'est la faute du gouvernement.

La députée a parlé de la nécessité de produire du pétrole. Stephen Harper n'a pas fait acheminer une seule goutte de pétrole jusqu'aux côtes. Nous avons au moins obtenu un oléoduc pour acheminer le pétrole vers la côte. La députée pourrait-elle examiner les chiffres réels, l'emploi et la croissance de l'emploi? Si l'on regarde l'activité économique, on constate que le Canada s'en tire exceptionnellement bien, surtout si on le compare à nos voisins du Sud, les États-Unis. Voici ma question pour la députée...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Malheureusement, le député a dépassé son temps de parole, et je dois permettre à d'autres députés de poser des questions.

La députée de Kildonan—St. Paul a la parole.

Mme Raquel Dancho: Madame la Présidente, je dirais que tous les députés libéraux qui affirment soutenir l'industrie pétrolière et gazière sont déconnectés de la réalité. Ils n'ont qu'à examiner la carte électorale. Ils n'ont aucun siège dans les régions du pays qui contribuent le plus à la prospérité économique, car les gens de ces régions sont constamment laissés pour compte et traités injustement à cause des politiques du gouvernement libéral. Toute affirmation voulant que les députés libéraux soutiennent le secteur canadien de l'énergie est risible.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais rappeler à mon honorable collègue que nous demeurons indépendantistes, indépendamment de qui est au pouvoir ici, à Ottawa, y compris les conservateurs.

Je remarque qu'elle a beaucoup parlé du logement. Je remarque également que les conservateurs ont des propositions différentes des nôtres et de celles du gouvernement en matière de logement.

Cela me laisse penser qu'on devrait peut-être cesser d'imposer des conditions — on a eu droit à de nouvelles rondes de conditions dans le budget — et tout simplement virer l'argent aux provinces.

En effet, ce sont les provinces qui connaissent leur écosystème, leur marché du logement et qui développent des plans, et on devrait les laisser agir comme elles le désirent.

Ne serait-ce pas la meilleure avenue?

[Traduction]

Mme Raquel Dancho: Madame la Présidente, je pense que la solution à la crise du logement consiste simplement à construire plus de maisons plus rapidement. Nous devons veiller à ce que le financement fédéral soit offert de manière à encourager les municipalités à construire des maisons plus rapidement. Je crois qu'il faut soutenir la prospérité économique. Si l'économie et la population du pays continuent de croître, nous devons veiller à ce que l'offre de logements augmente en conséquence.

En ce qui concerne le député libéral, je suis sûre que sa circonscription est aux prises avec le même problème qui touche ma circonscription. Il a à peu près mon âge. La moitié des gens de notre génération n'ont pas les moyens d'acheter une maison. Les libéraux investissent 74 milliards de dollars dans le logement, mais le prix des maisons a doublé depuis leur arrivée au pouvoir. Il y a vraiment quelque chose qui cloche. C'est inacceptable.

• (1605)

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Madame la Présidente, je conviens que les nombreux Canadiens qui peinent à joindre les deux bouts font face à d'innombrables difficultés. Les plus durement touchés sont les personnes handicapées, qui sont laissées pour compte. C'est ce qui préoccupe de nombreux habitants de ma circonscription, Nanaimo—Ladysmith. Ces personnes aux prises avec un handicap essaient de joindre les deux bouts, et la pandémie leur complique encore plus les choses. Malheureusement, la prestation canadienne pour les personnes handicapées, que les libéraux promettent depuis longtemps, ne figure pas dans le budget. Les obstacles que doivent surmonter les personnes handicapées et l'accès aux crédits d'impôt pour personnes handicapées posent également problème.

La députée convient-elle qu'il est important, d'une part, que ce budget ne laisse pas tomber les personnes handicapées, et d'autre part, que la prestation canadienne pour les personnes handicapées soit enfin mise en œuvre?

Mme Raquel Dancho: Madame la Présidente, j'appuierais sans réserve un gouvernement qui prendrait très au sérieux les besoins des personnes handicapées. Ma circonscription compte également de nombreuses personnes âgées en situation de handicap. J'ajouterais que lorsque nous parlons de l'inflation ou de la hausse du prix de l'essence, du chauffage et du panier d'épicerie, nous devons tenir compte du fait que ce sont les personnes à revenu fixe qui sont les plus touchées, telles que les personnes handicapées ou les aînés qui doivent se contenter de leurs modestes revenus de pension.

Les personnes les plus touchées sont celles qui ne reçoivent qu'un revenu fixe par mois pour payer le loyer, le transport, l'épicerie et absorber la hausse du taux d'inflation. Voilà pourquoi nous talonnons le gouvernement chaque jour pour qu'il fasse quelque chose au sujet du coût de la vie, car ce sont les personnes qui se trouvent au bas de l'échelle économique qui souffrent le plus. Ce problème est très grave. Voilà pourquoi nous continuons à soulever ce point chaque jour à la période des questions.

Le budget

[Français]

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Madame la Présidente, je me lève aujourd'hui à la Chambre pour discuter du premier budget NPD-libéral au Canada.

Quelle année! Alors que la COVID-19 continue de dévaster l'économie canadienne et nos chaînes d'approvisionnement, de nombreuses personnes dans ce pays devront lutter pendant de nombreuses années pour se remettre des pertes subies au cours de ces deux dernières années difficiles.

Que fait ce budget pour les Canadiens? me demandera-t-on. Eh bien, il propose des taux d'intérêt plus élevés, des impôts plus élevés, des dépenses de plus en plus élevées. À un moment où les Canadiens auraient bien besoin d'un répit, les mauvaises nouvelles s'accumulent.

Les députés libéraux utiliseront sûrement les mêmes points de discussion que d'habitude, lorsqu'ils débattront de ce sujet, mais ils ne poseront sûrement aucune question concernant les sujets suivants que j'espérais fortement voir figurer dans le budget de 2022.

D'abord, j'aimerais discuter du fossé entre le milieu rural et le milieu urbain qui semble ne pas cesser de se creuser dans ce pays. Ma circonscription, Beauce, fait partie de la ruralité québécoise. C'est un berceau entrepreneurial et agricole. Malheureusement, dans les derniers budgets proposés par le gouvernement en place, nous nous sentons de plus en plus loin de voir des changements significatifs dans notre région.

Pourquoi le gouvernement continue-t-il à ignorer la ruralité canadienne?

Dans ce budget, j'espérais voir des fonds pour le transport collectif ou des fonds supplémentaires en infrastructures pour nos communautés, mais une fois de plus, nous nous sommes sentis oubliés. Dans ma circonscription, les municipalités essaient de mettre en place du transport collectif, mais elles ont besoin de soutien financier. C'est un problème qui doit être réglé. Toutefois, tant que le gouvernement fédéral ne sera pas prêt à mettre de l'argent réel sur la table, ce sera simplement un rêve lointain.

Une autre question qui touche les Canadiens ruraux et qui n'a même pas été mentionnée une seule fois dans ce budget est celle de la connectivité cellulaire dans les régions rurales du Canada. À quel point est-il difficile pour le gouvernement de réaliser que cette question n'est pas seulement une question d'égalité, mais aussi de sécurité publique?

Dans ma circonscription, de nombreuses municipalités ne disposent pas d'une couverture cellulaire fiable. Non seulement cela augmente les probabilités de catastrophes liées à la sécurité publique, mais cela nous fait perdre de la productivité au sein de nos entreprises.

Le gouvernement doit s'asseoir à la table avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications et les grandes compagnies de télécommunications et trouver un moyen d'offrir en fin de compte un service abordable aux Canadiens dans les régions rurales. Il doit y avoir un moyen de mettre en place une base de référence en matière de couverture minimale, mais aussi une échelle de paiement juste et équitable pour ces services.

Dans ma circonscription, nous payons les factures de téléphonie cellulaire parmi les plus élevées du pays, tout en recevant un service parmi les plus faibles. Il faut s'attaquer à ce problème et il faut

le faire conjointement avec l'amélioration du service Internet haute vitesse. Nous devons faire les deux en même temps, car ils ont tous les deux la même importance dans nos régions.

Une autre question que j'aimerais aborder et qui est probablement le plus grand problème auquel ma circonscription est confrontée est celle de pénurie de main-d'œuvre. Avec l'un des taux de chômage les plus bas au Canada, la Beauce se bat continuellement pour attirer de la main-d'œuvre. Dans notre cas, le seul recours depuis de nombreuses années a été d'utiliser le Programme des travailleurs étrangers temporaires. Malheureusement, pour nous et pour beaucoup d'autres propriétaires d'entreprise canadienne, ce système est défaillant. Au cours des derniers mois, le gouvernement a fait quelques promesses et a apporté des modifications supposées au programme, mais sur le terrain rien n'a changé.

Soyons francs. Notre pays est le pays de la paperasserie. C'est la paperasse par dessus la paperasse. Des ministères qui devraient travailler ensemble se blâment mutuellement pour le retard. Ils blâment également les provinces.

Le ministère de l'Immigration a vraiment besoin de se réveiller. Ces dossiers doivent être traités dans des délais beaucoup plus courts. C'est simple. De nombreuses entreprises attendent des mois et des mois pour avoir accès à des travailleurs. Elles dépensent des milliers de dollars en frais administratifs et gouvernementaux pour se faire dire que les travailleurs ne viendront peut-être jamais ou que leur arrivée sera considérablement retardée en raison des problèmes que le gouvernement s'est lui-même causés.

De nombreuses suggestions relatives aux travailleurs agricoles et saisonniers ont été présentées entre autres au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire dont je suis membre, mais peu de choses se sont améliorées depuis le dépôt de notre rapport.

● (1610)

Aussi, de nombreux problèmes que nous constatons concernent les travailleurs non agricoles. Or il ne semble pas y avoir d'urgence de la part de ce gouvernement pour les faire venir en temps voulu.

Je crois que l'une des façons les plus efficaces d'accélérer ce processus serait d'éliminer l'évaluation du marché du travail pour les régions du pays dont le taux de chômage est inférieur à 5 %. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, ici et en comité, c'est une solution qui serait assez facile à appliquer. Je continuerai à le marteler jusqu'à ce que le gouvernement comprenne qu'il s'agit d'un problème grave qui doit être réglé le plus rapidement possible.

Soixante pour cent des entreprises de ma circonscription cherchent de la main-d'œuvre. Parallèlement à cela, elles accélèrent l'automatisation et la robotisation, car il faut aussi rester compétitif sur les marchés. Le problème est que leurs marges sont déjà très minces et qu'il est très difficile d'investir dans les nouvelles technologies à l'heure actuelle.

Je crois que le gouvernement doit mettre en place de meilleurs programmes ainsi que des incitatifs pour aider ces entreprises à moderniser leur production. Cependant, tant que le gouvernement ne tiendra pas ses promesses en ce qui concerne Internet haute vitesse et qu'il n'intensifiera pas sa lutte pour améliorer la couverture cellulaire, cette robotisation demeurera difficile dans les circonscriptions rurales comme la mienne.

Le budget

Enfin, j'aimerais parler d'un énorme manquement de la part de ce gouvernement en ce qui concerne notre secteur agricole et agroalimentaire. Il n'y a pas de fonds, dans le budget, pour améliorer et assurer l'approvisionnement alimentaire de notre pays. J'ai toujours dit que le secteur agricole est un moteur économique qui attend d'être exploité. Au lieu d'aider les agriculteurs canadiens, le gouvernement continue de créer des programmes qui les endettent davantage. Alors que les Canadiens luttent pour mettre de la nourriture sur la table, nous nous retrouvons à importer de plus en plus de produits alimentaires.

Le gouvernement a également décidé d'imposer un tarif de 35 % sur les engrais en provenance de la Russie, sans que l'on sache de façon claire si les commandes passées avant le début du conflit en Ukraine seront exemptées ou non de ces tarifs. La saison des semences est imminente, et les agriculteurs ne peuvent pas supporter seuls le poids de ces tarifs. C'est donc bien sûr aux consommateurs qu'il incombera de payer ces prix supplémentaires.

De plus, ce gouvernement continue de refuser de mettre en vigueur le projet de loi C-208, qui a été adopté lors de la précédente législature. Ce projet de loi prévoit le transfert équitable d'une ferme ou d'une PME familiale à un membre de la famille, au lieu de taxer le vendeur de manière déraisonnable relativement à la vente de celle-ci à un tiers acheteur.

Ce gouvernement fera tout ce qu'il peut pour récupérer le plus de taxes possible, même si c'est au prix de la perte de nos exploitations agricoles familiales et de nos PME, lesquelles sont si précieuses pour le développement de nos régions. La création d'une table ronde pour discuter de ce projet de loi, qui a déjà été adopté et qui a déjà reçu la sanction royale, ne forcera toujours pas la main de ces libéraux avides.

Comment un gouvernement peut-il décider unilatéralement de ne pas mettre une loi en application, alors que la majorité des parlementaires ont voté en faveur de celle-ci? Ce n'est pas de cette manière que fonctionne la démocratie.

En conclusion, on peut parler d'un autre budget et d'un autre échec complet de ce gouvernement.

Alors que je suis ici une fois de plus à débattre avec mes collègues, je ne peux que me demander quand ce premier ministre descendra de son trône et écoutera enfin les propositions formulées par l'opposition. Je ne peux qu'imaginer que ses députés de circonscriptions rurales ressentent la même chose.

Nous sommes tous ici pour effectuer un travail, celui de représenter nos électeurs, et le gouvernement doit se pencher sur le fossé entre les régions rurales et urbaines. L'époque où il existait deux classes de citoyens doit être dépassée.

Nous devons nous unir et faire du Canada la superpuissance économique qu'il devrait être. Je continuerai à être une lueur d'espoir pour la communauté beauceronne. J'espère simplement que, pour une fois, ce gouvernement m'entendra.

• (1615)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, la ministre de l'Agriculture et le gouvernement collaborent très étroitement avec l'industrie sur plusieurs dossiers. Par ailleurs, au cours des dernières années, nous avons observé une

croissance de l'industrie et de notre secteur agricole grâce à d'importants investissements fédéraux. Prenons ma province, le Manitoba. On y observe une croissance substantielle des industries comme l'industrie canadienne du porc, qui continue de croître. Des emplois viennent d'être créés dans la collectivité de Saint-Boniface, ce qui aura comme effet direct d'augmenter le nombre d'emplois en Saskatchewan, en Alberta et même, dans une certaine mesure, en Ontario.

Le secteur agricole continue de croître, et je pense que le député sous-estime la valeur de nos agriculteurs et de nos collectivités rurales, ainsi que leurs contributions à l'économie nationale, quand il tente de donner l'impression qu'il y a eu des réductions. En réalité, le gouvernement a effectué des investissements à cet égard, et nous avons observé une croissance de nos secteurs ruraux.

[Français]

M. Richard Lehoux: Madame la Présidente, la production porcine a effectivement progressé, incluant dans ma circonscription. J'ai le plus gros abattoir de l'entreprise Olymel sur mon territoire et je sais donc de quoi on parle. La production porcine est très intense chez nous.

Malgré cette augmentation, il faut s'assurer que, lorsqu'on développe des nouveaux marchés, on les diversifie. Rappelons les ententes conclues avec, entre autres, la Chine ces deux dernières années. On peine à rouvrir le marché chinois, et on s'était peut-être un peu trop concentré vers ce dernier, ce qui fait qu'on a été pris avec des surplus de porc.

La pandémie n'a pas aidé au chapitre de l'abattage de ces porcs, mais il est clair qu'il y a un secteur d'activité économique très important qui s'appelle la production porcine, au Québec et partout au Canada. On doit le soutenir de façon encore plus significative.

Je voudrais rappeler à mon collègue que les programmes en place actuellement...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je dois interrompre l'honorable député pour laisser du temps aux autres députés.

L'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot a la parole.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, je représente aussi une circonscription extrêmement agricole où il y a énormément de transformateurs et de producteurs. Mon collègue de Beauce a évoqué les différentes guerres commerciales, une réalité qui deviendra malheureusement de plus en plus fréquente, selon moi. Prenons le cas de la Chine, qui a fermé son marché au porc canadien et québécois il y a quelques années.

À la lecture du budget et de l'ensemble des énoncés économiques, j'ai l'impression qu'on n'est pas prêt à de futures guerres commerciales. Mon collègue serait-il d'accord pour qu'il y ait des fonds permanents pour toujours être prêt à indemniser nos producteurs et productrices en cas de futures fermetures de marchés?

• (1620)

M. Richard Lehoux: Madame la Présidente, c'est vraiment important, en effet. Dans le secteur de l'agroalimentaire et de la transformation, nous sommes un pays qui exporte beaucoup. Comme je le mentionnais, il est important de diversifier nos marchés, mais il faut avoir des programmes qui appuient nos entreprises lorsque arrivent des guerres, comme on le connaît actuellement. Je suis tout à fait à l'aise avec cela et il aurait fallu que cela soit déjà en place.

Le budget

[Traduction]

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Madame la Présidente, le plan de réduction des émissions du gouvernement dépend énormément du captage du carbone pour l'atteinte de nos objectifs climatiques. Or, à l'échelle nationale, des experts nous disent que cette technologie n'a pas fait ses preuves et qu'elle sera insuffisante pour nous aider à atteindre nos...

M. Garnett Genuis: C'est ce qui se passe dans ma circonscription.

Mme Lisa Marie Barron: ... cibles de réduction des émissions. Le temps des discours creux est révolu.

Le député convient-il que les Canadiens ne peuvent pas compter sur le captage du carbone, et que nous devons investir dès maintenant dans des sources d'énergie de remplacement qui ne produisent aucune émission?

[Français]

M. Richard Lehoux: Madame la Présidente, la capture du carbone est effectivement très importante. Loin d'écarter cette option, il faudrait peut-être voir comment aller plus rapidement de l'avant. Pour la capture du carbone, le secteur de l'agriculture peut jouer un rôle très important, à mon humble avis.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): C'est tout pour les questions et observations, mais je rappelle au député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan que, plutôt que de crier quand quelqu'un parle, il devrait attendre que je demande s'il y a des questions ou des observations. Ce n'est pas très respectueux de crier quand quelqu'un d'autre a la parole.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je vais commencer par reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel des peuples algonquins. *Meegwetch* pour leur tolérance et leur patience sur le chemin de la réconciliation.

[Français]

Je vais partager mon temps de parole avec l'honorable député de Mirabel.

[Traduction]

En cette fin d'après-midi, je vais parler du budget. Il y a des choses dans le budget que j'aime beaucoup, et je vais commencer par parler de ces choses-là pour ensuite expliquer pourquoi je ne peux pas, en toute conscience, voter pour ce budget.

Parmi les choses que nous aimons beaucoup, oui, il y a l'entente de soutien et de confiance avec le Nouveau Parti démocratique. Depuis 2015, le Parti vert a comme politique de considérer les soins dentaires comme des soins de santé devant faire partie de notre système de santé et nous sommes donc heureux de voir ceci dans le budget.

Nous sommes aussi heureux de voir que le gouvernement répète son aspiration de donner aux Canadiens une assurance-médicaments. Ce budget n'en contient pas assez pour que j'y croie encore. Nous voulons voir en détail comment le gouvernement compte procéder pour offrir une telle assurance, et rapidement.

Je suis très heureuse de voir que le budget renferme plusieurs autres éléments, comme le suivi sur la question de la garde d'enfants. Je crois que « je suis assez vieille pour me rappeler » sera un

thème de ce discours. Je commence les phrases par « je suis assez vieille pour me rappeler ». Je suis assez vieille pour me rappeler qu'en 2005, le ministre de l'époque, Ken Dryden, a accompli ce que le nouveau gouvernement actuel, qui n'est plus si nouveau, est parvenu à faire.

Ken Dryden avait réussi à signer des ententes avec chaque province et chaque territoire pour offrir des services de garde d'enfants abordables à chaque Canadien. Bien des années plus tard, cette initiative a échoué à cause d'une décision des néo-démocrates, qui voulaient à l'époque défaire les libéraux, une décision qui a assuré le pouvoir à Stephen Harper pendant très longtemps. Nous avons perdu l'accord de Kyoto, l'accord de Kelowna et le plan en matière de garde d'enfants en 2005, et les élections en janvier 2006.

Je suis vraiment ravie que les garderies soient de nouveau à l'ordre du jour. Des garderies abordables amélioreront véritablement les choses pour chaque famille canadienne qui cherche désespérément à trouver une place pour ses enfants. Quand j'étais une mère seule, je gagnais 24 000 \$ par année en tant que directrice exécutive du Sierra Club. La moitié de mes revenus était consacrée à la garderie. La femme qui a été embauchée pour s'occuper de la garderie du quartier était formidable et elle est devenue une bonne amie. Mon salaire était séparé en deux et je la payais grâce à un programme de garderie. Étant donné qu'elle ne gagnait que 12 000 \$, la garderie était gratuite pour ses enfants. Je gagnais 24 000 \$, et la moitié servait à payer la garderie. Ce genre d'histoire semble invraisemblable pour ceux qui ont un bon salaire, comme nous ici présents qui sommes tous payés grassement en tant que députés. Je ne tiens pas cela pour acquis.

Je suis satisfaite d'une grande partie du budget. Je suis satisfaite que le gouvernement tienne ses promesses à quelques égards. Pour la question du logement, ce qui m'a le plus fait plaisir, c'est que le logement coopératif revienne à l'ordre du jour. Il n'y a pas assez d'argent et il faut en mettre davantage, mais il y a 1,5 milliard de dollars pour ramener un des moyens les plus abordables et les plus favorables sur le plan social de nous loger, c'est-à-dire le logement coopératif. C'est une bonne chose.

Je sais que les mesures fiscales comme celles contre la revente précipitée reposent sur de bonnes intentions. Il y a de nombreuses bonnes mesures, y compris celle qui découle de la promesse de mettre en place pour la première fois un registre public et consultable sur la propriété effective. Espérons que cet outil aidera à contrer le problème du blanchiment à la neige et des intérêts étrangers qui achètent les logements ici.

Il nous faut toujours régler des questions comme la possibilité pour des gens d'acheter des propriétés résidentielles et de les retirer du marché pour les louer comme logements Airbnb. En plus de rendre plus difficile pour les familles canadiennes de trouver un logement abordable, ils minent le secteur touristique: les hôtels et les véritables gîtes touristiques doivent payer leur personnel, souscrire une assurance et respecter les règlements. Nous devons protéger le marché immobilier des logements Airbnb, mais il faut également protéger les employés et les propriétaires d'entreprises du secteur touristique de cette concurrence.

Le budget

Passons maintenant aux éléments symboliques et inadéquats, aux dossiers où il faut en faire beaucoup plus. Pour ce qui est des stratégies en santé mentale et des services nécessaires en santé mentale et en toxicomanie, les promesses n'ont pas été tenues. Le député de Cariboo—Prince George a fait de l'excellent travail dans ce dossier. Pourquoi n'a-t-on pas de ligne de prévention du suicide? Pourquoi le budget ne prévoit-il pas des mesures de soutien en santé mentale? De telles mesures auraient dû être incluses.

• (1625)

Une autre omission importante dans ce budget concerne l'engagement pris par les libéraux dans leur programme électoral de consacrer un milliard de dollars à l'eau douce. Ce budget est tellement décevant. Voici le titre d'un article du *Hill Times* qui a été signé par certains des principaux défenseurs de l'eau douce au Canada. Ralph Pentland, qui dirigeait les programmes sur l'eau douce à Environnement Canada, a signé cet article, ainsi qu'Oliver Brandes et Bob Sandford, d'éminents spécialistes de la question. Le titre de cet article est très éloquent: « L'échec du budget fédéral quant à la gestion de la crise de l'eau ».

Voici venu le moment d'invoquer ma longue expérience. Je suis suffisamment âgée pour me souvenir que lorsque je travaillais pour Environnement Canada dans les années 1980, la Direction générale des eaux intérieures — qui se trouvait à Burlington en Ontario — employait 1 250 personnes qui se consacraient essentiellement à la recherche sur les eaux douces et aux politiques réglementaires en la matière. Le budget annuel de cette Direction était de 60 millions de dollars. Alors, quand les libéraux disent dans leur budget qu'ils vont octroyer 43 millions sur cinq ans à cette question, et 8,7 millions à la nouvelle agence canadienne de l'eau, je rirais si je n'avais pas envie de pleurer. Tout cela est sans même tenir compte de l'inflation.

Quel échec lamentable! J'ignore comment cela a pu se produire alors que la situation est si urgente et que le gouvernement a déjà promis de régler le problème. Cela fait maintenant plus de deux ans que le gouvernement a promis de créer une agence canadienne de l'eau. Or, nous voilà aux prises avec des inondations, des sécheresses et des incendies. Une politique sur l'eau est également une politique sur le climat, et je prends un instant pour dire aux gens du Sud du Manitoba, qui sont actuellement durement frappés par des événements liés à la crise du climat, qu'une agence canadienne de l'eau pourrait aider à prévoir de tels événements, à les prévenir et à s'y adapter. Je tiens à saluer ces gens, car je sais que la situation actuelle est difficile pour bien des familles du Manitoba.

Certaines choses sont complètement absentes du budget. Il ne prévoit rien pour les transports terrestres. Beaucoup de gens diront que c'est un domaine qui relève de la compétence provinciale, mais on pourrait en dire autant du transport en commun municipal. C'est vraiment bien que le gouvernement Harper ait transformé la taxe sur l'essence en un fonds permanent prévisible pour les infrastructures municipales de transport, mais que fait le Parlement fédéral pour les Canadiens d'un océan à l'autre qui ont perdu leur service d'autocar et dont le service VIA Rail ne se réduit plus qu'à un vieux train qui ne passe qu'à l'occasion? Je parle des couloirs Vancouver-Toronto et Montréal-Halifax. Nous n'avons vu aucun investissement considérable dans ces transports terrestres au cours de la dernière décennie. Tout l'argent versé à VIA Rail au cours de cette période a été consacré au couloir Windsor-Québec, ce qui est très bien. Nous devons avoir un service ferroviaire décent dans le couloir Windsor-Québec, mais nous avons également besoin d'un ser-

vice ferroviaire décent desservant tout un éventail de rayons liés à cette épine dorsale.

Il faut des services d'autocars à la grandeur du Canada. Encore une fois, il s'agit d'un enjeu qui va au-delà des transports et des politiques de lutte contre les changements climatiques. Il est question de justice. Une des principales recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées était que les gens puissent avoir accès à du transport en commun sûr et abordable afin d'éviter qu'ils soient obligés de faire du pouce. Les personnes les plus vulnérables de la société canadienne doivent se déplacer de cette façon parce que nous agissons comme s'il n'y avait pas de problème. Quelqu'un qui veut aller de Kamloops à Prince George, de Kamloops à Vancouver ou vers d'autres destinations dans cette région ou qui veut aller de Moncton à Campbellton n'a pratiquement aucune autre solution s'il ne possède pas de voiture. En outre, que des aînés et plusieurs d'entre nous soient contraints de prendre la route sur des routes dangereuses, surtout pendant les tempêtes de neige, pour aller à un rendez-vous chez le médecin ne devrait pas se produire dans une société riche et industrialisée comme la nôtre. D'ailleurs, le système de transport en commun de surface au Canada est pire que celui de tous les pays en développement que j'ai visités.

Passons aux autres choses dont nous avons besoin; il n'y a rien pour le secteur du tourisme, qui, à mon avis, est le secteur qui a été le plus durement touché par la pandémie. On nous dit qu'une stratégie sur le tourisme sera élaborée, mais aucune somme n'est prévue dans le budget à ce sujet. Nous devons vraiment nous assurer de faire quelque chose pour la survie des petites entreprises du secteur du tourisme puisque — il faut le dire — la pandémie n'est pas terminée.

Qu'est-ce qui fait que je ne peux pas appuyer le budget? Il ne prévoit absolument rien de concret pour répondre aux appels lancés à peine trois jours plus tôt par le GIEC. Le 4 avril, l'auteur principal du rapport affirmait que c'était maintenant ou jamais. D'après le rapport, attendre avant d'agir n'est pas une option. Si nous voulons préserver l'habitabilité de la planète, c'est maintenant ou jamais, mais le budget ne prévoit rien en réponse à cette menace fondamentale pour notre survie.

• (1630)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, il y a beaucoup de choses avec lesquelles je suis en désaccord dans le discours de ma collègue. J'ai notamment trouvé sa dénonciation d'Airbnb quelque peu étrange. Cette entreprise donne à de nombreuses personnes, notamment les familles, l'occasion de voyager à un prix abordable, tout en offrant davantage de souplesse que les hôtels.

Je souhaite m'attarder sur la question du captage et du stockage du carbone, car le NPD, qui s'est exprimé précédemment, a déclaré qu'il s'agissait d'une technologie qui n'a pas fait ses preuves. Or, j'ai des nouvelles pour la Chambre. Le captage et le stockage du carbone sont actuellement en cours dans ma circonscription, dans le cadre d'un projet du nom de Quest.

La semaine dernière, j'ai assisté à une journée portes ouvertes dans le cadre d'un projet dénommé Polaris, qui est entièrement financé par le secteur privé. Ce projet bénéficie de crédits, mais il ne fait intervenir aucune dépense directe du gouvernement. L'industrie investit maintenant dans le captage et le stockage du carbone, et des projets sont actuellement en cours. Ces projets fonctionnent et permettent de capturer le carbone.

Le budget

Je trouve étrange que certains députés affirment que nous ne savons pas si cela fonctionne. Pourtant, c'est bel et bien le cas.

La députée est-elle en mesure de reconnaître les avantages du captage et du stockage du carbone ainsi que leurs effets positifs?

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, tout d'abord, dans ma circonscription, l'une des raisons pour lesquelles les entreprises locales doivent fermer plus tôt et plus fréquemment est le manque de logements abordables pour les travailleurs. L'une des préoccupations bien réelles des entreprises locales de ma circonscription est liée au fait que les logements qui étaient loués aux étudiants et aux travailleurs estivaux ne sont plus disponibles parce qu'ils sont maintenant loués par Airbnb, ce dont nous pourrions discuter plus tard.

Parallèlement, le problème du captage et du stockage du carbone est qu'il est beaucoup moins efficace que ce qu'on nous promet. Bien que cette technique permette de séquestrer une partie du carbone, aucun projet dans le monde n'a jamais atteint ses objectifs ou ses cibles. Il s'agit probablement de la façon la plus coûteuse et l'une des moins fiables de faire ce qui doit être fait de manière fiable, rapide et abordable.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son beau discours. Je sais qu'elle est sensible aux gens les plus vulnérables de notre société.

Je voulais lui rappeler qu'au Québec, il y a une grande fédération qui s'appelle la Fédération de l'âge d'or du Québec et qui réunit tous les gens âgés de 55 ans et plus, c'est 500 000 personnes. La FA-DOQ a demandé au gouvernement d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse à partir de l'âge de 65 ans; le gouvernement présent prévoit l'augmenter pour les gens âgés de 75 ans et plus.

Ma collègue peut-elle m'expliquer si elle est d'accord avec l'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse chez les aînés âgés de 65 ans et plus? D'après elle, pourquoi cet aspect est-il complètement absent du budget?

• (1635)

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de Salaberry—Suroît.

C'est pour les raisons qu'elle a évoquées dans sa question que j'ai voté en faveur de l'amendement au budget du Bloc québécois. Le Bloc québécois ajoutait qu'on doit avoir un programme concret contre l'urgence climatique. En ce qui concerne la question du financement de nos aînés, je n'ai pas de réponse à sa question. Cela n'a pas de sens d'ignorer les besoins de nos aînés.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je me demande si la députée pourrait nous faire part de ses réflexions. Elle a commencé à parler du programme de garderies, et nous avons effectivement un programme national de garderies. Même si nous voyons parfois les gouvernements dépenser de l'argent, il y a de nombreux produits dérivés qui en découlent. Ce programme en particulier générera également des revenus et aura une incidence concrète sur la vie de beaucoup de gens. La députée peut-elle nous dire ce qu'elle en pense?

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, comme je l'ai dit dans ma déclaration, j'étais une mère seule pendant presque toute l'enfance de ma fille et, si ce programme avait été en place, ces ser-

VICES auraient été beaucoup plus abordables. L'éducation préscolaire et les bons services de garde ne permettent pas seulement de placer votre enfant quelque part. Ils visent en fait à créer une expérience enrichissante et éducative pour les enfants et devraient être accessibles à tous les enfants canadiens, peu importe la situation économique de leurs deux parents ou de leur parent seul, et il est grand temps que nous allions de l'avant dans ce domaine. Le Canada est en train de rattraper de nombreux autres pays en ce qui concerne le filet de sécurité sociale. Assurons-nous de continuer à faire des progrès. Nous savons qu'il s'agissait d'une récession au féminin. Un grand nombre des personnes qui ont quitté leur emploi étaient des mères et non des pères. Ce n'était pas toujours le cas, mais c'était souvent comme cela.

À l'heure actuelle, une grande partie de notre main-d'œuvre n'est pas en mesure d'aller travailler tant qu'elle n'a pas la certitude de disposer de services de garde fiables. Il s'agit d'une mesure que nous attendions depuis longtemps, et je suis vraiment heureuse de la voir.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais remercier ma collègue et amie de Saanich—Gulf Islands de partager son précieux temps avec moi.

Si j'avais à décrire le tout petit budget qui a été déposé il y a trois semaines, l'expression qui me viendrait à l'esprit serait « occasion manquée ». Je ne parle pas que d'une seule occasion manquée, mais d'une panoplie d'occasions manquées.

D'abord, la pandémie aurait dû sonner l'alarme du côté du gouvernement pour ce qui est de la condition des aînés, du fait qu'ils ont des revenus fixes et que leur pouvoir d'achat a été fortement érodé. Pour ma part, j'avais l'espoir que les libéraux comprennent, puisqu'ils s'étaient dit avant l'élection que cela pressait d'envoyer un chèque de 500 dollars aux aînés de 75 ans et plus pour gagner leur vote. En effet, la condition des aînés était épouvantable quand c'était le temps de gagner des votes.

Tout à coup, on nous présente un budget qui non seulement ne contient rien pour les aînés, mais renferme un petit graphique qui leur dit essentiellement d'arrêter de se plaindre et de chialer, que leur vie va bien, qu'il leur faut arrêter de demander de l'argent et que le gouvernement est tanné d'eux, littéralement.

Le budget aurait dû être un moment où le gouvernement libéral aurait compris les problèmes majeurs de financement dans le système de la santé. Cela ne s'invente pas: depuis des semaines, le ministre de la Santé se promène en se vantant d'avoir été obligé pendant la pandémie de débloquer de toute urgence des dizaines de milliards de dollars pour les envoyer de toute urgence aux provinces. Ces dernières, qui souffrent de sous-financement depuis les années 1990 — il faut en remercier les libéraux —, avaient enclenché des délestages, reprogrammaient des opérations chirurgicales et manquaient d'espace, en étant presque réduites à laisser les gens mourir dans la rue.

Au lieu d'augmenter les transferts en santé et de faire cette prise de conscience, le ministre dit qu'on devrait se considérer chanceux d'avoir été renfloué par lui pendant la pandémie et qu'il faut se contenter de ce qu'il a à offrir, c'est-à-dire rien.

Le budget

On a un ministre de l'Environnement et du Changement climatique qui aurait dû comprendre les coûts futurs d'une transition énergétique s'il continue d'accepter l'augmentation de la production pétrolière. Ce ministre de l'Environnement se vantait sur les réseaux sociaux la semaine passée de voir que le Canada avait diminué ses émissions en 2020, c'est-à-dire en pleine pandémie, alors que les voitures ne roulaient plus et que les avions ne volaient plus.

Au lieu de comprendre les sacrifices qui devront être faits dans le futur pour faire la transition, le gouvernement nous dit qu'il se félicite. On a un ministre de l'Environnement content de la pandémie, un ministre de la Santé content de la pandémie et une ministre des Aînés contente de la pandémie.

C'est un budget par ailleurs bourré de subventions aux pétrolières. Le lendemain du dépôt du budget, quand j'ai consulté les médias et allumé mon ordinateur pour voir les réactions, je me disais que j'allais pouvoir savoir ce que valait le budget en fonction de qui l'aimait. La première réaction que j'ai vue était celle de l'industrie du pétrole et du gaz, qui était très contente du budget. Elle n'avait évidemment pas obtenu tout ce qu'elle voulait, car il a fallu que les libéraux en laissent un peu à Jean Charest et au député de Carleton, mais les pétrolières en ont eu en masse.

Des associations de juristes et environnementales, ainsi que la mairesse de Montréal, que le ministre de l'Environnement aime citer, sont venues nous dire que le budget n'avait pas d'allure. L'organisme *West Coast Environmental Law* nous a dit que la capture du carbone était une technologie expérimentale susceptible d'augmenter l'utilisation de l'eau et de l'énergie et qui a le potentiel d'augmenter nos émissions de GES.

On retrouve pourtant dans le budget des subventions destinées exactement à cette fin, alors que nous demandons depuis des années au gouvernement fédéral d'abolir les subventions aux pétrolières. Il faut dire qu'il ne s'agit pas ici de petits montants, mais bien de solides subventions: pour les cinq prochaines années, 2,5 milliards de dollars par année iront directement dans les poches des pétrolières. Cela fait 12,5 milliards de dollars au total sur la période, mais il faut rappeler que le gouvernement n'a pas d'argent pour la santé. Pour les quatre années suivantes, il y aura 1,5 milliard par année, pour un total de 18,5 milliards de dollars sur neuf ans, qui iront directement dans les poches des pétrolières.

Le gouvernement nous dit qu'il fait aussi des efforts et qu'il a supprimé des subventions « inefficaces » aux pétrolières. Cela fait de nombreuses années que nous attendons la définition de ce qu'est une subvention inefficace. Il faut savoir ici que la subvention que le gouvernement a abolie est de 9 millions de dollars, sur un total de 18,5 milliards de dollars. En arrondissant les chiffres, la différence entre les deux est donc de 18,5 milliards de dollars de plus aux pétrolières, ni plus ni moins.

● (1640)

Pour nous faire avaler cela, ils ont leur fameuse défaite classique, celle de dire que, dans l'Ouest et à Terre-Neuve, il y a des gens qui gagnent honorablement leur vie dans le secteur du pétrole et du gaz. D'ailleurs, ils appellent ce secteur celui de l'énergie, car cela passe mieux quand on l'appelle ainsi. Ils parlent donc de ces gens qui gagnent leur vie honorablement, des familles avec des hypothèques.

C'est vrai qu'il y a des gens qui sont pris avec ce problème, qui travaillent dans cette industrie-là et qui n'ont pas demandé à être pris là-dedans. Le problème, c'est qu'en continuant de produire de plus en plus de pétrole, on va mettre de plus en plus de familles

dans le trouble, parce qu'elles dépendent de cette industrie. Or, plus elles sont dans le trouble, plus ce sera compliqué de réduire cette industrie dans le futur.

De 1990 à 2010, il y a eu une augmentation de la production canadienne de pétrole de 69 %. De 2010 à 2015, il y a eu une autre augmentation de 31 %. De 2015 à 2019, sous le gouvernement des libéraux, nos écologistes de l'autre côté, conservateurs habillés en vert, il y a eu une autre augmentation de 22 %. Avec leur récente annonce de 300 000 nouveaux barils par jour pour sauver le monde, cela représente une nouvelle augmentation de 13 %. C'est 209 % d'augmentation depuis 1990, l'année de référence du Protocole de Kyoto. La raison pour laquelle les libéraux utilisent 2005 comme année de référence est pour cacher cela.

Revenons au fait qu'on met des familles dans le trouble et qu'on rend la transition plus difficile en agissant comme cela. On a les chiffres. Entre 1995 et 2012, alors que le baril de pétrole est passé de 33 \$ à près de 130 \$, le nombre de personnes qui travaillaient dans l'industrie du pétrole et du gaz au Canada et qui en dépendaient est passé de 99 000 à 218 000.

Pour notre part, nous sommes constructifs. Nous disons qu'il faut faire la transition. Il faut la faire vite, mais il faut la faire bien. Nous n'avons pas demandé de tout fermer. Nous disons qu'il faut plafonner et faire une transition tranquillement, et qu'il faut qu'il y ait des initiatives en finance verte.

Or, ce plan ne renferme que des espèces de phrases générales comme « [...] le Conseil d'action en matière de finance durable élaborera des stratégies pour harmoniser les capitaux du secteur privé [...] ». C'est du vent. On a du vent, mais on n'a pas de plan de transition au gouvernement fédéral. Par conséquent, il est bien difficile de voter en faveur de ce budget.

Des projets structurants, il y en aurait, comme le train, le TGV que nous voulons dans le couloir Québec-Windsor depuis des années. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique se vante depuis des années en entrevue de ne pas avoir de voiture et du fait qu'il aime le train. Ce qu'on veut avoir, c'est un train à grande fréquence, une tortue qui passe deux fois plus souvent.

Dans le budget, il y a 400 millions de dollars sur deux ans. On se dit qu'il va peut-être y avoir un train. Cependant, quand on demande aux fonctionnaires à quoi servent ces 400 millions de dollars, on apprend que c'est pour trouver des partenaires. Cela revient cher du partenaire.

Par contre, quand il est question de l'hydrogène pétrolier de l'Ouest, là il y en a, du *cash*. Là, ça marche.

Quand il est question des infrastructures, c'est encore pire. Le gouvernement veut recommencer à utiliser la Banque de l'infrastructure du Canada pour sauver le monde. C'est la banque que le premier ministre a mise en place en 2015 en plein ralentissement économique. Or, la Banque a tellement niaisé que, quand elle a commencé à fonctionner, l'économie roulait à pleine vitesse. Aujourd'hui, le gouvernement veut niaiser une deuxième fois avec la transition.

C'est donc un budget qui est contre les aînés, qui est contre nos systèmes de santé et qui est contre la transition. Il n'est pas trop tard pour le changer, cependant.

Le budget

On a un premier ministre qui se promène à la grandeur du Canada, d'un océan à l'autre et à l'autre, qui nous fait la morale, qui nous dit qu'il faut que nous purifions nos cœurs, qu'il faut que nous changions, et qu'il faut que nous devenions meilleurs.

Cependant, dans ce budget, on a la preuve irréfutable qu'on a un gouvernement usé et qu'on a un premier ministre qui n'a aucune ambition de devenir meilleur.

• (1645)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement est bien loin d'être fatigué, il est plutôt très progressiste et il continue de faire ce qu'il faut pour aider les Canadiens et le pays à aller de l'avant.

C'est très intéressant. Les conservateurs prennent la parole pour dire que nous avons abandonné l'industrie du pétrole, tandis que les bloquistes se lèvent pour dire que nous en faisons trop pour cette même industrie. Au bout du compte, nous comprenons ce que les Canadiens demandent. Ils veulent de l'air pur, de bons emplois, un environnement sain et une économie forte.

J'ai de bonnes nouvelles pour mes amis du Bloc québécois et mes amis du Parti conservateur. Nous pouvons faire les deux à la fois, et c'est la possibilité qu'offre ce budget.

Mon ami et collègue ne peut-il pas le reconnaître? L'un des éléments qu'il a critiqué, la Banque de l'infrastructure du Canada, a investi des centaines de millions de dollars pour qu'il y ait des autobus à zéro émission à la ville de Brampton. Ce budget comporte de nombreux éléments positifs, et la Banque de l'infrastructure du Canada accomplit plein de choses positives.

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, les mesures mises en place par le gouvernement libéral sont des mesures brunes déguisées en vert. Les conservateurs voient le vert, et nous voyons le brun. La réalité des choses, c'est que ce ne sont que des demi-mesures. Le commissaire à l'environnement, encore aujourd'hui, nous l'a confirmé.

Mon collègue nous vante sa banque des infrastructures qui n'a à peu près pas fonctionné. Je ne suis pas dans le bloc de Brampton, je suis au Bloc québécois. Quand mon collègue de Winnipeg-Nord aura fait 1 kilomètre assis dans le train à grande vitesse dans le couloir Québec-Windsor, il me posera de nouveau sa question.

[Traduction]

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, il est encourageant d'entendre le député parler de l'augmentation de la production de pétrole au pays. Je pense que l'une des meilleures solutions aux défis auxquels nous sommes confrontés dans le domaine de l'énergie consisterait à appuyer le développement de produits de gaz naturel liquéfié au Québec. Je pense qu'une fois que ces produits seraient en production, nous verrions le Bloc soutenir le secteur de l'énergie. Il y a peut-être des débouchés prometteurs.

J'aimerais poser au député une question sur les subventions, car il a parlé de prétendues subventions. Il me semble que les personnes qui cherchent des raisons de s'opposer au secteur de l'énergie qualifient de « subvention » tout type de mesure incitative, d'allègement fiscal. Ils utilisent une définition très large du terme. Il n'y a pas de

véritables subventions pour le secteur pétrolier et gazier, mais le Bloc essaie de redéfinir le terme « subvention » de manière si large que cela inclut presque tout.

Le député serait-il prêt à appliquer la même définition du terme « subvention » aux industries importantes de sa province et à éliminer les subventions à ces industries?

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, les conservateurs ont tellement la vie facile. Leur problème, dans la vie, est qu'il n'y a jamais assez de pétrole. Leur solution à tout est donc d'avoir plus de pétrole. Il y a des fois où j'aimerais peut-être être à leur place.

On parle des crédits à l'investissement. Quand on investit 1 \$, qu'on est une pétrolière et qu'on paie moins de 1 \$ à la fin parce que la différence est payée par le gouvernement, c'est une subvention en matière économique.

Je n'accepterai pas les leçons de mon collègue sur les questions de péréquation et sur les questions de transfert. C'est un chien qui court après sa queue. Les conservateurs nous culpabilisent parce qu'il y a de la péréquation et justifient cela pour en produire encore plus. Quand ils vont en produire encore plus et que les écarts de capacité fiscale vont être encore plus grands, ils vont nous culpabiliser encore plus.

Les conservateurs inventent leurs propres problèmes et inventent leurs propres solutions. J'aimerais bien cela être dans leur tête, une fois de temps en temps.

• (1650)

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, le député a commencé son intervention en se disant préoccupé par les personnes âgées et par le manque d'action à leur égard. Le NPD aimerait beaucoup que le gouvernement adopte le projet de loi de ma collègue sur le revenu de base garanti suffisant. Cela aiderait les aînés et, bien sûr, de nombreuses autres personnes qui vivent dans la pauvreté. Le Bloc appuierait-il un tel projet de loi?

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, nous débattons de la motion de voies et moyens.

Nous avons l'occasion d'agir maintenant pour les aînés, d'avoir une augmentation des pensions pour les aînés. Or voilà que le NPD, qui a décidé de faire un contrat avec les libéraux et qui, on le sait, va appuyer le budget, est en train de nous faire la morale à ce sujet.

Nous verrons comment nous voterons sur leur projet de loi.

Toutefois, le NPD votera bientôt sur un budget qui a délaissé nos aînés, et nous devons leur en tenir rigueur.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de Vancouver-Est, L'emploi; l'honorable député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, La santé; l'honorable député de Stormont—Dundas—South Glengarry, Le logement.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Shefford.

Le budget

Cela me fait plaisir d'intervenir sur le budget. Évidemment, on va comprendre rapidement que je vais parler d'agriculture. J'ai un certain pli de ce côté-là.

Il y a beaucoup de déception parce qu'il n'y a pas grand-chose dans le budget pour le monde agricole. On nous annonce des évidences, entre autres, et des choses qui sont déjà en cours. On nous annonce notamment qu'on va poursuivre les négociations pour le Partenariat canadien pour l'agriculture qui sont en cours et qui sont bloquées parce qu'il y a certaines provinces de l'Ouest qui refusent l'amélioration du programme Agri-stabilité.

Le Bloc québécois a suggéré depuis longtemps, et c'est la position de l'Union des producteurs agricoles au Québec d'ailleurs, que le fédéral procède à l'amélioration qu'il avait proposée, c'est-à-dire 80 % de la marge de référence comme indemnisation, avec les provinces qui sont prêtes à aller de l'avant.

Je réitère cette proposition aujourd'hui. Je pense que c'est important qu'on améliore les performances de nos programmes d'assurance, parce que, nos producteurs, ils nous nourrissent. Ces programmes sont censés assurer la stabilité de notre chaîne d'approvisionnement. On parle beaucoup ces temps-ci du fait que la chaîne d'approvisionnement ne va pas bien, et ainsi de suite. Cependant, on peut faire des choses qui vont être permanentes et efficaces tout le temps.

Bien sûr, c'est moins drôle pour le parti au pouvoir, parce qu'il ne peut pas ponctuellement venir faire des annonces en disant qu'il va faire tel cadeau, tel programme, comme il fait actuellement dans le domaine de la santé. Mon collègue de Mirabel vient d'en faire la démonstration avec beaucoup d'éloquence. On parle de 28 milliards de dollars en santé dont nous avons besoin, mais le gouvernement nous annonce 2 milliards de dollars et nous demande d'être contents. C'est un peu la même chose que le gouvernement fait dans les programmes agricoles. Il faut qu'on agisse rapidement à ce sujet.

Ensuite, la grande déception est aussi qu'on nous annonce qu'on va faire une annonce pour nous annoncer une prochaine annonce pour les compensations des producteurs sous gestion de l'offre dans l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, ou ACEUM.

Je vais tenter de demeurer calme. Cela suffit. Est-ce qu'on y croit à notre système de gestion de l'offre? Est-ce qu'on croit en nos producteurs et est-ce qu'on les respecte un minimum? La réponse est non.

Dans le budget, le gouvernement se vante que, grâce aux ententes internationales, le pays a accès à tous les autres pays du G7, mais cela a coûté quelque chose, à savoir les parts de marché à nos producteurs qui sont organisés de façon efficace, qui protègent l'environnement au quotidien, qui contrôlent la quantité produite et le prix, qui nous donnent un produit d'une extrême grande qualité, et qu'on méprise constamment. J'en ai plein mon casque. Voilà ce que j'ai à dire aujourd'hui.

Nos producteurs ne devraient pas avoir à supplier pendant quatre ou cinq ans pour obtenir les compensations pour l'ACEUM. Ils ont les genoux graignés parce qu'ils se traînent dans la garnotte. On dirait que le gouvernement s'efforce de les garder polis, en disant qu'il va leur donner bientôt et qu'ils doivent rester sages. Cela suffit. Peut-on régler le dossier, s'il vous plaît? Ça, c'est une grande déception. On le sait, les négociations sont faites et les montants sont établis. Il faut verser l'argent pour qu'on passe à un autre appel.

Au fil du temps, on néglige nos gens sous gestion de l'offre. Ce n'est pas la première fois que je le dis à la Chambre, mais je vais le répéter aujourd'hui: j'ai l'impression que nous sommes devant un gouvernement qui agit de façon sournoise en retirant graduellement des portions de marché à nos productions sous gestion de l'offre, en laissant filer le temps, en laissant rentrer la concurrence injuste qui vient de l'extérieur et qui va miner notre système, et en retardant les compensations pour nuire à ce système-là, pour faire en sorte qu'il disparaisse et que cela ne soit pas la faute du gouvernement. Je dis au gouvernement que si jamais c'est son intention de ne pas maintenir la gestion de l'offre, il faut qu'il le dise et qu'il l'assume politiquement. Sinon, le Bloc québécois a la solution. Nous allons encore proposer une loi pour la protéger. Nous allons lui demander de verser les compensations tout de suite.

● (1655)

Comme d'habitude, je me rends compte que je n'aurai pas le temps de dire un dixième des choses que je voulais dire.

Parlons de la relève agricole. Lors de la dernière législature, mon très estimé collègue de Brandon—Souris a proposé un projet de loi qu'il m'a demandé de coparrainer, ce que j'ai fait avec plaisir. Nous avons travaillé en collégialité avec les gens du NPD à l'époque et nous avons réussi à faire adopter un projet de loi faisant qu'il ne soit pas plus payant de transférer une entreprise familiale à un étranger qu'à son propre enfant.

Au moment où on se parle, la situation est la même qu'avant l'adoption de cette loi. C'est un non-sens total pour un gouvernement qui prétend accorder une importance à la relève entrepreneuriale, à l'agriculture et au besoin de nourrir le monde. C'est choquant et révoltant. Mes prochains mots seraient non parlementaires, je vais donc m'arrêter ici.

Ce qui est encore plus choquant, c'est que cette loi a été adoptée. Si le gouvernement voulait y apporter des modifications et émettre des doutes, il n'avait qu'à le faire lors de la dernière législature, ce qu'il a d'ailleurs fait en comité et à la Chambre. Le projet de loi a ensuite été débattu au Sénat et la question est réglée. Quand une loi est adoptée au Sénat, elle doit entrer en vigueur.

Or, à ma grande surprise, l'an dernier, la ministre des Finances a fait un point de presse le lendemain pour dire que son gouvernement allait attendre six mois avant de promulguer cette loi sous prétexte qu'elle n'était pas à son goût. Qu'est-ce que c'est que cela? Où est la démocratie? Le Parlement a voté majoritairement, parce que la majorité de ses élus respectent les producteurs agricoles et veulent assurer leur avenir. Peut-on passer à l'action? Évidemment, nous avons fait pression et les gens du gouvernement ont reculé. Ils se sont mis d'accord pour appliquer cette loi, mais, très peu de temps après, ils ont annoncé qu'ils allaient y faire des modifications.

J'en parle ici, car il n'y a toujours pas de chiffres ni rien dans le budget. Par contre, il y est écrit qu'une modification sera apportée à cette loi parce que « [l'exception contenue dans la loi] pourrait permettre involontairement le dépouillement de surplus sans exiger la réalisation d'un réel transfert intergénérationnel d'entreprise ». Je répète en français et dans mes propres mots: « nous allons retarder l'application de cette loi parce que nous soupçonnons nos petits producteurs agricoles d'être toute une bande de fraudeurs. »

En parallèle à cela, on ne fout rien pour les paradis fiscaux, comme depuis de nombreuses années. Ce qu'on perd chaque année dans les paradis fiscaux dans des dizaines de pays est estimé à au moins 7 milliards de dollars. Tout le monde le sait. C'est parfaitement légal et c'est une ironie complète, et je ne comprends pas que cela ne révolte pas les gens plus que cela.

Par contre, quand un fermier veut vendre sa ferme à sa fille ou à son fils, on lui dit qu'il est peut-être un fraudeur et on retarde le processus en serrant la vis pour qu'il n'y ait pas d'échappatoires. Cela aura des conséquences. Selon le discours officiel du gouvernement, la loi est en vigueur et les transactions peuvent se faire. Or, sur le terrain, selon les témoignages que je reçois, les conseillers financiers, les comptables et les notaires disent tous à nos producteurs qu'ils ne savent pas ce que le gouvernement va faire avec la loi et qu'ils prennent un très grand risque s'ils effectuent leurs transactions maintenant.

Ils suggèrent donc aux producteurs de retarder leurs transactions, ce qui va encore finir par provoquer des ventes à des étrangers. Or, le fait de vendre à un étranger a le même effet que de tuer la gestion de l'offre. Il s'agit ici de l'occupation du territoire. Si on vend la terre au voisin plutôt que de la vendre à son fils, il ne restera plus que deux fermes dans le rang qui en comptait 20 et les citoyens vont se plaindre que l'école du village est vide, ce qui sera évident. Cela fait partie d'un tout: quand on a une production stable, cela fait rouler notre économie.

Pour finir, je vais dire que le Bloc québécois a fait ce qu'il fait d'habitude, c'est-à-dire travaillé de façon constructive. Hier soir, la Chambre s'est prononcée sur notre sous-amendement. Si quelque chose n'est pas à notre goût, nous ne disons pas que tout est mauvais et qu'il faut voter contre, nous proposons des changements.

Or, la Chambre a voté contre notre sous-amendement. L'alliance néo-démocrate—libérale a refusé d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse à partir de 65 ans. Je veux qu'on s'en souvienne quand on va entendre leurs bons discours où ils prétendent travailler pour tout le monde.

• (1700)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, dans la première partie de son discours, le député a beaucoup parlé de la gestion de l'offre et a tenté de semer le doute au sujet de la position du gouvernement à ce chapitre. Pratiquement depuis le premier jour, en 2015, le ministère de l'Agriculture a été très clair au sujet du fait qu'il faut soutenir la gestion de l'offre. En fait, c'est un gouvernement libéral qui, il y a de nombreuses années, a créé la gestion de l'offre. La différence, c'est que le gouvernement actuel comprend que le Canada est une nation commerçante; nous allons donc continuer de négocier les accords commerciaux qui offrent les types d'emplois qui sont si importants pour notre classe moyenne et la croissance de notre économie.

Le député ne reconnaît-il pas les avantages de ces accords commerciaux? Ne comprend-il pas qu'il n'y a pas d'intentions cachées? Nous avons créé la gestion de l'offre. Nous allons continuer de protéger la nécessité de la gestion de l'offre, car elle est très utile.

[Français]

M. Yves Perron: Madame la Présidente, le Bloc québécois a toujours été résolument en faveur du libre-échange. Nous n'avons jamais remis en question les avantages d'avoir des ententes interna-

Le budget

tionales. Ici, nous pensons qu'on peut faire deux choses en même temps: protéger notre système sous la gestion de l'offre et faire de bonnes ententes commerciales.

Si vraiment le député appuie la gestion de l'offre, je lui demanderais de m'expliquer comment il se fait que cela fait trois fois qu'on la vend quand on signe des accords internationaux. Peut-on arrêter de la découper en morceaux si on y croit? Un moment donné, rendue à 18 % dans le marché du lait, la gestion de l'offre ne fonctionnera plus.

[Traduction]

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue du Bloc de la passion qu'il met dans son travail à la Chambre et au comité.

J'aimerais qu'il clarifie certains de ses commentaires au sujet du programme Agri-stabilité. Si j'ai bien compris, il dit qu'on peut l'améliorer, avec les provinces qui sont d'accord. Il a mon appui. Est-il en train de dire que le gouvernement canadien devrait traiter tous les agriculteurs de toutes les provinces de la même façon et porter le financement aux termes du programme Agri-stabilité à 85 % dans toutes les provinces, ou uniquement dans les provinces qui sont d'accord? Le gouvernement fédéral ne devrait-il pas traiter tous les agriculteurs canadiens de la même façon?

[Français]

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je remercie mon collègue que j'apprécie beaucoup de sa question.

La réponse est bien sûr que oui. Il faut traiter tous les agriculteurs et toutes les provinces sur le même pied d'égalité. Par contre, quand il y a une volonté d'améliorer le programme pour qu'il fonctionne décemment et qu'une majorité de provinces veulent aller de l'avant, on peut offrir à toutes les provinces le choix de le mettre en place. Ainsi, celles qui le veulent vont le faire, mais c'est offert à tout le monde de façon égale. Je ne voudrais pas être mal interprété.

• (1705)

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Madame la Présidente, je remercie le député avec qui je siège au comité de l'agriculture.

Il est bon de constater que l'on parle enfin du changement climatique dans la partie du budget consacrée à l'agriculture. Le député n'est pas sans savoir que le comité est en train d'étudier les contributions de l'agriculture aux changements climatiques.

Je me demande, à la suite des témoignages entendus au comité, quel genre de recommandations il espère voir incluses dans le rapport, lesquelles pourraient servir d'assise solide pour de futures politiques gouvernementales.

[Français]

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je remercie infiniment mon très estimé collègue de cette question. Elle porte sur une portion de mon discours que je n'ai pas eu le temps d'aborder, parce que j'ai mis trop d'émotions dans la première partie.

Le budget

On travaille effectivement là-dessus. Je pense que l'agriculture peut jouer un énorme rôle pour l'environnement. Ce qui est important, c'est de récompenser directement les gestes positifs. En ce sens, je dirais que, s'il y a un point positif dans ce qui nous a été annoncé, c'est le Fonds d'action à la ferme pour le climat. C'est une somme insuffisante, mais c'est un premier pas. Nous allons surveiller la suite. J'offre ma collaboration au gouvernement pour la suite des choses à ce sujet. Ce qui va être très important, c'est de décentraliser ces sommes-là, de récompenser les bons gestes et de laisser ces sommes à la disposition de nos entrepreneurs que sont nos agriculteurs, parce qu'ils sont les seuls à savoir à quel moment ils doivent investir dans leur entreprise.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui concernant le budget de 2022. Je remercie d'ailleurs mon collègue de Berthier—Maskinongé d'avoir bien voulu partager son temps de parole avec moi.

Ce budget de 2022 est apparemment « un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable ». On ne sera pas surpris de me voir commencer par un grand soupir d'exaspération. On verra dans mon discours qu'il y a encore beaucoup trop de gens qu'on n'aide pas à avoir cette vie plus abordable.

D'ailleurs, une seule de nos cinq demandes inconditionnelles a été satisfaite. Il s'agit du logement pour les communautés autochtones. On compte investir 4 milliards de dollars sur sept ans à compter de 2022-2023 par l'entremise de Services aux Autochtones ainsi que de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour accélérer les travaux en matière de logement.

Je salue cette initiative, sachant à quel point elle est essentielle pour pouvoir se sortir des violences faites aux femmes et aux filles autochtones. J'arrive d'une séance du Comité permanent de la condition féminine où on vient d'aborder cette question. On ne peut penser à sortir ces femmes du cercle de la pauvreté sans leur offrir un logement adéquat et abordable.

Cela dit, le gouvernement n'a pas compris que la population lui avait donné un mandat minoritaire, qu'elle ne voulait pas lui donner un chèque en blanc et qu'elle ne voulait pas le laisser investir n'importe où, n'importe comment et dans des champs de compétence qui ne le regardent pas.

Je vais être obligée de voir le verre à moitié vide aujourd'hui et de dénoncer ce qui ne se trouve pas dans le budget. Je veux notamment parler des aînés, de notre système de santé et des secteurs de développement économique dans des milieux encore touchés par la sortie de crise et par la pandémie. En tant que porte-parole des aînés, je commencerai d'abord par souligner l'absence totale d'aide pour les aînés.

Nous avons fait de l'aide aux aînés une des cinq conditions préalables à l'adoption de ce budget. Pour comble d'insulte, en plus de ne rien annoncer de nouveau, on a inséré un tableau pour dire aux aînés qu'ils n'ont pas besoin d'aide supplémentaire. On devrait leur dire cela en les regardant droit dans les yeux et tenter de leur expliquer pourquoi on continue de les discriminer en fonction de leur âge.

Pour le reste de cette portion, je laisserai parler les aînés. Voici les mots de ceux que j'ai rencontrés au cours des dernières semaines et qui ne décolèrent pas: « Pourquoi les libéraux s'entêtent-ils à nous diviser? »; « Je peux tomber malade avant 75 ans »; « Ma voiture va bientôt me lâcher et je pourrai plus me déplacer. Que vais-je faire pour conserver mon autonomie? ».

Il y a Michel et son épouse Josée, mais il y a également France. Ces trois retraités s'estiment pénalisés par l'absence d'aide du gouvernement fédéral pour les personnes âgées entre 65 ans et 75 ans. Ils nous disent qu'ils veulent profiter de la vie, qu'ils ont des besoins et qu'ils veulent contribuer à la relance des économies locales.

Un organisme de ma circonscription, SOS Dépannage, m'a confirmé qu'il y a eu une forte hausse de l'aide alimentaire aux aînés. Réduire les aînés à faire la file pour des paniers alimentaires, est-ce bien ce que nous voulons?

Contrairement à ce que dit l'alliance des députés néo-démocrates—libéraux, ce n'est pas d'une assurance dentaire dont les aînés me parlent. Il s'agit de toute façon d'une assurance dentaire sans transfert à Québec qui ne couvrirait pas les aînés avant 2023.

C'est cependant maintenant que les aînés ont besoin de plus d'argent dans leurs poches. Ce n'est pas pour investir dans des paradis fiscaux, c'est simplement pour pouvoir vieillir dans la dignité. C'est beau d'avoir de belles dents, mais cela ne sert pas à grand-chose quand on n'a pas d'argent pour manger à la fin du mois. Ce n'est pas dans un an que les aînés auront faim, c'est maintenant.

Comme je l'ai dit, la pauvreté n'attend pas qu'on ait 75 ans. D'ailleurs, une pétition circule en ce moment pour demander au gouvernement de revenir sur sa décision de hausser de 10 % la pension des 75 ans et plus, qu'on appelle les « vieux vieux ». On demande plutôt d'offrir une hausse de 110 \$ par mois de la pension de la Sécurité de la vieillesse dès 65 ans.

La semaine dernière, des gens ont fait la file au restaurant Tim Hortons en face de mon bureau, à Granby. Les citoyens ne veulent pas de cette injuste vieillesse à deux vitesses. J'ai aussi eu de beaux échanges avec des aînés, dans Drummond. La rencontre était organisée par l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Centre-du-Québec. C'est également là que j'ai recueilli beaucoup de témoignages.

Les gens signent avec conviction la pétition que je « marraine » et qui a été lancée par Samuel Lévesque. La pétition e-3820, que l'on peut retrouver sur le site Web de la Chambre des communes, vise à soutenir la demande du Bloc québécois pour une hausse durable et permanente des prestations de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour toutes les personnes de 65 ans et plus.

● (1710)

La FADOQ a également affirmé que le gouvernement a failli à ses propres promesses électorales. Aucun crédit supplémentaire pour l'aide à domicile, aucun crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience, il n'y a rien du tout. Donc, il n'y a pas d'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés de 65 ans et plus dans le budget. En fait, il n'y a rien. On propose plutôt la création d'un groupe d'experts chargé d'étudier l'idée d'une allocation pour les aînés souhaitant vieillir à la maison.

Encore une fois, si les libéraux voulaient vraiment aider les aînés à demeurer à domicile, ils augmenteraient les transferts en santé.

Dans la deuxième partie de mon discours, je vais parler d'une autre grande absence dans ce budget: les transferts en santé. Il n'y a pas d'augmentation des transferts à hauteur de 35 % des coûts comme il a été demandé par le Québec et les provinces. « Toute discussion entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires va plutôt porter sur la production de meilleurs résultats en matière de soins pour les Canadiens. » Cela ne veut rien dire. Il n'y a aucun engagement quant à la demande unanime du Québec et des provinces de hausser jusqu'à 35 % les transferts en santé. C'est une demande également appuyée par beaucoup de groupes d'ainés.

Non, le Québec et les provinces n'ont pas besoin de se faire dicter les orientations par papa Ottawa. Il n'y a donc rien sur la hausse des transferts en santé. Le gouvernement se pète pourtant les bretelles en répétant son argumentaire.

Dans la troisième partie de mon discours, j'ai le goût de parler à mes collègues de la relance pour certains secteurs qui sont encore durement touchés parce qu'il y a de belles occasions manquées.

Je ne peux pas m'empêcher de parler d'un secteur qui tient à cœur à mon collègue de Berthier—Maskinongé, parce que c'est aussi au cœur de l'économie de Shefford. Il s'agit de l'agriculture pour laquelle on ne trouve pas grand-chose dans le budget.

On m'en parle régulièrement quand je me promène sur le beau territoire de Shefford. On aurait souhaité voir un peu d'innovation et d'audace dans les mesures à prévoir. Du moins, il aurait fallu laisser entrevoir les possibilités d'amélioration des programmes en place comme Agri-stabilité et Agri-investissement. Mon collègue en a suffisamment parlé.

Le milieu agricole souhaite également quelque chose comme Agri-vert qui permettrait d'aider les producteurs et les transformateurs à s'améliorer et de récompenser les bonnes pratiques environnementales. Sauf pour le second investissement, le gouvernement propose d'autres types d'investissements, mais il ne va pas assez loin. Le Bloc québécois est donc déçu de cette annonce sur laquelle nous avons mis pourtant beaucoup d'espoirs. Nous verrons ce que les producteurs et les transformateurs en diront aussi. Pour le moment, les compensations tardent à venir. Le gouvernement a écrit qu'il y aurait une indemnisation pour l'ACEUM dans la mise à jour de l'automne 2022. Comme mon collègue de Berthier—Maskinongé l'a dit, j'ai l'impression qu'il y a encore des délais qui s'ajoutent pour ceux et celles qui subissent de plein fouet les répercussions des trois derniers accords commerciaux signés par le Canada.

Cela traîne encore. On m'en a parlé dernièrement au Gala Agristars. Les jeunes que j'ai rencontrés m'ont parlé de la relève et du fameux projet de loi C-208 pour permettre le transfert intergénérationnel. On se contente encore une fois de faire des consultations et de retarder cela. C'est un recul majeur pour la relève agricole. Le projet de loi a été pourtant adopté in extremis à la fin de la dernière législature, après une tergiversation des libéraux. Maintenant, on retarde sa mise en application. Le Bloc québécois a pourtant coparrainé le projet de loi C-208. C'est un enjeu majeur pour la relève agricole.

• (1715)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je dois interrompre la députée ici parce que nous manquons de temps.

Le budget

[Traduction]

Comme il est 17 h 15, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ l'amendement dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur l'amendement. Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de l'amendement.]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Ed Fast: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Convoquez les députés.

• (1800)

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 57)

POUR

Députés

Aboulaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barsalou-Duval	Beaulieu
Benzen	Bergen
Bergeron	Berthold
Bérubé	Bezan
Blanchet	Blanchette-Joncas
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Carrie
Chabot	Chambers
Champoux	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
DeBellefeuille	Deltell
Desbiens	Desilets
Doherty	Dowdall
Dreeshen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferreri
Findlay	Fortin
Gallant	Garon
Gaudreau	Généreux
Genuis	Gill
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Kitchen
Kmiec	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Lake
Lantsman	Larouche
Lawrence	Lehoux
Lemire	Lewis (Essex)

Le budget

Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert	Housefather	Hughes
Lloyd	Lobb	Hussen	Hutchings
MacKenzie	Maguire	Iacono	Idlout
Martel	Mazier	Ien	Jaczek
McCauley (Edmonton West)	McLean	Johns	Joly
Melillo	Michaud	Jones	Jowhari
Moore	Morantz	Julian	Kayabaga
Morrison	Motz	Kelloway	Khera
Muys	Nater	Koutrakis	Kusmierczyk
Normandin	O'Toole	Kwan	Lalonde
Patzer	Paul-Hus	Lambropoulos	Lametti
Pauzé	Perkins	Lamoureux	Lapointe
Perron	Plamondon	Lattanzio	Lauzon
Poillievre	Rayes	LeBlanc	Lebouthillier
Redekopp	Reid	Lightbound	Long
Rempel Garner	Richards	Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
Roberts	Rood	MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
Ruff	Savard-Tremblay	MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Scheer	Schmale	Maloney	Martinez Ferrada
Seeback	Shields	Masse	Mathysen
Shiplay	Simard	May (Cambridge)	May (Saainich—Gulf Islands)
Sinclair-Desgagné	Small	McDonald (Avalon)	McGuinty
Soroka	Steinley	McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
Ste-Marie	Stewart	McLeod	McPherson
Strahl	Stubbs	Mendès	Mendicino
Thériault	Therrien	Miao	Morrice
Thomas	Tochor	Morrissey	Murray
Tolmie	Trudel	Naqvi	Ng
Uppal	Vecchio	Noormohamed	O'Connell
Vien	Viersen	Oliphant	O'Regan
Vignola	Villemure	Petitpas Taylor	Powlowski
Vis	Wagantall	Qualtrough	Robillard
Warkentin	Waugh	Rodriguez	Rogers
Webber	Williams	Romanado	Sahota
Williamson	Zimmer— 148	Sajjan	Saks

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra	Siddhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Ali	Anandasangaree	Sorbara	Spengemann
Angus	Arseneault	Sudds	Tassi
Arya	Ashton	Taylor Roy	Thompson
Atwin	Bachrach	Turnbull	Valdez
Badawey	Bains	Van Bynen	van Koeverden
Baker	Barron	Vandal	Vandenbeld
Battiste	Beech	Virani	Vuong
Bendayan	Bennett	Weiler	Wilkinson
Bibeau	Bittle	Yip	Zahid
Blaikie	Blair	Zarrillo	Zuberi— 178
Blaney	Blois		
Boissonnault	Boulerice		
Bradford	Brière		
Cannings	Carr		
Casey	Chagger		
Chahal	Champagne		
Chatel	Chen		
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)		
Collins (Victoria)	Cormier		
Coteau	Dabrusin		
Damoff	Davies		
Desjarlais	Dhaliwal		
Dhillon	Diab		
Dong	Drouin		
Dubourg	Duclos		
Duguid	Duncan (Etobicoke North)		
Dzerowicz	Ehsassi		
El-Khoury	Erskine-Smith		
Fergus	Fillmore		
Fisher	Fonseca		
Fortier	Fragiskatos		
Fraser	Fry		
Gaheer	Garneau		
Garrison	Gazan		
Gerretsen	Gould		
Green	Guilbeault		
Hanley	Hardie		
Hepfner	Holland		

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare l'amendement rejeté.

Comme il est 18 h 1, la Chambre passe maintenant à l'étude des affaires émanant des députés inscrites au Feuilleton d'aujourd'hui.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Français]

LOI SUR LA STRATÉGIE NATIONALE RELATIVE AU RACISME ENVIRONNEMENTAL ET À LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV), appuyée par le député de Lac-Saint-Louis, propose que le projet de loi C-226, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale visant à évaluer et prévenir le racisme environnemental ainsi qu'à s'y attaquer et à faire progresser la justice environnementale, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Madame la Présidente, je remercie mes collègues qui sont ici ce soir parce que c'est un projet de loi émanant des députés très important.

[Traduction]

Je suis très honorée de prendre la parole au sujet du projet de loi C-226 dans la première heure de l'étape de la deuxième lecture. Je veux commencer par un *meegwetch* bien senti et je veux reconnaître que nous nous trouvons en territoire algonquin. Ce territoire est le leur.

Je veux prendre le temps de décrire comment nous nous sommes retrouvés dans la situation actuelle, parce qu'il est rare qu'un projet de loi d'initiative parlementaire qui en est à la première heure de l'étape de la deuxième lecture possède un historique parlementaire et le projet de loi à l'étude en possède déjà un bien étoffé.

Je voudrais d'abord affirmer que le projet de loi, connu sous le nom de projet de loi C-230, avait déjà recueilli de larges appuis lorsqu'il a été présenté par une autre députée lors de la législature précédente. C'est l'excellente ex-députée de Cumberland—Colchester, Lenore Zann, qui avait présenté le projet de loi. Lenore a été élue sous la bannière libérale au fédéral, mais c'est une personne très détachée de la partisanerie. Elle a également siégé avec distinction comme députée néo-démocrate à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et elle se préoccupe du racisme environnemental depuis longtemps. Elle m'a fait un grand honneur en présentant un projet de loi non partisan et je suis honorée que le président du comité de l'environnement soit le comotionnaire du projet de loi à l'étude. Nous voulions que cette démarche demeure non partisane à l'instar de la démarche d'origine pour le projet de loi C-230.

Le projet de loi C-230, qui portait le même nom, visait à remédier au racisme environnemental et à faire progresser la justice environnementale. Ce texte avait en fait été adopté à l'étape de la deuxième lecture et renvoyé au comité. Des amendements y avaient été apportés au comité de l'environnement, et je les ai intégrés dans le projet de loi C-226 pour l'étape de la première lecture. Le texte que nous avons sous les yeux est donc le fruit du travail déjà accompli par le Parlement.

Je souhaite de tout cœur que nous trouvions tous au fond de nous — quel que soit notre parti — la volonté d'adopter très prochainement ce texte à l'unanimité afin qu'il puisse sauter les étapes qu'il a déjà franchies et être renvoyé à l'autre endroit. Il pourrait alors devenir loi. Nous pourrions ensuite commencer à travailler en amont pour faire progresser la justice environnementale. C'est l'espoir que je porte ce soir en m'adressant à tous les députés.

Je suis reconnaissante de l'appui non partisan dont jouit déjà ce projet de loi, et je pense que nous serons témoins de cet appui en

Affaires émanant des députés

écoutant les discours à venir. Nous savons aussi — après la question que j'ai posée au premier ministre pendant la période des questions — que le gouvernement soutiendra ce projet de loi. Nous avons bon espoir que ce texte sera adopté, mais nous aimerions que ce soit le plus rapidement possible.

J'en viens maintenant à l'aspect historique. Il ne s'agit pas d'un problème récent, et nous tardons à agir. Toutefois, avant d'aller plus loin, je tiens à dédier ce projet de loi à la mémoire d'une de mes amies, Clotilda Coward Douglas Yakimchuk. C'était une femme remarquable et une héroïne de sa collectivité. Ses parents sont venus de la Barbade au début du siècle dernier pour travailler dans l'aciérie de Sydney.

Clotilda était une femme noire et fière de l'être. Elle a été la première militante communautaire avec laquelle j'ai travaillé sur la question du racisme environnemental. Clotilda Yakimchuk est décédée il y a tout juste un an, le 15 avril 2021. Elle a été emportée par la COVID-19. Elle a été la première personne noire à recevoir un diplôme d'infirmière d'une école de soins infirmiers de la Nouvelle-Écosse. Elle a été la première femme noire à présider l'association des infirmières et infirmiers autorisés de la Nouvelle-Écosse. Consciente de la pollution engendrée par les fours à coke de l'aciérie de Sydney et par l'aciérie elle-même, qui a entraîné des taux élevés de cancer dans la collectivité de Whitney Pier, elle s'est battue contre ce problème. Lorsque ce projet de loi sera promulgué, j'espère que les gens garderont à l'esprit qu'il est dédié à la mémoire de Clotilda Yakimchuk.

Une des leçons que j'ai apprises en nettoyant les étangs bitumeux de Sydney avec Mme Yakimchuk, c'est que nous pouvons reconnaître que les produits chimiques toxiques ne font pas de discrimination. Ils ne prêtent pas attention à la couleur de notre peau lorsqu'ils se logent dans notre corps, lorsqu'ils traversent le placenta pour se rendre jusqu'aux enfants, lorsqu'ils provoquent des cancers et lorsqu'ils causent des malformations congénitales. Ils ne se soucient pas de la couleur de notre peau. Cependant, la politique publique qui expose beaucoup plus souvent les peuples autochtones et les communautés de couleur à des produits chimiques toxiques tient compte de la couleur de la peau. Elle remarque si nous sommes marginalisés ou non. Elle remarque si nous avons de l'argent ou pas.

• (1805)

Par conséquent, c'est tout à fait le cas au Canada, comme le montrent toutes les preuves indéniables de la présence du racisme. Je sais que ce projet de loi met les gens mal à l'aise. Y a-t-il du racisme au Canada? Oui, il y en a. Nous venons de recevoir un rapport aujourd'hui sur le racisme qui pousse de nouvelles recrues à quitter l'armée. Il y a du racisme dans toutes les institutions de notre pays. Le racisme environnemental n'est pas quelque chose de nouveau.

Passons en revue une partie de l'histoire du racisme dans notre pays. Je vais me tourner vers des livres pour un moment. Le premier livre qui portait vraiment sur le problème a été publié en 1977 par l'un des grands journalistes canadiens, Warner Troyer. Le livre, intitulé *No Safe Place*, raconte l'histoire de la contamination de la communauté autochtone de Grassy Narrows par l'usine de papier de Dryden. Nous sommes toujours confrontés à cette contamination au mercure.

Affaires émanant des députés

Un autre livre qui traite de la contamination au mercure de Grassy Narrows est intitulé *A Poison Stronger than Love: The Destruction of an Ojibwa Community* et a été écrit par Anastasia Shkilnyk. Elle était l'une de mes concitoyennes, et c'est également en sa mémoire que je présente le projet de loi aujourd'hui.

En 2000, en fait, j'ai coécrit avec Maude Barlow, qui était alors la présidente nationale du Conseil des Canadiens, le livre *Frederick Street: Life and death on Canada's Love Canal*, qui traite de la question que j'ai mentionnée, et j'y ai fait référence. C'est là que Clotilda Yakimchuk et moi sommes devenues amies. La contamination des étangs bitumineux de Sydney a entraîné les taux de cancer les plus élevés au Canada. C'était dans la région industrielle du Cap-Breton. L'endroit où s'étaient formés les étangs bitumineux était un estuaire où la communauté micmaque aménageait traditionnellement des camps de pêche d'été. La terre a été volée, bien sûr, et est ensuite devenue l'endroit le plus pollué au Canada en raison des fours à coke et de l'aciérie.

Entre les deux, il y avait une collectivité appelée Whitney Pier, composée presque exclusivement d'immigrants, dont beaucoup de personnes originaires d'Ukraine. J'ai mentionné que le nom de famille de Clotilda était Yakimchuk. Son mari, Dan Yakimchuk, était un travailleur de l'acier ukrainien. Whitney Pier est un véritable creuset culturel. C'est un endroit fantastique, mais le taux de cancer y est très élevé. La terre a été volée aux Micmacs. Ils ont aussi été contaminés. Tout comme la seule collectivité noire du Cap-Breton. Comme Clotilda me l'a décrit, et je l'ai noté dans le livre, il était impossible de trouver un logement ailleurs que dans cette collectivité. C'est donc dire qu'il y avait du racisme. Nous n'avions pas de lois Jim Crow en Nouvelle-Écosse dans les années 1970, mais cela aurait pu être le cas, car une infirmière expérimentée de race noire, revenue de Grenade avec ses enfants après le décès de son premier mari, ne pouvait trouver un logement que dans les quartiers les plus contaminés. Cela s'appelle du racisme environnemental. Voilà ce que c'est.

Ainsi, il y a toute une histoire derrière cela.

Pour ce qui est des livres, l'événement le plus important, sans aucun doute, est la publication en 2018 du livre *There's Something In The Water: Environmental Racism in Indigenous & Black Communities* par Ingrid Waldron. Ce livre a changé la conversation au Canada. Ce projet a pris de l'importance quand, un an plus tard, Mme Waldron a coproduit l'adaptation cinématographique du livre avec le brillant acteur néo-écossais Elliot Page. Ils ont présenté ce concept aux gens, et ils font partie de cette histoire.

Examinons d'autres exemples d'action contre le racisme environnemental. J'ai été un peu choquée et perturbée, comme l'a été mon amie Lenore Zann, par certaines réactions au dépôt de ce projet de loi sur les médias sociaux, comme si nous étions d'étranges gauchistes ayant inventé ce concept et voyant du racisme partout. Non, ce phénomène a été prouvé empiriquement. Nous savons qu'il est réel.

En 1994, le gouvernement américain a agi parce qu'il avait des preuves claires que les personnes qui vivaient dans des communautés de couleur ou autochtones avaient beaucoup plus de risques d'être exposées à des niveaux de contamination par des substances toxiques qui mettaient en danger leur santé et celle de leur famille, de leurs enfants, de leurs voisins, des gens de leur quartier, et aussi d'autres personnes non racisées, mais marginalisées. Ainsi, cet enjeu a de nombreuses facettes. Si quelqu'un a du pouvoir et de l'argent et habite à Shaughnessy ou à Westmount, personne n'ira

ouvrir un dépotier de déchets toxiques dans sa cour. C'est la réalité. Au Canada, comme aux États-Unis, si quelqu'un est marginalisé, n'a pas de pouvoir économique, est une personne de couleur ou autochtone, il a beaucoup plus de risques d'être exposé à la contamination par des substances toxiques. Les États-Unis ont reconnu cela et, depuis 1994, le gouvernement américain, par l'intermédiaire de son Agence de protection de l'environnement, a un programme disposant de bonnes ressources pour la justice environnementale.

• (1810)

À quoi ressemble cette justice? Elle ressemble à des outils mis à la disposition des personnes marginalisées pour qu'elles puissent lutter pour leur propre santé, à des ressources pour les épidémiologues et les toxicologues, et à un engagement des gouvernements de verser l'argent nécessaire pour réparer les dégâts.

Au Canada, nous accusons du retard. Les États-Unis ont pris des mesures. Encore une fois, je demande aux députés de m'entendre: les États-Unis sont passés à l'action il y a 28 ans. Ce problème n'est pas nouveau. Nous accusons du retard, alors il faut adopter le projet de loi. Il faut défendre la justice environnementale au Canada avec un programme de justice environnementale bien financé et il faut enlever nos œillères et affirmer que oui, le racisme environnemental existe. Nous n'allons pas diluer le problème ni l'ignorer, parce que cela continue. Cela se produit encore de nos jours, où l'on essaie de rouvrir l'usine de Pictou et de recommencer la contamination qui a tant nui aux gens de Pictou Landing.

En passant, comme le ministre de l'Immigration est à la Chambre, j'en profite pour le féliciter d'avoir été le premier député fédéral de Central Nova prêt à dire que cette usine devait fermer parce que les emplois qu'elle procurait ne faisaient pas le poids devant les dommages que subissaient Boat Harbour, la communauté autochtone de Pictou Landing et les quartiers de Pictou. Il a fait preuve de courage quand il l'a dit. Des personnes tentent encore de rouvrir l'usine.

On peut aussi penser à Kanesatake, où il y a encore des déversements illégaux de produits chimiques toxiques dans la communauté mohawk et aux alentours. Une telle chose ne devrait pas être permise. Elle ne se produirait pas dans d'autres communautés.

Nous examinons encore Grassy Narrows et Sarnia, où se trouve la Première Nation aamjiwnaang. J'invite les députés de tous les partis à se rendre à Sarnia et à visiter les enclaves entourées d'usines pétrochimiques où se trouve le cimetière de la Première Nation aamjiwnaang. Ces enclaves sont complètement entourées, et l'industrie vient d'obtenir une prolongation de deux ans pour l'élimination du dioxyde de soufre provenant de la raffinerie. Les contaminants toxiques de ce genre touchent aussi les Canadiens des groupes colonisateurs. Dans le cas de la nation aamjiwnaang, toutefois, le centre de la communauté est complètement entouré.

On peut aussi penser aux sables bitumineux qui contaminent les communautés de la Première Nation de Lubicon depuis tellement longtemps que nous en avons parlé, en 2000, dans le livre *Frederick Street: Life and Death on Canada's Love Canal*.

Inutile de regarder très loin ou de remonter loin dans le passé. Il faut toutefois être honnêtes au sujet du fait qu'il s'agit d'une question pressante et qu'il faut agir. Je suis désolée d'avoir à dire cela, et c'est sans malice, car mes collègues libéraux appuient ce projet de loi, mais il est vraiment honteux que les élections aient été déclenchées au moment où elles l'ont été, car malgré tout le soutien dont il bénéficiait, ce projet de loi est mort au Feuilleton, et nous devons tout recommencer.

Tout comme mon amie Lenore Zann, qui est à Ottawa aujourd'hui en tant qu'ancienne députée et marraine d'origine de ce projet de loi, j'aimerais vraiment qu'il passe une deuxième fois à l'étape de la deuxième lecture. Nous en serions vraiment ravies. Je suis persuadée que d'autres députés de tous les partis aimeraient que nous n'ayons pas à le renvoyer une fois de plus au comité et à l'étudier de nouveau. Nous ne pouvons pas y apporter les mêmes amendements, car le projet de loi inclut déjà les amendements proposés la première fois.

Posons un geste pour la justice environnementale. Ayons le courage de dire qu'il existe une meilleure façon d'aborder le droit à un environnement sain, droit qui n'existe pas actuellement dans ce pays. Il est possible de concrétiser le droit à un environnement sain pour chaque citoyen, peu importe la couleur de sa peau ou sa situation économique. Les peuples autochtones vivent une double horreur: on leur vole leurs terres, qu'on remplit ensuite de produits chimiques toxiques. Aucun parlementaire ne devrait se sentir à l'aise de laisser une telle chose se poursuivre. J'implore donc tous mes collègues, peu importe le parti auquel ils appartiennent.

• (1815)

[Français]

Je comprends bien que c'est un enjeu difficile particulièrement parce qu'il est question de racisme et d'inégalités et c'est une question de mots. J'exige que tout le monde appuie ce projet de loi émanant des députés.

[Traduction]

Je pense qu'il me reste 35 secondes de temps de parole. Je tiens à répéter que ce projet de loi émanera de nous tous. Ce n'est pas un projet de loi du Parti vert. Enfin, mon collègue de Kitchener-Centre m'appuie sans réserve, mais nous ne tenons pas à ce que ce projet de loi nous soit attribué exclusivement. Nous devons tous mettre la main à la pâte. Ce projet de loi changera les choses, notamment pour la justice environnementale, pour notre avenir et pour notre identité.

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands d'avoir présenté à nouveau ce projet de loi. Elle a raison. Le gouvernement appuie ce projet de loi. Je veux aussi la remercier des nombreuses années, voire des décennies, qu'elle a consacrées à la lutte contre le racisme environnemental. Ce phénomène existe bel et bien, en dépit de ce que certains pourraient penser, même à la Chambre malheureusement.

J'ai une question à poser à la députée. Elle en a parlé brièvement, mais pourrait-elle nous en dire davantage sur les données scientifiques qui confirment l'existence même du racisme environnemental?

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, je remercie mon collègue le ministre de l'Environnement des décennies qu'il a consacrées à l'activisme. Je prie pour que ce ne soit pas terminé. Je

Affaires émanant des députés

lui suis sincèrement reconnaissante de son appui au projet de loi, entre autres.

La science est sans équivoque, mais nous manquons de données scientifiques. C'est l'une des raisons pour lesquelles un amendement a été proposé à l'étape de l'étude en comité, et j'appuie totalement cette proposition. C'est le NPD qui a proposé cet amendement pour faire en sorte que nous récoltions davantage de données. Il faut faire des évaluations. Nous n'enregistrons pas suffisamment de données ventilées par catégorie discriminatoire, afin de savoir quels sont les groupes de personnes les plus exposés à des produits chimiques toxiques. Nous savons qui sont ces groupes les plus exposés à des produits chimiques toxiques: les personnes de couleur, les Autochtones et les gens qui n'ont pas le poids économique des cultures coloniales. Nous le savons déjà.

La science est très claire, et une grande part des données disponibles ont été regroupées de façon empirique. La professeure Ingrid Waldron est l'experte canadienne la plus éminente dans ce domaine à l'heure actuelle. Elle fait la cartographie des lieux où l'on retrouve les niveaux les plus élevés de déchets toxiques. En résumé, selon ses travaux, ce sont les personnes de couleur et les communautés autochtones qui, hors de toute variation statistique normale, se retrouvent le plus souvent dans les catégories de personnes les plus exposées à un trop grand nombre de produits chimiques toxiques.

• (1820)

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de Saanich—Gulf Islands de son discours.

Au Bloc québécois, nous pensons qu'il vaudrait mieux de parler de justice environnementale pour tout le monde. Prenons en exemple le quartier de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, à côté d'où j'habite; 77 % des gens de ce quartier sont des gens non immigrants. Ces gens vivent actuellement avec un niveau financier qui est bien inférieur. Là, on veut développer un projet de Ray-Mont Logistiques qui va amener du bruit, de la poussière et qui va détruire une partie.

La population est à 77 % non immigrante. Sur le plan de la diffusion, ce ne sont pas des personnes issues de l'immigration; ce sont des personnes nées au Canada. Le problème de justice environnementale touche donc tout le monde, peu importe la couleur de notre peau ou le pays où nous sommes nés.

Qu'en pense ma collègue de Saanich—Gulf Islands?

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, je remercie la députée de Repentigny de sa question.

Je suis d'accord avec certains des mots qu'elle a dits. C'est clair, comme je l'ai dit, que ce n'est pas seulement les gens des communautés de couleurs ni seulement les peuples autochtones qui sont victimes de déchets toxiques. J'apprécie beaucoup le travail de ma collègue sur les questions de changement climatique et les autres enjeux importants. Elle travaille fort pour l'environnement. Néanmoins, pour ce qui est du projet de loi, je ne suis pas en accord avec l'idée que ce n'est pas important de dire les mots. C'est le racisme environnemental qui est maintenant une menace.

Affaires émanant des députés

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands de présenter ce projet de loi. Elle a parlé brièvement de ce que font nos voisins du Sud, et je me demande si elle pourrait fournir plus de détails sur les modèles utilisés par les États-Unis pour lutter contre le racisme environnemental et promouvoir la justice environnementale afin de pouvoir en tirer des leçons.

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, je m'en voudrais de ne pas remercier publiquement la députée de Victoria d'avoir travaillé avec moi à ce projet de loi. Je lui en suis très reconnaissante. J'ai pigé un très bon numéro. Il y a une loterie des projets de loi d'initiative parlementaire. Les spectateurs des débats ne le savent peut-être pas. J'ai pigé un bon numéro. Voilà pourquoi j'interviens plus tôt dans la séance d'aujourd'hui. Nous allons faire adopter ce projet de loi et je remercie la députée de Victoria de son aide.

Aux États-Unis, l'Agence américaine de protection de l'environnement appelle cela le programme de justice environnementale. Tout le monde connaît ce programme. Les gens font une demande et obtiennent du financement. Ils obtiennent du soutien. C'est un programme très robuste, professionnel et scientifique offert depuis presque 30 ans par l'Agence américaine de protection de l'environnement.

[Français]

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais moi aussi reconnaître que nous sommes ici aujourd'hui sur les terres ancestrales non cédées du peuple algonquin.

C'est un honneur pour moi de me lever cet après-midi pour discuter du projet de loi C-226, marrainé aujourd'hui par la députée de Saanich—Gulf Islands, mais qui a vu le jour durant la 43^e législature. Ce projet de loi, assez visionnaire puisqu'on ne parlait pas du concept à l'époque, avait été déposé par Lenore Zann, alors députée de Cumberland—Colchester. J'espère d'ailleurs qu'elle reviendra parmi nous à la Chambre bientôt.

D'une certaine manière, c'est effectivement un nouveau concept. La députée de Saanich—Gulf Islands a mentionné que le racisme environnemental était reconnu comme un problème depuis assez longtemps aux États-Unis, mais cette notion représente tout de même un concept assez nouveau.

Je pense que le projet de loi C-226 arrive à un moment propice dans notre société alors qu'elle s'interroge sur les systèmes qu'elle a créés. Lorsqu'il est question de discrimination et de racisme, qu'il soit environnemental ou autre, on reconnaît que ce n'est pas simplement une question de préjugés personnels, mais que cela existe peut-être de manière impersonnelle dans les systèmes que nous avons bâtis, lesquels reflètent une certaine façon de penser et une certaine échelle de priorité.

C'est donc un projet de loi qui nous fait réfléchir sur cette idée, laquelle n'était pas vraiment bien connue avant que Lenore Zann ne dépose son projet de loi. Je lui suis très reconnaissant d'avoir pris le temps à l'époque de venir parler de son projet de loi de manière virtuelle devant le Conseil jeunesse du Lac-Saint-Louis, dont les membres n'étaient pas non plus au courant de cette notion de racisme environnemental dans le contexte du concept de justice environnementale.

J'aimerais maintenant parler un peu de ce que propose le projet de loi C-226.

● (1825)

[Traduction]

Le projet de loi énonce les éléments qui seraient inclus dans une stratégie nationale, comme une étude examinant le lien entre la race, le statut socioéconomique et le risque environnemental. Il établit également une liste non exhaustive de mesures qui pourraient être prises pour faire progresser la justice environnementale. Ces mesures permettraient d'évaluer, de prévenir et de traiter le racisme environnemental, y compris d'éventuelles modifications de lois, politiques et programmes fédéraux, l'indemnisation des individus ou des collectivités, et la collecte d'informations et de statistiques relatives aux résultats en matière de santé dans les localités situées à proximité de risques environnementaux.

Voilà de quoi il s'agit au bout du compte. Nous voulons éviter que la santé et la qualité de vie de quiconque soient compromises en raison de leur identité et du groupe à proximité duquel ils vivent. Il s'agit de la qualité de vie et de la dignité de tous les peuples, quelle que soit leur origine.

Le projet de loi exige que le ministre dépose un rapport exposant la stratégie nationale dans les deux ans suivant la sanction royale, qu'il publie ce rapport sur le site Web du ministère et qu'il rédige et dépose un rapport sur l'efficacité de la stratégie tous les cinq ans. Le projet de loi s'aligne sur le plan du gouvernement visant à élaborer une stratégie de justice environnementale et à examiner le lien entre la race, le statut socioéconomique et l'exposition aux risques environnementaux.

Nous sommes prêts à travailler avec d'autres personnes non seulement pour que ce projet de loi soit adopté, mais aussi pour que son étude soit menée rapidement. Il est important d'assurer l'adoption rapide de ce projet de loi, car il arrive à un moment où nous prenons grandement conscience des effets du racisme systémique et où la question de la justice environnementale est de plus en plus préoccupante pour les Canadiens et pour le monde entier. Il devient de plus en plus évident que les effets bénéfiques et nuisibles qu'on observe dans l'environnement ne touchent pas de la même façon tous les groupes de la société.

Dans bien des cas, certains groupes et communautés, notamment les communautés autochtones, les communautés racialisées et les groupes qui se trouvent au bas de l'échelle socioéconomique, sont affectés de façon démesurée par les problèmes environnementaux comme la pollution et la dégradation de l'environnement. Je pense que la députée de Repentigny a mentionné que, dans certains cas, les personnes qui sont désavantagées par une décision gouvernementale, quel que soit l'ordre de gouvernement concerné, ne sont pas nécessairement des gens appartenant à un groupe racial donné, mais des gens qui ont en commun de se trouver au bas de l'échelle socioéconomique.

Affaires émanant des députés

En lisant, l'autre jour, j'en ai appris davantage sur un quartier de Montréal qui s'appelait le Village-aux-Oies et qui n'existe plus aujourd'hui. Il a été essentiellement rayé de la carte à l'approche de l'Expo 67. Situé près du quartier montréalais de Griffintown, le Village-aux-Oies était un quartier pauvre, mais habité par des gens fiers dont les propriétés étaient bien entretenues. Le maire de l'époque, Jean Drapeau, ainsi que son administration, jugeaient que cet endroit, qui se trouvait à proximité du site choisi pour l'Expo 67, allait quelque peu gâcher la vue aux visiteurs de l'exposition universelle. C'était avant la mise en place des évaluations environnementales et le genre d'engagement militant que nous voyons de nos jours.

Il a été décidé que cette zone serait rasée, et on a avancé que c'était pour des raisons d'insalubrité et de santé publique. J'ai lu que lorsqu'ils ont pris connaissance du rapport du service de santé publique de la ville de Montréal, il était indiqué qu'il s'agissait d'un quartier bien entretenu. Le statut socioéconomique y était peu élevé, mais le quartier était bien entretenu. Les habitants étaient fiers de leur maison et de leur quartier. Je le répète, cette discrimination n'était pas de caractère raciste, mais le gouvernement a usé de son pouvoir pour bafouer les droits d'un groupe défavorisé sur le plan socioéconomique.

Cela me fait penser à la construction de l'autoroute Ville-Marie à Montréal. Elle n'a pas été construite dans les quartiers les plus favorisés et elle a engendré le déplacement d'une population racialisée. Une bonne partie de la communauté afro-canadienne de la Petite-Bourgogne s'est retrouvée déplacée. Aujourd'hui, ce quartier n'est pas aussi intact qu'avant. Il est traversé par une autoroute et il se trouve en bas d'une colline au lieu d'être en haut.

Cette communauté a toute une histoire. Oscar Peterson venait de là. L'église Union United se trouve dans ce quartier. Jackie Robinson, lorsqu'il jouait pour les Royals de Montréal, fréquentait cette église. L'histoire de ce quartier a des racines très profondes. Il existe un film d'archives montrant la démolition des maisons pour construire l'autoroute. Ce quartier n'était pas uniquement peuplé de Noirs, mais c'était un quartier pauvre.

Ce projet de loi nous permet de réfléchir à la façon dont les décisions doivent être prises pour nous assurer qu'elles ne sont pas motivées par des préjugés implicites. La justice environnementale représente une grande avancée pour notre société. Cela signifie que nous reconnaissons mieux les intérêts des concitoyens, leur dignité et leur qualité de vie, quels que soient leur parcours, leur statut socioéconomique ou leur race, et que les décisions que nous prenons se font dans ce respect.

● (1830)

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de me joindre au débat sur ce projet de loi. Je veux remercier la députée de Saanich—Gulf Islands d'avoir présenté cette mesure législative. Je sais qu'elle est une ardente défenseuse de l'environnement et qu'elle a toujours de bonnes intentions quand elle propose un projet de loi.

Je partage sa préoccupation au sujet des projets de loi qui sont morts au Feuilleton en raison d'élections inutiles et coûteuses déclenchées par le gouvernement libéral. Le projet de loi C-206, qui visait à exonérer les champs agricoles de la taxe sur le carbone, est également mort au Feuilleton. J'espère que les députés, y compris celle de Saanich—Gulf Islands, essaieront d'aider à faire adopter rapidement le projet de loi C-234.

En ce qui concerne le projet de loi de la députée, j'ai certes quelques réserves. Premièrement, les stratégies nationales me préoccupent en général. Le gouvernement actuel a de la difficulté avec certaines mesures législatives existantes qu'il essaie de faire adopter au sujet de l'environnement. Aujourd'hui, nous avons reçu cinq rapports du commissaire à l'environnement, et le gouvernement a obtenu la note de zéro dans chacun des cinq. Au baseball, comme moyenne au bâton, c'est un désastre. Quand il s'agit du gouvernement, c'est une tragédie pour notre pays.

Lorsqu'il s'agit de concevoir une stratégie nationale dans un domaine donné, nous devons tenir compte de la capacité du gouvernement de mener à bien ce projet ambitieux. Je crains que nous n'ayons pas les capacités nécessaires. Pensons, par exemple, à la motion que la Chambre a adoptée à l'unanimité au sujet de la mise en place d'une ligne de prévention du suicide, le service 988. Nous en avons parlé tout récemment. Cela fait 500 jours que cette motion a été adoptée à l'unanimité à la Chambre. Absolument rien n'a été fait depuis ce temps, et les Canadiens attendent toujours des progrès dans ce dossier.

La solution à ce problème ne passe pas par l'adoption d'une stratégie nationale. Nous pourrions peut-être envisager d'apporter des modifications à des projets de loi déjà à l'étude. Par exemple, le député a parlé d'inscrire le droit à un environnement sain dans la loi. Or, cela fait déjà partie de certaines modifications à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement qui sont actuellement à l'étude au Sénat. On s'est déjà penché sur ce genre de mesures législatives.

Nous avons déjà un cadre réglementaire compliqué pour ce qui est de la réalisation des projets au Canada. J'ai mes doutes à l'égard de cette stratégie nationale, de ce qu'elle accomplira et de la manière dont elle risque de compliquer tous ces processus. En examinant le projet de loi et ce dont il traite, notamment des modifications possibles à des lois, à des politiques et à des programmes fédéraux, on constate qu'il accorderait un pouvoir très vaste. Nous ne savons pas exactement où cela pourrait mener. Je ne suis pas tout à fait certain si cela créerait plus d'incertitude dans d'autres domaines.

En ce qui a trait à l'indemnisation des particuliers ou des collectivités, il n'y a aucun paramètre pour indiquer ce que cela pourrait représenter, la manière dont ce sera élaboré et ce que cela signifiera. En règle générale, je n'aime pas donner des chèques en blanc illimités à un gouvernement, surtout pas au gouvernement actuel. En ce moment, ce projet de loi nous préoccupe certainement, car nous ne savons pas à 100 % ce qu'il signifiera.

Évidemment, nous, députés conservateurs, voulons soutenir un environnement sain et nous tenons à lutter contre le racisme. Toutefois, pour les raisons que je viens d'énumérer, je ne crois pas que cette mesure législative atteindra ces objectifs. Je ne pense pas que le gouvernement fera le travail. La façon appropriée de traiter ce genre de question est d'examiner les lois en vigueur, comme la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Si nous voulons, par exemple, recueillir des informations et des statistiques sur les revenus, nous pourrions étudier la possibilité de modifier une des lois actuelles. Si nous voulons obtenir des informations et des statistiques sur l'emplacement des risques environnementaux, je pense que nous pourrions, entre autres, examiner les dispositions des lois en vigueur et voir si nous pourrions ajouter des mesures de protection pour les Canadiens.

Affaires émanant des députés

Je ne pense pas que la meilleure façon de procéder est d'attendre deux ans pour que le gouvernement mette en place une stratégie nationale, ce qui donnerait lieu à des débats sans fin. En plus, je ne sais même pas si des mesures seraient mises en œuvre.

• (1835)

Je salue le travail rigoureux et assidu de la députée sur ce projet de loi, mais je ne pense pas que nous pourrions l'appuyer dans sa version actuelle.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais à mon tour remercier la députée de Saanich—Gulf Islands de permettre le discours, la controverse et les discussions. Je dirais que nous avons pris cela à cœur, au Bloc québécois. Nous en avons discuté pendant plus d'une heure. Il se pourrait cependant que nous ne soyons pas d'accord sur tout.

Pour nous, il ne fait pas de doute que le gouvernement fédéral a une responsabilité à l'égard de certaines populations au Canada, des citoyens qui subissent des inégalités dans leur rapport à l'environnement. L'état et la qualité de l'environnement, nous avons vécu cela de façon assez dramatique depuis deux ans. Nous savons que cela revêt une importance capitale pour tout le monde.

Le Bloc québécois est en faveur de la volonté exprimée dans le titre et dans le préambule du projet de loi C-226, quand il est question de justice environnementale. Si le Parlement doit adopter une telle loi, nous pensons que le concept de justice environnementale doit en être le sujet principal et le concept central.

Les conditions de vie dans lesquelles certaines personnes et certaines communautés au Canada en rapport avec l'environnement se trouvent — je pense particulièrement ici à l'eau potable — sont inconcevables et irrecevables dans un pays membre du G7 et supposément riche.

Conséquemment, nous jugeons qu'il est justifié que la Chambre exprime sa volonté d'agir contre les phénomènes d'iniquité et de discrimination liés à l'environnement, de les étudier plus en profondeur, d'en comprendre les mécanismes et d'explorer des solutions potentielles. Il n'y a pas de souci sur ce plan.

L'existence de problèmes de disparités géographiques dans le niveau de vie et dans l'accès à un environnement de qualité est en effet préoccupante. Il y a lieu de s'inquiéter du fait que des citoyens, qui sont issus de l'immigration, qui appartiennent à des minorités visibles et à des communautés autochtones ou qui sont socio-économiquement défavorisés, soient directement affectés par ces disparités.

Ainsi, le Bloc québécois est en faveur d'une action gouvernementale pour contrer les inégalités subies par toutes les communautés dans leur rapport à l'environnement. Toutefois, en contexte fédératif, nous ne sommes pas convaincus que l'adoption de cela, d'un océan à l'autre, soit la bonne approche si l'on souhaite protéger les droits de l'ensemble de la population en matière de santé et d'accès à un environnement de qualité.

Une action gouvernementale canadienne devrait tenir compte des prérogatives du Québec et des provinces, parce que la protection de l'environnement, la santé et les services sociaux relèvent du Québec et des provinces. Il faudrait donc reconnaître l'expertise du Québec dans ce domaine.

Dans tous les cas, nous sommes convaincus qu'il serait inconséquent de prétendre lutter pour la justice environnementale au palier fédéral et de ne pas à la fois réclamer la défense de la souveraineté environnementale du Québec.

Certaines infrastructures fédérales échappent à nos lois de protection. Je vais parler d'un cas très particulier: le quartier Limoilou, collé au port de Québec. Les lois environnementales du Québec, qui sont beaucoup plus restrictives que celles du fédéral, ne s'appliquent pas parce que les ports sont de compétence fédérale. Ce qui fait que toutes les personnes de Limoilou, peu importe si elles sont immigrantes ou non immigrantes, voient leur qualité d'environnement et de santé dégradée par des poussières issues du transbordement de minerais. Dans le quartier Limoilou, tout le monde en souffre. La particularité de ce quartier est d'avoir des revenus très bas.

La Chambre a pourtant rejeté à plusieurs reprises la solution avancée par le Bloc québécois en votant contre notre projet de loi sur la souveraineté environnementale du Québec. Cela contraste manifestement avec la volonté unanime des députés de l'Assemblée nationale du Québec exprimée le 13 avril 2022 — c'est assez récent, on en convient — en faveur de la primauté de la compétence du Québec en matière d'environnement. Unaniment, ils s'opposent à toute intervention du gouvernement fédéral en matière d'environnement sur le territoire québécois.

D'ailleurs, au Québec, le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité est inscrit dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne depuis 2006.

La Chambre des communes aura en fin de compte l'occasion de suivre notre exemple puisque le projet de loi S-5, Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé, est actuellement à l'étude au Sénat. Il doit revenir à la Chambre, et nous ne pouvons qu'être en accord avec l'introduction d'un tel droit dans la législation canadienne.

• (1840)

On le voit, les droits de la personne relatifs à l'environnement sont appelés à se développer. La meilleure protection contre les inégalités demeure le filet social québécois et la défense de nos choix collectifs.

Il y a un élément important que je tiens à rappeler. Il y a un consensus voulant que le phénomène qui sous-tend cette quête de justice environnementale prenne racine dans un terreau fait de disparités socioéconomiques, d'un accès limité aux organes décisionnels et d'un manque de pouvoir et de représentation politique. C'est tout cela qui est en cause quand on parle de justice environnementale.

Les facteurs que je viens d'énumérer ne pourront être ignorés si on souhaite prendre ce chemin de la justice. Ce n'est pas un mince projet: il y a beaucoup de travail devant nous.

Le Québec a fait le choix de la solidarité. En Amérique du Nord, le Québec demeure l'endroit où la richesse est la mieux répartie. Cela se mesure. Les normes et stratégies pancanadiennes vont souvent à l'encontre de nos choix collectifs et sont contre-productives. Il existe plusieurs exemples dans le dernier budget dont nous discutons ces temps-ci. Les intrusions fédérales dans les affaires sociales sont nuisibles et non adaptées à la réalité québécoise.

Affaires émanant des députés

Le Bloc québécois œuvre et milite en faveur de l'avènement du pays du Québec, fondé sur la reconnaissance mutuelle entre les nations autochtones et dans lequel tous les citoyens, peu importe la couleur de leur peau ou le pays où ils sont nés, seront égaux et jouiront également des bienfaits de la justice sociale et environnementale.

Une bonne politique est certainement une politique dont les mesures sont caractérisées par un degré raisonnable de souplesse. Il y a certainement des situations extrêmes, comme des conditions de vie non acceptables, qui exigent une réponse publique conséquente. Néanmoins, rappelons qu'une bonne politique est universelle; elle est au service du bien commun et s'adresse à l'ensemble de la population.

Les politiques publiques à vocation universelle — j'insiste là-dessus — ont aussi pour effet de démanteler les structures inégalitaires et les pratiques discriminatoires. Que ce soit au Québec, en France ou ailleurs, les politiques sociales qui ont le plus et le mieux servi l'avancement des droits, le développement de la protection sociale, le recul des inégalités, bref, le développement de l'État providence, je le répète, sont des politiques universelles qui s'adressent à tout le monde.

Le Bloc Québécois tient à rappeler son attachement à ce principe d'universalité, qui sous-entend la poursuite du bien-être économique et social de l'ensemble des membres de la société.

Si nous instituons de nouvelles politiques fondées sur de nouveaux droits, tel le droit à un environnement sain, tout le monde devrait en jouir, sans exception. Si la politique est bien pensée, c'est-à-dire si les mesures mises en œuvre réussissent de façon mesurable à rectifier les situations inégalitaires, ce sont ceux qui subissent le plus les injustices qui recevront alors l'aide et le soutien de l'État, voire la réparation des torts causés.

Si la jouissance des droits et les critères pour bénéficier de la protection et du soutien de l'État sont universels et que leurs principes sont appliqués à tous, sans discrimination, alors la politique aura aussi pour effet d'éliminer les inégalités fondées sur les différences.

Je vais citer un extrait d'une chanson de Gilles Vigneault, grand poète québécois qui chantait ce qui est un hymne au Québec intitulé *Mon pays*. Il y évoque l'esprit chaleureux qui caractérise le peuple québécois et l'universalité.

De ce grand pays solitaire
Je crie avant que de me taire
À tous les hommes de la terre
Ma maison, c'est votre maison
Entre ses quatre murs de glace
Je mets mon temps et mon espace
À préparer le feu, la place
Pour les humains de l'horizon
Et les humains sont de ma race

Au Bloc Québécois, nous croyons que ces droits, comme les politiques qui en découleront, devront être universels: tous devront en jouir, sans égard à leurs différences.

Alors, nous serons dotés d'outils légaux puissants pour contrer les iniquités et les discriminations, notamment selon l'origine, la langue ou l'appartenance culturelle, qui sont induites par des facteurs environnementaux inégalitaires comme l'exposition à la pollution ou la privation d'accès à l'eau potable ou à des ressources nécessaires à la vie.

• (1845)

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, je suis ravie d'appuyer ce projet de loi. Le racisme environnemental est un problème urgent au Canada et lutter contre l'injustice environnementale est l'une des raisons pour lesquelles je me suis lancée en politique. Ce dossier est prioritaire pour mes collègues néo-démocrates et moi.

J'aimerais remercier la députée de Saanich—Gulf Islands d'avoir présenté ce projet de loi et saisi de nouveau la Chambre de cet important dossier. Cela fait des années que je surveille le progrès des efforts déployés en vue de faire adopter un projet de loi sur le racisme environnemental, à commencer par le projet de loi provincial auquel notre ancienne collègue Lenore Zann avait travaillé de concert avec la Dre Ingrid Waldron et qu'elle avait présenté à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse lorsqu'elle était députée provinciale néo-démocrate.

Avant d'être élue pour représenter Victoria, j'enseignais à l'Université de Victoria. Je donnais un cours qui se concentrait sur le racisme environnemental et j'ai fait lire à mes étudiants ce projet de loi provincial qui était le premier du genre en Amérique du Nord.

Malheureusement, malgré plusieurs tentatives, la Nouvelle-Écosse n'a jamais adopté le projet de loi. J'étais si excitée de voir Lenore présenter une nouvelle version fédérale de son projet de loi à la législature précédente, et j'ai été profondément déçue qu'il meure au Feuilleton lorsque les élections ont été déclenchées, alors qu'il avait franchi l'étape de l'étude en comité, au comité de l'environnement, et jouissait de l'appui de tous les partis.

Le racisme environnemental est un énorme problème, mais il est souvent ignoré ou, pire encore, nié par ceux qui ne veulent pas reconnaître l'existence du racisme systémique au Canada. Partout dans le pays, nous savons que des décharges de matières toxiques, des projets polluants, des oléoducs dangereux et des sources d'eau potable contaminées, ainsi que les effets de la crise climatique nuisent de manière disproportionnée aux communautés autochtones, noires et racisées. La discrimination systémique s'est implantée dans les politiques environnementales.

L'application des règlements et des lois est inégale. Les communautés autochtones, noires et racisées sont ciblées pour y construire des installations de gestion de déchets toxiques et la présence de poisons et de polluants mortels est officiellement approuvée. Les communautés qui sont touchées de manière aussi disproportionnée sont trop souvent exclues de la prise de décisions concernant l'environnement.

Le projet de loi a été très bien accueilli par la société civile ainsi que par les représentants des groupes de défense de l'environnement, dont Mme Waldron, qui a consacré beaucoup d'années à militer pour des changements dans ce dossier, de même que le projet ENRICH et la coalition canadienne pour la justice environnementale et climatique. J'ai bon espoir que d'autres députés appuieront ce projet de loi essentiel pour l'aider à progresser rapidement à l'étape qu'il a atteint au cours de la législature précédente. J'espère que nous pourrions l'adopter, cette fois-ci. Nous devons prendre des mesures urgentes en matière de justice environnementale, et ce projet de loi représente une étape importante en ce sens.

Affaires émanant des députés

En plus d'une stratégie nationale visant à s'attaquer au racisme environnemental, j'aimerais également que le droit à un environnement sain soit inscrit dans la loi. J'aimerais qu'un bureau de la justice environnementale soit créé; il pourrait aider à superviser la stratégie visant à s'attaquer au racisme environnemental qui est proposée dans le projet de loi. Ce genre de bureau pourrait améliorer notre compréhension des risques environnementaux pour la santé évitables qui pèsent sur les communautés autochtones, noires et racialisées, groupes pour lesquels les données font cruellement défaut. Il pourrait évaluer les interventions possibles pour réduire ces risques et faire en sorte que tous les Canadiens jouissent du même degré de protection contre les risques environnementaux pour la santé. Il pourrait aussi accroître les capacités et aider à coordonner l'intégration de l'équité environnementale au sein des gouvernements.

S'attaquer au racisme environnemental et faire progresser la justice environnementale n'est pas une mince tâche. Le Canada n'a pas en ce moment d'instance de coordination qui lui permettrait de faire en sorte que les communautés racialisées et marginalisées aient le même degré de protection que les autres Canadiens. De plus en plus de données confirment que les communautés noires, autochtones, racialisées et marginalisées subissent de façon disproportionnée les effets de la crise climatique et des risques environnementaux pour la santé évitables, comme la pollution, les substances toxiques et la dégradation de l'environnement.

Selon l'Agence de la santé publique du Canada, il existe des inégalités en santé substantielles parmi les Canadiens à faible revenu, les Autochtones, les minorités sexuelles et raciales, les immigrants et les personnes ayant une déficience physique ou mentale.

Même si la crise climatique touchera tout le monde, les rapports du gouvernement fédéral ont confirmé à maintes reprises qu'elle exacerbera ces inégalités existantes. Les programmes, les politiques et les règlements du gouvernement sur les risques environnementaux abordent rarement ces inégalités. Un bureau fédéral de la justice environnementale pourrait promouvoir les efforts déployés pour faire progresser la justice environnementale.

On a déjà parlé un peu du fait que les États-Unis possèdent des modèles dont nous pouvons nous inspirer. On y trouve un bureau de la justice environnementale depuis le début des années 1990. Il pourrait servir de modèle. Le bureau de la justice environnementale des États-Unis a pour mandat de protéger et de promouvoir la santé environnementale et publique dans les communautés en situation minoritaire, à faible revenu et tribales et dans d'autres communautés vulnérables. En 1994, un groupe interorganismes de haut niveau a publié un décret complémentaire sur la justice environnementale et a exigé que tous les organismes fédéraux intègrent dans leur mission l'atteinte de la justice environnementale.

• (1850)

La Coalition du budget vert a recommandé que le gouvernement finance un bureau canadien de la justice et de l'équité environnementales pour appuyer une approche pangouvernementale, qui reflète la structure de gouvernance aux États-Unis et assure une coordination active des efforts avec les autres ministères. C'était l'une des cinq principales demandes budgétaires. Malheureusement, le gouvernement ne l'a pas retenue et ne l'a pas incluse dans le présent budget.

J'étais fière de voir la création d'un bureau de la justice environnementale dans la plateforme du NPD. Je continuerai d'inciter le

gouvernement à prendre une telle initiative pour contribuer à la lutte contre le racisme environnemental au Canada.

Le Canada a beaucoup de travail à faire pour mettre fin au racisme environnemental. Les inégalités systémiques qui existent sont directement attribuables à la colonisation passée et présente, et c'est un fait bien documenté.

Après sa visite au Canada, en 2019, le rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux écrivait: « J'ai observé une tendance répandue à l'inaction du côté du gouvernement du Canada face aux menaces pour la santé découlant de décennies d'injustices environnementales passées et présentes. » Un rapport présenté au Conseil des droits de l'homme indiquait que « [l]a pollution et l'exposition à des produits toxiques menacent le droit à la vie, à une vie dans la dignité ». Il ajoutait également que « la violence invisible infligée par les produits toxiques est un fardeau insidieux qui affecte de façon disproportionnée les Autochtones au Canada ». Nous sommes nombreux à connaître le nom des communautés qui se sont retrouvées aux prises avec des déversements de produits toxiques et qui ont été abandonnées par le gouvernement, qui les a laissées s'occuper des conséquences désastreuses. Pensons à Chemical Valley, à Grassy Narrows, à Boat Harbour et à Africville, pour ne nommer que celles-là.

Nous savons que la crise climatique touche de façon disproportionnée les Autochtones. Le Canada se réchauffe deux fois plus vite que le reste de la planète et le Nord du Canada, environ trois fois plus vite, ce qui épuise les sources de nourriture traditionnelles, augmente le coût des substituts alimentaires importés et contribue à un problème croissant d'insécurité alimentaire, ainsi qu'aux effets négatifs sur la santé. Le Canada ne soutient pas suffisamment les efforts des Autochtones pour s'adapter à la crise climatique et il ne contribue pas suffisamment à la réduction des gaz à effet de serre. Le Canada ne tient pas suffisamment compte de la science et des connaissances autochtones en matière de protection environnementale. Il est évident qu'il y a un problème de racisme systémique au Canada et que le gouvernement ne fait pratiquement rien pour le régler. En l'absence d'une action gouvernementale ou d'un projet de loi, les communautés autochtones et racialisées et leurs alliés, souvent exclus des hautes sphères des grands mouvements environnementaux, réclament la justice environnementale et exigent qu'on respecte leurs droits et qu'on tienne compte de leur opinion.

Je veux aussi parler du droit à un environnement sain. Plus de 150 pays ont déjà des obligations juridiques à l'égard de la protection du droit à un environnement sain. Malgré cela, le Canada ne compte pas encore de loi fédérale reconnaissant le droit à un environnement sain. Le NPD le réclame depuis longtemps. L'ancienne députée néo-démocrate Linda Duncan a présenté un projet de loi visant la création d'une charte canadienne des droits environnementaux. Ce projet de loi a été présenté à nouveau à la Chambre par mon collègue du NPD, le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest. La Loi canadienne sur la protection de l'environnement ne fait aucune référence à la justice environnementale ni aux droits de la personne, en plus d'être désuète depuis 20 ans. Bien que j'accueille favorablement le projet de loi S-5, qui est actuellement à l'étude au Sénat, le gouvernement propose de fixer des limites troublantes. J'ai hâte de débattre de ce projet de loi, de le renforcer et de faire en sorte que les Canadiens jouissent du droit à un environnement sain.

En terminant, je veux encore une fois remercier la députée de Saanich—Gulf Islands et lui dire que je soutiens ce projet de loi. Je veux aussi féliciter encore une fois Ingrid Waldron de son travail acharné pour attirer l'attention sur le racisme environnemental. Nous devons agir rapidement pour atténuer les conséquences environnementales disproportionnées que subissent les communautés autochtones, noires et racialisées, ainsi que pour promouvoir la justice environnementale au Canada.

J'ai hâte d'appuyer ce projet de loi et de continuer à travailler avec des collègues pour lutter contre le racisme environnemental, mais aussi pour créer un bureau de la justice environnementale et garantir le droit à un environnement sain à tous les Canadiens.

• (1855)

Mme Ya'ara Saks (secrétaire parlementaire de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Madame la Présidente, j'ai peine à exprimer toute ma joie de pouvoir parler du projet de loi.

Je tiens à féliciter Mme Zann, car son leadership en matière de racisme et de justice environnementale est exemplaire. J'ai eu l'honneur et le bonheur, tout comme la députée qui a pris la parole plus tôt, d'entendre Mme Zann et Mme Waldron nous dire à quel point le racisme et la justice environnementale sont des questions pressantes dans ce pays pour les communautés noires, autochtones et racialisées.

Nous devons féliciter tous ceux qui ont défendu cette cause et lutté pour elle. À l'heure actuelle, nous sommes en mesure de ramener cette question sur la table, comme il se doit. Il faut célébrer ce leadership et honorer l'importance du moment, avec le projet de loi, car le racisme systémique existe bel et bien au Canada et dans le monde entier.

Un des députés conservateurs s'est interrogé tout à l'heure sur la capacité du gouvernement à faire cela et sur sa capacité à agir et à réagir à la situation. Je vais puiser dans mes racines juives, car il existe une belle expression en hébreu dont je vais vous faire part:

[La députée s'exprime en hébreu]

[Traduction]

« Il ne t'incombe pas d'achever la construction du royaume, mais tu dois saisir l'occasion d'entamer le travail. »

[La députée s'exprime en hébreu.]

[Traduction]

« Tu n'as pas la liberté d'échapper à l'obligation d'amorcer ce travail. »

Cette tâche attend depuis plus de 70 ans. Des communautés d'un bout à l'autre du pays souffrent depuis 70 ans. On ne saurait comprendre toutes les incidences sur leur statut socioéconomique, leur santé et leur bien-être tant et aussi longtemps que nous n'adopterons pas un projet de loi comme celui-ci et que nous ne commencerons pas à scruter les études scientifiques et les données pour véritablement comprendre les torts causés.

Je suis si heureuse d'appuyer ce projet de loi à la Chambre et d'appuyer le travail qui doit être fait, car j'y ai déjà travaillé. Je tiens à remercier encore une fois Mme Ingrid Waldron, Mme Zann et tous les défenseurs de cette cause. Nous avons tant à apprendre, tant de problèmes à régler et tant de torts à réparer. Nous avons be-

Motion d'ajournement

soin de la compréhension, des données, du savoir, d'une loi et d'un cadre en place pour apprendre, poser des questions et voir nos réponses remises en question afin de déterminer la voie de l'avenir.

La marée monte, mais elle n'est pas égale pour tous. C'est ce que nous savons de la justice environnementale et du racisme environnemental. Tout le monde n'est pas dans le même bateau et tout le monde n'a pas vécu la même expérience. Nous avons l'obligation de veiller à ce que tous les Canadiens aient un environnement sain et sûr où vivre, grandir, s'épanouir et réussir. Si nous ne posons pas ces questions difficiles dans un cadre comme cette stratégie nationale, nous ne serons pas en mesure de leur donner les réponses qu'ils méritent.

Je mets au défi mes collègues qui remettent en question notre capacité à le faire d'arrêter de remettre en question notre capacité à le faire et de simplement le faire. Nous n'avons pas besoin de nous demander pourquoi, peut-être, si ou si c'est possible. C'est possible parce que nous choisissons de le rendre possible. Pour le bien des communautés marginalisées et racisées, nous avons absolument l'obligation de le faire.

À tous les députés qui se sont battus pour les principes de la lutte contre les changements climatiques, dont ma collègue du Bloc, avec qui j'ai siégé au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, et beaucoup d'autres collègues qui comprennent que le moment est venu, nous devons poser ces questions et présenter ces types de projets de loi pour obtenir les bonnes réponses pour tous les Canadiens.

• (1900)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le temps réservé à l'étude des affaires émanant des députés est maintenant écoulé et l'article retombe au bas de la liste de priorité du Feuilleton.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'EMPLOI

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Madame la Présidente, selon les conclusions d'un récent rapport accablant de la vérificatrice générale, le gouvernement libéral a été incapable d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs agricoles étrangers temporaires. En effet, Emploi et Développement social Canada n'a fourni que peu d'assurance quant à la protection des travailleurs pendant les saisons de croissance 2020 et 2021. Malgré cela, le ministre a annoncé qu'il allait élargir le Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Motion d'ajournement

Il est vraiment décevant que le gouvernement libéral ait choisi de perpétuer un système qui favorise les abus et l'exploitation en misant davantage sur les travailleurs étrangers temporaires. Il est évident qu'il y a un déséquilibre de pouvoir dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires qui fait en sorte que de nombreux travailleurs migrants sont exploités, notamment en étant victimes de vol salarial et de mauvaises conditions de travail. On a pu constater avec horreur les conditions de logement déplorables des travailleurs étrangers temporaires, qui ont été incapables de s'isoler dans des locaux surpeuplés pendant le pire de la pandémie et qui n'ont pu s'exprimer jusqu'à ce que leur santé soit affectée.

Cela met en lumière les problèmes continuels et profonds du Programme des travailleurs étrangers temporaires. La triste réalité, c'est que même si les libéraux ont promis qu'ils allaient prendre des mesures pour mettre un terme à cette violation manifeste des droits des travailleurs en 2020, la qualité des inspections s'est en fait dégradée. En continuant d'ajouter davantage de travailleurs étrangers temporaires dans le système, EDSC aura encore plus de difficulté à assurer leur sécurité. Il est clair que les libéraux ne respectent pas les droits des travailleurs migrants.

On semble avoir accepté que la seule façon de régler la pénurie de main-d'œuvre au Canada consiste à ouvrir la porte à une multitude de travailleurs étrangers temporaires. Il faut abandonner cette idée immédiatement. Nous devons plutôt commencer à nous concentrer sur l'immigration permanente et à investir adéquatement dans les sources de main-d'œuvre canadiennes dans le cadre d'une stratégie plus complète. Il faut reconnaître l'échec de la politique axée sur les travailleurs étrangers temporaires et rejeter l'approche de gouvernements libéraux et conservateurs successifs qui ont tourné le dos à un régime d'immigration équilibré regroupant une gamme complète de compétences. Si le Canada manque de main-d'œuvre qualifiée, des gens devraient pouvoir immigrer ici et bénéficier d'un statut. Nous devons aussi, bien sûr, investir dans la formation, notamment la formation professionnelle, afin que les résidents du Canada puissent être en mesure de répondre aux besoins du marché du travail.

Par le passé, les travailleurs étrangers temporaires occupaient des postes réellement temporaires, par exemple à titre de professeur invité, de médecin spécialiste ou de membre d'une équipe de tournage. Il s'agissait de gens qui n'avaient aucune intention de s'établir au Canada de façon permanente. Ce principe est toutefois tombé dans l'oubli il y a longtemps. Nous l'avons abandonné, et le Canada accueille maintenant plus de travailleurs étrangers temporaires que d'immigrants. Cela n'a aucun sens. Quand on dépend de travailleurs étrangers temporaires pour combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, on ouvre la voie à des violations des droits de la personne. Les gens dont les droits sont brimés sont des travailleurs essentiels. Ce sont des gens qui stimulent l'économie canadienne, prennent soin de nos êtres chers et contribuent à nourrir le pays. Au plus fort de la pandémie, ils ont aussi risqué leur vie pour soutenir les Canadiens. Cette exploitation doit cesser, un point c'est tout.

Il y a 20 ans seulement, on comptait 60 000 permis de travail temporaires au Canada. Ce chiffre a augmenté de 600 % depuis, et plus de 500 000 personnes ont maintenant ce statut temporaire.

• (1905)

M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Madame la Présidente, la sécurité et le bien-être de tous les tra-

vailleurs, y compris les travailleurs étrangers temporaires, sont de la plus haute importance pour notre gouvernement. En tant que député d'une région qui accueille 10 000 travailleurs étrangers temporaires chaque année, je peux affirmer sans ambages que les travailleurs étrangers temporaires méritent d'être en sécurité. Ils méritent d'être traités comme tout travailleur canadien s'attendrait à être traité.

Lorsque la pandémie a frappé, Emploi et Développement social Canada, ou EDSC, a rapidement renforcé les conditions du Programme des travailleurs étrangers temporaires et a instauré des sanctions plus sévères pour les employeurs qui ne s'y conforment pas. En fait, tout au long des saisons 2020 et 2021, EDSC a embauché plus d'inspecteurs, a amélioré son service de ligne de dénonciation en incluant des agents à qui il est possible de parler directement, a investi dans des organisations de travailleurs migrants pour soutenir les travailleurs vulnérables et a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires afin d'assurer la sécurité des travailleurs.

Soyons clairs. Le gouvernement souscrit aux recommandations de la vérificatrice générale et reconnaît leur importance. C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour donner suite aux recommandations visant à améliorer la qualité et la rapidité des inspections, à réduire les arriérés et à augmenter les ressources. Emploi et Développement social Canada continue également à élargir ses partenariats et à travailler avec les employeurs pour encourager la conformité par l'éducation et la sensibilisation. Nous voyons déjà les résultats de cette démarche, et ils sont extrêmement positifs. Depuis juillet, nous avons constaté une nette amélioration de la qualité des inspections d'EDSC ainsi qu'une réduction significative du nombre d'inspections actives. Ce sont des étapes importantes, mais nous savons que nous avons encore du travail à faire. C'est pourquoi EDSC rétablit le régime de conformité du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Les recommandations de la vérificatrice générale contribuent à orienter ce travail.

Bien que nous reconnaissons que la vaste majorité des employeurs ont à cœur le bien-être de leurs employés, nous reconnaissons aussi que les travailleurs étrangers temporaires doivent relever des défis particuliers. Afin de répondre à la question, je vais être très clair sur les étapes entreprises par Emploi et Développement social Canada. Nous nous sommes assurés d'offrir de la formation additionnelle au personnel responsable des inspections, ce qui a été complété le mois dernier. Cette formation comportait de nouvelles lignes directrices pour veiller à ce que des mesures soient prises dans les 24 heures, et pas plus tard que 48 heures, en cas de risque pour la santé et la sécurité des travailleurs, ce qui inclut d'aviser les intervenants, les autorités et les gouvernements pertinents. Nous avons conçu un plan pour cibler les secteurs les plus à risque, réduire les arriérés et faire en sorte que les inspections se déroulent en temps voulu. Nous avons aussi réussi à ce que 80 % des inspections ne comportent pas d'erreurs majeures avant le mois de mars 2022, et nous sommes en voie d'atteindre 90 % au plus tard en septembre 2022.

Nous comprenons les défis que les travailleurs étrangers temporaires doivent relever et ceux qu'ils ont relevés par le passé, surtout depuis le début de la pandémie. C'est pourquoi le gouvernement a créé des voies d'accès spéciales pour la résidence permanente afin que les travailleurs étrangers temporaires admissibles puissent demeurer au Canada à long terme. Comme j'y ai fait allusion plus tôt, nous avons élargi les liens avec les intervenants clés, y compris les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, les cabinets spécialisés en droit international et les groupes d'employeurs pour favoriser la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.

Ces relations de travail sont essentielles pour veiller à ce que les travailleurs étrangers temporaires, qui jouent un rôle si important dans notre chaîne d'approvisionnement alimentaire, soient les bienvenus dans des environnements de travail à la sécurité accrue, alors que la saison agricole 2022 approche à grands pas.

• (1910)

Mme Jenny Kwan: Madame la Présidente, cela concerne 1,6 million de personnes au Canada. Une sur 23 est résidente non permanente. Je tiens à le répéter, c'est une personne sur 23. Il s'agit d'étudiants, de travailleurs migrants ou de sans-papiers. Nombre d'entre eux seraient en mesure de combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada s'ils en avaient la possibilité. Le NPD considère que le système d'immigration doit servir à bâtir un pays. Cela repose sur le principe selon lequel si les gens peuvent travailler ou étudier ici, ils méritent de pouvoir y vivre.

Pour bâtir notre pays, nos politiques d'immigration doivent être justes et équitables, et valoriser l'apport de tous les travailleurs de différentes classes sociales et économiques. L'obtention du statut de résident permanent à l'arrivée devrait être la norme, et les différents volets d'immigration devraient être accessibles à toute la gamme de travailleurs dont une économie dynamique a besoin. Il ne suffit pas de dire que nous ferons des inspections. Nous devons plutôt nous assurer que tous leurs droits sont respectés dès leur arrivée au Canada.

Faisons les choses correctement. Il est temps de...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Irek Kusmierczyk: Madame la Présidente, je tiens à remercier ma collègue de son excellent travail dans ce dossier incroyablement important.

Le gouvernement accepte les recommandations de la vérificatrice générale. Nous sommes en train de revoir le régime de conformité du Programme des travailleurs étrangers temporaires, et les recommandations de la vérificatrice générale nous aident à orienter ces travaux. Nous avons déjà mis en œuvre des améliorations pour nous assurer de mieux soutenir le personnel d'inspection. Ces mesures ont amélioré la qualité et les délais des inspections, en plus de réduire les arriérés.

Nous demeurons résolus à protéger la santé et la sécurité des travailleurs étrangers. À long terme, nous savons que les améliorations à leurs conditions de vie sont d'une importance primordiale. Pour appliquer ces améliorations nécessaires et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, nous travaillons assidûment avec les intervenants, y compris nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, les bureaux à l'étranger et des groupes d'employeurs, afin de fournir des milieux sûrs aux travailleurs étrangers temporaires, en particulier dans le secteur agricole.

Motion d'ajournement

LA SANTÉ

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Madame la Présidente, je suis ici ce soir pour donner au gouvernement l'occasion d'agir. Je suis heureux de parler directement à tous ceux qui ont reconnu l'importance de cette question. Il est temps de lever les restrictions qui n'ont aucune justification scientifique. Je parle évidemment de l'obligation fédérale de porter le masque et des exigences fédérales liées à la preuve vaccinale.

Comme nous l'avons vu partout au pays, toutes les provinces ont signalé leur intention de le faire. Cela me fait penser aux publicités où l'on entend que quatre dentistes sur cinq s'entendent sur quelque chose. Dans les provinces, neuf des dix autorités médicales du pays se sont entendues pour dire que le fait de lever l'obligation de porter le masque et les exigences liées à la vaccination ne présentait pas de danger. C'est exactement là-dessus que doivent se pencher l'administratrice en chef de la santé publique du Canada et le ministre de la Santé. Nous savons qu'il est sécuritaire d'agir ainsi. Compte tenu des répercussions que ces exigences ont sur les emplois sous réglementation fédérale, la fonction publique canadienne et la GRC, le gouvernement ne peut plus se permettre de tergiverser. Ces exigences sont fondées sur des données scientifiques que les libéraux n'ont pas révélées et qui diffèrent de celles que possèdent tous les médecins hygiénistes en chef du pays, qui ont affirmé qu'on peut lever ces exigences sans risque.

Nous demandons depuis des mois au gouvernement de nous fournir les renseignements dont nous avons besoin et de nous expliquer les critères à remplir pour que les exigences soient levées. Quels sont ces critères? Sont-ils basés sur la surveillance des eaux usées? Sont-ils basés sur les taux d'hospitalisation? Sont-ils basés sur les taux de vaccination?

Nous ne connaissons pas le chiffre qui, une fois atteint, nous permettra de lever les exigences, car le gouvernement n'a pas encore fixé de cible ni déterminé ce qu'il serait. Nous sommes ici face à une décision purement politique; une décision qui s'appuie sur les sciences politiques et non sur les recherches médicales. Si nous fixons un critère pour ce qui est de la vaccination, il est certain que, comme nous sommes un des pays les plus vaccinés au monde, nous avons atteint la cible. C'est clair comme de l'eau de roche.

Lorsque le nombre de cas a commencé à être dissocié du nombre d'hospitalisations, les médecins hygiénistes en chef des quatre coins du pays ont déclaré qu'il était temps, que nous pouvions nous rassembler en toute sécurité, qu'on pouvait mettre fin à l'obligation de porter le masque et de présenter un certificat de vaccination. C'est ce que nous attendons du gouvernement. Il devrait écouter le monde scientifique et dire aux Canadiens quelles sont les cibles à atteindre pour mettre fin à ces exigences qui ne s'appuient pas sur la science.

Pendant les journées de l'opposition, nous avons donné de multiples occasions au gouvernement de fixer une échéance. Cela fait maintenant près de deux mois que nous avons demandé pour la première fois au gouvernement de nous présenter un plan pour mettre fin — comme je l'ai dit — à ces exigences qui s'appuient sur les sciences politiques et non les recherches médicales.

Voici maintenant ma question pour le secrétaire parlementaire. Les libéraux sont-ils prêts à mettre fin aux exigences liées à la pandémie?

Motion d'ajournement

● (1915)

M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Madame la Présidente, les provinces et les territoires lèvent les mesures de santé publique, mais nous devons demeurer conscients que la COVID-19 n'a pas disparu. Le virus circule toujours au Canada et la courbe des hospitalisations est encore élevée dans certaines régions du pays.

Dans les provinces et les territoires, des mesures obligatoires relatives aux vaccins ont été mises en place à l'été et à l'automne 2021. Des mesures concernant les fonctionnaires fédéraux et les employés des sociétés d'État et des entreprises sous réglementation fédérale du secteur du transport aérien, ferroviaire et maritime l'ont également été dans le but d'atteindre des objectifs clés, notamment d'assurer la sécurité du système de transport, des passagers, des employés et du public, d'assurer une protection immédiate des employés et des voyageurs contre l'infection et les risques de complications, d'augmenter le taux de vaccination afin d'élargir la protection dans la population générale, y compris au sein de la fonction publique, et d'agir en tant que chef de file de la protection de la santé et de la sécurité dans les milieux de travail, dans les collectivités et dans l'ensemble du Canada.

Au niveau provincial, les mesures obligatoires relatives aux vaccins ont été déployées partout au pays à l'automne 2021 en vue d'obtenir un meilleur taux de vaccination. À l'époque, le taux de vaccination plafonnait et la quatrième vague était à nos portes.

[Français]

Après la vaccination obligatoire, la couverture vaccinale au Canada a augmenté. Cela a contribué à atteindre l'objectif de la santé publique de réduire au minimum les maladies graves et les décès en général.

[Traduction]

Le Canada n'est pas le seul pays dans cette situation. Une étude comparative récente révélait que le Danemark, Israël, l'Italie, la France, l'Allemagne et la Suisse ont tous vu une augmentation importante de la vaccination dans les 20 jours qui ont précédé l'imposition de mesures obligatoires et que cette augmentation s'est maintenue jusqu'à 40 jours après l'entrée en vigueur de ces mesures. Au Canada, 85 % de la population admissible a reçu deux doses du vaccin.

Les études montrent que l'efficacité des vaccins contre les variants Omicron et BA.2 est inférieure à celle mesurée face aux variants précédents. Néanmoins, deux doses du vaccin protègent toujours adéquatement contre le risque de complications et contre le variant Omicron, mais la protection s'affaiblit après quelques mois. Les données indiquent qu'une troisième dose, une dose de rappel, permet d'augmenter légèrement la protection contre l'infection, jusqu'à environ 60 %. Cette dose de rappel augmente également la protection contre la transmission et confère une très bonne protection contre le risque de complications, soit jusqu'à 90 %.

[Français]

Bien que la durée de la protection par une dose de rappel ou une troisième dose est variable et devrait diminuer avec le temps, il est toujours important que les Canadiens maintiennent leurs vaccins à jour et qu'ils reçoivent leur dose de rappel lorsqu'ils sont admissibles. Cela les aidera à se protéger et à protéger les autres.

● (1920)

[Traduction]

Lorsqu'il est question des exigences liées à la vaccination, il faut tenir compte de plusieurs facteurs, dont la situation épidémiologique au pays et à l'étranger, ou encore les bénéfices et les conséquences à long terme de ces mesures. Les exigences du gouvernement du Canada liées à la vaccination des fonctionnaires fédéraux contre la COVID-19 sont entrées en vigueur en octobre 2021 afin d'aider à protéger les travailleurs, leur famille et les collectivités. Ces exigences restent en vigueur et le gouvernement s'est engagé à réévaluer la nécessité de cette politique en fonction de l'évolution des données scientifiques et probantes dans le contexte d'une approche en plusieurs volets destinée à protéger les Canadiens contre la COVID-19.

[Français]

Compte tenu de l'incertitude et de l'image en constante évolution des variants, comme nous l'avons appris d'Omicron et maintenant de ses sous-variants, une approche agile sera nécessaire.

[Traduction]

Nous restons à l'affût de toute nouvelle donnée probante concernant l'efficacité des vaccins ainsi que la propagation et les effets de la COVID-19 au Canada pour documenter notre stratégie de vaccination au cours des semaines et des mois à venir afin de continuer de protéger la santé et la sécurité des Canadiens. La vaccination est une mesure de protection importante qui, combinée à d'autres mesures comme le port du masque, les tests de dépistage et la distanciation sociale, peut nous protéger contre la COVID-19.

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa réponse, mais il reste que nous nous demandons si la vaccination obligatoire des fonctionnaires fédéraux avait pour but d'augmenter les taux de vaccination. Ces taux ont largement atteint un plateau dans tout le pays, de sorte que l'objectif principal a été atteint et que le maintien des exigences relatives à la vaccination ne leur permettra pas de se rapprocher de leur but ultime.

À moins que le secrétaire parlementaire ne soit prêt à dire à la Chambre ce soir que les doses de rappel seront obligatoires pour les fonctionnaires fédéraux — et je l'encourage à le confirmer si c'est le cas —, le gouvernement doit nous informer, ainsi que la fonction publique et tous les employés sous réglementation fédérale, quand il mettra fin à ces exigences.

Dans ma circonscription, le taux de vaccination s'élève à plus de 91,5 %. C'est le taux le plus élevé en Ontario et l'un des taux les plus élevés au Canada, mais les exigences relatives à la vaccination qui sont en vigueur ne le feront pas augmenter.

Si les exigences ont atteint leur objectif, quels sont les critères épidémiologiques ou autres qui devront être satisfaits avant que le secrétaire parlementaire et sa ministre ne lèvent les exigences?

M. Irek Kusmierczyk: Madame la Présidente, l'Agence de la santé publique du Canada continue de se pencher sur des stratégies de vaccination à court terme et à long terme ainsi que sur des façons d'accroître la confiance à l'égard des vaccins et de réduire les obstacles auxquels certaines personnes et communautés doivent faire face à l'échelle du pays. Le Canada a grandement bénéficié des efforts de vaccination contre la COVID-19, ce qui comprend les efforts d'information et de sensibilisation ainsi que les programmes d'accès déployés en collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones. Les vaccins, y compris les doses de rappel, continueront de jouer un rôle essentiel dans la relance à long terme au Canada. Ils seront importants pour lutter contre les variants, pour prévenir les décès et les formes graves de la maladie, pour soutenir les systèmes de santé et pour nous aider à recommencer à vivre pleinement et normalement.

LE LOGEMENT

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Madame la Présidente, je dis souvent qu'une semaine, c'est une éternité en politique. Or, dans les cinq dernières années, il est devenu de plus en plus difficile et stressant pour n'importe qui d'acheter une maison ou de chercher un logement à louer.

À Cornwall et dans ma circonscription, Stormont—Dundas—South Glengarry, le prix moyen d'une maison est maintenant de 430 000 \$. En Ontario, les statistiques du mois dernier ont révélé que le prix moyen d'une maison était de plus de 1 million de dollars. À l'échelle du pays, le prix moyen était de 800 000 \$. Je parle bel et bien du prix moyen. J'entends souvent parler de la montée en flèche des loyers, de l'offre limitée et des jeunes qui vivent dans le sous-sol de leurs parents et qui ont abandonné tout espoir d'économiser suffisamment d'argent pour acheter leur propre maison. Ces histoires sont bouleversantes, et la situation que nous avons observée dans les dernières années est extrêmement décourageante.

Je dois l'admettre: je pense que le ministre du Logement ne m'aime pas beaucoup. Il a fait référence à moi plus d'une fois dans ses réponses à la période des questions parce que la dernière fois où le débat avait porté sur le logement, il y a quelques mois, j'avais déclaré que l'approche des libéraux en matière de logement était un échec. Leur approche est clairement déficiente quand le ministre du Logement constate que le prix des maisons a doublé au cours des cinq dernières années, mais qu'il persiste à dire que le plan du gouvernement fonctionne et que les Canadiens en retirent des avantages.

J'avais critiqué le programme de participation à la mise de fonds, mais pas seulement pour moi. J'avais fourni des exemples d'intervenants, en plus de preuves de Canadiens qui n'appuient pas ce programme. Le ministre avait déformé mes propos. Il n'arrivait même pas à prononcer le nom de ma circonscription comme il faut. Pourtant, il avait suggéré que j'étais apparemment contre les investissements pour lutter contre l'itinérance ou toute autre initiative dans ce domaine. Je ne vais pas y aller par quatre chemins. C'est pathétique et désespéré de sa part.

J'ai utilisé l'expression « les gens désespérés font des choses désespérées ». Le ministre devient de plus en plus frustré, parce que les Canadiens voient la frustration à laquelle ils sont confrontés dans toutes les régions du pays. Certains documents ont révélé récemment que le ministre a autorisé des primes pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont le mandat se résume simplement à rendre le logement abordable pour les Canadiens. Malgré toutes les statistiques que je viens de présenter et la frustra-

Motion d'ajournement

tion qui règne dans toutes les régions du pays, le ministre a jugé bon d'accorder 40 millions de dollars en primes à une société et à une équipe qui sont responsables de l'abordabilité du logement. Il n'a pas beaucoup aimé cela, et continue de le citer.

Je peux affirmer qu'à Cornwall, le défi que constituent l'itinérance cachée, comme on l'appelle, et l'itinérance visible a secoué notre collectivité au cours des dernières années. En fait, il y a maintenant des campements de sans-abri près du point d'entrée, sous le pont international qui mène à l'île Cornwall et aux États-Unis.

L'approche du gouvernement doit changer. Le programme de participation à la mise de fonds ne fonctionne pas. Les députés ne sont pas forcés de me croire sur parole. Professionnels hypothécaires du Canada, qui représente des courtiers en hypothèques, des prêteurs hypothécaires et des fournisseurs de services d'assurance, a déclaré le mois dernier que le gouvernement fédéral n'avait pas réussi à régler le problème d'abordabilité du logement au Canada. En ce qui concerne l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, cet organisme affirme que « c'est un échec, tout simplement ». Voilà ce qui doit cesser. Le porte-parole a indiqué que « presque tous les clients n'aiment pas l'idée de devenir copropriétaire avec le gouvernement, et ils cherchent à éviter cela ».

Voilà qui dit tout. Le fait que nous soyons rendus au point où le gouvernement croit devoir offrir de l'argent pour aider les Canadiens à réunir l'argent pour la mise de fonds pour leur maison en dit long sur l'inefficacité du système en général et du système de logement en particulier.

J'ai une question à poser à la secrétaire parlementaire. Le gouvernement acceptera-t-il finalement de changer de cap?

● (1925)

Mme Soraya Martinez Ferrada (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion (Logement), Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement reconnaît les problèmes que pose de nos jours l'inabordabilité du logement pour les Canadiens. Trop de personnes dans notre pays ont de la difficulté à répondre même à leurs besoins les plus urgents et, comme l'a dit le député, trop de personnes ont de la difficulté à réaliser leur rêve d'acheter une maison. Cependant, contrairement à ce qu'a dit le député à la Chambre plus tôt cette année, lorsqu'il a dit que nous devrions en avoir terminé avec cette question, nous croyons que le gouvernement fédéral doit faire sa part. En fait, je pense que le député doit expliquer aux Canadiens pourquoi il s'oppose aux investissements dans le logement abordable et au soutien de ceux qui rêvent d'être propriétaires.

Le gouvernement accorde une grande importance au logement depuis le début de son mandat. Mon collègue a mentionné plus tôt que le système ne fonctionne pas, mais depuis 2015, nous avons investi près de 30 milliards de dollars dans le soutien, la construction et la réparation de 440 000 logements partout au pays. Nous avons lancé la Stratégie nationale sur le logement en 2017, la première du genre. Fonctionne-t-elle? La stratégie a aidé plus de deux millions de Canadiens d'un océan à l'autre. Nous avons fait de l'abordabilité du logement le principal pilier de notre nouveau budget, puisque nous nous sommes engagés à consacrer des milliards pour accroître l'offre et rendre le logement abordable pour tous les Canadiens. Nous avons notamment prévu l'expansion et la prolongation des programmes qui ont donné de bons résultats tels que l'Initiative pour la création rapide de logements, qui permet de construire rapidement plus de logements abordables, et l'Incitatif à l'achat d'une première propriété.

Motion d'ajournement

Les habitants de la circonscription de mon collègue connaissent bien les retombées de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, car seulement dans Stormont—Dundas—South Glengarry, 24 familles ont accédé à la propriété grâce au financement offert par le programme. D'autres programmes fédéraux ont financé près de 1 000 nouveaux logements dans sa circonscription, et ces succès se reproduisent partout au pays.

Notre nouveau budget propose un nouveau compte d'épargne libre d'impôt pour une première propriété. Ce compte permettra de mettre de côté plus de 40 000 \$ pour l'achat d'une première maison. Nous élaborerons également une charte des droits des acheteurs de propriété pour protéger les acheteurs. Notre plan prévoit du soutien pour les gens dans tout le continuum du logement, à commencer par les plus vulnérables au pays.

Le député devrait maintenant dire aux Canadiens s'il croit, comme beaucoup de ses collègues, que le gouvernement ne devrait jouer aucun rôle pour ce qui est de rendre le logement plus abordable. Ne croit-il pas que le logement est un droit de la personne? Les Canadiens méritent une réponse claire de lui et de son parti.

À l'inverse, le gouvernement croit qu'il peut et qu'il doit aider les Canadiens à combler leurs besoins en logement. Les Canadiens s'attendent à ce que nous fassions le travail nécessaire. Nous espérons que le député et ses collègues accorderont leurs violons. Devons-nous veiller à ce que le logement soit un droit de la personne? Devons-nous rendre l'achat d'une maison plus abordable en aidant les acheteurs? De ce côté-ci de la Chambre, c'est ce que nous faisons et c'est ce que nous continuerons de faire.

• (1930)

M. Eric Duncan: Madame la Présidente, si je prends la parole à la Chambre au sujet du logement abordable, c'est justement parce que la question me tient à cœur. Nous nous soucions de la situation à l'échelle du pays.

Je ne vais jamais remettre en question l'intention du gouvernement et prétendre qu'il ne se soucie pas de l'abordabilité des logements, de l'itinérance ou de l'aide aux acheteurs d'une première

maison. C'est de l'approche adoptée pour y arriver dont il s'agit. Les libéraux sont au pouvoir depuis sept ans. Ils affirment qu'ils ont pris les mesures a, b, c, d et e, mais, pendant ce temps, le prix des maisons a doublé. Plus de gens baissent les bras. Le problème de l'itinérance s'est aggravé dans nos collectivités, et plus de gens demandent des logements sociaux parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer le loyer ou de devenir propriétaires. Il y a un manque de logements, et les difficultés perdurent.

Je continue de critiquer l'orientation que le gouvernement a prise. Je vais accorder le bénéfice du doute aux libéraux quant à leurs bonnes intentions, mais je parle de mesures concrètes et de résultats. Je vais demander aux gens de ma circonscription, Stormont—Dundas—South Glengarry, et à tous les autres Canadiens de réfléchir aux cinq à sept dernières années sous le gouvernement libéral. Le logement est-il devenu plus abordable pour eux? Leur situation s'est-elle améliorée? De toute évidence, la réponse est non.

Mme Soraya Martinez Ferrada: Madame la Présidente, le gouvernement est fier de son bilan en matière de logement. Nous sommes fiers d'avoir aidé des centaines de milliers de Canadiens à trouver un logement sûr et abordable, et nous sommes fiers du plan énoncé dans le nouveau budget pour continuer d'aider les Canadiens à trouver un logement convenable et abordable.

J'espère que le député appuiera le budget. Il n'est peut-être pas parfait, mais nous faisons plus qu'essayer. Nous avons aidé à la réparation, à la création et à la protection de plus de 400 000 habitations. Nous avons aidé plus de 2 millions de Canadiens à payer leurs frais de logement et à accéder à la propriété. J'espère que le député d'en face appuiera les mesures prévues dans le budget lorsque celui-ci sera mis aux voix.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 33.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 26 avril 2022

AFFAIRES COURANTES		M. Lamoureux	4359
Le commissaire à l'environnement et au développement durable		Mme Larouche	4360
Le vice-président		M. Julian	4360
		Mme Sgro	4360
La commissaire à l'information		M. Champoux	4362
Le vice-président		M. Masse	4362
		Mme Jones	4362
Les voies et moyens		Mme Valdez	4362
Avis de motion		M. Trudel	4364
M. Boissonnault		Mme Gazan	4364
		Mme Jones	4364
Les affaires étrangères		M. Kram	4364
M. Sidhu (Brampton-Est)		M. Lamoureux	4366
		M. Perron	4366
Pétitions		Mme Idlout	4366
La responsabilité sociale des entreprises		M. Ellis	4367
M. Serré		M. Lamoureux	4368
M. Waugh		M. Simard	4369
Questions au Feuilleton		Mme Idlout	4369
M. Lamoureux		M. Weiler	4369
		M. Fragiskatos	4371
		Mme Wagantall	4371
		M. Trudel	4371
		Mme Jones	4372
		M. Maguire	4373
		M. Trudel	4373
		M. Julian	4374
		M. Calkins	4374
		Mme O'Connell	4376
		Mme Larouche	4376
		Mme Gazan	4376
		M. Morrice	4377
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT			
Le budget			
L'exposé financier de la ministre des Finances			
Motion	4342		
M. Blois	4342		
M. Trudel	4343		
M. Epp	4344		
M. Julian	4344		
M. Naqvi	4344		
M. Epp	4345		
M. Simard	4346		
M. Masse	4346		
M. Davies	4346		
M. Gerretsen	4348		
Mme Larouche	4348		
M. Morrice	4348		
M. Boulerice	4349		
Mme Wagantall	4350		
M. Lamoureux	4351		
M. Perron	4351		
M. Gerretsen	4351		
M. Waugh	4353		
M. Simard	4353		
M. Davies	4353		
M. Jowhari	4353		
Mme Roberts	4355		
M. Savard-Tremblay	4355		
Mme Idlout	4355		
M. McCauley	4356		
M. Lamoureux	4357		
M. Trudel	4357		
M. Morrice	4358		
Mme Kramp-Neuman	4358		
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS			
Le marathon de hockey pour les enfants			
M. Chahal		4377	
La Journée mondiale de la propriété intellectuelle			
M. Williams		4377	
Le cancer			
Mme Sidhu (Brampton-Sud)		4377	
La famille Dagenais			
Mme Gaudreau		4378	
Le génocide arménien			
Mme Koutrakis		4378	
La Dave Rozdeba South Alberta Flight Academy			
M. Motz		4378	
Le logement			
Mme Damoff		4378	
La préparation des déclarations de revenus			
M. Fragiskatos		4378	

La conservation dans Kootenay—Columbia	
M. Morrison	4379
Le marché d'Hargeisa	
Mme Lalonde	4379
Le Mois de la sensibilisation à la maladie de Parkinson	
M. Brassard	4379
La Fédération internationale de football pour paralytiques cérébraux	
M. Kitchen	4379
L'Ukraine	
Mme Dzerowicz	4380
John King	
M. Blaikie	4380
Le Jour de la Terre	
Mme Pauzé	4380
Les exigences relatives à la vaccination	
M. Redekopp	4380
Guy Lafleur	
M. Iacono	4380

QUESTIONS ORALES

L'éthique	
Mme Bergen	4381
M. Trudeau	4381
Mme Bergen	4381
M. Trudeau	4381
Mme Bergen	4381
M. Trudeau	4381
M. Berthold	4381
M. Trudeau	4381
M. Berthold	4382
M. Trudeau	4382
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Blanchet	4382
M. Trudeau	4382
M. Blanchet	4382
M. Trudeau	4382
Les télécommunications	
M. Singh	4382
M. Trudeau	4382
M. Singh	4382
M. Trudeau	4383
La sécurité publique	
M. Lloyd	4383
M. Mendicino	4383
M. Lloyd	4383
M. Mendicino	4383
M. Paul-Hus	4383
M. Mendicino	4383
M. Paul-Hus	4383
M. Mendicino	4383
M. Chong	4384
M. Mendicino	4384
M. Chong	4384

M. Mendicino	4384
Le changement climatique	
Mme Pauzé	4384
M. Guilbeault	4384
Mme Pauzé	4384
M. Guilbeault	4384
Mme Pauzé	4384
M. Guilbeault	4385
Le logement	
M. Albas	4385
M. Hussen	4385
Mme Kusie	4385
M. Hussen	4385
Mme Findlay	4385
M. Hussen	4385
Mme Ferreri	4385
M. Hussen	4385
Le changement climatique	
Mme Collins (Victoria)	4386
M. Guilbeault	4386
M. Angus	4386
M. O'Regan	4386
La santé	
M. Maloney	4386
Mme Bennett	4386
L'économie	
M. Fast	4387
Mme Bendayan	4387
Mme Kusie	4387
Mme Bendayan	4387
Le commerce international	
M. Hoback	4387
M. Virani	4387
L'économie	
M. Deltell	4387
Mme Bendayan	4388
Les langues officielles	
M. Beaulieu	4388
Mme Petitpas Taylor	4388
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Brunelle-Duceppe	4388
M. Fraser	4388
La santé	
M. Kurek	4388
Mme Fortier	4388
M. Viersen	4388
M. Alghabra	4388
Mme Gallant	4389
M. Alghabra	4389
L'environnement	
Mme Lapointe	4389
M. Guilbeault	4389
Passeport Canada	
M. Vis	4389
Mme Gould	4389

Mme Kramp-Neuman	4389
Mme Gould	4389
M. Kmiec	4390
Mme Gould	4390
La famille, les enfants et le développement social	
Mme Bradford	4390
Mme Gould	4390
Les affaires autochtones	
Mme Idlout	4390
M. Battiste	4390
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Kwan	4390
M. Fraser	4390

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget

L'exposé financier de la ministre des Finances

Motion	4391
M. Nater	4391
M. Lamoureux	4392
M. MacGregor	4392
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	4393
M. Scarpaleggia	4393
M. Genuis	4395
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	4395
Mme Kwan	4395
M. Genuis	4395
M. Aldag	4396
M. Soroka	4396
Mme Dancho	4396
M. Lamoureux	4398
M. Garon	4398
Mme Barron	4398
M. Lehoux	4399
M. Lamoureux	4400
M. Savard-Tremblay	4400
Mme Barron	4401
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	4401
M. Genuis	4402

Mme DeBellefeuille	4403
M. Lamoureux	4403
M. Garon	4403
M. Lamoureux	4405
M. Genuis	4405
Mme Kwan	4405
M. Perron	4405
M. Lamoureux	4407
M. Epp	4407
M. MacGregor	4407
Mme Larouche	4408
Rejet de l'amendement	4410

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur la stratégie nationale relative au racisme environnemental et à la justice environnementale

Mme May (Saanich—Gulf Islands)	4411
Projet de loi C-226. Deuxième lecture	4411
M. Guilbeault	4413
Mme Paupé	4413
Mme Collins (Victoria)	4414
M. Scarpaleggia	4414
M. Seeback	4415
Mme Paupé	4416
Mme Collins (Victoria)	4417
Mme Saks	4419

MOTION D'AJOURNEMENT

L'emploi

Mme Kwan	4419
M. Kusmierczyk	4420

La santé

M. Barrett	4421
M. Kusmierczyk	4422

Le logement

M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	4423
Mme Martinez Ferrada	4423

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>